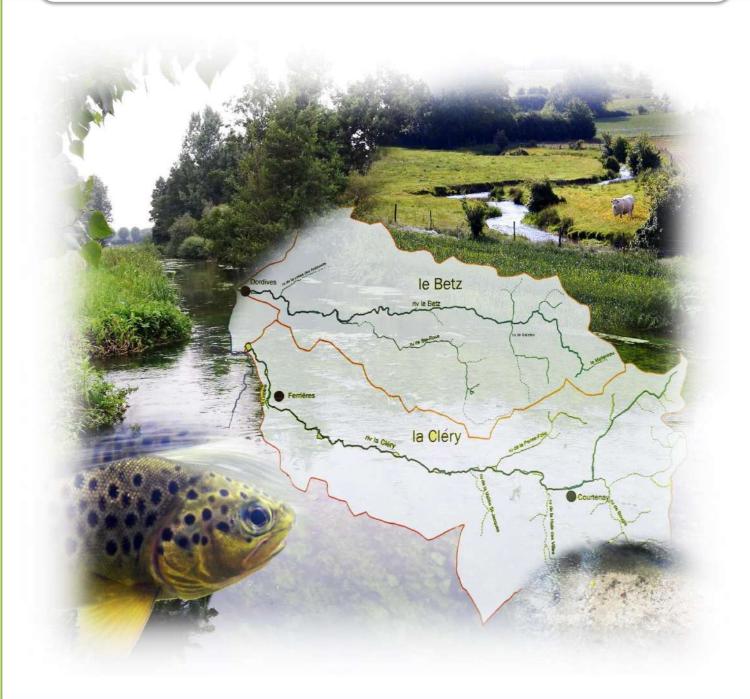






# Etude des fonctionnalités écologiques et piscicoles des bassins du Betz et de la Cléry



# Etude des fonctionnalités écologiques et piscicoles des bassins du Betz et de la Cléry



## 4 Etude réalisée sur 3 années :

- Campagnes d'inventaires piscicoles de 2013, 2014, et 2015;
- Etudes thermiques en 2013 et 2014;
- Cartographies et rédaction : 2015 et 2016;
- Etude réalisée avec le soutien financier de l'agence de l'eau Seine Normandie et de la Fédération Nationale pour la Pêche en France.
- FCampagnes d'inventaires réalisées grâce au soutien technique des Fédérations de l'Yonne et de la Seine et Marne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques. Traitements statistiques et interprétation des données thermiques réalisés grâce au soutien de J.L. CLERE, FDAPPMA 89.
- Rédaction et illustrations : Laurent DELLIAUX, sauf mentions contraires.
- Ledition : Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique © Juin 2016

## Table des matières

I. Introduction et contexte :	
II. Objectifs et intérêts de l'étude	2
III. Méthodologie et protocole de recueils des données	
1. Liste et description des stations	2
2. Type d'opérations et de données recueillies	4
2.1 Inventaire piscicole et descriptif écologique	4
2.2 Descriptif et caractéristiques écologiques des stations	6
2.3 Etude du régime thermique	7
2.4 Autres données	8
3. Analyses et traitement des données biologiques	
3.1 Niveau typologique théorique (N.T.T)	8
3.2 Classes d'abondance	
3.3 Approche indicielle : l'Indice Poisson Rivière(I.P.R)	11
Partie 2 : Géographie des bassins & potentiel écologique	
I. Présentation géographique des bassins :	
1. Hydrographie et pentes	13
1.1. BV de la Cléry	14
1.2. BV du Betz	14
2. Hydro-écorégion, géologie et hydrogéologie, échanges nappes/ cours d'eau	14
3. Hydrologie et hydrométrie	18
II. Potentialités écologiques, typologie théorique et vocation piscicole	
1. Potentiel écologique	22
2. Niveaux Typologie Théorique (N.T.T)	23
3. Vocation et domaine piscicole des masses d'eau	23
Partie 3 : Diagnostics et résultats	
I. Description et diagnostics de l'état fonctionnel actuel des écosystèmes :	
1. Ecosystèmes du bassin de la Cléry	
1.1. Le cours principal de la Cléry	24
1.2. Le ru de Bougis	35
1.3. Le ru de Pense-folie	36
2. Ecosystèmes du bassin du Betz	
2.1. Le cours principal du Betz	38
2.2. Le ru de Galetas	45
2.3. La Sainte- Rose	46
2.4. Le ru des Ardouzes	50
II. Thermie	
1. Profil thermique des cours d'eau du bassin de la Cléry	
1.1. Le cours principal de la Cléry	52

1.2. Le Ru de Bougis	54
1.3. Le Ru de Pense-folie	55
2. Profil thermique des cours d'eau du bassin du Betz	
2.1. Le cours principal du Betz	56
2.2. Le ru de Galetas	58
2.3. La Sainte-Rose	58
2.4. Le ru des Ardouzes	59
III. Les peuplements piscicoles	
1. Richesse spécifique globale	
1.1. Bassin de la Cléry	60
1.2. Bassin du Betz	62
2. Analyse piscicole du bassin de la Cléry :	
2.1. Productivité et biomasse en place	63
2.2. Peuplement du cours principal	64
2.3. Le ru de Bougis	67
2.4. Le ru de Pense-folie	67
2.5. Abondances, classes d'abondance et écart typologique	68
2.6. Conclusion sur les peuplements piscicoles du BV de la Cléry et analyse par espèces	71
3. Analyse piscicole du bassin du Betz	
3.1. Productivité et biomasse en place	75
3.2. Peuplement du cours principal	76
3.4. La Sainte-Rose	78
3.5. Le ru des Ardouzes	78
3.6. Abondance relative et écart typologique	79
3.7. Conclusion sur les peuplements piscicoles du bassin du Betz	81
4. Approche et analyse indicielle	
4.1. Résultats de l'IPR	84
4.2. Analyse des IPR et comparatifs	85
Partie 4 : Synthèse des perturbations, améliorations et actions pertinentes	
I. BV de la Cléry	86
II. BV du Betz	
III. Rappel	
Conclusion	91
Carte de synthèse des fonctionnalités BV Cléry	۵۶
Carte de synthèse thermie BV Cléry	
Carte de synthèse des fonctionnalités BV Betz	
Carte de synthèse thermie BV Betz	95

- Liste des figures et tableaux
- Bibliographie
- Annexes
  - o Annexe 1 : données piscicoles, résultats d'inventaires & descriptifs des stations
  - O Annexe 2 : données brutes températures

## **PARTIE 1 : introduction et méthodes**

## I. Introduction et contexte:

Les bassins du Betz et de la Cléry constituent deux sous-bassins affluents du Loing en rive droite qui drainent une partie des plateaux du *Gâtinais de l'est*. Les têtes de bassin et le cours supérieurs des deux cours principaux sont situés dans le département de l'Yonne sur les plateaux puis ils entaillent des vallées assez marquées dans le nord-est du Loiret (Notons une petite incursion du Betz en Seine & Marne).

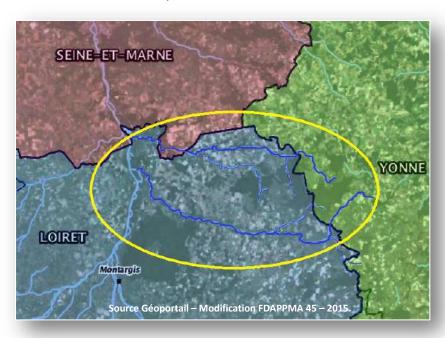


Figure 1 : Situation géographique régionale des 2 bassins.

Ce sont deux contextes salmonicoles à fort potentiel biologique renfermant des espèces et des habitats patrimoniaux. Ils sont souvent considérés comme des cours d'eau privilégiés et en bon état général par rapport au reste du réseau hydrographique régional de par leur environnement et leur classement piscicole. Cependant, comme dans de nombreuses régions, les cours d'eau de ces bassins ont été aménagés sur certaines parties de leur cours pour divers usages (énergie hydraulique, agriculture, étangs). Ils sont considérés comme des secteurs prioritaires dans les programmes d'actions et les planifications des structures œuvrant dans la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Malgré des régimes hydrologiques en théorie stables et des pentes régulières jusqu'aux confluences avec le Loing, les débits et le fonctionnement hydro-écologique de ces cours d'eau sont variables selon les secteurs des bassins en fonction des impacts ponctuels générés par les aménagements cités ci-dessus.

La particularité de ces cours d'eau est donc de ne pas présenter d'homogénéité, d'abord l'un par rapport à l'autre, puis dans leur fonctionnement écologique intrinsèque en raison d'une certaine variabilité du type d'alimentation en eau et/ou du type de perturbation physique. Il est donc difficile de définir l'état global des masses d'eau sans connaissance précise sur l'ensemble des deux bassins.

Depuis une quinzaine d'années, les secteurs à fort potentiel biologique et en bon état écologique sont bien connus de la Fédération grâce aux nombreux travaux entrepris et aux suivis écologiques réalisés sur ces tronçons. A contrario, les affluents et les cours supérieurs des drains principaux sont relativement méconnus et il n'y avait jusqu'alors pas de données sur les communautés biologiques et sur le fonctionnement des écosystèmes.

## II. Objectifs et intérêts de l'étude

Pour tenter de caractériser le niveau de fonctionnalité et le degré d'altération des écosystèmes de manière assez exhaustive, il apparaissait nécessaire de compléter le manque de données sur l'ensemble des deux bassins par des stations de mesures judicieusement choisies et réparties en fonction des points de perturbations connus et des lieux de variations hydrologiques.

A l'issu de ce nouveau recueil de données, des analyses et des diagnostics couplés à la connaissance avancée du fonctionnement de ces cours d'eau permettront de décrire précisément l'état écologique détaillé de ces deux bassins.

Ce travail permettra de mieux appréhender l'état global de ces deux masses d'eau et d'orienter les actions de restauration et d'amélioration qualitative de manière précise et pertinente.

## III. Méthodologie et protocole des recueils de données

Comme nous le soulignions dans le paragraphe ci-dessus, l'étude d'une vingtaine de stations précises sur les deux bassins, étalée sur 3 saisons (2013, 2014 & 2015), ainsi que la mise en concordance d'autres résultats d'analyses anciennes et récentes vont permettre de faire la synthèse du fonctionnement écologique global des écosystèmes aquatiques des deux bassins versants.

## 1. Liste et description des stations

Ces stations ont été choisies sur des linéaires non- influencés par un ouvrage, une prise d'eau ou une division du cours en plusieurs bras. Elles sont censées présenter donc des caractéristiques physico-chimiques et écologiques naturelles et non perturbées très ponctuellement. Toutefois, certaines ont été choisies pour leur particularité originelle pouvant amener des changements mésologiques sur le gradient logique amont/aval (Ex. résurgence, perte, confluence affluent).

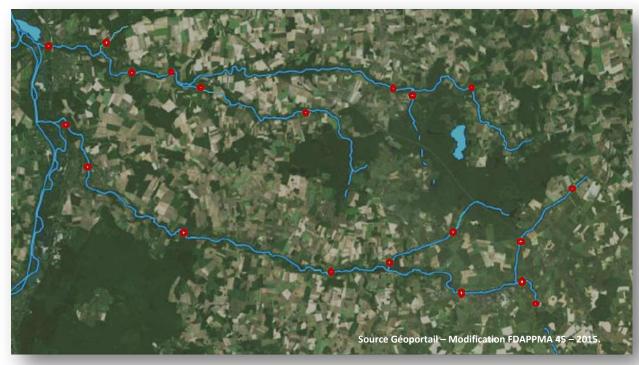


Figure 2 : Maillage des stations d'étude 2013, 2014 et 2015

UH	BV	Cours	Code		Station	Coord Lambe	onnées ert 93
	2.	d'eau	AESN *	Localisation	Remarque	X	Y
		Betz		Dordives Lavoir communal	Ancienne station réseau RNB IBGN Diren Centre	682734.81	6783594.55
		Betz	03053750	Bransles Lavoir communal	Station réseau FDAAPMA 77	686709.14	6782339.80
		Betz		Chevannes les bois de Chevannes	Aval confluence Ste-Rose	689104.59	6781717.14
		Betz		Bazoches /B <i>Gué Marjolaine</i>	Aval étangs sur cours Aval confluence ru de Galetas	700046.71	6781478.73
Loing	Betz	Betz		Domats Les Martinières	Amont étangs sur cours Amont confluence ru de Galetas	701943.84	6782090.78
		Ru de Galetas	03053605	Bazoches/B Aval RD147	Aval étangs de Bailly et Galetas	700500.15	6781202.91
		Ru de St-Rose	03053710	Chevannes Bourg	Aval résurgences	689727.55	6781568.80
		Ru de St-Rose		Rosoy le vieil Gué du bois fandeux	Amont pertes	694661.80	6780303.05
		Ru des Ardouzes	03053777	Dordives Chemin des buis	Amont zone dégradation abreuvement	684949.75	6783636.18
		Cléry		Fontenay sur Loing Bois de Turelle	Amont confluence avec le Loing Station FDAAPPMA 45 suivie	683089.21	6779739.47
		Cléry		Ferrières Les martinets	Aval Bourg – Secteur ouvert à forte végétation aquatique	684214.24	6777138.24
		Cléry		Griselles Terre de Cotrangis	Prairie humides	689337.88	6774043.49
		Cléry		Courtemaux Les petites Maisons	Station FDAAPPMA 45 suivie	696360.12	6772374.41
		Cléry		Courtenay Aval Moulin Liffert	Aval Bourg et aval rejets	702814.73	6771245.01
Loing	Cléry	Cléry		Savigny sur Clairis La Mortoiserie	Aval Savigny / amont Courtenay	705869.39	6773759.55
		Cléry		Vernoy Les Vallées	Aval bourg	708330.34	6776234.49
		Ru de Pense-Folie	03053275	St Hilaire les Andrésis La Garde Saule	Aval résurgences	699340.22	6772688.13
		Ru de Pense-Folie		St Hilaire les Andrésis Les Chiches	Amont Pertes/aval plans d'eau	702408.61	6774272.50
		Ru de bougis		Courtenay La Genêtre	Aval résurgence station AEP	706407.78	6771667.54
		Ru de Bougis	03053220	Courtenay <i>La Genêtre</i>	Amont confluence Cléry aval plan d'eau et moulin	705753.13	6771721.08

<sup>\*</sup> Les stations ayant un code agence ont fait également l'objet d'autres analyses et d'autres études par indicateurs

Tableau 1 : Liste des stations ayant fait l'objet de recueils de données en 2013, 2014 ou 2015.

#### 2. Type d'opérations et de données recueillies

L'ensemble de ces stations ont fait l'objet d'une étude piscicole détaillée, d'un descriptif succinct des caractéristiques hydro-écologiques et d'une étude du régime thermique. Par ailleurs, l'ensemble des données écologiques et biologiques disponibles sur ces deux bassins seront utilisées en complément des données recueillies spécifiquement.

#### 2.1 Inventaire piscicole et descriptif écologique

✓ Intérêts et objectifs de l'échantillonnage du peuplement piscicole

L'évaluation de la qualité biologique des écosystèmes aquatiques, définie comme l'interaction entre le milieu et le peuplement en place, peut être appréhendée en étudiant divers groupes tels que les diatomées, les macro-invertébrés, les macrophytes et les poissons.

Le poisson, comparé aux autres organismes en place, a besoin d'un espace vital relativement étendu. Il a une position élevée au sein de l'édifice biologique, a des régimes alimentaires variés, mais surtout il possède des exigences écologiques selon les espèces (habitats, mode de reproduction) qui nécessite un bon état de fonctionnement de l'écosystème dans son ensemble : continuité latérale et longitudinale, débit, température, dynamique fluviale et transport solide.

En fonction de l'ensemble de ces caractéristiques, il représente assez fidèlement l'état fonctionnel de l'hydrosystème. Il indique son niveau de perturbation ou de dégradation, mais permet également d'évaluer les améliorations et le retour au « bon état » de fonctionnement après interventions sur le milieu.

### ✓ Matériels et méthodologies

Les échantillonnages et inventaires du peuplement piscicole sont réalisés par des captures par pêche à l'électricité. Cette méthode consiste à générer un champ électrique dans l'eau entre deux électrodes (la cathode : électrode statique / l'anode : électrode mobile manipulée par un opérateur), et à capturer l'ensemble des poissons qui rentre au contact du champ électrique à l'aide d'épuisettes (les poissons se trouvant dans un rayon d'environ 2 mètres autour de l'anode sont attirés vers celle-ci par une "nageforcée" et un comportement de « galvanotaxie »). Après capture, ils sont réceptionnés dans des bacs puis réqulièrement transférés vers l'atelier de biométrie.

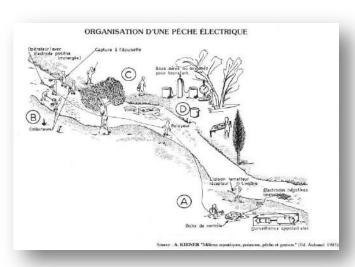


Figure 3 : organisation d'un chantier de pêche à l'électricité



Photo 1 : équipe d'opérateurs en pêche à l'électricité



Photo 2 : groupe de pêche électrique

Le matériel utilisé par la Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est un groupe de pêche de type « Héron » de marque « Dream Electronic » constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modification et de réglage du signal électrique. (Matériel conforme aux prescriptions de l'Arrêté du 2 février 1989 relatif à l'utilisation des installations de

pêche à l'électricité, à la norme CEI 60335-2-86 et à la norme AFNOR T90-344 de mai 2004. Il fait l'objet de contrôles annuels par un organisme agréé (APAVE).

GUIDE PRATIQUE DE MINE EN GUVER DES OPERATIONS DE PUCHE A UTALECTRICHE

BOOLE COMPANIMINATIVE ETITED BETADENIA PRIMERS

ONEMA

De manière à assurer une attractivité efficace sur le poisson sans le blesser, le générateur de courant fait systématiquement l'objet d'un préréglage (tension) en fonction des conditions du milieu au droit de chaque station : conductivité, température, largeur et profondeur ...

Le protocole et la mise en place des pêches ont été réalisées selon les normes AFNOR NF T90-358 et AFNOR NF T90-383, et le guide pratique de mise en œuvre des opérations de pêche à l'électricité (J. BELLIARD, JM. DITCHE, N.ROSET, Mai 2008). Conformément à ce dernier, le protocole d'échantillonnage doit être adapté en fonction des caractéristiques hydromorphologiques de chacune des stations pêchées. (Cf. annexe).

Certaines stations font l'objet d'une pêche complète à deux passages pour évaluer les densités par espèce et la biomasse en place (méthode De Lury), tandis que d'autres stations font l'objet d'une pêche complète à un passage, nécessaire mais suffisant pour le calcul de l'IPR. Il n'y a pas eu de pêche partielle par point. Ces choix stratégiques sont décidés par le chargé d'études en fonction des caractéristiques de l'état du milieu échantillonné.

A l'atelier de biométrie, l'ensemble des poissons capturés sont identifiés, dénombrés, pesés et mesurés avant d'être relâchés sur la station, en fin de pêche. L'atelier de biométrie est organisé de façon à optimiser la manipulation et la stabulation confortable des poissons. Durant la phase de tri, des bacs et récipients en nombre et en taille suffisants permettent d'accueillir les différentes espèces (tri par espèce et par classe de taille). Chacun de ces bacs peut, en cas de nécessité, être relié à un dispositif d'oxygénation.



Photo 3 et 4 :

Atelier de biométrie, tri
détermination, mesure et
pesée de tous les poissons
capturés



Parallèlement, en cas de fortes densités piscicoles et/ou entre deux passages successifs (pêche complète), les poissons sont placés dans des viviers, au sein même du cours d'eau (hors zone d'exposition électrique).

#### 2.2 Descriptif et caractéristiques écologiques des stations

Les stations préalablement choisies pour leurs caractéristiques naturelles ou leur situation géographique particulière (voir § III.3 ), font l'objet d'un descriptif général.

Outre la recherche des renseignements géographiques (hydro-écorégion, pente du cours d'eau sur la station, altitude, coordonnées, distance à la source, surface de bassin versant drainée à la station) et administratifs (code la masse d'eau, contexte PDPG...), le tronçon de cours d'eau concerné est décrit physiquement et écologiquement lors de la phase de terrain par les relevés des :

- ✓ Nature et qualité des habitats ;
- ✓ Largeur du lit mineur /largeur de la section mouillée;
- ✓ Faciès et vitesses d'écoulements, profondeur et hauteur de la lame d'eau sur les différents faciès ;
- ✓ Nature et qualité des substrats minéraux (granulométrie principale et accessoire) ;
- ✓ Type de végétation aquatique ou semi-aquatique et taux de recouvrement;
- ✓ Qualité de la ripisylve et diagnostic de l'équilibre ombre /lumière ;

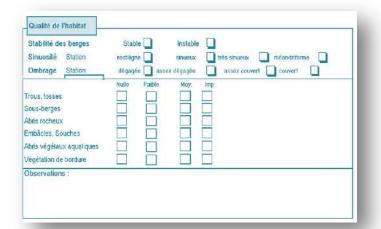




Figure 4 : Exemples de fiches de relevés des caractéristiques du milieu

L'ensemble de ces éléments permettent d'apprécier la qualité générale de l'écosystème, de mettre en concordance les résultats des inventaires, les notes d'indices et les facteurs mésologiques.



Photo 5 : mesure des largeurs du lit mineur et de la section mouillée

#### 2.3 Etude du régime thermique

Le régime thermique des eaux superficielles est une composante essentielle du bon fonctionnement des écosystèmes d'eaux courantes. C'est l'élément déterminant pour expliquer la présence, l'absence, la rareté de certaines espèces et c'est aussi la température qui conditionne théoriquement l'évolution des peuplements de l'amont vers l'aval ( cf § II3.1 typologie).

Ces sondes ont été

Afin de recueillir des données thermiques fiables permettant de caractériser le régime thermique des cours d'eau des deux bassins, **15 sondes thermiques** de type *Hobbo Pendant Temp Logger* de marque *Prosensor ont été* immergées sur chaque station choisie lors de la phase préparatoire de l'étude.



Photo 7 : Sondes thermiques utilisées pour l'étude

Photo 6: Pose des sondes dans le milieu

programmées pour enregistrer les températures de l'eau toutes les heures dans la période dite « estivale » pour les milieux aquatiques (1<sup>er</sup> juin – 30 septembre).

Certaines sondes ont été perdues lors des crues de l'été 2013. De nouvelles sondes ont été reposées pour l'été 2014. Pour des raisons de logistique et de planification, certaines sondes ont été posées à partir du 10 juin, tandis que d'autres ont pu enregistrer à partir du 1er juin. Réparties sur deux saisons, la campagne d'étude a permis d'enregistrer entre 2 690 et 3 900 données thermiques par sonde.



Photo 8 : lecture et transfert des données des sondes par un coupleur infrarouge/usb

T*C mensuelle				
Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre
T°C Moyenne toutes données confondues	15,40	16,03	15,51	14,78
T°C Moyenne des maxis journaliers	16,44	16,95	16,22	15,56
T°C Moyenne des <u>minis</u> journaliers	14,46	15,29	14,88	14,07
	Mois			
Mois le plus chaud (en moyenne général)	Juillet			
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	Juillet			
Mois le plus froid (en moyenne général)	Septembre			
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	Septembre			
T°C moy, des maxis journaliers par plage de 10 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	18,12			
Plage entre :	17/07/14	et	26/07/14	inclus
T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	17,15			
Plage entre :	18/07/14	et	27/07/14	inclus
T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	17,48			
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14	inclus
T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	16,59			
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14	inclus

Figure 5 : traitement statistiques des données thermiques et mise mise en évidence des tendances indicatrices

L'ensemble des résultats a été traité statistiquement pour chaque station à l'aide du tableur Excel. Ce traitement statistique permet d'extraire les moyennes journalier, les moyennes mensuelles, le cumul des jours les plus chaud, l'écart thermique journaliers, le nombre de valeurs dépassant les seuils de confort biologique...

On dégage alors les valeurs de synthèse et les tendances nécessaires à l'analyse.

#### 2.4 Autres données :

Pour parfaire le diagnostic global du fonctionnement écologique de ces cours d'eau, nous mettrons également en corrélation les données acquises par ailleurs :

- ✓ Autres données d'échantillonnage et d'études piscicoles réalisées ou recueillies par la Fédération et l'ONEMA (génétique, inventaire réseau, suivi travaux)
- ✓ Etude « globale » diligentée par le syndicat du Pays Gâtinais dans le cadre du premier contrat global du Loing en Gâtinais : Geo Hyd, étude des milieux naturels bassin versant du Betz et de la Cléry- 2007 ;
- ✓ Résultats du suivi des frayères à truites (lien avec la qualité des substrats) et cartographies effectuées depuis l'hiver 2003/2004 jusque l'hiver 2015/2016 par la Fédération ;
- ✓ Etude hydroécologique de la rivière Betz avant aménagement - SRAE Centre, 1984
- ✓ Etude diagnostic du Bassin Versant du Betz SECHET K, 1997
- ✓ Ensemble des connaissances acquises depuis 15 ans par les reconnaissances de terrains, les travaux et les opérations de suivis : ouvrages, morphologie particulière, occupation du sol, sources et pertes, perturbations diverses...
- ✓ Résultats des suivis physico-chimiques et biologiques (IBMR, IBD et IBGN) réalisés par l'agence de l'eau sur les stations codifiées entre 2010 et 2014.

## 3. Analyses et traitement des données

Nous avons fait le point dans les paragraphes précédents sur l'ensemble des données recueillies, les moyens et les méthodes. Evoquons ici les divers principes, paramètres, métriques et indices utilisées pour analyser et caractériser la qualité écologique et piscicole des stations et des cours d'eau des 2 bassins.

## 3.1 Niveau typologique théorique (NTT)

Un cours d'eau change de forme et de faciès en s'éloignant des zones de sources. Puisque les conditions du milieu (pente, température, minéralisation, largeur mouillée, vitesse,...) changent de l'amont vers l'aval, il apparait cohérent que les peuplements aquatiques évoluent également suivant le même gradient. Les peuplements pisciaires, les communautés d'invertébrés aquatiques, les végétaux suivent donc logiquement cette règle.





A la suite des travaux de zonation de *Huet* (1946) et d'illiès & *Botosanéanu* (1963), une approche biotypologique a été développée par Verneaux (VERNEAUX 1973, 1976, 1977, 1981). Ce concept qui définit l'évolution longitudinale des communautés biologiques (en particulier macrobenthiques et piscicoles), décrit précisément dix types écologiques (biocénotypes B0 à B9) se succédant progressivement le long d'un écosystème d'eau courante théorique; ce qui revient à lister 10 groupements d'espèces dont les exigences écologiques sont voisines même si, pour des raisons historiques ou biogéographiques, certaines espèces ne sont pas forcément présentes ensemble.

Suivant cette approche, tout secteur de cours d'eau se rattache à l'un des dix biocénotypes et donc à un *Niveau Typologique Théorique* (NTT) allant de Bo à B9 en fonction de la combinaison de trois facteurs: thermiques, trophiques et hydrodynamiques.

Niveau typologique		(Sup) Zone a Truite (Inf)			Zone à	Ombre	Zone a	Zone à Bréme	
	B0-B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	88	B9
Type de milieu Espèce	ruisselets Secteur		Puisseaux monta- gnard	Petites rividres froides	Filideres de pro- montagne	Rivières fraiches	Cours deau do phine aux eaux plus chaudes	Grands cours d'eau de plaine	Bras more Noues Grands cours d'esu lents et chaccis
OMBLE DE FONTAINE									
CHABOT									
TRUITE	Truitelles			*					
VAIRON									
LOCHE FRANCHE									
OMBRE COMMUN									
BLAGEON		1							
APRON			-						
TOXOSTOME									
HOTU									
GOUJON									
CHEVAINE		S	1						
LOTE									4
VANDOISE		\$72B							3
SPIRLIN									
BARBEAU									
PERCHE	and the same of the same of	- saxa	E 94/9 - 94/9 - 94	:=0:per/8038=0			ACCUPATION OF		versees:
BROCHET				201000000					
BOUVIERE									
GARDON									
CARPE									
GREMILLE									
ABLETTE									
SANDRE									
PERCHE-SOLEIL									
TANCHE									
BREME									
BREME BORDELIERE									
ROTENGLE									
POISSON-CHAT									
BLACK-BASS									

Figure 7 : niveaux typologiques théoriques et peuplement de référence

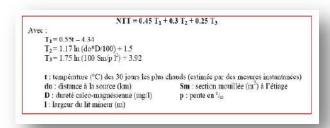


Figure 6 : Formule permettant le calcul du NTT

Cela détermine la distribution (présence et abondance,) la composition spécifique et la densité de chaque espèce dans le cours d'eau. Le peuplement sera composé d'une partie des espèces caractéristiques du type écologique auguel il se rattache mais intégrera également des espèces électives d'autres types écologiques. Les premières (espèces centrales) trouvent sur le secteur les conditions répondant le mieux à leurs exigences vitales ; elles présenteront de ce fait des densités numériques et des biomasses optimales en regard de leurs capacités spécifiques propres de développement. Les secondes espèces nonélectives trouvent sur le site, des conditions ne satisfaisant pas au mieux leurs exigences vitales même si ces conditions restent compatibles avec leur implantation.

Il peut donc être défini pour chaque portion de cours d'eau, un peuplement ichtyologique théorique et localement, ce potentiel s'exprimera +/- en fonction de facteurs historiques (espèces ayant colonisées le bassin versant), de la diversité des habitats et de la +/- bonne qualité physico-chimique de l'eau (pour des raisons naturelles ou artificielles).

La comparaison du peuplement observé par rapport au peuplement théorique **permet de mettre en évidence** la perte de productivité globale, la perte de diversité spécifique et *in fine* la présence de perturbations de l'écosystème.

Figure 8 : schéma synthétisant la démarche de comparaison du peuplement observé et du peuplement théorique

Les niveaux typologiques théoriques utilisés dans cette étude sont issues des calculs effectués lors de l'élaboration du *Schéma Départemental à Vocation Piscicole* du Loiret (1989) et d'un recueil de données consacrées à ce thème, élaboré par le Service Régional de l'aménagement des eaux- *SRAE Centre 1980, biotypologie des rivières de la région Centre- Appartenances typologiques piscicoles.* 



## 3.2 Classes d'abondance

La détermination, le comptage et la pesée de tous les individus capturés permettent de caractériser la composition du peuplement présent, la biomasse, les classes d'âges et la structure des populations. Les densités piscicoles par espèce sont obtenues par la méthode du maximum de vraisemblance pondérée dite de *Carl et Strub* (CARLE & STRUB in GERDEAUX, 1987). Cette méthode est applicable lorsque deux passages, avec retrait des individus entre les deux passages, sont réalisés sur la station.

Ces informations peuvent être traduites en classe d'abondance. L'analyse et la comparaison de ces classes d'abondance par rapport à des classes d'abondance théoriques permettent d'affiner le différentiel entre les peuplements observés et les peuplements attendus. Cette méthode permet de résoudre les problèmes statistiques de précision et d'échelle de variabilité.

Les classes d'abondance théoriques et leur limites sont issues des référentiels établis par le modèle bassin de la Loire (VIGNERON, CHAPON, 1997) et le modèle Seine/Bourgogne (CSP DR5, 1995).

Limit	Limites des classes d'abondance en pêche complète à pied – Nbre d'individu/100m²								
Eaning	Inf 1 -	Lim sup	Lim sup	Lim sup	Lim sup				
Espèce	Présence	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4				
CHA	0,7	7,5	15	30	60				
TRF	0,5	5	10	20	45				
VAI	1,2	12,5	25	50	100				
LPP	0,1	1	2	4	8				
LOF	0,8	5	10	20	40				
GOU	0,6	5	10	20	40				
CHE	0,5	2	4	8	15				
VAN	0,1	0,9	1,8	3,5	7				
HOT	0,1	0,8	1,5	3	6				
SPI	0,2	2	4	8	16				
BAF	0,1	1	1,5	3	6				
BRO	0,0	0,2	0,5	0,9	1,8				
GAR	1,7	17	34	68	136				
PER	0,0	0,3	0,6	1,2	2,4				
ANG	0,1	1,3	2,5	5	10				

Tableau 2 : Classes d'abondance pour les espèces des niveaux typologiques B1 à B7 inféodées au bassin Seine

Les abondances sont ensuite comparées à la référence d'abondance de l'espèce dans le niveau typologique de la station.

NTYPO	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4.5	5	5,5	6	6,5	7	7,5	8	8,5	9
TRF	1	2	3	3	4	5	5.	4	3	2	2	1	1	1	1		
CHA	2	3	4	5	5	4	3.	3	2	2	1	1	1		-		
VAI			P	1	3	4	5	4	3	3	2	1	1	1	1		
LOF	7		-1-1	1	2	3	4	- 5	5	4	3	3	2	1	1	1	
LPP		Р	1	2	3	3	4	4	5	5	4	3	2	1	-		
GOU	2 8			- 13		P	1	2	3	3	4	5	5	3	3	2	1
VAN								P	1	2	3	4	5	3	2	1	1
CHE	1		- 3			P	1	3	3	3	4	4	5	3	3	2	1
нот								P	1	3	5	4	3	2	1	1	
BAF			1					P	1	2	3	4	5	5	3	2	1
SPI								P	1	2	3	4	5	3	2	1	1
GAR	0.0		- 2							P	1	2	3	4	5	4	3
PER	7. 9		- 3	- 6						P	1	2	3	5	5	4	3
BRO			- 1						3	Р	1	2	3	5	5	4	3
TAN	6.3		- 3	. 8						P	1	2	3	4	4	5	5
ABL											P	P	3	4	- 5	4	- 4
cco				8								Р	1	3	5	4	3
GRE													P	3	5	4	3
ROT	1			10									P	2	3	4	5
PES						1							P	3	4	5	5
SAN	8 8	- 9	- 8							8		P	1	3	5	4	4
BRB												P	1	3	4	4	5
BRE	6 3											P	1	3	4	4	5
PCH													-	P	3	5	5
BOU				100						Р	1	4	4	5	5	4	4

Tableau 3 : répartition et abondances optimales potentielles en fonction de la typologie

#### 3.3 Approche indicielle : l'I.P.R

Souvent utilisé depuis quelques années pour caractériser l'état biologique des masses d'eau, l'*Indice Poisson Rivière* (CSP, 2006) est un outil d'analyse donnant une note de qualité aux milieux aquatiques d'eaux courantes. Il est normalisé au niveau français et européen.

Texte normatif concernant l'échantillonnage: NF EN 14011, 2003. Qualité de l'eau - Échantillonnage des poissons à l'électricité. T90-358

Cet indice consiste globalement à mesurer l'écart entre le peuplement observé en un endroit donné avec la composition du

Figure 9 : Texte et Normes pour l'Indice Poisson rivière

peuplement attendu en situation de référence, pas ou très peu modifié par l'homme. Les modèles de référence ont été établis à partir d'un jeu de 650 stations pas ou faiblement impactées par les activités humaines et réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Métric	ues de l'Indice Poisson Rivière	Abbréviation	Réponse à l'augmentation des pressions humaines		
	Nombre total d'espèces	NTE	⊅ ou ⊻		
OCCURRENCE	Nombre d'espèces rhéophiles	NER	7		
_	Nombre d'espèce lithophiles	NEL	Я		
	Densité d'individus tolérants	DIT	7		
ARONDANCE	Densité d'individus invertivores	DII	7		
ABONDANCE	Densité d'individus omnivores	DIO	7		
	Densité totale d'individus	DTI	⊅ ou ⊻		

Tableau 4 : métriques intervenant dans le calcul de l'IPR

L'indice prend en compte l'état de sept métriques caractéristiques de la structure des peuplements, métriques basées sur l'occurrence ou l'abondance des espèces (Tableau ci-contre).

Le score de chaque métrique est fonction de l'importance de l'écart entre le résultat de l'échantillonnage et la valeur théorique de la métrique attendue en situation de référence.

## La valeur de l'IPR correspond à la somme des scores obtenus par les 7 métriques

Il nécessite pour son calcul de recueillir également des variables géographiques et environnementales (distance à la source, surface du bassin versant au droit de la station, données climatiques, altitude, largeur, profondeur...)

Les valeurs des différentes métriques et données environnementales sont analysées et calculés à partir de l'application sous Excel (ONEMA 2006, "CalcullPRv1.3\_original.xls»).

Seuls les résultats du 1<sup>er</sup> passage sur la station sont employés pour le calcul de l'indice IPR.

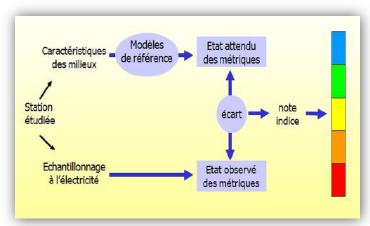


Figure 10 : schéma de principe de l'IPR

Ton obtient au final la valeur ou le score de la note IPR et sa classe de qualité correspondante.

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

Tableau 5 : Note de l'IPR et classe de qualité correspondante

L'approche indicielle doit être prise comme une indication et non comme une donnée indiscutable. Les commentaires et l'expertise doivent accompagner les résultats de l'IPR en fonction du type de milieu étudié.

Comme tout indice, l'outil présente des **limites**, notamment dans le cadre de l'analyse des structure des populations de chaque espèce (biomasse optimale et densité, productivité, structure des classe d'âges...).

## I. Présentation géographique des bassins :

## 1. Hydrographie et pentes

Sur les cartographies disponibles et dans les bases de données « eaux superficielles », on peut quelquefois apercevoir plus d'affluents que ceux décrits dans cette étude. De manière générale, les écoulements superficiels des deux bassins, ne sont pas nombreux puisque une grande partie de l'impluvium est perméable. Il est donc peu soumis au ruissellement et une grande partie des eaux reçues par les deux bassins s'infiltre. (cf. § 1.2 Géologie et hydrogéologie). Les écoulements souvent signalés mais non retenus dans cette expertise sont des écoulements temporaires dont les lits fortement modifiés, ou créés par l'homme, se mettent en charge uniquement en période de forte hydraulicité.

Nous définirons ici de manière claire et définitive, les véritables drains naturels et originels ayant un rôle dans le fonctionnement écologique des deux hydrosystèmes.

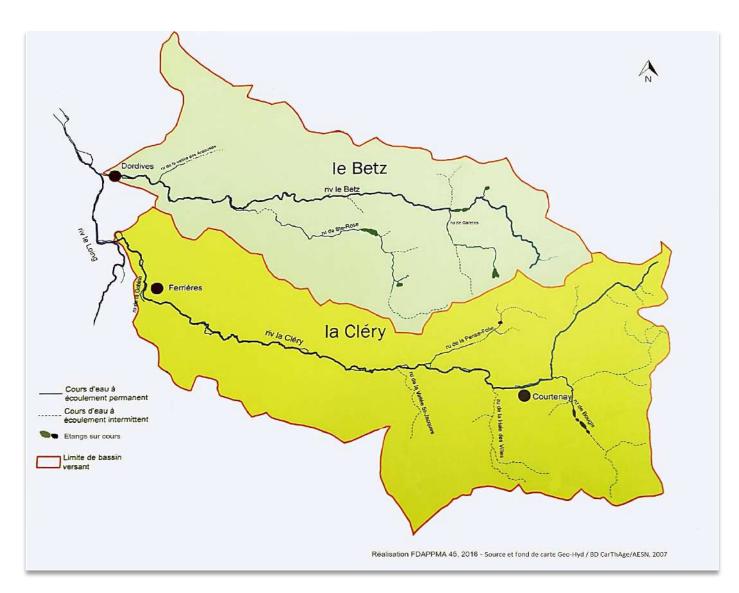


Figure 11 : cartographie du réseau hydrographique superficiel des bassins de la Cléry et du Betz

#### 1.1. BV de la Cléry

3 masses d'eau forment le réseau hydrographique naturel sur ce bassin de 276 km<sup>2</sup> :

• Cours principal de la *Cléry*: de la source dans le bourg de Vernoy (89) à la confluence avec le Loing à Fontenay/ L – Code masse d'eau : FRHR84 – *Longueur :* 39.9 *Km ; pente moyenne :* 2,6 *‰.* 

#### Affluents:

- o Ru de Bougis depuis la Prairie du Pont de Pierre à la confluence à Courtenay Code masse d'eau : FRHR84- F4282000 Longueur : 23 Km ; pente moyenne : 4 ‰.
- o Ru de Pense-Folie depuis les deux têtes de l'étang des Plains et du château de Pennery (commune de St-Hilaire les A.) à la confluence au Moulin du Marteau sur la commune de Chantecog Code masse d'eau : FRHR84-F4284000 Longueur : 5,7 Km ; pente moyenne : 3,5 ‰.

Le Ru de la Haie des villes, le Ru de la vallée St-Jaques sont à l'origine des vallées sèches avec écoulements en période de forte hydraulicité – Des drains artificiels ont été creusés pendant les périodes de travaux d'hydrauliques agricoles. La Gobine à Ferrières, identifiée comme une masse d'eau, n'en est pas une, ni un affluent. Elle est en fait une diffluence de la Cléry, coulant dans ce qu'il reste de l'ancien lit naturel de cette dernière avant sa dérivation médiévale dans Ferrières par les Moines.

#### 1.2. BV du Betz

4 masses d'eau forment le réseau hydrographique naturel sur ce bassin de 165 km<sup>2</sup> :

• Cours principal du *Betz*: de la source dans le bourg de Domats (89) à la confluence avec le Loing à Dordives – Code masse d'eau : FRHR88B - *Longueur* : 33,2 *Km* ; pente moyenne : 3 %.

#### Affluents:

- Ru de Galetas depuis l'étang de Galetas (commune de Foucherolles) la confluence avec le Betz à Bazoches/B- Code masse d'eau: FRHR88B-F4298350 - Longueur: 4,2 Km; pente moyenne: 4,8 %.
- La Sainte-Rose depuis les sources du Monastère de St-Rose et des Maugarets à Ervauville à la confluence avec le Betz à Chevannes Code masse d'eau : FRHR88B F4298500 - Longueur : 13,5 Km; pente moyenne : 3,5 %.
- Ru de la Vallée des Ardouzes depuis sa source de Dordives à la confluence avec le Betz en aval de l'ancien Moulin Brûlé (Dordives) Code masse d'eau : FRHR88B F4299000 Longueur : 0,8 Km; pente moyenne : 6,25 %.

## 2. Hydro-écorégion, géologie et hydrogéologie



Figure 12 : situation des deux vallées au sein des hydro-écorégions françaises

## 2.1. Hydro-écorégion et géologie

Situés au cœur du bassin parisien au sens géologique du terme, les deux vallées et leurs bassins versants reposent exclusivement sur des terrains sédimentaires et sont situés dans l'hydro-écorégion « tables calcaires ».

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les cours d'eau en fond de vallée sont peu alimentés par le ruissellement en période d'hydraulicité normale, eu égard à la nature géologique de la région.

Cependant cette nature géologique diffère quelque-peu entre les deux vallées. Les cours d'eau du bassin Cléry coulent entièrement dans des lits entaillant la craie du crétacé recouvert ponctuellement par une couche d'argile à silex, tandis qu'une partie des lits des cours d'eau du bassin du Betz sont de nature argilo-sablo-siliceuse, terrains issus de l'Eocène, l'autre partie rejoignant en aval, les terrains du crétacé.

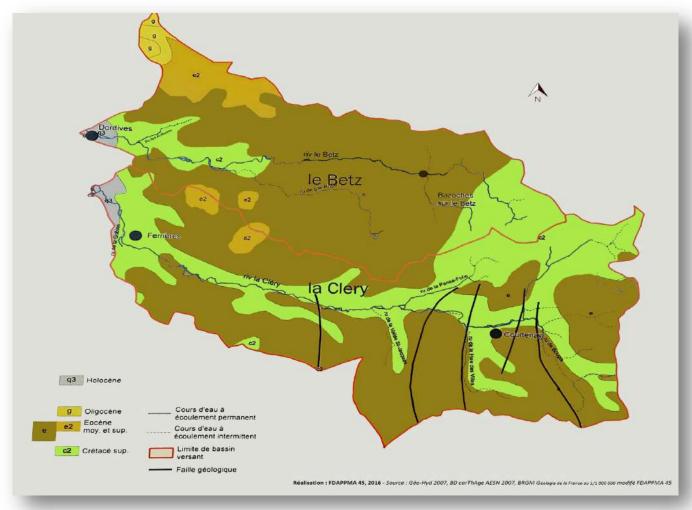


Figure 13 : Géologie des bassins du Betz et de la Cléry

- Les cours d'eau du bassin de la Cléry coulent donc tous sur des substrats calcaires souvent mêlés à des petits galets (graviers grossiers et cailloux) d'origine alluvionnaire ou colluvionnaire, sauf sur les tronçons ou la couche d'armure a été décapée (cf. partie III, § I 1.1).
- ELES COURS d'eau du bassin du Betz coulent alternativement sur des substrats de galets à silex à matrice sabloargileuse, souvent recouvert d'une fine couche d'alluvions, et sur des fonds crayeux mêlés également à des alluvions:
  - Le cours principal du Betz passe rapidement sur les terrains de silex à matrice argilo-sableuse après son cours supérieur, puis entaille l'horizon crayeux à partir de Chevannes;
  - Le lit de la Ste-Rose est composé d'argile à silex jusqu'à l'amont de sa zone de perte pour ressortir dans le Bourg de Chevannes au sein de terrains calcaires ;
  - Le Ru de Galetas est entièrement en terrain sablo-argileux;
  - Le Ru de la Vallée des Ardouzes coule entièrement sur des terrains calcaires.

La surface d'érosion de la craie blanche à silex est souvent accidentée, fissurée et karstifiée, ce qui concourt à provoquer des contacts avec les cours d'eau dans de nombreux secteurs des vallées. Enfin les failles présentes sur le bassin de la Cléry renforcent ces facteurs (Cf. carte 10).

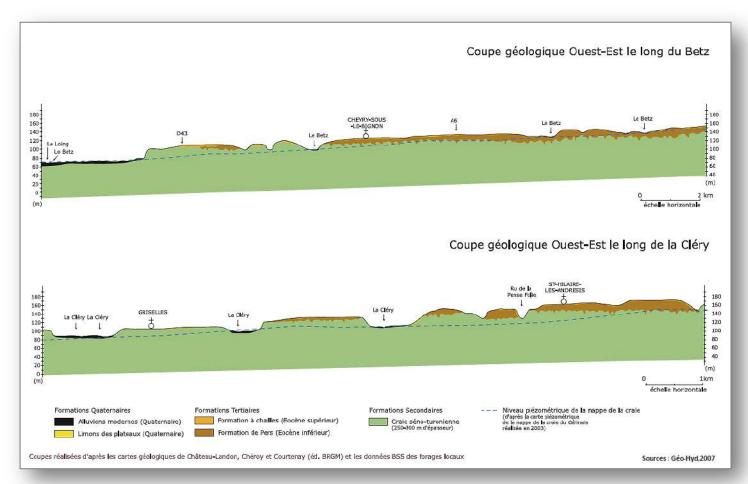


Figure 14 : coupes géologiques des vallées du Betz et de la Cléry ; relation des lits de cours d'eau avec le niveau de la nappe de la craie.

## 2.2 Hydrogéologie et échanges nappe/cours d'eau

La nappe de la craie est le principal réservoir aquifère du secteur. Sa porosité et sa fissuration provoquent sa division en de multiples systèmes hydrologiques karstiques autour de grands axes de drainage reliant des zones de pertes et des zones de résurgences.

Fin fonction de la nature géologique des lits et de la position altimétrique dans le bassin, les cours d'eau ont des relations ou non avec la nappe de la craie. Quand il y a relation, ces contacts induisent des apports de débits non négligeables, des températures fraiches toute l'année, et des eaux dures et productives (calcium et magnésium de la craie).

Ces particularités ont donc une influence directe sur la nature physico-chimique des eaux (températures, dureté, pH), sur les débits (relative stabilité et soutien d'étiage) et sur la nature trophique des écosystèmes aquatiques (taux de croissance des espèces, productivité et biomasse globale).

De nombreuses sources dont certaines assez importantes émergent ainsi le long des versants ou en bordure de lit mineur amenant des eaux fraiches, claires et fortement minéralisées, ce qui permet le rajeunissement ou le maintien typologique de l'amont vers l'aval (Cf. carte 11).

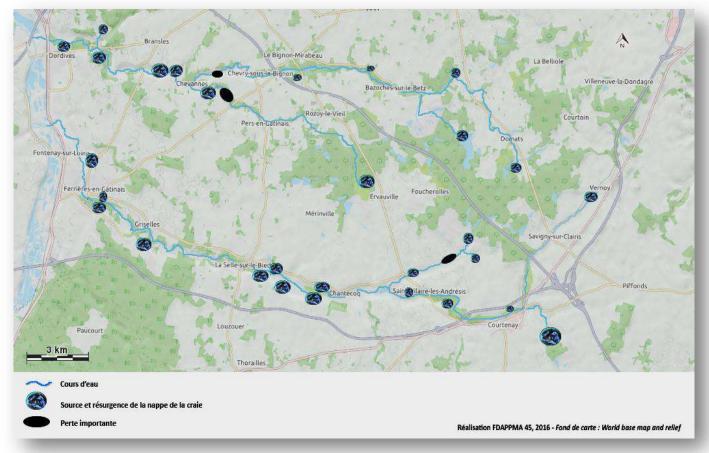


Figure 15: Répartition et localisation des pertes, sources et résurgences de nappes sur les bassins du Betz et de la Cléry

La figure 15 montre la répartition des quelques pertes et des nombreux apports par résurgence ou émergence de la nappe de la craie sur les deux bassins.

- On remarquera sur le Betz les petites sources d'origine à la naissance des cours du Betz, du ru de Galetas et du St-Rose et la quasi-absence de relation « eaux souterraines/eaux superficielles » jusque l'arrivée dans les substrats calcaires, secteurs à partir desquels des échanges importants surviennent (souvent > à 50 l/s). Citons notamment :
  - la perte importante et souvent complète en étiage de la Ste-Rose ainsi que sa résurgence quelques centaines de mètres à l'aval dans le Bourg (Commune de Chevannes);
  - Les résurgences importantes des Gains et du Moulin Madame sur le Betz (territoire de la Commune de Bransles);
  - Les résurgences importantes en rive gauche du moulin du Mez et en rive gauche au niveau de l'ancienne pisciculture à Dordives;
  - La résurgence du Ru des Ardouzes
- Sur la Cléry, les sources et émergences latérales sont toutes des résurgences de la nappe de la craie. Elles sont régulièrement réparties sur le cours de l'amont vers l'aval. Citons pour les plus importantes :
  - La source de Vernoy dans le Bourg de Vernoy;
  - La source de Bougis, en grande partie captée pour l'AEP;
  - Les sources des Ducs dans la commune de Courtenay;
  - La fontaine Servin dans les prairies à l'amont du Bourg de St Hilaire les Andrésis ;
  - Les fontaines de Pense-Folie après les pertes du ru du même nom ;

- Les deux résurgences en pied de coteaux dans Chantecog et à l'amont de Courtemaux;
- Les résurgences des 3 fontaines à St-Loup de Gonois, en partie captées pour l'AEP;
- Les résurgences autour du Moulin de Loinces sur la commune de la Selle/Bied;
- La résurgence de la Sausselière en amont de Griselles ;
- Les petites résurgences en pied de Coteaux à l'amont et l'aval de Ferrières.



Photo 9 : résurgences importante au bord du Betz entre Chevannes et Bransles

Pour conclure sur ce chapitre géologique et hydrogéologique, on distingue bien que le Betz, la Ste-Rose ne sont réalimentés hydrauliquement et influencés thermiquement par les apports de la nappe de la craie que sur les portions inférieures des cours, tandis que la Cléry l'est tout le long de son cours avec de fortes réalimentations dans la partie centrale (sur les communes de Saint loup de Gonois /la Selle sur le Bied).

Les affluents quant à eux sont fortement dépendants des résurgences sur leur cours aval (Pense-folie et Bougis, cours d'eau et émergences des mêmes noms).

## 3. Hydrologie et hydrométrie

Dans cette partie, nous balayerons rapidement les données hydrologiques connues et éprouvés sur les deux bassins ainsi que les comportements hydrologiques des cours d'eau observées et expertisées depuis plus de quinze ans.

#### 3.1 Données et références

- ② 2 stations hydrométriques sur les deux bassins permettent de connaître les régimes hydrologiques des cours d'eau et les débits de référence des deux bassins.
- Sur le Betz, la station était située à Bransles, mesurant les écoulements superficiels d'un bassin versant de 157 Km². Elle a été arrêtée en 2012 mais les chroniques de débit d'avril 1996 à avril 2012 sont disponibles.
- § Sur la Cléry, la station était située avant 1997 à St-Loup de Gonois, puis déplacée en bas de bassin en 1997 mesurant les écoulements superficiels d'un bassin versant de 270 Km². Les chroniques de débit de 1997 à 2016 sont donc disponibles.

## Caractéristiques hydrologiques du Betz

Données mensuels (calculées sur 17 ans) :

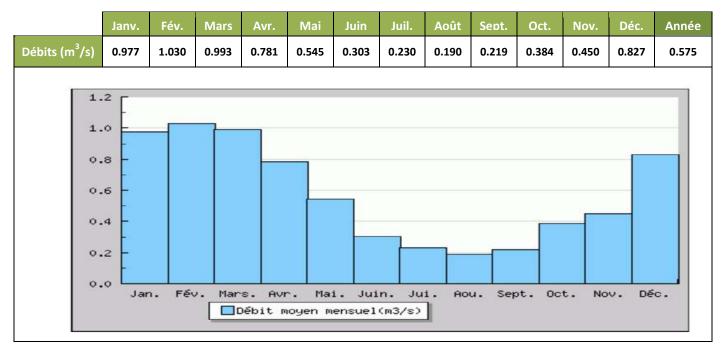


Figure 16 : données et graphique présentant les écoulement naturels mensuels du Betz – Source : Banque Hydro

Modules interannuels - (calculées sur 17 ans - Source : Banque Hydro)

	Fréquence	Quinquennale sèche	Médiane	Quinquennale humide	Module (moyenne)
ſ	Débits (m³/s)	0.320	0.580	0.860	0.575 m <sup>3</sup> /s

Débit d'étiages - calculées sur 14 ans - Source : Banque Hydro)

Le VCN permet de caractériser une situation d'étiage sévère sur une courte période tandis que le QMNA est le débit mensuel minimal d'une année hydrologique.

Fréquence	VCN <sub>3</sub> (m <sup>3</sup> /s)	VCN <sub>10</sub> (m <sup>3</sup> /s)	QMNA (m <sup>3/</sup> s)
Biennale	0.110	0.120	0.160
Quinquennale sèche	0.067	0.078	0.100
Moyenne	0.130	0.142	0.180

Débit de crues - (calculées sur 14 ans - Source : Banque Hydro)

Fréquence	Débit journalier (m³/s)	Débit instantanée (m³/s)
Biennale	5.700	
Quinquennale	7.300	9.800
Décennale	9.100	12.00

Maximum connus par la Banque Hydro	Débit instantané maximal (m³/s)	19.10	Le 30/12/2001
	Débit journalier maximal (m³/s)	10.40	Le 30/12/2001

## Caractéristiques hydrologiques de la Cléry

Données mensuels (calculées sur 20 ans) :

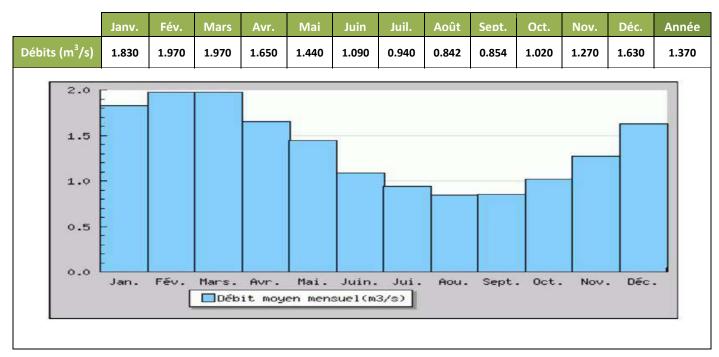


Figure 17 : données et graphique présentant les écoulement naturels mensuels de la Cléry – Source : Banque Hydro

Modules interannuels (calculées sur 20 ans - Source : Banque Hydro)

Fré	quence	Quinquennale sèche	Médiane	Quinquennale humide	Module (moyenne
Débit	ts (m3/s)	0.990	1.400	1.800	1.370 m3/s

Débit d'étiages - (calculées sur 20 ans - Source : Banque Hydro)

Le VCN permet de caractériser une situation d'étiage sévère sur une courte période tandis que le QMNA est le débit mensuel minimal d'une année hydrologique.

Fréquence	VCN <sub>3</sub> (m <sup>3</sup> /s)	VCN <sub>10</sub> (m <sup>3</sup> /s)	QMNA (m³/s)
Biennale	0.640	0.670	0.760
Quinquennale sèche	0.490	0.510	0.590
Moyenne	0.673	0.702	0.791

Débit de crues calculées - (calculées sur 17 ans - Source : Banque Hydro)

Fréquence	Débit journalier (m³/s)	Débit instantanée (m³/s)
Biennale	6.100	5.910
Quinquennale	9.100	10.00
Décennale	11.00	13.00

Maximum connus par la Banque Hydro	Débit instantané maximal (m³/s)	20.40	Le 30/12/2001
	Débit journalier maximal (m³/s)	16.40	Le 30/12/2001

Ces données hydrologiques mesurées permettent d'évaluer les caractéristiques hydrologiques du Betz et de la Cléry. Il n'existe cependant pas de données pour caractériser le débit des affluents.

- Pon peut remarquer que le bassin du Betz légèrement moins étendu que celui de la Cléry (surtout au point de mesures) connaît des écoulements plus variables et surtout des étiages beaucoup plus sévères, ce qui peut être vérifié en comparant les écoulements par l/s/km² (Cf. Banque Hydro); hypothèses relativement confortées par les relations et les alimentations souterraines évoquées dans le chapitre hydrogéologique.
- Il est toutefois important de signaler ici que les étiages de la Cléry sont devenus plus sévères depuis 2011 descendant plusieurs fois en deçà de 0.500 m3/s suite aux changements climatiques observés dans la dernière décennie. C'est pour cette raison qu'une étude sur les débits biologique minimum (DBM) est en cours sur ce bassin.

#### 3.2 Comportement hydrologique des cours d'eau :

Eu égard au nature géologique des terrains et aux transformations opérées sur les lits et les écoulements, les cours d'eau des deux bassins ont des réactions diverses face aux épisodes pluvieux en fonction de l'intensité de ceux-ci.

#### Bassin de la Cléry :

Avec peu d'affluents connectés, de nombreuses alimentations par la nappe de la craie et un lit majeur assez favorable, le cours principal de la Cléry réagit très bien aux épisodes pluvieux réguliers et aux orages estivaux. Le débit peut augmenter légèrement ou rester stable, tandis que l'eau ne se trouble pas ou très légèrement, perturbant peu les écosystèmes par les facteurs crues/ décrues soudaines et les matières en suspension. Après des épisodes pluvieux intenses, durables et des débits de pleins bords, la turbidité est là mais l'eau s'éclaircie rapidement en quelques jours.

Depuis l'installation des bandes enherbées au milieu des années 2000 et éventuellement d'autres mesures agro-environnementales en place, ce comportement s'est encore amélioré. Les affluents quant à eux avec des pentes plus fortes et des têtes de bassin exploités par la céréaliculture, réagissent légèrement plus mais ne se chargent plus aussi rapidement qu'il y a une vingtaine d'années.

#### Bassin du Betz:

Sur le bassin du Betz, les réactions sont différentes. Le cours moyen du Betz, le Ru de Galetas et la Ste Rose se teintent très rapidement et durablement. Les terrains argileux, les recalibrages sévères et les nombreux étangs en direct sur les 3 cours d'eau impactent fortement l'aspect et la qualité de l'eau. Il faut assez longtemps pour que les eaux s'éclaircissent. Pour la Ste-Rose, seule les têtes de bassin et l'aval des résurgences sont souvent claires, tandis que le Ru de Galetas est la majeure partie du temps chargé en matière en suspension jusqu'à sa confluence. Le Ru des Ardouzes, quant à lui, est très souvent limpide.





Photos 10 & 11 : Le Betz à gauche, la Cléry à droite, en hiver quelques jours après un épisode de pluie hivernale

## II. Potentialités écologiques, typologie théorique et vocation piscicole :

## 1. Potentiel écologique

Le potentiel écologique des deux vallées est important. Leur situation géographique, leur orientation respective Est /Ouest, le régime hydrologique et les pentes des cours d'eau, la nature des sols et les coteaux assez marqués pour la région, concourent à la genèse d'une mosaïque de milieux naturels remarquables :

- Ecosystèmes d'eaux courantes;
- cours d'eau à végétation aquatique;
- boisements alluviaux d'aulnaiefrênaie
- prairies mésophiles et mégaphorbiaies;
- coteaux calcicoles;
- chênaie- Buxaie...

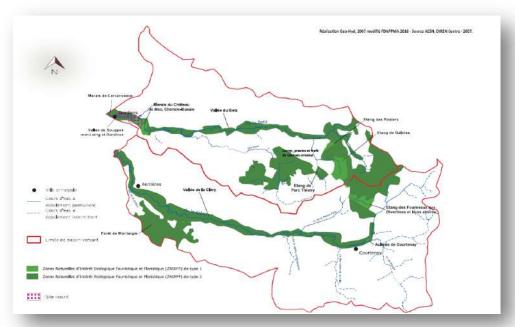


Figure 18: inventaires des zones naturelles remarquables (ZNIEFF 1 & 2) sur les deux bassins

Sur le plan hydro-écologique, les cours d'eau principaux, leurs affluents et les multiples sources annexes évoquées dans le paragraphe 1.3.2, sont théoriquement des écosystèmes tous très riches eu égard à la minéralisation moyenne à forte, à la température fraiche et relativement constante, à la clarté de l'eau et à la saturation en oxygène.

Les cortèges faunistiques et floristiques inféodés à ces milieux sont théoriquement typiques des biocénoses de cours d'eau de plaine frais: productivité importante de macroinvertébrés, de crustacés et macrocrustacés, et de poissons côté faune; forte production de bryophytes, de macrophytes et d'hélophytes pour la flore.

Sur le plan géomorphologique et paysager, les cours d'eau présentent théoriquement des faciès relativement variés: ils sont méandriformes avec des écoulements moyens à rapides (25 à 100 cm/s), des fonds graveleux à caillouteux, et des cortèges de végétation aquatiques quelquefois très abondant.



Photo 12 : profil et physionomie de la Cléry en milieu prairial

#### 2. Niveaux Typologie Théorique (N.T.T)

Comme nous l'avons évoqué, explicité dans la Partie I, les niveaux typologiques théoriques des cours d'eau principaux ont été calculés par le S.R.A.E dans les années 80 et détaillés par tronçon dans le SDVP en 1989 et sa réactualisation en 1994. Dans le tableau ci-dessous, les typologies théoriques sont détaillées pour l'ensemble des cours d'eau des deux bassins.

Cours d'eau	Tronçons et secteurs	N.T.T
La Cléry	De la source de Vernoy à l'amont de Courtenay	B 4
	De l'amont de Courtenay à l'amont de Chantecoq	B 4,5
	De l'amont de Chantecoq à l'aval de Griselles (pont du grill)	B 5
	De l'aval de Griselles à la confluence avec le Loing à Fontenay/L	B 5, B 5+
Le ru de Bougis	De la praire du Pont de Pierre à la confluence	B 4
Le ru de Pense Folie	Des sources de Pennery et des Plains à la confluence	B 4
	Des sources en amont de Domats à l'aval de Chevry /Bignon	B 4
Le Betz	De l'aval de Chevry à l'aval de Chevannes (confluence St- Rose)	B 4
	De l'aval de Chevannes à la confluence avec le Loing	B 5
Ru de Galetas	De l'étang de Galetas à la confluence	B 4
La Sainte-Rose	Des sources à la confluence	B 4
Ru des Ardouzes	De La source de Dordives à la confluence	B 4

Tableau 6 : Niveaux typologiques théoriques des cours d'eau des bassins du Betz et de la Cléry

## 3. Vocation et domaine piscicole des masses d'eau

Eu égard à toutes ces caractéristiques géographiques et biotypologiques, la vocation écologique et piscicole des écosystèmes aquatiques des deux bassins, est salmonicole, sans équivoque. C'est ainsi qu'ont d'ailleurs été définis les contextes piscicoles « Betz » et « Cléry » dans le Plan Départemental pour la Protection des Milieu Aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles du Loiret (P.D.P.G du Loiret – Nov 2005).

Nom du Contexte	Code contexte	Limites	Tronçons S.D.V.P	Vocation
Cléry	F42-06-SP	Ensemble du BV	Tous	Salmonicole
Betz	F42-07-SP	Ensemble du BV	Tous	Salmonicole

Tableau 7: Niveaux typologiques théoriques des cours d'eau des bassins du Betz et de la Cléry

La truite de rivière est l'espèce repère du peuplement, indicatrice du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. La truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, loche franche, vairon et lamproie de planer) constituent le cortège central des peuplements.

L'intégralité des affluents et des cours principaux jusqu'aux confluences avec le Loing est du domaine salmonicole, même si le cours inférieur des deux rivières principales s'approche du domaine intermédiaire (B5 proche du B6) avec la présence logique de quelques espèces d'eaux vives du Loing (cyprinidés rhéophiles).

## PARTIE 3 - Diagnostics et résultats

## I. <u>Description et diagnostics de l'état fonctionnel actuel des écosystèmes :</u>

Dans ce paragraphe, nous analyserons par tronçons les écosystèmes de chaque masse d'eau de l'amont vers l'aval, à partir de l'ensemble des expertises et connaissances acquises sur les bassins et de la bibliographie ; alors que les stations d'études réparties sur les masses d'eau, illustreront particulièrement quelques points.

## 1. Ecosystèmes du bassin de la Cléry

#### 1.1 Le Cours principal de la Cléry

## ○ De Vernoy à Savigny/C

La source dans le Bourg de Vernoy donne véritablement naissance au cours d'eau. Son débit n'est pas important et les premiers kilomètres du cours d'eau dépendent du niveau piézométrique dans le haut-bassin. En effet, le débit est en partie perturbé par le captage AEP de Vernoy et par une petite dizaine d'étangs présents en bordure ou dans le lit originel de la Cléry. Certains étiages sont difficiles pour les écosystèmes.

Concernant les caractéristiques physiques, c'est un petit cours d'eau au fond caillouteux rectiligne à

subrectiligne légèrement incisé jusqu'à Savigny avec une ripisylve hétérogène (alternant des zones très fermées, des zones clairsemées mais aussi des zones avec une berge dense et une berge nue) mais bien présente. Les habitats aquatiques sont formés par la végétation aquatique présentes dans les zones ouvertes et par les racinaires.

Sur le plan fonctionnel, les écosystèmes sont perturbés à dégradés, et le compartiment piscicole est particulièrement touché. (Cf. résultats station de Vernoy)

Avec un régime thermique relativement conforme (cf. chapitre suivant), peu d'ouvrage et des habitats disponibles, c'est le compartiment hydrologique et donc les débits qui posent problème sur ce tronçon du haut-bassin.



Photo 13: Profil de la Cléry à la station d'étude de Vernoy



Photo 14: la Cléry à la station d'étude de Savigny/C

## De Savigny/C à l'amont de Courtenay

A partir de Savigny le débit augmente peu à peu et la forme du lit devient diversifiée. Certaines portions sont entretenues sévèrement en bordure de culture céréalière tandis que d'autres sont bordées par des prairies dédiées à l'élevage.

Les substrats sont majoritairement graveleux et les caractéristiques morphodynamiques sont naturelles jusqu'à la retenue de l'ancienne pisciculture (ouvrage A19) qui impactent fortement le linéaire sous influence.

Les fonctionnalités écologiques et piscicoles sont bonnes jusque la partie impactée, les résultats d'études et les frayères observées en 2013 le confirment.

#### De l'amont de Courtenay à l'aval du bourg de St Hilaire-les-Andrésis

Sur cette partie, le premier ouvrage réellement impactant de l'ancienne pisciculture cloisonne la rivière de la partie précédente. Le transit sédimentaire est coupé et plusieurs prises d'eau non réglementées pour alimenter ces bassins privent la Cléry d'une partie du débit. A l'aval quelques petits ouvrages transversaux perturbent également la dynamique.



Photo 15,16 &17: Prises d'eau, déversoir et seuil en palplanches en amont et en aval du franchissement de l'A19

Ensuite la Cléry reçoit le Ru de Bougis en rive gauche et double en débit avant sa traversée dans Courtenay. Mais une juxtaposition de facteurs limitants affectent tout le tronçon jusqu'à la sortie de Courtenay :

- un rejet industriel connu depuis longtemps impacte de manière diffus et quelquefois accidentel les écosystèmes (cf. pollution de janvier 2015 et analyses physico-chimiques et IBGN de 2015 en amont et en aval);
- une division de la Cléry avec un long bras usinier qui alimente plusieurs moulins et dont le déversoir répartiteur a été rehaussé au lieu-dit « la Bézaude » ;
- l'ancienne station d'épuration à l'aval qui a longtemps été un point noir, en terme de rejet;
- le moulin Liffert dont les ouvrages qui ne sont jamais ouverts impactent fortement la dynamique du cours d'eau après réunification des bras décrits précédemment.

Le bras naturel en fond de vallée dans toute la traversée de Courtenay est souvent en débit critique, sa dynamique fluviale est anéantie malgré une occupation du sol favorable (prairies) et l'apport de petites sources (sources des Ducs), tandis que le bras perché captant une majorité du débit est artificialisé, la qualité de l'eau y est médiocre et quelques ouvrages jalonnent son cours.





Photo 18 : Rejet industriel en amont de Courtenav

Figure 19: la Cléry dans la traversée de Courtenay - © IGN Géoportail

A l'aval du deuxième franchissement de l'A19, l'impact d'anciens travaux hydrauliques et le cumul des rejets historiques de la station d'épuration ne permettent pas à la rivière de se régénérer avant de connaître de nouveau une artificialisation du cours pour alimenter une série de moulins en amont et à l'aval du Bourg de St-Hilaire-les-Andrésis.



Photo 19 : cours de la Cléry perché et impacté par les ouvrages de moulins dans la traversée de St-Hilaire-les-Andrésis

F A l'instar de Courtenay, le bras naturel n'est plus alimenté et le débit de l'importante source de la *Fontaine Servin* a été guidé artificiellement vers le bief des moulins au lieu d'alimenter le talweg.



Figure 20 : la Cléry dans la traversée de St-Hilaire les A. - © IGN Géoportail

#### Du Foulon au bourg de Courtemaux.

A l'aval du moulin du Foulon, la rivière reprend un cours en fond de vallée. Malgré petits tronçons ayant fait l'objet de curages ponctuels, les caractéristiques morphodynamiques et écologiques sont bonnes. Quelques anciens moulins sont présents — certains ne possèdent plus d'obstacles (moulin de Fréty, moulin des Nourris, moulin de la Châsse) tandis que d'autres sont gérés convenablement et/ou sont contournés par des bras de décharge fonctionnels et connectés (Moulin du Marteau, Moulin du Butoir, Moulin de la Forge et Moulin des aulnes).

Il faut d'ailleurs noter le linéaire important de bras de fond de vallée contournant le moulin du Foulon à St-Hilaire (non franchissable à son raccordement) et les «fausses-rivières» de Chantecoq et Courtemaux, franchissables et connectées au cours par des échancrures d'étiages dans des déversoirs bien conçus. Cependant les caractéristiques écologiques de ces deux bras ont été fortement amoindries par le curage et le décapage de la couche d'armure du lit.

Certaines parties de ce tronçon ont fait l'objet de travaux de restauration de la dynamique fluviale et des habitats piscicoles sur les parties dysfonctionnelles du lit principal (actions sur le lit et les berges, abreuvoirs) par la Fédération entre 2000 et 2005 (aval du moulin Foulon à St-Hilaire et aval du moulin de la Chasse à Courtemaux). Le lit majeur de ce tronçon est majoritairement occupé par des prairies de fauche ou dédiées à l'élevage ainsi que des zones boisées.

Il faut aussi évoquer la présence d'une vingtaine de plans d'eau en lit majeur, creusés sur des zones de sources ou de prairies humides. La moitié en rive gauche sur Chantecoq et l'autre moitié en rive droite sur Courtemaux. Ces étangs soustraient une partie du débit de la nappe de la craie et réchauffent l'eau qui part à la rivière quand il y a communication et surverse.

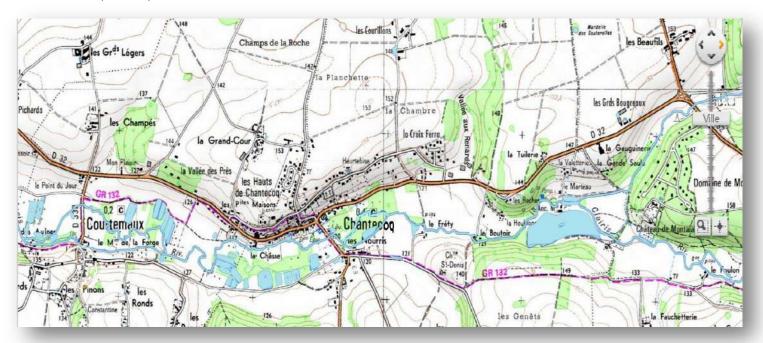


Figure 21 : plans d'eau, fausse rivière et cours de la Cléry dans la traversée de Chantecoq et Courtemaux. - © IGN - Géoportail

Heureusement, ce facteur de réchauffement est compensé par des apports qui viennent « rafraichir » les écosystèmes et grossir le débit. Citons de l'amont vers l'aval du tronçon, l'apport du Ru de Pense-folie au niveau du moulin du Marteau puis les petites sources et résurgences (source du Foulon, source de l'ancienne pisciculture de Chantecoq et Fontaine des Ronds à Courtemaux).



Photo 20 : La Cléry à l'aval du Foulon à St-Hilaire-les-Andrésis



Photo 21 : La Cléry à l'aval de la Châsse à Courtemaux

For le plan fonctionnel, ce tronçon est en bon état écologique. Le facteur thermique s'équilibre entre les apports et les pertes par les étangs. Le nombre important d'anciens moulins est compensé par la transparence de plusieurs systèmes hydrauliques et les bras de contournement même si certains sont quelque peu dégradés sur le plan morphologique. Les communautés biologiques sont conformes, de nombreuses zones de frayères sont fonctionnelles et certains indices sont excellents.

#### De l'aval de Courtemaux au moulin de la Chanteraine (St-Loup de G.)

C'est un petit tronçon en linéaire mais très impacté par les retenues de 3 moulins à la suite les uns des autres : Moulin des Aulnes, Moulin de la Haie, Moulin de la Chantereine. Le premier est contourné par la fausse rivière de Courtemaux qui conflue à l'aval de la restitution du bief, le deuxième est un des plus impactant de la vallée (production d'hydroélectricité), le troisième est souvent ouvert depuis quelques années.

Malgré un lit majeur resserré sur ce secteur et de très belles prairies humides en occupation du sol, les caractéristiques écologiques sont perturbées par l'ennoiement des nombreuses zones à fort potentiel et même si le premier moulin et le troisième sont contournables ou ouverts, il n'en reste pas moins que les biefs et les systèmes perchés font perdre beaucoup de qualités aux écosystèmes sur ce linéaire (perte d'habitat, tracé assez rectiligne). Les fonctionnalités écologiques et piscicoles de ce tronçon sont fortement perturbées.



Photo 22: la Cléry en amont du Moulin de la Haie



Photo 23: la Cléry au moulin des Aulnes

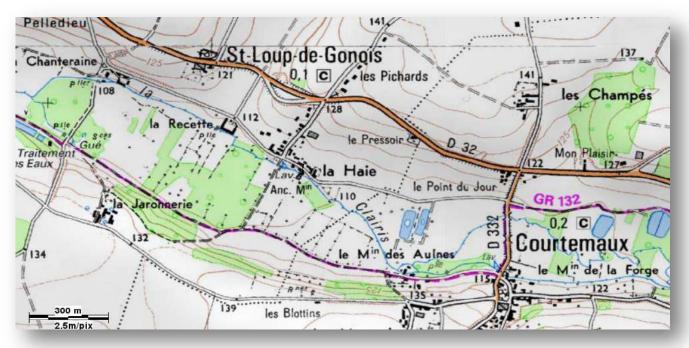


Figure 22 : tronçon de Courtemaux à la Chanteraine impacté par les ouvrages. - © IGN Géoportail

Fur ce tronçon, ce sont l'artificialisation du cours et la morphologie qui dégradent les écosystèmes malgré un environnement favorable.

#### De la Chanteraine au Moulin des Aulnes à Griselles

Ce long tronçon est un des plus favorables à la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques de type salmonicoles de plaine calcaire. Le cours originel de la rivière n'a jamais été déplacé et il n'a jamais fait l'objet de travaux de modification des profils. De nombreuses sources en haut du tronçon alimentent directement la rivière et les nombreuses prairies d'élevage extensif en bordure de cours d'eau permettent de nombreuses alternances de zones ouvertes et des zones plus boisées. Les faciès sont très variés (vitesse d'écoulement, substrat), la végétation aquatique est abondante sur tout le tronçon. Les zones de frayères à truites sont les plus denses.

Le Moulin de Loinces, le Château de la Selle sur le Bied, le Moulin Boyard sont 3 ouvrages encore structurants tandis que l'ancien moulin de Caubert est transparent. Le premier n'est pas souvent ouvert, son bras de contournement et très biogène, bien que le déversoir de répartition soit infranchissable. Le deuxième est géré convenablement et les écosystèmes à l'amont sont très riches (grand nombre d'habitats); Il constitue malgré tout un point de blocage pour la circulation piscicole. Le troisième est souvent ouvert et sa chute est franchissable à certains débits.



Photo 24 : vue du fond de vallée à la Chanteraine



Photo 26: profils et habitats de la Cléry en amont du château de la Selle sur le Bied



Photo 25: vue aérienne du système hydraulique et des faciès de la rivière au moulin de Loinces



Photo 27: profils et habitats de la Cléry à l'amont de Griselles

A noter quelques points d'abreuvement pour les bovins constituant des perturbations de la rivière, notamment à l'amont du moulin Boyard et à l'amont de la St.Ep de La Selle /Bied. La Fédération a déjà procédé à l'aménagement d'abreuvoirs et restauration des clôtures à l'aval de la Chanteraine en 2008.







Photo 28, 29, 30 de la gauche vers la droite : zone dégradée sur le tronçon par le piétinement et le mauvais placement des clôtures, vache dans la rivière & abreuvoir aménagé par la Fédération.

Les facteurs limitants relativement faibles sur le tronçon, sont constitués des zones de piétinement par les bovins et le cloisonnement par 3 ouvrages.

#### Du Moulin des Aulnes au pont du Gril de Griselles

Ce tronçon assez court est marqué par une succession d'ouvrages hydrauliques liés à des moulins et à l'ouvrage du Gril de Corbelin, pont en pierre du XII<sup>e</sup> & XIII <sup>e</sup> S. De l'amont vers l'aval, le moulin des Aulnes, le moulin Tosset, le moulin du Gril et le Gril de Corbelin se succèdent : sur environ 2 km de linéaires de cours d'eau, plus de la moitié sont mis en bief ou influencés par les cotes de retenues des ouvrages.

Un petit bras de décharge contourne le moulin des aulnes, un bras de décharge important contourne le Moulin Tosset, et un bras de décharge contourne le moulin du Gril. Aucun contournement du pont du Gril dont le radier maçonné fonctionne aujourd'hui comme une

retenue.

Les drains de contournements ne sont pas toujours très fonctionnels et surtout non franchissables pour la faune aquatique à leur raccordements aux biefs. A noter qu'il y a une trentaine d'année, un bras de la Cléry partait de l'amont du moulin des aulnes, récupérait les eaux des sources de la Sausselière et rejoignait le bras de décharge du moulin Tosset (encore visible sur les cartes IGN série bleue édition 1991). Ce qui faisait un grand contournement de deux moulins relativement biogène. Ce bras a été en partie comblé et les eaux de la Sausselière sont guidées vers la Cléry par le reste d'un bras surdimensionné dont le gabarit ne correspond plus au débit qui y transitait historiquement. De plus, Il a subi des travaux de transformation par endroits.



Photo 31: le pont du Gril de Corbelin



Photo 32: ancien bras de la Cléry déconnecté et alimenté par la source de la Sausselière



Photo 33: ancien bras de la Cléry sans alimentation

Ajoutons la présence de plans d'eaux autour du Moulin Tosset dont le plus grand est lié à la hauteur de la ligne d'eau du bief. Quand le système est vidangé brutalement, l'étang et le bief (qui a fait l'objet d'un élargissement conséquent il y a quelques

années), relarguent à l'aval, des sédiments très fins et des espèces exogènes et provoque des perturbations sur l'hydrologie jusqu'à l'amont de Ferrières.



Photo 34: Le moulin Tosset

L'ensemble de ces obstacles sont infranchissables, peu manœuvrés ou brutalement (moulin

Tosset). Le transport solide du tronçon est perturbé par la suite d'ouvrages (l'incision du lit à l'aval du pont du Gril le montre bien depuis deux décennies) tandis qu'un des bras de la rivière qui permettait le contournement de deux systèmes et qui coulait en fond de vallée, n'existe plus.

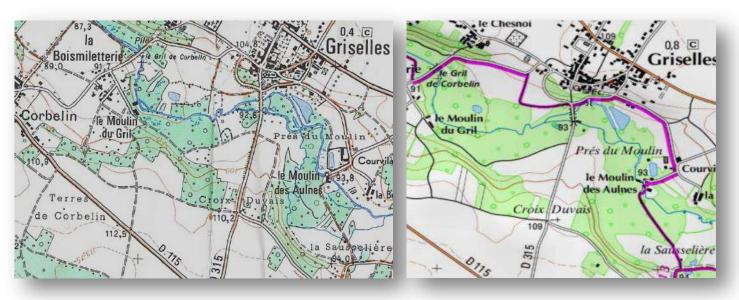


Figure 23 : ancien bras de la Cléry cartographié © IGN série bleue 1991

Figure 24 : ancien bras de la Cléry disparu de la cartographie © IGN Géoportail 2016

Les milieux naturels sont perturbés et leur fonctionnalité n'est pas optimale dans l'ensemble sur ce tronçon. Les facteurs limitants sont le cloisonnement, la perte de dynamique fluviale et l'ennoiement d'un important linéaire par les retenues, la gestion brutale de certains ouvrages et la disparition d'un des bras de contournement.

#### Du Gril de Corbelin à la confluence avec le Loing

Sur ce long tronçon, le cours d'eau traverse la zone occupée par un grand étang au moyen- âge puis entre dans le bourg de Ferrières en Gâtinais qu'il quitte pour entrer dans une zone forestière jusqu'à sa confluence.

La première partie alterne entre les zones de culture et les zones humides boisées sans ouvrage transversal. Les écosystèmes sont diversifiées et très biogènes car la pente naturelle est respectée. De nombreuses zones de frayères sont fonctionnelles et comptabilisées chaque hiver sur ce tronçon. Notons également que l'étude génétique des truites menée par la Fédération en 2012 a été conduite à partir de prélèvements effectués sur cette partie. Des travaux de curage dans la partie amont du bourg ont longtemps affaibli une partie des écosystèmes mais d'importants travaux de restauration réalisés par la Fédération et l'AAPPMA de Ferrières en plusieurs tranches (de 2002 à 2012) ont permis le retour à l'équilibre écologique et morphodynamique de cette partie.







Photo 35, 36, 37 de la gauche vers la droite : faciès du cours d'eau entre le Gril de Corbelin et le Grand Crachis, frayère active dans la zone boisée de Courte-épée et reconstitution de la couche d'armure du lit dans les parties curées en amont immédiat de Ferrières.

Au niveau du bourg médiéval et à l'aval de celui-ci, la Cléry a été déplacée pour alimenter des anciens moulins sur le flanc du coteau. Une partie est relativement artificialisée par la mise en bief et les retenues permettant d'alimenter le bras dans le village (moulin de la Pêcherie et moulin Faton) mais à l'aval, la partie toujours perchée est très biogène. Les moulins situés à l'aval sont, quant à eux, effacés (moulin de St-Eloi et moulin Foulon au lieu-dit « Pont-rouard »), permettant à la pente de s'exprimer. Ces caractéristiques dynamiques sont associées à une ouverture à la lumière importante (jardins privés, jardins et parc municipaux, prairies de fauches), ce qui génère le développement de grands massifs de végétaux aquatiques qui engendrent à leur tour de nombreux habitats et des écoulements variés. Quelques zones de frayères assez concentrées sont identifiées à la fin de l'automne.



Photo 38: le moulin Faton dans Ferrières



Photo 39: faciès de la rivière en amont du moulin de St-Eloi

Notons dans la zone, la présence de la *Gobine*. Souvent décrit ou enregistré comme un affluent dans les banques de données hydrographiques, ce petit bras est en réalité une partie de l'eau de la Cléry déviée dans Ferrières, rejointe par le débit de quelques petites sources, qui reprennent le fond de vallée et certainement une partie du lit historique pour retourner à la Cléry à l'aval du Moulin de St-Eloi. Longtemps artificialisée par des ouvrages et des petits étangs sur cours, la Gobine est maintenant libre sur une bonne partie du linéaire puisque les ouvrages ont été démantelés par la Fédération et l'AAPPMA de Ferrières durant la dernière décennie. Assez ouverts dans la zone communale comme la rivière principale, ce bras comporte de nombreux herbiers et hélophytes en bordure qui façonnent des milieux favorables quand l'entretien de ces zones n'est pas sévère.







Photos 40, 41: faciès de la Gobine en période favorable et après entretien sévère

Photos 42: ancien ouvrage sur la Gobine aujourd'hui « effacé »

La fonctionnalité de la Gobine est dépendante de son entretien équilibré

A l'aval du moulin du Foulon transparent et avant de pénétrer dans la zone forestière de « Maison Rouge / Turelle », deux ouvrages qui se succèdent perturbent le fonctionnement du cours d'eau :

- Un important vannage reconstruit en 2004 en amont de l'ancien moulin de la Tannerie qui alimente un étang dont la vidange peut être perturbante. Il impact le cours d'eau, bloque les flux sédimentaires et banalise les habitats sur 500 m à l'amont. Un long bras de décharge historique existe pour contourner l'ancien système hydraulique mais il a subi des travaux d'hydraulique et son déversoir n'est franchissable qu'à fort débit. L'ancienne zone humide à la confluence des bras a été en partie remblayée pour y construire un lotissement.
- Un seuil aménagé pour la station hydrométrique par les services de l'état dans les années 1990 qui est franchissable par hautes-eaux mais qui impacte la ligne d'eau, le transport solide et les écosystèmes sur près de 200 m.

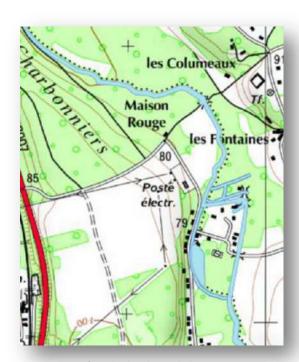


Figure 25 : système hydraulique de la Tannerie © IGN Géoportail





Photos 43 et 44 : seuil hydrométrique et impact de ce seuil sur l'amont

A l'aval du seuil « DREAL », la Cléry pénètre dans une partie forestière sur environ 2,5 km jusque la confluence avec le Loing. Cette partie est très sauvage, le lit méandriforme originel est intact et les habitats très nombreux. Les zones très encombrées alternent avec des zones lumineuses car les boisements ont plusieurs classes d'âqe. De nombreuses zones de frayères y sont comptabilisées chaque hiver.





Photos 44 & 45 : faciès de la Cléry et frayère active sur le tronçon forestier

Le dernier ouvrage sur le bassin, le seuil d'alimentation du château de Thurelle n'est pas très impactant : il est souvent franchissable et sa retenue étant comblée, il n'a pas beaucoup d'impact sur la morphodynamique et le transport solide du cours d'eau.

Même si quelques secteurs sont perturbés et impactés par des ouvrages, celui-ci est fonctionnel sur son ensemble. Les indicateurs biologiques et les notes d'indices sont très bons, le régime thermique favorable (cf. résultats des stations sur le tronçon). Notons toutefois que les ouvrages encore en place fractionnent et cloisonnent les peuplements.



Photo 46 : seuil du château de Thurelle

### 1.2 Le Ru de Bougis

#### De la praire du Pont de Pierre à la source de Bougis

Sur le haut du tronçon, le Ru de Bougis souffre d'un manque de débit et des séquelles des travaux d'hydrauliques. Le substrat d'origine est quasi-inexistant, les fonds sont souvent colmatés et fortement influencés par l'impact des étangs de St-Anne. Sur le bas du tronçon quelques apports (petite source de la champenoiserie, fossé du pont des neiges, zones humides boisées) renforcent un peu le débit mais la morphologie du lit, des berges et quelques seuils ralentissent fortement la dynamique déjà affaiblie.





Photos 47 & 48: Encombres, seuil et manque de dynamique sur le ru de Bougis

Sur ce tronçon, le Ru de bougis n'est pas fonctionnel. Hydrologie, qualité d'eau et morphologie sont peu conformes à un ruisseau salmonicole

# De la source de Bougis à la confluence

Sur ce tronçon, l'apport de la source de Bougis, même en partie captée pour l'AEP, revivifie le cours d'eau. Le débit, la pente plus marquée, la température et la granulométrie assez grossière sont favorables. Cette section qui a fait aussi l'objet de travaux de curage n'est pas surdimensionnée et un important racinaire forme avec les bryophytes et les nombreux blocs de silex présents, des habitats favorables. On notera néanmoins une érosion et une incision du lit assez marquées.





Photos 49 & 50 : érosion régressive et frayère active sur le bas du ru de Bougis

L'ancien moulin de la Genêtre, présent en bordure du cours d'eau n'a pas d'ouvrage sur la rivière. Toutefois 3 étangs jouxtent la rivière et la privent d'une petite partie du débit en détournant une nouvelle source mais n'influencent pas son fonctionnement global. Quelques zones de frayères à truites et à lamproies de planer sont présentes sur ce tronçon

© Ce tronçon du Ru de Bougis est relativement fonctionnel comme le montre les résultats des deux stations d'études sur le tronçon (profil thermique et peuplement piscicole) et les résultats d'indices (IBD, IGN, IPR).

### 1.3 Le Ru de Pense-folie

### De l'étang des Plains aux fontaines de Pense-folie

Sur ce tronçon, le ruisseau a fait l'objet de curage/recalibrage mais les substrats sont malgré tout très graveleux et favorable à la vie aquatique. Cependant les débits sont faibles à l'étiage (étangs et prélèvement d'eau) jusque la rupture en année sèche avant les pertes.



Photos 51 : étangs des plains en tête du Pense-folie



Photos 52 : substrat et rupture d'écoulement sur la station d'étude

De la zone de pertes jusqu'aux fontaines, le Ru a été complètement modifié, élargi et plusieurs seuils en dur ont été aménagés. Quand il y a du débit, les substrats sont très colmatés par les algues brunes et les matières en suspension.





Photos 50 & 51: seuil et colmatage en aval des pertes du Pense Folie

© Ce tronçon est très dégradé par la morphologie, la quantité et la qualité d'eau et les espèces en provenance des étangs (Cf. résultats thermie, peuplement et IPR de la station « Pense-folie amont »)

### Des fontaines de Pense-folie à la confluence

2 sources importantes procurent au ruisseau une nouvelle naissance avec un bon débit. Les bras des sources au ruisseau ont une forte pente pour rattraper le ru « surcreusé » et une morphologie intacte.







Photos 52 : une des fontaines de Pense-folie

Photos 52 & 53: bras issus des sources

Sur la première partie en amont de la RD32, le cours d'eau est encore très perturbé par l'ancien recalibrage malgré le bon débit. Un seuil de plus entrave le cours dans une propriété puis le ruisseau passe sous la RD par un pont busé. A l'aval une chute est difficilement franchissable à l'étiage.







Photos 54: apports des sources

Photos 55 & 56: amont et aval de la RD 32

A l'aval, le ru rentre dans une configuration beaucoup plus favorable aux écosystèmes à partir du camping de St-Hilaire-les-Andrésis. Le lit est plus naturel, la ripisylve plus dense et les faciès diversifiés. La granulométrie y est variée et est favorable à la faune aquatique. Malgré deux petits seuils à batardeaux dont l'un est transparent à la circulation piscicole, la dynamique permet l'apparition toutes les habitats naturels des milieux calcaires qui font défaut en amont : végétation aquatique, granulométrie variée, végétation de bordure, racinaires.

Il faut noter une particularité sur ce sous- bassin : la séparation en deux bras du Ru au confluent des deux vallées. Il est difficile aujourd'hui de dire quel était le bras d'origine. Le bras Ouest est le plus biogène et mieux alimenté et malgré son tracé sub-rectiligne, il recueille de nombreuses frayères à truites tandis que le bras-Est comprend un ouvrage qui permet d'alimenter un ancien bélier hydraulique pour remonter l'eau au château de Montalan. Il est perturbé, très encombré et souvent sous-alimenté.

Notons un dernier seuil pour alimenter une mare sur le bras ouest avant la confluence au moulin du Marteau qui cloisonne le ru une grande partie de l'année.







Photos 57: seuil dans le camping

Photos 58 & 59 : faciès du Pense-folie en amont et en aval de la station d'étude « Pense folie aval »

© Ce tronçon est légèrement perturbé par la morphologie de l'amont du tronçon et les seuils résiduels qui cloisonnent le ruisseau et l'isole de la Cléry. Cependant il reste quelque-peu fonctionnel et les indicateurs sont bons à moyen sur la station d'étude (IPR, IGN, IBD).

#### 2. Ecosystèmes du bassin du Betz

#### 2.1 Le Cours principal du Betz

### Des sources aux étangs de l'Anche

Sur le tronçon icaunais, le Betz est un petit cours d'eau au débit assez irrégulier. Les caractéristiques morphodynamiques sont inégales, alternant les zones forestières assez préservées, les zones ouvertes en bordure de champs avec entretien sévère, ou des zones habitées dans la traversée de Domats qui ont fait l'objet de travaux d'hydrauliques avec présence de nombreux petits ouvrages transversaux très pénalisants. Les nombreux étangs aménagés en lit majeur ou sur les petits émissaires perturbent également sérieusement le régime hydrologique et thermique de la rivière. Certaines zones de sources sont directement interceptées par ces étangs. (ex: source du *Metz l'Abesse*)



Photo 60 : Profil du Betz en zone forestière a l'aval de Domats sur la station d'étude

Notons une longue zone forestière sur la moitié aval du tronçon sur laquelle le cours d'eau est assez préservé sur le plan physique – la station d'étude se situe sur ce linéaire.

Fur le plan fonctionnel, les écosystèmes sont perturbés à dégradés : le compartiment piscicole est de mauvaise qualité tandis que le régime thermique est légèrement perturbé. (Cf. résultats station d'étude Betz à Domats). Une juxtaposition de facteurs limite la fonctionnalité du haut bassin du Betz : morphologie, qualité et quantité d'eau.

### Des étangs de l'Anche à la confluence de la St Rose à Chevannes

Sur ce long tronçon, le Betz subit une série de pressions importantes.

En premier lieu, une suite de prélèvements et de réchauffements importants sur le territoire de la commune de Bazoches/B : l'impact des deux étangs sur cours en cascade au lieu-dit l'Anche (chocolaterie), la réception des eaux chaudes du Ru de Galetas (cf. descriptif du Ru de Galetas), puis les prélèvements des douves et étangs du château de Bazoches.

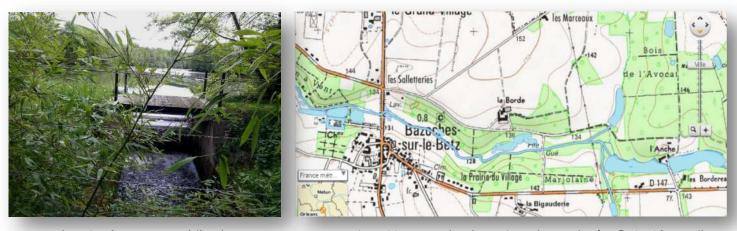


Photo 61: étang sur cours à l'Anche

Figure 26 : Le Betz dans les environs de Bazoches/B - © IGN Géoportail

A l'aval, le Moulin de Mizou impacte de nouveau le cours d'eau. Le système hydraulique n'est plus en état et le bras de décharge est à sec depuis des années. Après ce moulin, le Betz coule dans un milieu prairial assez favorable mais la division géométrique du cours au lieu-dit « les Picardies » et l'impact de l'étang de la Garenne, étang de 7 Ha sur cours, se font sentir rapidement. A la sortie de l'étang, le cours d'eau est directement impacté par l'ouvrage du château du Bignon-Mirabeau.



Figure 27 : Le Betz entre Bazoches/B et le Bignon-M., les ouvrages de Mizou, de la Garenne et du Chateau - © IGN Géoportail

A l'aval le Betz retrouve un écoulement libre de courte durée mais les conditions écologiques sont perturbées par d'anciens travaux hydrauliques (les merlons de curage sont encore très visibles), une berge très boisée d'un côté et une berge en milieu céréalier de l'autre. Dans Chevry sous le Bignon, le Betz est impacté par les retenues du Moulin et les divers seuils édifiés en travers du Betz. A la sortie de Chevry, le Betz coule dans un milieu prairial mais le piétinement du bétail et des peupliers plantés en berges impactent de nouveau le fonctionnement.



Photo 62: profil du bourrelet de curage en bordure du Betz à l'aval du Bignon/M



Photo 63: profil du Betz sur la commune de Chevry-sous-le-Bignon

Puis le Betz entre dans la zone d'influence du Moulin de la Grande-cheminée qui impacte fortement la ligne d'eau jusqu'au lavoir communal.





Photo 64 et 65 : profil du Betz au moulin de Gde-cheminée et dans la zone d'influence

A l'aval, le Betz rentre dans une zone sans influence sur l'écoulement et l'hydrologie. Il retrouve sa pente normale. Le milieu est malgré tout, peu attractif eu égard à la qualité d'eau et à l'encombrement des milieux.





Photo 66 & 67: encombrement du Betz en amont de Chevannes

Fur ce grand tronçon, les écosystèmes sont dégradés: le compartiment piscicole est de très mauvaise qualité tandis que le régime thermique est très perturbé. Les étangs sur cours, l'apport du ru de Galetas et les nombreuses retenues de moulins dégradent les écoulements, les habitats, réchauffent fortement l'eau, et apportent de nombreuses espèces exogènes. (Cf. résultats station). Lors d'années très sèches, la rupture d'écoulement est quasiment atteinte sur le tronçon car aucun débit réservé n'est respecté (ex. été 2011).

### De la confluence du Ru de Ste-Rose à la confluence avec le Loing

Sur ce grand tronçon les écosystèmes changent de nature et de potentiel. La vallée entaille l'horizon crayeux et les contacts avec l'aquifère de la craie se font sentir immédiatement avec la confluence de la Ste-Rose fraichement ressurgit en amont du bourg. Le débit du Betz grossit environ d'un tiers, l'eau est plus minéralisée, plus claire, la végétation aquatique apparait et le régime thermique redevient plus conforme.

Sur le haut du tronçon, les caractéristiques morphodynamiques sont bonnes, les écoulements diversifiés même si certaines petites portions font l'objet d'entretien sévère (aval station d'étude de Chevannes), puis la rivière est de nouveau perturbé par le seuil du « Gué des filles » et le complexe hydraulique du moulin Neuf (imbrication d'une partie de l'eau de la St-Rose - voir descriptif Ste-Rose). A l'aval, la rivière encore signalée sur les cartes par deux bras jusqu'au lieu-dit » les Gains », ne possède plus que le bras naturel jusque le système du Moulin de Madame à Bransles. Sur ce secteur la pente et le substrat sont favorables aux écosystèmes même si

un léger seuil de pierre freine la dynamique au qué des Gains.

Au sein du système hydraulique du Moulin Madame, le bras de décharge a été fortement surcreusé et un déversoir de 18 m en palplanches le sépare du bief. Les imposantes résurgences dans la propriété alimentent l'ancien bief et la hauteur de chute originelle au niveau du moulin a été rabaissée et rendue franchissable, transformant l'ancien bief en cours naturel privilégié.

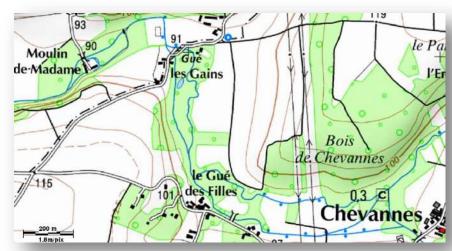


Figure 28 : le Betz entre Chevannes et le Moulin de Madame à Bransles - © IGN Géoportail



Photo 68 : Betz à l'aval de Chevannes



Photos 69 & 70 : Sources et chute aménagée au moulin de Madame

A la sortie de ce système, un ancien curage important avec dépôt des matériaux en berges, crée une incision forte du lit et une augmentation de la pente malgré l'ouvrage du Moulin de Cuisset, le plus impactant du tronçon.







Photo 72: incision et bourrelet de curage entre le moulin de Madame et le moulin de Cuisset

Dans le système hydraulique abandonné du moulin Cuisset, trois bras se répartissent dans le lit majeur à partir de l'ouvrage divisant le débit: celui de la chute est très incisé et ombragé avec un seuil transversal supplémentaire au niveau de la ferme de Genouilly, tandis que celui du milieu coule au milieu d'une prairie pâturée sans ripisylve et piétinée, le troisième à flanc de coteau est encombré, obscur et peu alimenté.

Apres réunification des bras, le Betz est influencé par l'ancien seuil de la station hydrométrique sous le pont de la RD 219, puis par le seuil du lavoir de Bransles. Après il se divise en deux petit bras dont l'un est entravé par un seuil transversal avant d'arriver dans le secteur du complexe de Moulin de Brandard (trois bras dont un bras de décharge contournant l'ensemble) puis le complexe du moulin de Gros Lot.



Figure 29 : Le Betz au niveau de l'ancien moulin de Cuisset - © IGN Géoportail

Depuis le moulin de Cuisset, les écosystèmes sont perturbés sur certains tronçons par le curage du lit des années 1985 à 1988, mais surtout par les ralentissements des seuils et des retenues de moulin, tandis que les bras de contournement ou de décharge des moulins de Brandard et Gros-Lot sont souvent peu alimentés et à sec à l'étiage malgré leur bonnes caractéristiques écologiques. Notons que le bras sud entre Brandard et contournant le moulin de Gros-lot, présent sur les cartes, n'existe plus.



Photo 73 : bras de contournement du moulin de Brandard le 4 mai 2011



Figure 30 : Le Betz sur une partie de la commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros- Lot © IGN Géoportail

A l'aval, le Betz coule dans un lit majeur assez resserré à l'occupation du sol favorable (prairie, zones humides). Notons un seuil transversal à l'aval du moulin de Gros-Lot et un ensemble de petits seuils dans la zone humide des « Canivelles ». Le Betz arrive dans la zone des prairies du « Verdeau » dans laquelle il est assez préservé, n'ayant sur ce secteur jamais fait l'objet d'aménagement hydraulique (référence pour ce tronçon) puis traverse les systèmes du moulin Brulé et du moulin du Mez sur la commune de Dordives. Ces deux systèmes ne constituent pas des facteurs limitants : le premier est complètement effacé, n'ayant plus aucun ouvrage sur la rivière alors qu'il reçoit l'eau du Ru des Ardouzes ; le deuxième possède un grand déversoir avec vannage pour alimenter le bras de décharge alors que l'ancien bief est aménagé jusqu'à la confluence en palier avec ouverture de fond.

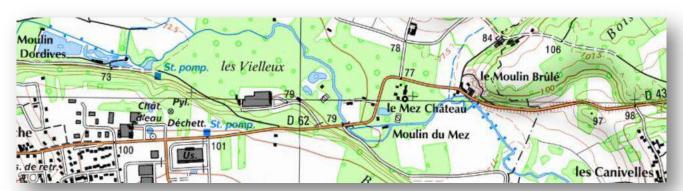


Figure 31 : Le Betz depuis « les Canivelles » jusqu'au système hydraulique de Dordives © IGN Géoportail

Notons l'apport de la source du Mez dans le système hydraulique du moulin du Mez. Le ruisseau issu de cette résurgence était entravé par 5 seuils en palplanches. En 2011 la Fédération a procédé à la restauration de la continuité écologique de ce petit drain. Quelques seuils constitués de poteaux électriques en travers du Betz au droit du ruisseau ont été également ôtés dans le Betz.

A l'aval de ces systèmes le Betz traverse une grande zone humide « les vielleux » (entourant l'ancienne usine Sopal) jusqu'à l'ouvrage à clapet du système hydraulique du moulin de Dordives. Dans cette zone, les écosystèmes sont assez préservés, les seuls facteurs limitants étant la présence d'un seuil transversal en aval de la RD62 et l'influence très importante de l'ouvrage à clapet.







Photo 74 : frayère à truite dans la zone du Verdeau

Photo 75 : restauration de la continuité au moulin du Mez en 2011

Photo 76 : seuil transversal dans la ZH des Vielleux

Après l'ouvrage à clapet de l'ancienne pisciculture (prise d'eau du bief du moulin de Dordives), le profil du Betz est conforme jusque le pont de l'ancienne RN7 avec d'importants méandres et de belles zones de gravières jusqu'à l'aval du lavoir communal. Notons l'apport de débit important de la dernière source du bassin dans le site de l'ancienne pisciculture, dont les eaux rejoignent le bief du moulin qui ne figure pas sur les cartes. Peu après, le Betz atteint les environs du pont de l'ancienne RN7 qui ont été curés et recalibrés en 2004 à l'occasion de la rénovation du pont, puis le cours d'eau tombe dans la zone d'influence du seuil de prise d'eau de la rivière des Moines (diffluence du Betz pour alimenter l'ancienne Abbaye de Cercanceaux). Après ce seuil important doublé par une route busée effondrée, le Betz rejoint historiquement le Loing mais une grande partie du débit part dans la rivière des Moines, considérée souvent à tort comme le cours du Betz, notamment sur les cartes (cf. cidessous).

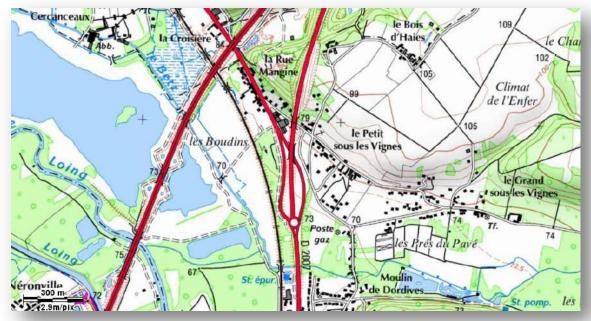


Figure 32 : Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing © IGN Géoportail



Photo 77 : le Betz au lavoir communal de Dordives



Photo 78 : bras naturel du Betz au moulin de Dordives



Photo 79 : frayère à truite à l'aval du clapet de l'ancienne pisciculture







Photo 81 : déversoir bras des moines et route busée effondrée



Photo 82: bras des moines

Malgré des conditions hydrogéologiques bien plus favorables que sur le tronçon précédent, ce grand secteur du Betz de Chevannes à la confluence avec le Loing renferment des écosystèmes perturbés de manière importantes par le fort cloisonnement, la perte d'habitat dues aux nombreux ouvrages, les quelques séquelles de travaux hydrauliques mais il reste fonctionnels a minima.

L'apport important des sources depuis la confluence de la Ste-Rose jusqu'à Dordives sauve les communautés biologiques par la fraicheur de l'eau. Ainsi le régime thermique reste bon sur l'ensemble du secteur. (cf. résultats des 3 stations sur le tronçon). Les quelques zones de frayères relictuelles du bassin se trouvent sur ce secteur (zone du moulin de Dordives, du Verdeau, des Vielleux, du moulin de Madame et des Gains) et permettent à la truite et à ses espèces d'accompagnement de se maintenir sur le bassin tandis que les quelques zones d'herbiers aquatiques denses permettent aux population d'invertébrés d'être de bonnes à très bonnes qualités, comme le montraient les notes IBGN (20/20 fréquent) du Réseau RNB à la station du lavoir de Dordives.

L'équilibre entre ce potentiel fonctionnel actuel et les perturbations reste toutefois très précaire par les prélèvements en nappe alluviale et par certains forages agricoles qui peuvent faire vite péricliter cet équilibre lors d'années sèches ou quand la nappe de la craie est relativement basse.

### 2.2 Le ru de Galetas

Ce cours d'eau est perturbé dès sa source principale, noyée dans l'étang de Galetas, un plan d'eau d'environ 90 Ha inscrit en *Zone de Protection Spéciale* au titre de la Directive Natura 2000 ( arrêté du 28

avril 2006). Les régimes thermiques et hydrologiques sont donc impactés dès les têtes de bassin.

A la sortie de l'étang, le cours d'eau est perturbé également sur le plan physique par des anciens curages puis il traverse une succession d'étangs jusque la confluence (Etangs du Petit Galletas, étang Neuf, étang de Bailly...).

Même si la morphologie et la pente deviennent des facteurs favorables dans la moitié avale, ils ne peuvent pas effacer l'impact de l'ensemble de ces étangs, apportant des eaux tempérées à chaudes, souvent très chargées en matière organique et en matière en suspension, avec de nombreuses espèces indésirables ou nonconcordante avec la typologie du cours d'eau.

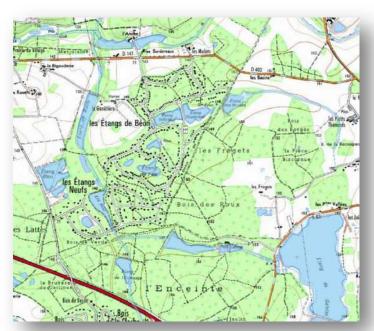


Figure 33 : Le Ru de Galetas et sa chaine d'étangs sur cours © IGN Géoportail



Photo 83 : étang de Bailly sur le cours du Ru de Galetas



Photo 84 : aspect du Ru de Galetas en Aout 2013

Fur le plan fonctionnel, le Ru de Galetas est dégradé. Les communautés biologiques sont toutes très perturbées comme le montrent les résultats d'analyses de la station d'étude sur l'aval du cours d'eau (Cf. IPR et thermie FD, analyse PC et IBD réalisés par l'AESN).

# 2.3 La Sainte-Rose

### O Des sources à l'étang des Noues à Rosoy le Vieil

Sur ce premier tronçon, la Sainte Rose nait de deux bras. L'un est issu du site de l'ancien monastère de Ste-Rose dans lequel plusieurs sources se rejoignent. L'autre bras vient d'une source pérenne au lieu-dit « Les Maugarets ». Les petits écosystèmes issus de ces sources sont en bon état, la qualité de l'eau y semble très bonne, les substrats sont diversifiés et ils sont relativement protégés par un environnement forestier et pastoral.

A noter un troisième bras venant rejoindre les deux précédents. Issu du drainage des plateaux au sud de Mérinville et de l'étang de Cenant sur cours, ce troisième bras est très dégradé par des travaux de recalibrage et la qualité de l'eau y est médiocre, tout au moins sur le plan turbidité.

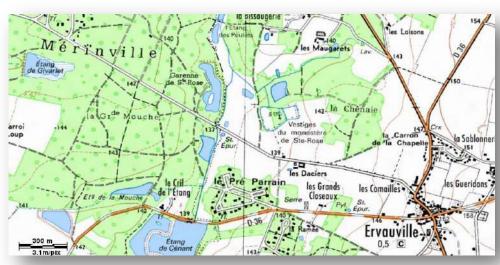


Figure 34 : sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose © IGN Géoportail







Photo 85, 86 & 87 : sources du Monastère de la Ste-Rose et confluence avec source des Maugarets





Photo 88 et 89 : étang de Cenant en tête du troisième bras et faciès de ce bras alimentant la Ste-Rose

Malgré l'apport de ce troisième bras, la Ste-Rose conserve des caractéristiques écologiques satisfaisantes dans un petit fond de vallée forestier jusqu'à l'influence de l'Etang des Noues, étang sur cours de 8 Ha environ. A partir de cette influence, la vallée est occupée par l'étang et sa queue.



Photo 90 : Linéaire forestier sous influence de l'étang des Noues

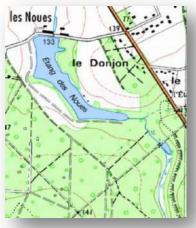


Figure 35 : linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste- Rose © IGN Géoportail

Fur le plan écologique, ce tronçon est fonctionnel jusque la zone d'influence de l'étang de Noues dans le talweg forestier. Les caractéristiques mésologiques sont bonnes au moins sur les deux têtes issues des sources : végétation, substrats, litières, qualité de l'eau, régime thermique et hydrologique

stable. Peu de mesures biologiques disponibles pour consolider le dire d'expert. Cependant, une population d'écrevisses à pieds blancs a été découverte sur ce tronçon par l'ONEMA en octobre 2013. C'est d'ailleurs à ce jour la seule population connue sur le bassin versant du Loing.

Par ailleurs, les conditions écologiques changent drastiquement dès que le cours d'eau atteint les zones d'influence de la queue d'étang comme le montre la photo 90 : vitesses d'écoulement nulles, habitats noyés, et qualité de l'eau impactée.



Photo 91 : écrev. pieds blancs photographiée en tête de bassin de la Ste- Rose © F. Epique, Onema SD45

#### De l'étang des Noues à Pers en Gâtinais (RD 146)

Sur ce tronçon, le fonctionnement du cours d'eau est très impacté par la qualité et l'hydrologie. L'étang des Noues, visiblement très chargé en MES, relargue très souvent une eau chargée. Quant à l'étiage, le débit sortant est souvent très limité. Quelques petits seuils transversaux dans les propriétés privés augmentent encore le niveau de perturbation dans Rosoy-le-Vieil et alimentent des étangs amenuisant un peu plus le débit.

Par ailleurs, le cours du ruisseau qui s'éclaircit au fur et à mesure qu'il descend, a été fortement modifié par les travaux d'hydrauliques dans les années 80 et la couche d'armure du lit n'existe plus jusqu'à Pers en Gâtinais. Les fond sableux et limoneux sont instables et très peu biogènes.



Photo 92 : aspect de la Ste-Rose à l'aval de l'étang des Noues



Photo 93 : faciès de la Ste-Rose au lieu-dit « le Bois Fandeux » entre Rosoy et Pers-en-G.

© Ce tronçon est dégradé. Les caractéristiques écologiques sont mauvaises. Les régimes hydrologiques et thermiques sont très perturbés tandis que les communautés biologiques sont en mauvais état ( Cf. station d'étude du Bois Fandeux).

# o De Pers en Gâtinais (RD 146) à la confluence avec le Betz

A l'aval de Pers, le cours d'eau et ses écosystèmes changent. La vallée se resserre, la pente augmente, les vitesses et les substrats sont plus variés. Excepté le pont busé de la RD33 qui crée une rupture de continuité, les facteurs limitants sont peu nombreux. A l'aval, le cours d'eau se perd à l'étiage au niveau de la ferme des Hoctins et le cours d'eau est sec jusqu'aux résurgences de Chevannes.



Photo 94 : franchissement de la RD 33



Photo 95 : Faciès de la Ste-Rose avant les pertes

Après les résurgences de Chevannes, le cours d'eau, fort de son potentiel d'eaux très fraiches et limpides possède un faciès conforme à sa typologie théorique sur quelques centaines de mètres. Malheureusement, un vannage vétuste, jamais manœuvré avant la confluence, sclérose la Ste Rose dans la traversée communale de Chevannes en créant une longue retenue et un fort envasement. Une partie du débit s'en va le long du coteau pour alimenter l'ancien moulin Neuf (pourtant au bord du Betz) par un très long bief abiotique.

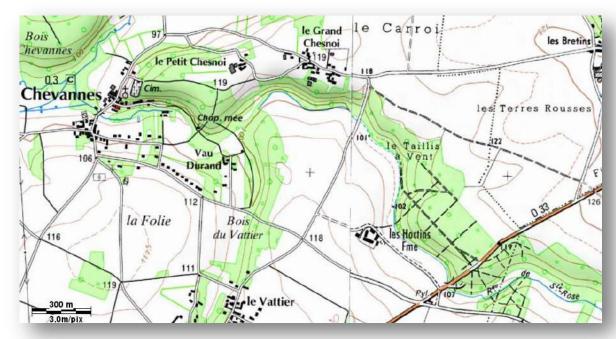


Figure 36 : la Ste-Rose depuis la RD 33 jusque la confluence© IGN Géoportail



Photo 96: vannage avant la confluence



Photo 97: la Ste-Rose retenue dans Chevannes



Photo 98 : la Ste-Rose après les résurgences et avant influence du vannage

Ce tronçon est fonctionnel est permet à la Ste-Rose de créer des écosystèmes viables sur la dernière partie de son cours notamment par la fraicheur et les débits apportés par les sources.

Il est cependant vite perturbé par le vannage très impactant avant la confluence qui limite l'expression et la production de ces écosystèmes. Il constitue un verrou en bas du bassin pour les connexions biologiques avec le Betz. Les indicateurs sur ce tronçon sont bons à médiocres en fonction des points de prélèvements, dans la zone de remous de l'obstacle ou non... (Cf. IPR, thermie Fd et IBGN et IBD AESN)

### 2.4 Le Ru des Ardouzes

Ce petit cours d'eau possède un formidable potentiel biologique, grâce à sa pente (vallée perpendiculaire à celle du Betz) et à la fraicheur de ses eaux uniquement issues de résurgences. Malheureusement une bonne partie de son cours pérenne est très perturbée par le piétinement et l'abreuvement alors que le cours temporaire à l'amont est remblayé ou busé....



Photo 99 : le ru des Ardouzes sur la station d'étude

Figure 36 : Ru et vallée des Ardouzes à Dordives



Photo 100 : le ru des Ardouzes fortement perturbé par le piétinement en mars 2016



Photo 101: le ru des Ardouzes dans une période sans piétinement et en situation de nappe haute, mai 2014



Photo 102 : le ru des Ardouzes à l'aval, proche de la confluence dans son état référentiel

Le ruisseau est très perturbé sur la majorité de son cours et la station d'étude à l'amont de la zone très piétinée révèle des dysfonctionnements de fonctionnalité importants. Le régime thermique est indemne mais la qualité des communautés biologiques semble très perturbés (cf. résultats IPR).

# II. Thermie:

Dans les parties précédentes, nous avons déjà évoqué l'importance des éléments thermiques dans le fonctionnement des milieux aquatiques; par ailleurs, nous avons commenté de nombreux facteurs de réchauffement et de rafraichissements des milieux sur les deux bassins.

Dans ce paragraphe, nous présenterons l'ensemble des données thermiques recueillies sur les stations d'études et tenterons de synthétiser le profil thermique de chaque cours d'eau. L'ensemble des données et statistiques de chaque station seront quant à elles, consultables en annexe.

# 1. Profil thermique des cours d'eau du bassin de la Cléry

### 1.1 Le cours principal de la Cléry

L'ensemble des stations montre une tendance assez conforme à la typologie théorique du cours d'eau depuis sa source jusqu'à sa confluence.

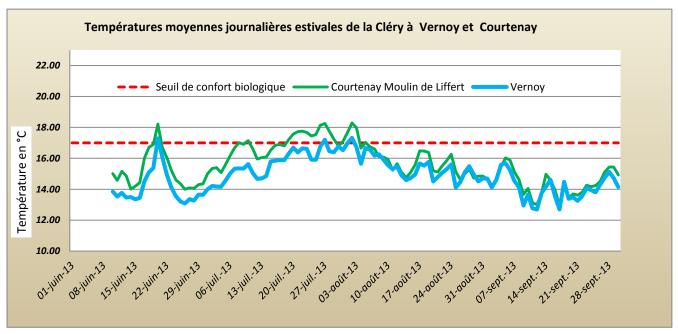


Figure 37 : Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay

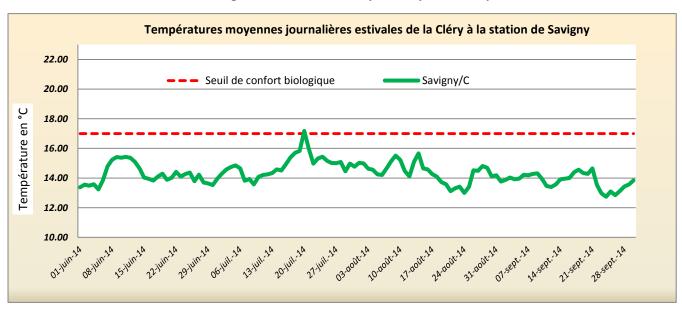


Figure 38 : Thermie de la Cléry à Savigny

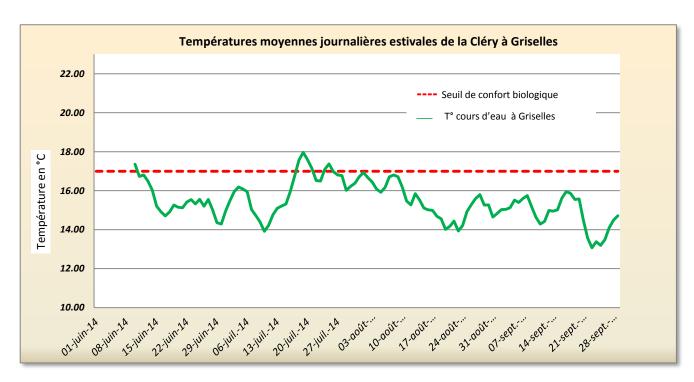


Figure 39 : Thermie de la Cléry à Griselles

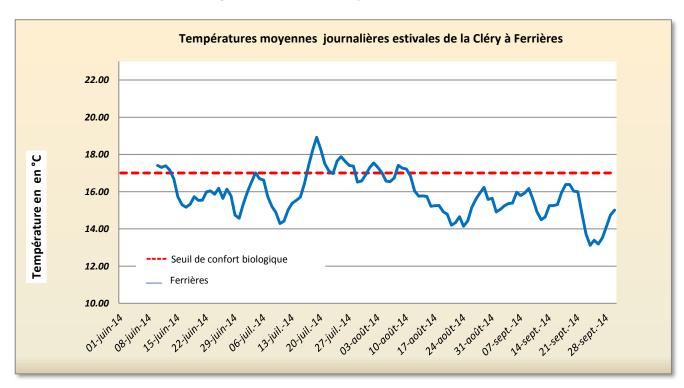


Figure 40 : Thermie de la Cléry à Ferrières

L'ensemble des graphiques des figures 12, 13, 14, 15 et 16 montrent les régimes thermiques journaliers de juin à septembre sur l'ensemble des stations d'études du cours principal de la Cléry. Le seuil de confort de 17° pour les populations salmonicoles sont quelques fois dépassés sur quelques journées et ces tendances se concentrent lors des épisodes de canicules et les journées très chaudes rencontrés depuis une quinzaine d'année.

Toutefois, on peut voir que les températures de l'ensemble des stations ne franchissent jamais la barre des 20 °C qui est une des limites biologiques théoriques pour les espèces d'eaux fraiches.

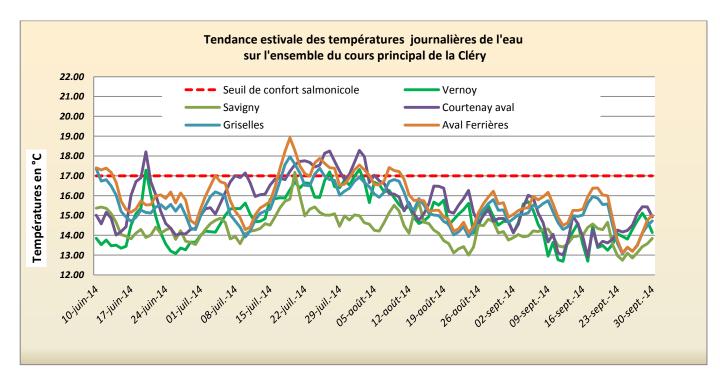


Figure 41 : Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal

Dans le détail, on distingue quelques comportements de certaines stations qui illustrent les perturbations évoquées dans le paragraphe précédent. La station de Courtenay est légèrement moins fraiche que les stations amont (celle de Savigny étant plus fraiche que celle de Vernoy), alors que le Ru de Bougis confluant entre les deux secteurs, double le débit et qu'il est très froid. Cela montre bien les perturbations rencontrés autour du Bourg de Courtenay.

Quant à l'aval, on observe quelques incursions de la température dans la fourchette 17- 19 °C (station de avale de Ferrières), sans gravité pour le fonctionnement des écosystèmes salmonicoles.

# 1.2 Le ru de Bougis



Figure 42 : Thermie du Ru de Bougis

Comme le montre le graphique de la figure 17, le ru de Bougis reste très froid, ne dépassant pas les 17°C sur l'ensemble de la saison estivale, au moins à partir de la source de Bougis. Le régime thermique du ru sur cette partie est donc conforme à sa typologie et reste très favorable au fonctionnement des écosystèmes salmonicoles (l'installation d'une sonde à l'amont des sources de Bougis aurait certainement montré les perturbations du cours supérieur).

#### 1.3 Le ru de Pense-folie

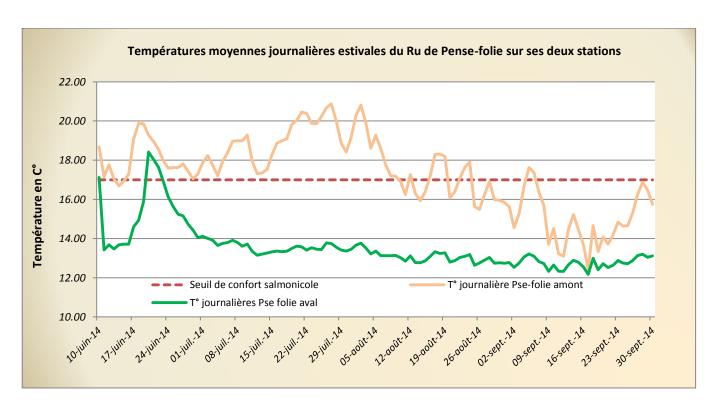


Figure 43: Thermie du Ruisseau de Pense-folie

Le ru de Pense-folie possède un profil thermique inversé comme le montre clairement le graphique de la figure 18. La thermie est dégradée sur l'amont pendant une grande partie de l'été passant plusieurs fois audessus des 20°C tandis que l'aval reste globalement très froid sous les 14 °C de moyenne. A noter néanmoins, le pic de la deuxième décade de juin ou un évènement orageux avec de l'eau tempérée en provenance d'étangs a certainement influencé les températures jusqu'à l'aval.

- ☞ La thermie montre bien l'ensemble des perturbations subies sur l'amont et le changement apporté par l'influence bénéfique des fontaines de Pense-folie.
- For la partie aval, la thermie est bien conforme à la typologie théorique et favorable aux écosystèmes salmonicoles.

# 2. Profil thermique des cours d'eau du bassin du Betz

#### 2.1 Le cours principal du Betz

Le profil thermique du Betz varie sur l'ensemble du cours principal et la typologie théorique est très perturbée sur la moitié du linéaire.

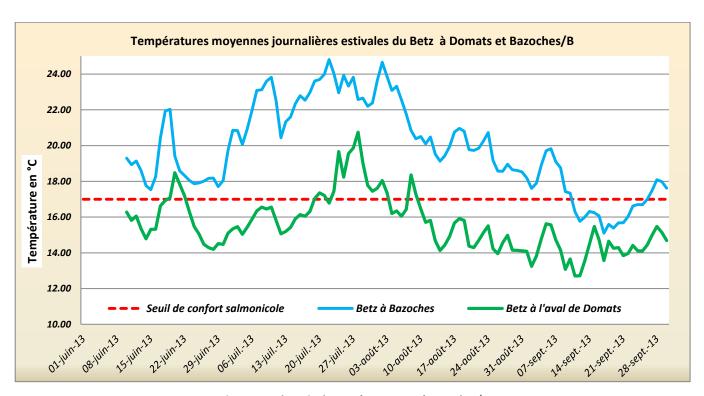


Figure 44 : Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B

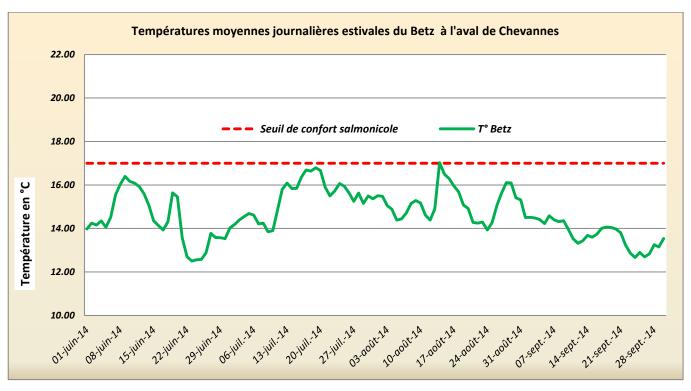


Figure 45: Thermie du Betz à l'aval de Chevannes

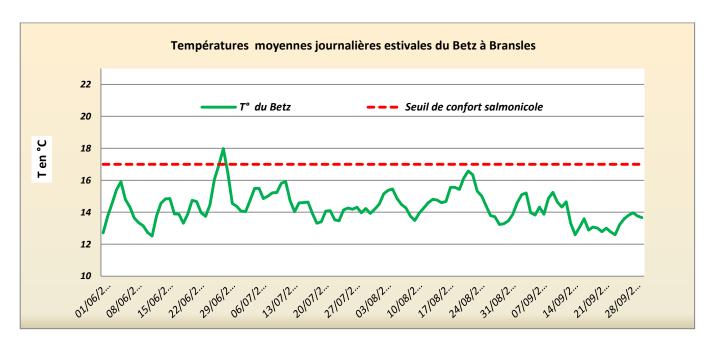


Figure 46: Thermie du Betz à Bransles - Source: FDAAPPMA 77 ©

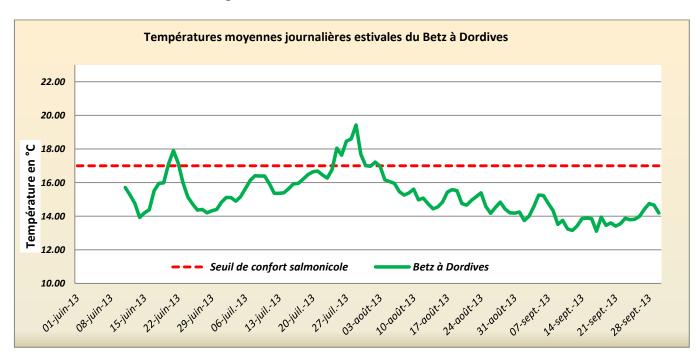


Figure 47: Thermie Betz du Dordives

Le graphique de la figure 19 montre bien les températures élevées du Betz sur son cours supérieur et moyen avec des tendances à passer très souvent au-dessus du seuil de confort salmonicole et même au-dessus des 20°. La station de Domats montre un régime thermique perturbé tandis que la station de Bazoches montre un régime thermique très préoccupant puisque la température est constamment au-dessus des 17°C et qu'elle grimpe à plus de 24°C entre début juin et début septembre. L'impact des étangs sur cours à « l'Anche » et la confluence du Ru de Galetas en amont de la station d'étude révèle parfaitement les perturbations hydrologiques et thermiques.

Les graphiques des figures 20, 21 et 22 montrent à leur tour le changement significatif du comportement écologique du cours d'eau dès son arrivée dans les terrains calcaires. La confluence de la Ste-Rose a un impact significatif sur la station de Chevannes puisque les températures redeviennent fraiches pendant toute la saison. Sur les stations de Bransles et Dordives, les profils thermiques sont également bons grâce aux apports des grosses résurgences et de celui du Ru des Ardouzes.

Le profil thermique du Betz est très perturbé sur le cours supérieur et le cours moyen. Les températures de l'eau sont incompatibles avec le fonctionnement des écosystèmes aquatiques d'eaux fraiches. A partir de Chevannes et de la confluence de la Ste Rose, le profil thermique devient frais et se régénère grâce aux échanges avec la nappe de la craie au contact du lit. La compatibilité avec les écosystèmes salmonicole est très bonne à bonne même si le seuil de confort salmonicole est dépassé quelques jours sur Dordives sans pour autant passé les 20°C.

### 2.2 Le ru de Galetas

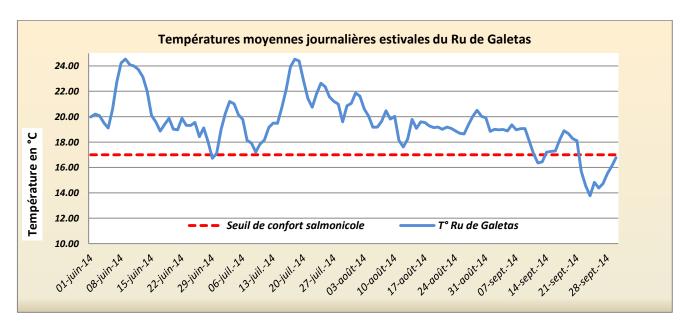


Figure 48: Thermie du Ru de Galetas

### 2.3 La Sainte-Rose

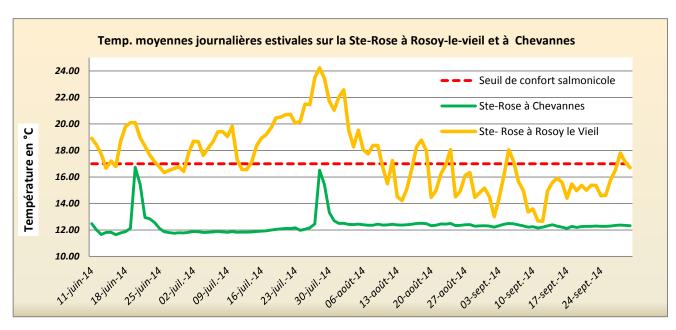


Figure 49: Thermie de la Ste-Rose

Le graphique de la figure 24 dévoile le contraste entre les températures enregistrées en milieu de bassin et celles enregistrées à l'aval des résurgences. Exceptés les têtes de bassin en amont de l'étang des Noues décrites précédemment et qui semblent fonctionnelles (sur lesquelles nous n'avions placés de sondes thermiques), les deux tiers du bassin sont dégradés sur le plan thermique avec des températures qui oscillent entre 17 ° et 24 ° C jusque la deuxième décade du mois d'aout. Dans le même temps, la station à l'aval des résurgences de Chevannes montrent un régime thermique très stable autour de 12/13 °C, exception faites des deux artefacts en juin et juillet explicables par l'ouverture du vannage du bourg qui a perturbé l'enregistrement des températures du chenal et certainement mis les sondes à la surface de la ligne d'eau. Pour autant, cela n'a pas mis en péril le fonctionnement thermique puisque ces deux périodes d'augmentations de températures n'ont pas excédé le seuil de confort salmonicole.

### 2.4 Le ru des Ardouzes

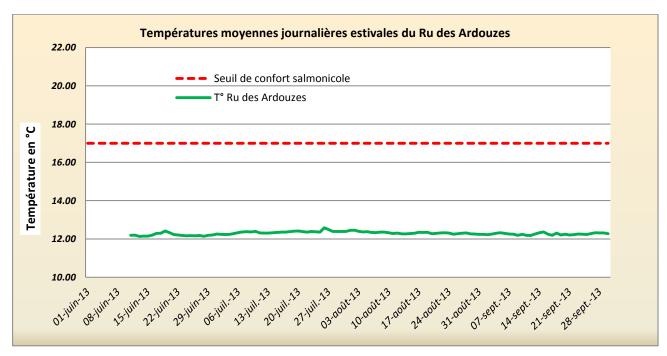


Figure 50 : Thermie du ru des Ardouzes

Te graphique de la figure 25 prouve l'extrême stabilité de la température moyenne du Ru des Ardouzes et sa fraicheur constante. La typologie théorique est parfaitement respectée et la thermie est très favorable au développement des écosystèmes salmonicoles.

# III. Les peuplements piscicoles:

Dans ce chapitre consacré au fonctionnement biologique et plus spécifiquement aux peuplements piscicoles, une analyse qualitative et quantitative sera faite, suivie par une approche indicielle. De la même manière que cela a été fait dans les chapitres précédents, nous verrons successivement les peuplements de chaque cours d'eau de manière globale, mais également de l'amont vers l'aval pour les cours d'eau principaux puis pour les affluents.

Les résultats obtenus sur chaque station d'étude serviront de base, alors que d'autres résultats connus par ailleurs permettront d'affiner les diagnostics. Les résultats bruts, propres à chaque station seront exposés en annexe.

# 1. Richesse spécifique globale

### 1.1 Bassin de la Cléry

24 espèces de poissons et 1 espèce de macrocrustacé ont été capturées pendant les opérations d'échantillonnages du peuplement piscicole sur les 11 stations d'études du bassin de la Cléry.

Espèces		Code
Truite de rivière	Salmo trutta	TRF
Chabot	Cottus perifretum	СНА
Vairon	Phoxinus phoxinus	VAI
Loche Franche	Barbatula barbatula	LOF
Lamproie de planer	Lampetra planeri	LPP
Chevesne	Squalius cephalus	CHE
Spirlin	Alburnoides bipunctatus	SPI
Goujon	Gobio gobio	GOU
Anguille	Anguilla anguilla	ANG
Vandoise	Leuciscus leuciscus	VAN
Brochet	Esox lucius	BRO
Hotu	Chondrostoma nasus	нот
Barbeau	Barbus barbus	BAF
Perche	Perca fluviatilis	PER
Epinochette	Pungitius laevis	EPT
Gardon	Rutilus rutilus	GAR
Epinoche	Gasterosteus aculeatus	EPT
Bouvière	Rhodeus sericeus	BOU
Truite arc-en-ciel	Oncorhynchus mykiss	TAC
Carpe	Cyprinus carpio	ссо
Tanche	Tinca tinca	TAN
Able de Heckel	Leucaspius delineatus	ABH
Perche Soleil	Lepomis gibbosus	PES
Ecrevisse du pacifique	Pacifastacus leniusculus	PFL
Rotengle	Scardinius erythrophthalmus	ROT

Tableau 8 : liste des espèces capturées sur le bassin de la Cléry

Fur l'ensemble du bassin, les espèces attendues par les typologies B4 à B5+ sont toutes présentes. Cependant la richesse spécifique est plus grande que la richesse théorique et elle est due à la présence d'espèces d'eaux plus chaude (typologie théorique B7 à B9), individus en provenance d'étangs sur le bassin et présentes surtout sur les sections perturbées ou dégradées.

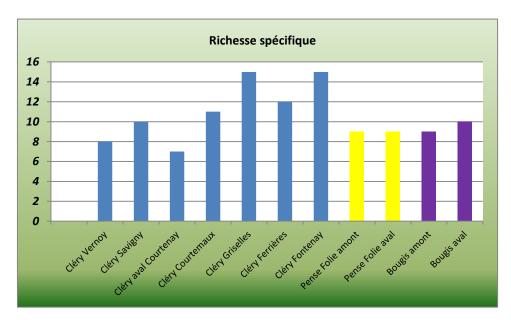


Figure 51 : richesse spécifique sur les 11 stations d'échantillonnage du bassin de la Cléry

Au niveau stationnel, les richesses spécifiques varient entre 8 et 15 espèces et la logique de croissance du nombre d'espèces de l'amont vers l'aval est quasiment respectée sur le cours principal. On y observe un creux à la station de Courtenay (absence de certaines espèces) et un pic à Griselles (nombre important d'espèces basales) sur le cours principal. Sur les affluents, le nombre d'espèces est élevée et on observe peu d'évolution amont /aval.

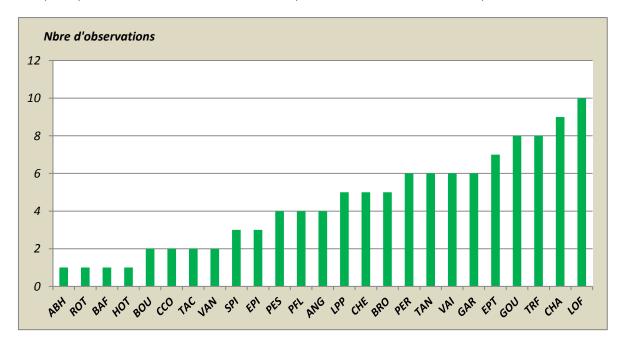


Figure 52 : occurrences des espèces échantillonnées sur les stations du bassin de la Cléry

En examinant la figure 27, on distingue que certaines espèces n'ont été capturées que de manière anecdotique alors que certaines l'ont été de manière récurrente. Il est rassurant de voir que les espèces centrales de la typologie théorique (chabot, loche franche, truite,) se trouvent sur une majorité de stations. La lamproie et le vairon n'ont été rencontrés que sur la moitié des stations (voir § 2.6). D'autres espèces, non représentatives du type écologique, apparaissent plusieurs fois. Leur représentation fréquente résulte de la forte hydraulicité de l'été 2013 et du printemps 2014 qui a entrainé ces espèces échappés d'étangs, loin en aval (exemple des juvéniles de tanches retrouvés sur 6 stations et quelquefois loin des zones d'étangs).

### 1.2 Bassin du Betz

25 espèces de poissons et une espèce de macrocrustacé ont été capturées pendant les opérations d'échantillonnages du peuplement piscicole sur les 9 stations d'études du bassin du Betz

Espèces		Code
Truite de rivière	Salmo trutta	TRF
Chabot	Cottus perifretum	CHA
Vairon	Phoxinus phoxinus	VAI
Loche Franche	Barbatula barbatula	LOF
Chevesne	Squalius cephalus	CHE
Goujon	Gobio gobio	GOU
Anguille	Anguilla anguilla	ANG
Vandoise	Leuciscus leuciscus	VAN
Brochet	Esox lucius	BRO
Barbeau	Barbus barbus	BAF
Perche	Perca fluviatilis	PER
Epinochette	Pungitius laevis	EPT
Gardon	Rutilus rutilus	GAR
Epinoche	Gasterosteus aculeatus	EPT
Bouvière	Rhodeus sericeus	BOU
Brème	Abramis brama	BRE
Carassin argenté	Carassius gibelio	CAG
Carpe	Cyprinus carpio	ссо
Tanche	Tinca tinca	TAN
Truite arc en ciel	Oncorhynchus mykiss	TAC
Able de Heckel	Leucaspius delineatus	ABH
Perche Soleil	Lepomis gibbosus	PES
Poisson-chat	Ictalurus melas	PCH
Sandre	Sander lucioperca	SAN
Ecrevisse américaine	Orconectes limosus	OCL
Rotengle	Scardinius erythrophthalmus	ROT

Tableau 9 : liste des espèces capturées sur le bassin du Betz

Un nombre important d'espèces a été capturé sur les stations du Betz. Comme pour le BV de la Cléry, la richesse spécifique est au-delà de celle attendue. De nombreuses espèces basales ont été capturées et leur nombre est plus élevé que sur le bassin de la Cléry. Le réchauffement de l'eau, démontré au chapitre précédent, et les étangs sur cours sont favorables à ces espèces. Par ailleurs, la lamproie de planer, le spirlin et le hotu, attendus sur certains secteurs, en fonction de leur distance à la source sont absents sur l'ensemble du bassin.

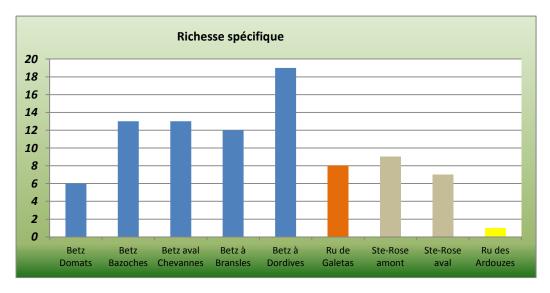


Figure 53 : Richesse spécifique sur les 9 stations d'échantillonnage du bassin du Betz

En examinant la richesse spécifique par station comme l'illustre la figure 28, on observe que la logique de croissance du nombre d'espèces de l'amont vers l'aval n'est pas vraiment respectée même si les deux stations amont et aval encadrent la tendance. Sur la Ste-Rose, la logique est inversée comme les températures. Quant au ru des Ardouzes, la richesse spécifique est quasi-nulle avec une seule espèce.

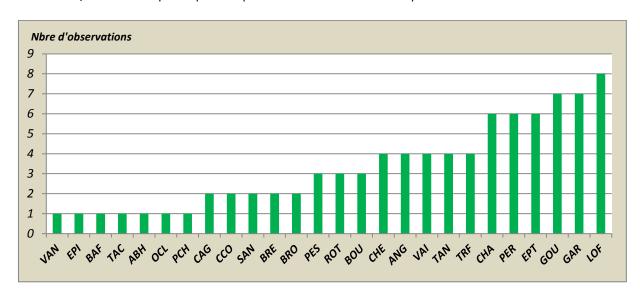


Figure 54 : occurrences des espèces échantillonnées sur les stations du bassin du Betz

La figure 29 montre l'occurrence des espèces sur l'ensemble des stations du Betz. Les espèces apicales ne sont pas toutes présentes (la lamproie de planer n'a été capturée sur aucune des stations) tandis que la truite et le vairon ne sont présents que sur 4 stations. Seule la loche franche apparait sur 8 des neuf stations. Le gardon et la perche ont des fortes occurrences. Chez les cyprinidés d'eaux vives, on observera par ailleurs que la vandoise n'apparait que sur une seule station, le chevesne n'est pas omniprésent (4 stations) tandis que le spirlin et le hotu sont totalement absents.

# 2. Analyse piscicole du bassin de la Cléry :

Le chapitre précédent relatif à la richesse spécifique et les graphiques des figures 26 et 27 ont déjà permis de commenter quelques tendances sur le peuplement central de la Cléry. Voyons dans le détail la qualité du peuplement en relation avec la nature et les caractéristiques des stations.

### 2.1 Productivité et biomasse en place

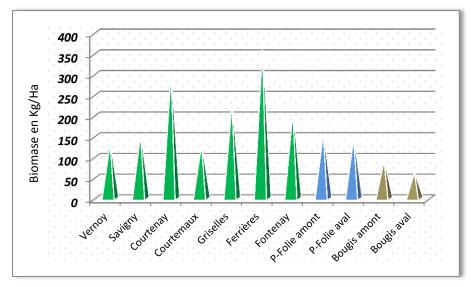


Figure 55 : biomasses rencontrées sur chacune des stations de la Cléry

La figure 30 montre les biomasses rencontrées sur chaque station échantillonnée du bassin. Les productivités varient entre 100 et 300 kg/Ha en fonction des stations sur la Cléry et le Pense Folie. Le ru de Bougis quant à lui est en-deçà de 100 Kg/Ha.

© Ce sont des productivités piscicoles en concordance avec la nature des milieux selon la grille des écosystèmes aquatiques de WURTZ (1961): eaux salmonicoles de plaine, productivité de 20 à 250 Kg/Ha selon la nature géologique du sol. Les variabilités s'expliquent par les caractéristiques de chaque point d'échantillonnage (taille de milieux, position typologique, pourcentage de perturbation, occupation du sol). Ainsi la station de Ferrières connait une forte biomasse globale due à la forte population de vandoise (105 kg/Ha), la station de Courtenay assez pauvre avec absence de plusieurs espèces typiques, connait pourtant une importante biomasse constituée en majorité de gros chevesnes (225 Kg/Ha).

### 2.2 peuplement du cours principal

Le peuplement piscicole de la Cléry est dans son ensemble en concordance avec le peuplement théorique. Certains secteurs perturbés et décrits dans les parties et chapitres précédents induisent des perturbations des populations ou du peuplement dans son ensemble. Ainsi en passant l'ensemble des résultats des stations en détail, il est possible de croiser ces relations milieux /espèces/peuplement (Les descriptifs des habitats, les situations géographiques et les données bruts de chaque station sont en annexe 1).

#### • Station de Vernoy:

Excepté la loche franche, l'ensemble des espèces apicales sont absentes : truite, chabot, vairon, lamproie de planer. Les habitats, sans être très diversifiés, pourraient cependant permettre le développement

minimal de ces espèces. Ces absences permettent de suspecter des problèmes physico-chimiques, et notamment des légères élévations de températures mais surtout la faiblesse des débits à l'étiage. Quelques espèces en provenance d'étangs montrent les relations entre ces derniers et le cours d'eau et leur impact sur le débit. Notons la présence simultanée (rare dans la région) de l'épinoche et de l'épinochette.

☞ Le Peuplement piscicole est dégradé, très éloigné du peuplement attendu.

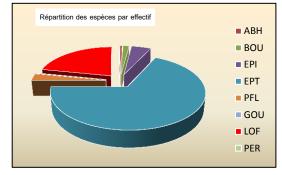


Figure 56 : Répartition des espèces capturées à Vernoy

#### • Station de Savigny:

La composition du peuplement est conforme à une tête de bassin salmonicole. La présence et le

développement de la truite sont avérés avec une petite population et plusieurs classes d'âges représentées. Le peuplement en espèces d'accompagnement est complet (chabot, loche franche, vairon, lamproie de planer).

Les densités et biomasses en place sont en deçà de l'optimum (Cf. abondances plus bas). C'est le cas pour la truite mais également pour le peuplement en espèces d'accompagnement particulièrement pour la lamproie et le vairon qui ne trouvent pas sur la station des habitats qui leur conviennent. La diversité n'est pas optimale sur cette section assez droite et courante.

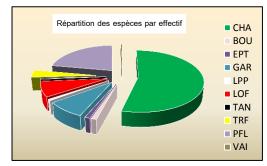


Figure 57 : Répartition des espèces capturées à Savigny

On observe encore des espèces en provenance d'étangs (gardon, bouvière, tanche) comme à Vernoy mais en proportion moindre. Cependant, le contraste est bien marqué avec la station de Vernoy

quelques kilomètres au-dessus sur laquelle il n'y a aucune espèce référentielle alors que ces dernières sont toutes présentes sur cette station.

### • Station de Courtenay:

Les résultats de la station de Courtenay montrent les perturbations subies sur le tronçon. Dans les espèces théoriquement attendues, la truite est complètement absente, la loche franche et la lamproie également. L'absence de la truite est imputable au cloisonnement et à la pauvreté de l'habitat, tandis que l'absence de la loche franche et de la lamproie peut-être causée par des perturbations dans la qualité des sédiments...

Le chabot quant à lui est en faible densité, seul le vairon possède des effectifs quasi-normaux.

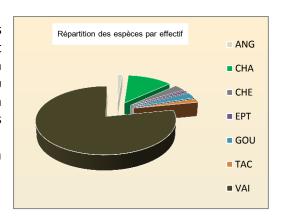


Figure 58 : Répartition des espèces capturées à l'aval de Courtenay

#### Station de Courtemaux :

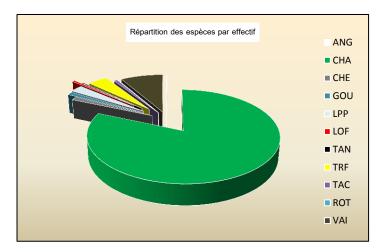


Figure 59 : Répartition des espèces capturées à l'amont de Courtemaux

L'échantillonnage de la station de Chantecoq-Courtemaux révèle un cortège piscicole conforme dans sa composition : la truite et ses espèces d'accompagnement sont présentes. Bien que la structure de la population de truite soit équilibrée, elle présente des effectifs deux fois moins importants que l'échantillonnage de 2010 et la loche est très faiblement représentée (A mettre en corrélation avec le flux de pollution de janvier 2015?). Le vairon est en faible densité mais les faciès majoritairement lotiques de la station ne lui sont pas favorables.

# Station de Griselles :

Peuplement conforme à la typologie théorique : une population de truites natives bien équilibrée et un peuplement en espèces d'accompagnement au complet (chabot, loche franche, vairon et lamproie de planer) sur une station bien ouverte à la lumière et aux habitats très diversifiés.

A noter la population de spirlin qui est rare sur le Bassin du Loing mais bien revenu sur la Cléry depuis une dizaine d'années. Il est sur ce tronçon intermédiaire de la Cléry en limite de sa répartition. On observe quelques espèces en provenance d'étangs (carpe, tanche et perche soleil).

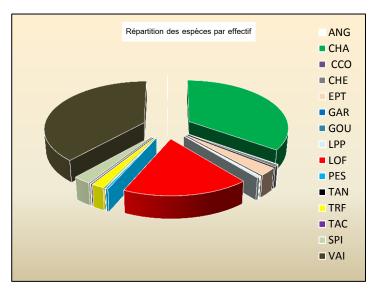


Figure 60 : Répartition des espèces capturées à Griselles

#### • Station de Ferrières :

Peuplement conforme à une rivière fraiche de plaine en bas de bassin versant. Le caractère salmonicole est toujours avéré avec une population bien équilibrée de truites natives, un peuplement en espèces d'accompagnement presque complet (chabot, loche franche, vairon - lamproie de planer manquante) et un cortège de cyprinidés d'eaux vives (vandoise et spirlin en particulier).

La station au profil lotique avec de grands herbiers est favorable à certaines espèces au détriment des petites espèces Quant à la truite, sa densité est moins forte que les autres inventaires sur Ferrières.

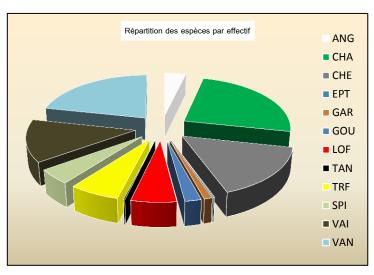


Figure 61 : Répartition des espèces capturées à l'aval de Ferrières

Les habitats sont particulièrement favorables pour la vandoise qui connait ici une de ses plus belles populations du bassin du Loing. On observe peu d'espèces en provenance d'étangs sur cette station, a l'exception d'un juvénile de tanche égarée.

#### • Station de Fontenay/L:

La composition du peuplement est très bonne et en concordance avec la typologie théorique de cette section du cours d'eau du bas de bassin versant. Toutes les espèces attendues sont présentes. Les cyprinidés rhéophiles du bassin Seine sont tous présents (BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI) tandis que la truite et l'ensemble de ces espèces d'accompagnement le sont aussi. Aucune espèce introduite, ni d'espèce basale alors qu'on se rapproche du Loing.

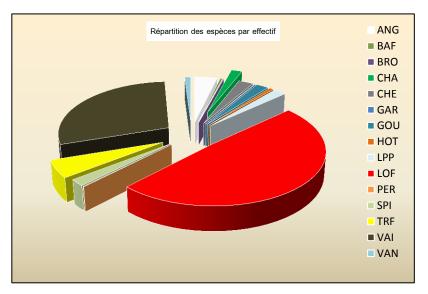
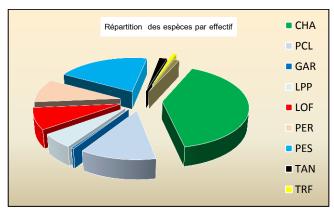


Figure 62 : Répartition des espèces capturées sur la station de Fontenay

Les habitats multiples et variés et les caractéristiques morphologiques du cours d'eau permettent cette conformité.

Seul le très faible effectif de chabot, sans qu'aucun facteur ne puisse l'expliquer aujourd'hui, soulève quelques interrogations.

### 2.3 Le ru de Bougis





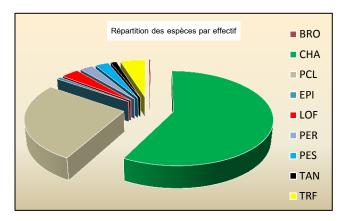


Figure 64 : Répartition des espèces capturées sur la station Bougis amont

Le bilan du peuplement est mitigé. Il est composé du peuplement salmonicole typique (truite et espèces d'accompagnement) mais également d'espèces intrusives en provenance d'étangs (perche soleil, tanche, perche, brochet, épinoche). A noter la biomasse importante de l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus Leniusculus*). Le nombre d'espèces est au-delà du nombre attendu (cf. espèces d'étangs). La différence de faciès entre les deux stations peut expliquer les différences d'effectifs en truite et chabot; leur densité est plus forte sur la station amont qui est constituée de courant et de plat courant parsemé de blocs, alors que la station aval, méandriforme, est plutôt lentique, on y trouve d'ailleurs la lamproie qui n'a pas été capturée sur l'amont.

A noter l'absence du vairon sur les deux stations. Régime thermique peut être trop froid. Les autres cyprinidés d'eaux vives et fraîches rencontrés généralement sur le bassin (goujon et chevesne) sont également absents.

#### 2.4 Le ru de Pense-folie

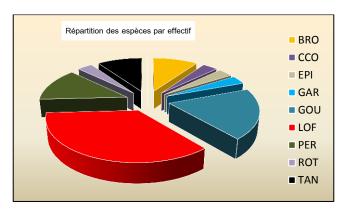


Figure 65 : Répartition des espèces capturées sur le P- Folie amont

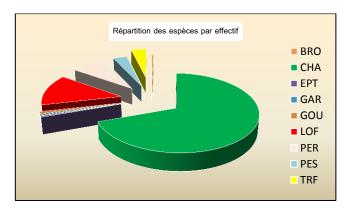


Figure 66 : Répartition des espèces capturées sur le P- Folie aval

Le ru de Pense-folie est très contrasté sur le plan biologique entre les deux stations d'échantillonnage. A l'instar du régime thermique qui est d'ailleurs déterminant, le peuplement est dégradé à l'amont et en décalage total avec la typologie, alors qu'il s'en rapproche sur la station aval.

A l'amont, les espèces en provenance des étangs placés en tête de bassin et à l'amont de la station sont quasi-exclusive. La loche franche est la seule espèce attendue sur la station. Même le chabot est absent, alors que le substrat lui est très favorable. Cet absence met en évidence les problèmes de températures et de variation de débit pouvant conduire jusqu'à la rupture découlement. A l'aval, la truite est présente avec plusieurs classes d'âges. Elle se reproduit sur cette portion du cours d'eau même si les effectifs en truitelles sont faibles sur cet inventaire. Le chabot est bien présent et se reproduit également. La lamproie de planer est absente mais les substrats ne lui sont pas favorables sur la station. Elle est certainement présente à l'amont immédiat ou des plats courants avec dépôts sablo-limoneux et litières sont présents.

On notera la présence de quelques poissons en provenance d'étangs à mettre en corrélation avec les espèces trouvées à l'amont qui doivent dévaler en période de fortes eaux (perche en grand nombre, perche soleil et brochet)

Comme sur le ru de Bougis, le vairon est totalement absent du bassin (déjà vérifié dans les sondages précédents dans un contexte où les habitats pouvait lui être favorable (petites fosses, racinaires, blocs, gravières). L'aval des résurgences reste très frais et cela pourrait être limitant pour le vairon (cf. thermie Bougis et pense folie aval).

# 2.5 Abondances, classes d'abondance et écart typologique

Cours principal de la Cléry

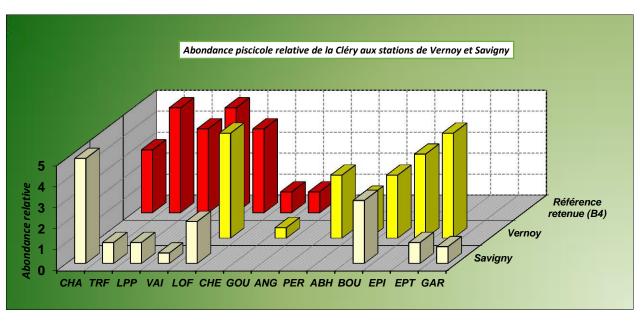


Figure 67 : abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur les stations à l'amont de Courtenay

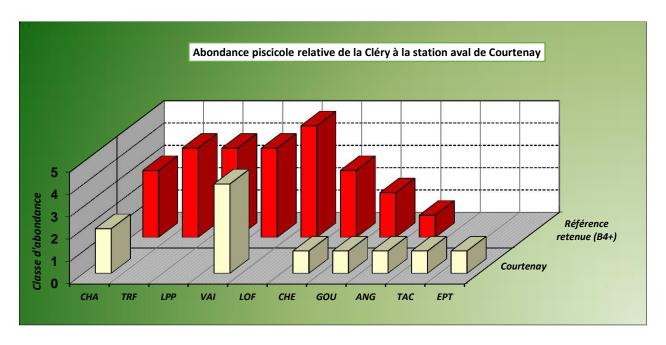


Figure 68 : abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur l'aval immédiat de Courtenay

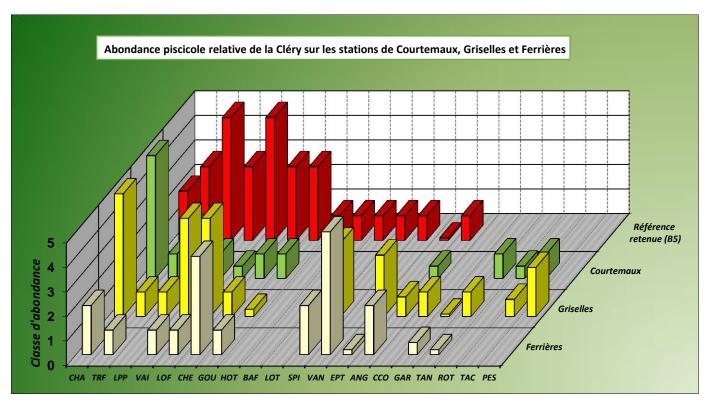


Figure 69 : Abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry les 3 stations intermédiaires

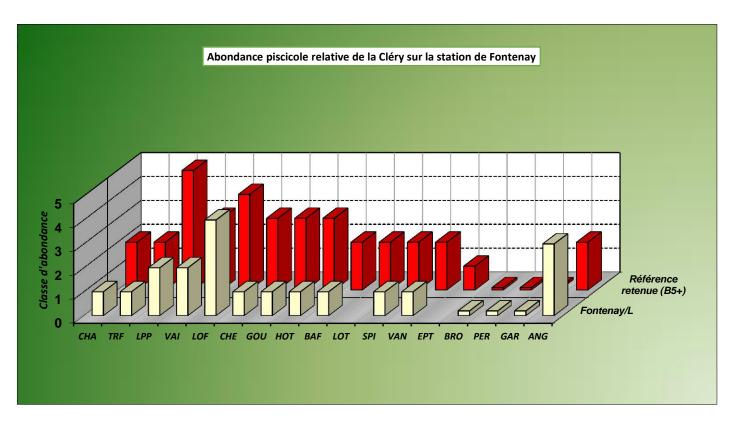


Figure 70 : abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur le secteur de Turelle à Fontenay/L

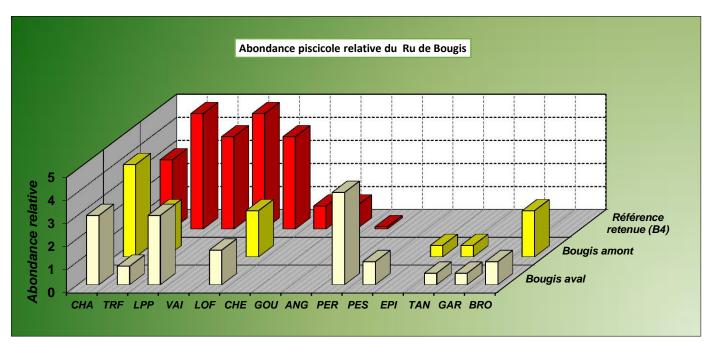


Figure 71 : abondance piscicole relative et typologie observée sur le ru de Bougis

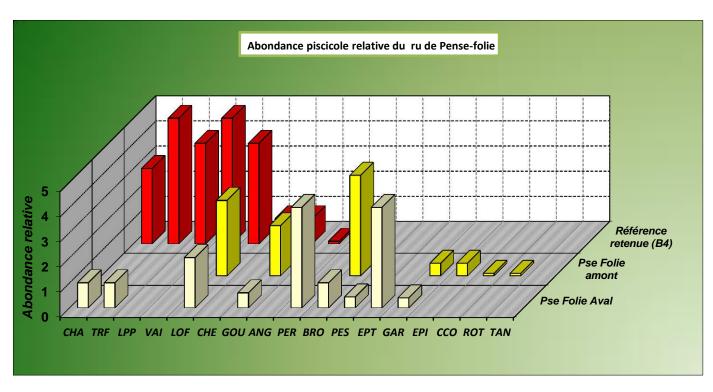


Figure 72 : abondance piscicole relative et typologie observée sur le Pense-folie

L'ensemble des graphiques des figures 67 à 72 permettent de compléter les analyses fonctionnelles précédentes. Les comparaisons des classes d'abondances observées par rapport aux classes d'abondances théoriques amènent quelques éléments d'analyse supplémentaires sur les peuplements piscicoles :

Elles souscrivent d'une part certaines hypothèses avancées précédemment :

- la perturbation des secteurs de Vernoy et de Courtenay sur lesquelles les peuplements sont dégradés ou perturbés, la conformité typologique et fonctionnelle de Savigny sur Cléry, des stations du cours moyen (Courtemaux, Griselles) et inférieures (Ferrières et Fontenay) sur la Cléry.
- L'inversion typologique sur le ru de Pense-folie
- Le maintien de fonctionnalités minimales sur le Ru de Bougis

Felles permettent d'autre part d'observer que les abondances ne sont pas optimales même dans les secteurs fonctionnels ou la typologie observée est proche de la typologie théorique en faisant abstraction des richesses spécifiques accrues par les apports des étangs.

#### 2.6 Conclusion sur les peuplements piscicoles du BV de la Cléry et analyse par espèces

L'ensemble des résultats par station, l'analyse des abondances relatives et des typologies observées sur les 11 stations du bassin permettent de conclure sur la qualité des peuplements piscicoles et la productivité biologiques des écosystèmes.

Le bassin de la Cléry reste fonctionnel dans son ensemble. Il génère des écosystèmes productifs et des peuplements piscicoles assez proches des modèles théoriques. Cependant certains secteurs sont perturbés (cf. partie III § 1), tandis que les abondances ne sont pas toujours optimales selon les espèces.

Voyons ici dans le détail la situation des espèces centrales des niveaux typologiques B4 et B5 sur le bassin :

#### • La truite commune :

Définie comme l'espèce « repère » des écosystèmes dit « salmonicoles » et indicatrice du bon fonctionnement écologique des cours d'eau qui ont cette vocation, la truite commune nécessite une analyse de sa répartition et de la densité de ses populations.

Photo 103 : géniteur capturé sur la station de Courtemaux

Elle est présente naturellement de Savigny à la confluence avec le Loing, avec des petites

absences sur le linéaire qui révèlent des problèmes de qualités d'eau et/ou d'habitat et de continuité longitudinale. Ainsi le secteur de l'entrée de Courtenay à St-Hilaire-les-Andrésis fait défaut sur le cours principal tandis que le ru de Bougis et le ru de Pense-folie ne permettent à cette espèce de se maintenir et se développer qu'à partir de l'aval des résurgences qui rajeunissent ces cours d'eau très perturbés à l'amont.

Des repeuplements subsistent sur le bassin mais les individus issus de repeuplement ne sont pas en pris compte dans l'ensemble des résultats d'analyses. La truite se reproduit très bien depuis plus d'une dizaine d'années comme le montre le suivi des zones de frayères et sa population native est génétiquement indemne et originelle (cf. étude génétique de 2012). Sa croissance est très bonne et l'interprétation de la pyramide des âges (Cf. figure 73) permet de penser que cette espèce atteint 200 mm au bout du deuxième été (individu d'un an et demi : 1<sup>+</sup>), puis entre 270 et 300 mm au bout du troisième été (deux ans ½ : 2<sup>+</sup>).

Dans l'ensemble des inventaires de cette campagne, il n'a pas été trouvé d'individus au-delà de 420 mm mais des géniteurs bien plus gros ont déjà été capturés lors de précédentes opérations, prouvant la capacité biogénique du milieu.

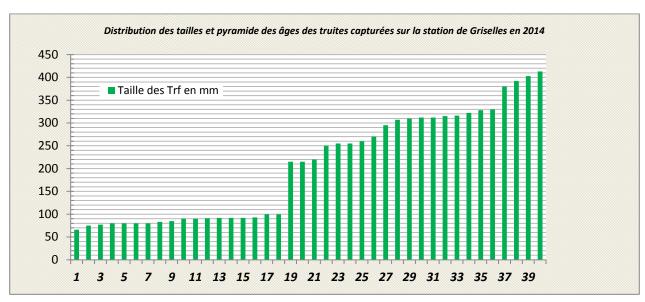


Figure 73 : distribution des tailles des truites et pyramide des âges de l'échantillon de truites communes capturés sur la station à l'amont de Griselles

S'agissant des abondances, l'ensemble des stations échantillonnées lors de cette étude, révèlent des densités entre 3 et 5 individus / 100 m², correspondant à la classe d'abondance 1 du modèle théorique, alors que certaines stations échantillonnées dans d'autres cadres (inventaires de 2008, 2009 et 2010) révélaient jusqu'à 8 à 12 individus / 100 m² (classe 3). Cela est donc théoriquement déficitaire par rapport aux classes 4 et 5 d'abondance attendu par le modèle.

S'agissant de la biomasse, les 80 Kg/Ha de truites observées sur la meilleure station de cette campagne correspondent à la « classe d'abondance moyenne » du bassin Seine (référentiel CSP DR Compiègne).

Pour autant sur des secteurs fonctionnels, comme les tronçons intermédiaires du bassin (la Selle sur le Bied, amont de Griselles et amont de Ferrières, l'habitat est très diversifié, l'alternance ombre/lumière satisfaisante, les écoulements sont naturels, le régime thermique conforme. A-t-on quand même des facteurs de pression anthropiques sur le bassin perturbant l'ensemble de la productivité, même dans les secteurs indemnes? Atteint-on ici la limite de la productivité salmonicole pour ce contexte? Les classes d'abondance 4 et 5 théoriques du modèle sont-elles adaptées à tous les contextes piscicoles et notamment à ce bassin?

Dans tous les cas, les saisons 2010, 2011 et 2012 et la baisse de la nappe de la craie ont induit des débits faibles à l'étiage (cf. hydrométrie partie II § 1.4 ). Ce facteur a certainement pu faire décroitre la densité et la biomasse en truite commune.

A contrario, le taux de croissance 2014, 2015 & 2016 (observations personnelles des tailles moyennes des truites capturées par les pêcheurs depuis 2 saisons sur les secteurs ou la pression de pêche est forte) et le recrutement en truitelles en 2013 et 2014 ont été très favorables. Les débits en hausse et relativement stable à l'étiage (malgré l'épisode de sècheresse et de forte chaleur de juin et juillet 2015) sont également propices à l'augmentation de la capacité d'accueil et de la ressource trophique : développement d'habitats et de proies supplémentaires (macrophytes et invertébrés).

Ces perspectives augurent éventuellement une augmentation des densités et de la biomasse à court terme. Ces hypothèses seront à vérifier pendant les saisons estivales 2016 et 2017.

#### • Le vairon:

Cette espèce est particulièrement sensible à la qualité de l'eau et à la qualité des substrats. Il se localise dans des faciès assez typiques (petite fosses, contre-courant lentiques, plat courant en marge) et sa rareté ou son absence sur certaines stations peuvent-être quelquefois expliqués par cette exigence de faciès.

Sur l'ensemble des stations du bassin, nous avons vu que le vairon faisait défaut sur les deux affluents, au régime thermique à l'aval des résurgences certainement trop froid et très stable. Par ailleurs, les densités sont faibles sur certaines stations du cours principal.



Photo 104 : Vairons capturés sur la station de Courtenay

Pour autant, cette espèce est présente de Savigny à la confluence avec le Loing, comme la truite. Elle est complétement absente à Vernoy et sur le Pense-Folie amont comme l'ensemble du cortège. Les densités sont bonnes et conformes sur Courtenay (contrairement à la truite sur ce tronçon) et Griselles, en peu en déficit sur les stations de Courtemaux et Ferrières, là où les faciès lui sont peu favorables, quasi-conforme à Fontenay en bas de bassin.

#### • Le chabot :

Le chabot est sensible également à la qualité de l'eau, mais il est plus sensible aux variations thermiques et au dépassement de seuil de confort.

Sur le bassin de la Cléry, il est présent partout excepté sur les deux stations très dégradées sur le plan hydrologique et thermique : à Vernoy sur l'axe principal, et sur l'amont du ru de Pense-folie.



Photo 105 : chabot capturé sur la station de Griselles

Sur les autres stations, il est présent et les abondances sont relativement conformes et même en classe 5 sur certaines stations (Savigny, Courtemaux et Griselles). Il est légèrement faible et en deçà de l'abondance théorique sur la station de Thurelle à Fontenay/L et sur le Pense-Folie aval, les deux stations où les productivités piscicoles globales sont les plus faibles.

## • La loche franche:

Cette espèce est présente sur toutes les stations, sauf sur celle de Courtenay. Cet élément mérite d'être souligné car l'espèce supporte aisément les perturbations comme la montre sa présence sur les stations de Vernoy et du Pense-folie amont. Une éventuelle contamination des sédiments sur le tronçon à l'aval des pollutions ponctuelles et chronique de Courtenay (industries et St.Ep longtemps défectueuses) pourrait expliquer l'absence de cette espèce sur la station.



Photo 106 : Loches franches capturées sur la station de Courtemaux

S'agissant des abondances, elles sont variables mais souvent proches de la classe d'abondance attendue. Elles sont légèrement en deçà sur les stations à faciès lotiques et graveleux dominants qui lui sont moins favorables (Ru de Bougis amont, Courtemaux, Ferrières).

## • La lamproie de Planer :

Cette espèce exigeante en termes d'habitat et de qualité d'eau, est présente sur l'ensemble du bassin avec un doute sur le ru de Pense-Folie. Présente sur le cours principal de Savigny à Fontenay/L et sur le ru de Bougis, on remarque son absence sur les stations perturbées (Vernoy, Courtenay) et sur la station de Ferrières (habitats de la station peu propices à l'espèce)

S'agissant des classes d'abondances, la lamproie de Planer est en deçà des densités attendues sur chaque station où elle est présente.



Photo 107 : lamproie capturée sur la station de Griselles

## Les cyprinidés d'eaux vives :

#### Le chevesne

Contrairement à ce qui est généralement admis, le chevesne n'est pas omniprésent ni surabondant sur le bassin. Il est absent des deux affluents, ru de bougis et ru de Pense-Folie, tandis que sur le cours principal, on ne le trouve qu'à partir de Courtenay. Par ailleurs, les abondances sont en deçà du modèle sur l'ensemble des stations, excepté sur la station de Ferrières.

#### o La vandoise

Sa distribution sur le bassin de la Cléry se cantonne au dernier tronçon, de l'aval de Ferrières à la confluence avec le Loing. Historiquement, elle n'a jamais été trouvée en amont. Cependant, là où elle est présente, elle est abondante et présente de très belles populations en bonne santé, ce qui est relativement rare pour être cité.

## o Le spirlin

Très rare sur le bassin du Loing, le spirlin a fait un retour spectaculaire sur le bassin de la Cléry depuis une dizaine d'années où il est présent de l'amont de Griselles à la confluence. Il est abondant là où il est présent, au-delà des densités théoriques.



Photo 108 : spirlin capturé sur la station de Ferrières

## Hotus et barbeaux.

Cyprinidés rhéophiles de grand milieu, le hotu et le barbeau sont présents ponctuellement sur le bas du bassin entre Fontenay et l'aval de Ferrières. Leur abondance est faible et il s'agit souvent de population en itinérance entre le Loing et l'aval de la Cléry. C'est l'amont de leur preferendum et les zones de grandes gravières dans le secteur de « Thurelle -maison rouge » servent certainement de zone de frayères aux poissons du Loing (obs. personnelles).

### • Les écrevisses

Les écrevisses autochtones semblent avoir complètement disparues du bassin depuis longtemps. Il faut par contre noter sur le haut-bassin, la présence de l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*), écrevisse allochtone d'eau froide qui se plait dans les zones apicales. Elle est présente et abondante à l'amont de Courtenay sur les stations de Vernoy, Savigny et sur les deux stations du Ru de Bougis. Elle ne semble pas coloniser l'aval depuis son implantation et on peut penser que les problèmes de qualité d'eau et d'habitats sur Courtenay ont joué le rôle de barrière à son expansion.



Photo 109 : Ecrev. de Californie capturée sur le ru de Bougis

#### 3. Analyse piscicole du bassin du Betz

Comme pour le bassin de la Cléry, le chapitre précédent relatif à la richesse spécifique et les graphiques des figures 28 et 29 ont déjà permis de dessiner quelques tendances sur le peuplement piscicole du bassin du Betz. Voyons dans le détail, la qualité du peuplement en relation avec la nature et les caractéristiques des stations échantillonnées.

#### 3.1 Productivité et biomasse en place

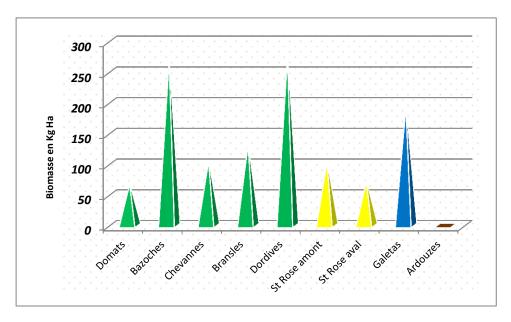


Figure 74 : biomasses rencontrées sur chacune des stations du Bassin du Betz

Comme la figure 49 l'illustre, les productivités piscicoles du bassin du Betz varient entre 60 et 275 Kg/Ha sur les stations échantillonnées, excepté le ru des Ardouzes qui présente visiblement des anomalies biologiques. Ces chiffres paraissent entrer dans la normalité comme pour le bassin de la Cléry, appartenance au même type d'écosystème et donc de productivité théorique avec des variabilités entre les stations, dues à leur degré de perturbation et à leur particularité. Cependant, nous allons voir que sur les stations moyennement impactées, la productivité est relativement faible et que sur les stations très perturbées, les biomasses sont fortes, enrichies par la présence et la densité des espèces non représentatives. Seule la station de Dordives, en bas de bassin, présente une très bonne productivité avec un peuplement varié due à sa position géographique et typologique.

### 3.2 Peuplement du cours principal

Les peuplements piscicoles du Betz sont perturbés à dégradés sur l'ensemble du cours principal. De nombreux facteurs militants invoqués dans les parties précédentes, induisent des perturbations importantes sur le fonctionnement des écosystèmes et portent atteinte directement aux communautés biologiques. Voyons dans le détail, les résultats des captures sur chaque station (comme pour les stations de la Cléry, les résultats complets des inventaires, la localisation précise des stations et les données brutes de chaque station sont détaillées en annexe).

#### • Station de Domats

Peu d'espèces sur cette station, ce qui correspond à peu près au nombre théorique d'espèces. La loche franche et le chabot sont présents, seules espèces du peuplement échantillonné censées être trouvées sur la station. La truite, le vairon et la lamproie de planer sont absentes. Le milieu forestier, la qualité des substrats et des habitats sont relativement conformes aux faciès d'un cours d'eau salmonicole en tête de bassin sur la station. Mais ces conditions sont rares sur le cours supérieur. L'effectif de gardon, la présence du rotengle et de la bouvière montrent des signes de perturbations induits par les étangs et les travaux de recalibrage de certaines portions du cours d'eau, à l'amont de la station.

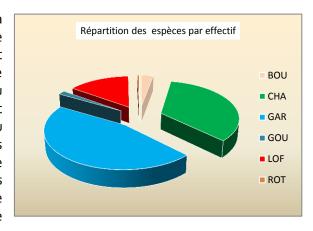


Figure 75 : répartition des espèces capturées à Domats

#### Station de Bazoches sur le Betz

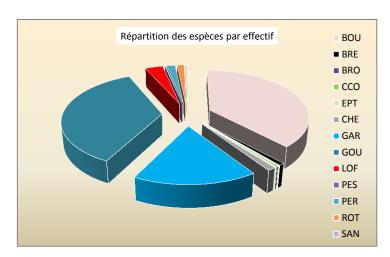


Figure 76 : répartition des espèces capturées à Bazoches/B

Sur la station de Bazoches, le nombre d'espèces et la biomasse sont très fortes et bien au-delà des valeurs attendues. Quant à la composition du peuplement, il est très dégradé. Aucune espèce apicale n'est présente hormis la loche. Seule cette dernière et le chevesne font partie du peuplement théorique. Les habitats, les substrats et l'occupation du sol autour de la station sont relativement favorables. Mais celleci se situe à l'aval d'étangs sur cours et de la confluence du ru de Galetas. Ce sont la température et les espèces d'étangs qui dégradent le peuplement de la station et de ce tronçon.

#### • Station de Chevannes

Les résultats observés à la station à l'aval de Chevannes révèlent les changements écologiques sur le bassin rencontrés à partir de ce secteur déjà évoqués précédemment. Même si le peuplement est toujours perturbé par un nombre d'espèces excédentaires et des espèces basales en provenance d'étangs, la truite, ses espèces d'accompagnement et l'anguille font leur apparition. Certes les effectifs sont faibles, mais la composition du peuplement s'améliore et se rapproche de la typologie théorique grâce à un net changement du régime thermique. Notons que la moitié de la station présente un net déficit d'habitat suite à un encombrement et un envasement excessif.

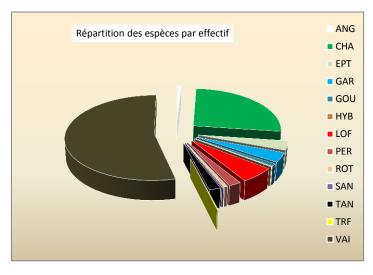


Figure 77 : répartition des espèces capturées à Chevannes

#### • Station de Bransles

Sur la station de Bransles, échantillonnée par la Fédération de Seine & Marne, l'amélioration de la qualité des peuplements piscicoles observés sur Chevannes se précise. Certaines espèces basales perturbent toujours le peuplement mais les espèces attendues dominent le peuplement et la biomasse de certaines montrent l'augmentation de la productivité biologique générale du cours d'eau (citons notamment la densité importante de vairons et la bonne densité de chabots). On notera l'absence du chevesne comme sur la station de Chevannes. L'aval de la station présente également un déficit d'habitat pour toutes les espèces attendues.

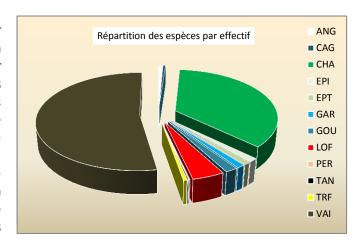


Figure 78 : répartition des espèces capturées à Bransles

#### Station de Dordives

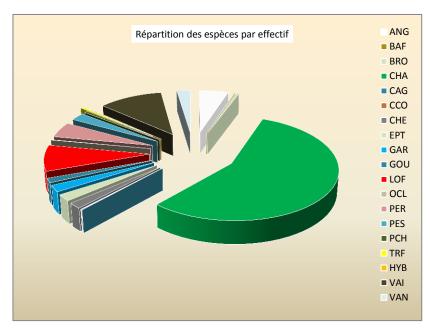


Figure 79 : répartition des espèces capturées à Dordives

Le peuplement piscicole observé sur Dordives est étoffé avec une richesse spécifique et une biomasse importantes. On observera la présence des espèces salmonicoles mais également des espèces logiquement attendues sur le bas du bassin proche du Loing : le brochet et les cyprinidés rhéophiles.

On notera également une forte population d'anguille mais également la présence d'un cortège conséquent de poissons d'étangs ou de zones basales (poisson-chat, perche soleil, carassin, carpe commune, écrevisse américaine...). Remarquons enfin que le cortège de cyprinidés d'eaux vives n'est pas complet comme sur le bas de la Cléry (absence du hotu et du spirlin). Les habitats sont très diversifiés et conformes à la typologie.

#### 3.3 Le ru de Galetas

Le peuplement observé sur le Ru de Galetas est très dégradé. Aucune espèce apicale (excepté la loche franche) n'a été capturée tandis que l'essentiel du peuplement est composé par des espèces en provenance des étangs. A contrario, les caractéristiques morphologiques du ruisseau sont conformes à la typologie, entre l'étang de Bailly et la confluence avec le Betz mais le régime thermique très perturbé ne permet pas l'installation des espèces attendues sur ce type de milieu.

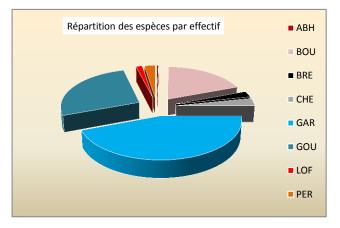
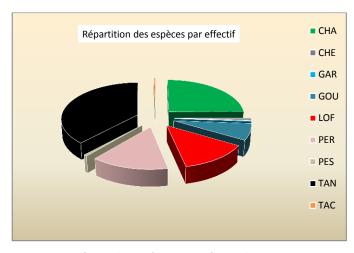


Figure 80 : répartition des espèces capturées sur le Ru de Galetas

#### 3.4 La Sainte-Rose



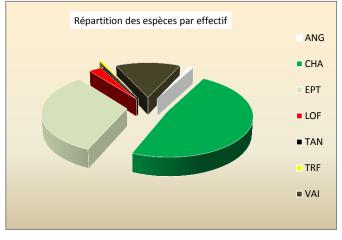


Figure 81 : répart. des espèces capturées sur la Ste-Rose amont

Figure 82 : répart. des espèces capturées sur la Ste-Rose aval

Les peuplements observés sur la Ste-Rose diffèrent fondamentalement entre l'amont et l'aval. Même si deux espèces apicales sont présentes (chabot et loche franche) sur la station amont, celle-ci est très perturbée par le régime thermique, les perturbations physiques (absence de substrat) et les espèces en provenance de d'étangs (ex : effectif de tanches). On remarque l'absence de la truite, du vairon et de l'anguille tandis que ceux-ci sont présents à l'aval. Sur la station aval, le nombre d'espèces y est plus faible et la composition du peuplement est proche du modèle théorique. Les substrats et la qualité d'eau sont très favorables même si l'ouvrage de la commune perturbe fortement le bas du tronçon en artificialisant les écoulements et banalise temporairement la diversité du milieu. Cette perturbation explique également la faible biomasse (Cf. biomasse figure 74).

#### 3.5 Le ru des Ardouzes

Les résultats observés l'échantillonnage du ru des Ardouzes sont très alarmants. Seules deux épinochettes ont été capturées sur ce petit cours d'eau alors que son régime thermique est parfaitement conforme et stable, très favorable à la biologie de la truite et du chabot notamment. Les substrats et les habitats sont également favorables. Certes l'aval du Ru est très perturbé par le piétinement et l'élevage mais la station se situé à l'amont de cette zone, proche des sources et la continuité n'est pas perturbé. Peuplement piscicole dégradé.

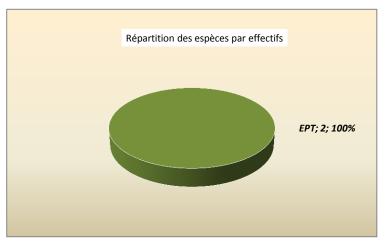


Figure 83 : répartition des espèces capturées sur le Ru des Ardouzes

#### 3.6 Abondance relative et écart typologique

Cours principal du Betz

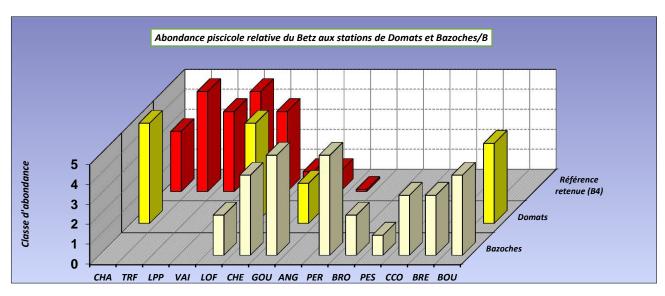


Figure 84 : abondance piscicole relative et typologie observée sur les stations amont du Betz

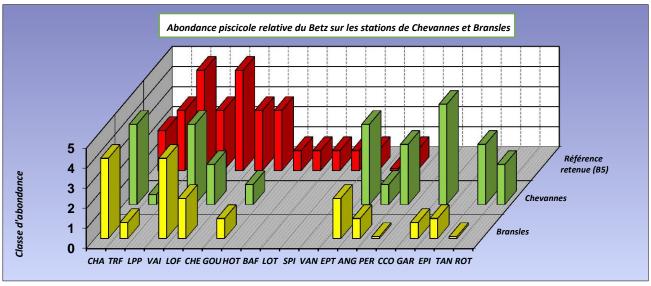


Figure 85 : abondance piscicole relative et typologie observée sur les stations intermédiaires du Betz

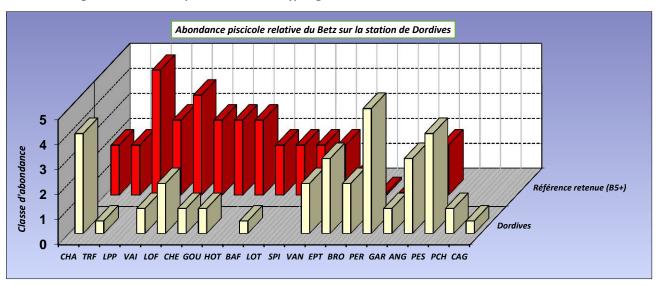


Figure 86 : abondance piscicole relative et typologie observée sur la station aval du Betz

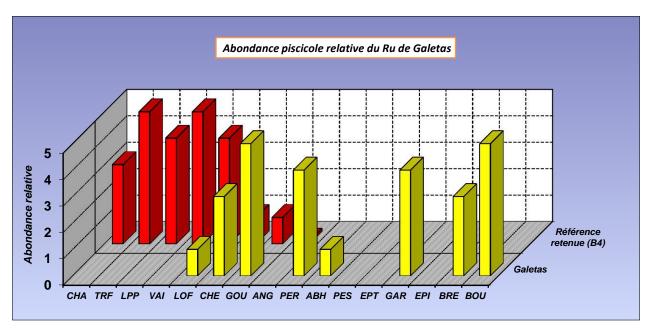


Figure 87 : abondance piscicole relative et typologie observée sur le Ru de Galetas

La Sainte- Rose

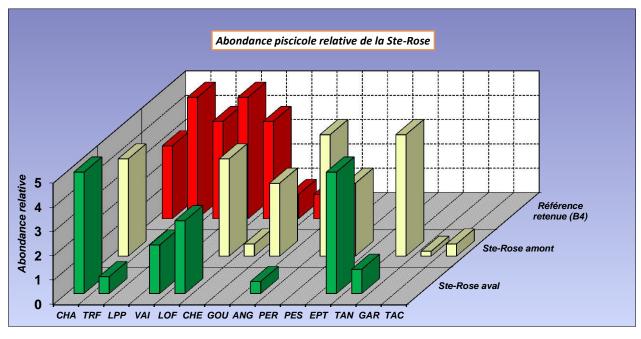


Figure 88 : abondance piscicole relative et typologie observée sur la Ste-Rose

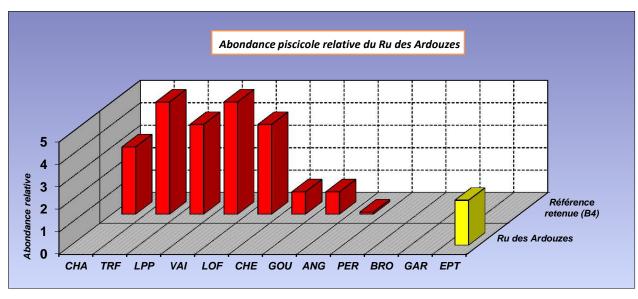


Figure 89 : abondance piscicole relative et typologie observée sur le Ru des Ardouzes

L'ensemble des données illustrées par les graphiques des figures 6x à 6x permettent de compléter les résultats des inventaires piscicoles par station sur le bassin du Betz en donnant une image relative des abondances par espèces et des éventuels glissements typologiques. Ces tendances confirment également les analyses fonctionnelles réalisées aux chapitres précédents :

- Sur le Betz, les peuplements sont très perturbés et dégradés de l'amont jusqu'à Chevannes, puis perturbés jusque la confluence avec le Loing. Les écosystèmes sont fonctionnels « a minima » à partir de la confluence avec le St-Rose mais les abondances sont extrêmement faibles pour la truite notamment et variables pour le vairon;
- Les peuplements de la Ste-Rose sont très perturbés jusqu'à Chevannes également où le changement thermique amené par le système perte/résurgence permet aux écosystèmes de « raccrocher » à la typologie théorique mais avec des abondances très faibles pour le vairon et la truite;
- Les peuplements du Ru de Galetas sont dégradés et la fonctionnalité des écosystèmes est quasi nulle ;
- Le peuplement piscicole du Ru des Ardouzes est presque inexistant, fonctionnalités écologiques dégradées malgré des paramètres physiques et thermiques favorables.

#### 3.7 Conclusion sur les peuplements piscicoles du bassin du Betz

L'ensemble des résultats par station, l'analyse des abondances relatives et des typologies observées sur les 9 stations du bassin permettent de conclure sur la qualité des peuplements piscicoles et la productivité biologiques des écosystèmes du bassin.

Le bassin du Betz est bien perturbé dans son ensemble. Il génère des écosystèmes aquatiques peu productifs sur l'amont, puis théoriquement plus productifs quand les cours d'eau sont en contact avec la nappe de la craie. Les typologies observées sont souvent éloignées de la typologie théorique et quand elles s'en approchent, les communautés biologiques restent perturbées par de nombreuses espèces non inféodées aux écosystèmes originelles et des facteurs limitants nombreux.

Voyons ici dans le détail la situation des espèces centrales des niveaux typologiques B4 et B5 sur le bassin :

#### • La truite commune :

L'espèce « repère » (Cf. §2.6 conclusion BV Cléry) est rare et quasiment relictuelle sur le bassin du Betz. Elle est présente naturellement de l'aval de Chevannes à Dordives sur le cours principal mais affiche des effectifs très restreints. Elle est totalement absente du ru de Galetas et du ru des Ardouzes. Sur la St-Rose, la truite semble ne se maintenir que sur la moitié inférieure du cours d'eau qui est très perturbé à l'amont.



Photo 110 : truitelle sauvage capturée sur la Ste-Rose à Chevannes

Avec des effectifs en truite très restreints comptabilisés lors des échantillonnages, il apparait difficile de discuter de la dynamique de la population comme nous l'avons fait comme sur le bassin de la Cléry. Les données actuelles ne nous permettent pas d'analyser la pyramide des âges, le taux de croissance et la tendance actuelle. Sur certaines stations, une truite adulte a été trouvé (Betz à Chevannes), tandis que sur d'autres, seules des juvéniles ont été observés (Betz à Dordives et Ste-Rose à Chevannes). Seule la station de Bransles fait apparaitre plusieurs classes d'âges. Toutefois l'observation et la cartographies des frayères montrent quelques zones de reproduction actives sur Dordives et Bransles lors des années ou les conditions le permettent (débit et turbidité). Ce sont ces frayères qui permettent à l'espèce de se maintenir sur le bassin (comme sur la Cléry, des repeuplements sont encore effectués sur le bassin mais ce biais a été écarté des analyses).

S'agissant des abondances, les chiffres sont bien sûr très faibles. Sur les stations où la truite est présente, la classe 1 n'est pas atteinte, nous sommes simplement en « présence ».

#### • Le vairon :

Sur l'ensemble des stations du bassin, nous avons pu observer que la répartition du vairon suivait celle de la truite sur l'ensemble des stations. On trouve donc le vairon à partir de Chevannes sur le Betz à l'aval de la confluence avec la Ste-Rose, et sur la Ste-Rose sur le cours inférieur. Il est absent du Ru de Galletas, du ru des Ardouzes et sur le cours amont du Betz. Son absence sur ces secteurs est aussi révélatrice que celle de la truite sur le niveau de perturbation des écosystèmes.



Photo 111 : gros vairon capturé à Chevannes

S'agissant des abondances, celles-ci sont très bonnes et même au-delà de l'abondance théorique sur les stations de Chevannes et Bransles, en deçà sur la Ste-Rose aval et sur Dordives.

#### • Le chabot :

Contrairement au vairon et à la truite, le chabot est présent sur une majorité des stations. Il est présent sur les deux stations de la Ste- Rose. Il est absent du cours principal uniquement sur la station de Bazoches/B, puis absent sur le ru de Galetas et curieusement sur le ru des Ardouzes.

S'agissant des abondances, elles sont très bonnes et même au-delà du modèle sur toutes les stations où il est présent, même en bas de bassin sur la station de Dordives.

## • La loche franche:

Cette espèce est présente sur toutes les stations sauf sur le ru des Ardouzes. S'agissant des abondances, elles sont en deçà de l'abondance théorique sur toutes les stations, sauf sur la Ste-Rose amont pourtant bien perturbée.

## • La lamproie de Planer :

La lamproie est complétement absente de toutes les stations et donc certainement sur l'ensemble du bassin. Elle fait pourtant partie intégrante du cortège théorique sur toutes les stations. Son absence révèle certainement le manque d'habitat diversifié nécessaire à son cycle biologique.

## • Les cyprinidés d'eaux vives :

#### Le chevesne

Le chevesne est présent sur l'axe principal sur certaines stations et curieusement absent sur d'autres, notamment sur Chevannes et Bransles. Les abondances sont inversées par rapport aux abondances

théoriques : forte sur la station de Bazoches, tandis qu'elle est faible sur Dordives. Il est également présent sur l'amont de la Ste-Rose (faible abondance) et sur le ru de Galetas (forte abondance).

#### o La vandoise

On ne trouve cette espèce sur le bassin qu'à l'aval sur la station de Dordives. Sa densité y est conforme puisque l'abondance observée est conforme à l'abondance théorique (classe 2).



Photo 112 : vandoise capturée sur la station de Dordives

## o Le spirlin

Le spirlin est complètement absent sur le bassin, y compris sur l'aval.

#### Hotus et barbeaux

Comme sur la Cléry, la typologie de l'aval du bassin correspond à l'amont de leur preferendum. Le barbeau n'est apparu qu'avec un seul individu sur la station de Dordives tandis que le hotu est complétement absent. L'ouvrage de répartition de la rivière des Moines avant la confluence perturbe certainement les échanges avec le Loing.

### • Les écrevisses

S'agissant des macrocrustacés, une petite population d'écrevisses autochtones subsiste sur une des têtes de bassin comme nous l'avons évoqué dans un précédent chapitre. Concernant les autres écrevisses, elles ne semblent pas s'être installées sur le bassin du Betz, contrairement à l'écrevisse de Californie sur le haut bassin de la Cléry (Il y a certes dans les inventaires une écrevisse américaine du Genre *Orconectes* sur Dordives mais cela est anecdotique).

## 4. Approche et analyse indicielle

Les résultats d'inventaires des 20 stations ont également été traités pour obtenir les résultats et les classes de qualité de l'*Indice Poisson Rivière* (méthodologie et objectifs de cet outil présentés dans la partie 1, § III-3.3). Nous présenterons ici la note obtenue par l'Indice Poisson Rivière et la classe de qualité associée à cette note, pour chaque station puis une analyse complémentaire de ces classes de qualité sera faite et sera comparé aux autres analyses.

## 4.1 Résultats de l'IPR

Bassin	Cours d'eau	Station	Note IPR	Cla	sse de qualité
	Betz	Domats Les Martinières	32.994	4	Mauvaise
	Betz	Bazoches /B Gué Marjolaine	47.948	5	Très mauvaise
	Betz	Chevannes les bois de Chevannes	14.976	2	Bonne
_	Betz	Bransles Lavoir communal	9.9	2	Bonne
Betz	Betz	Dordives Lavoir communal	13.217	2	Bonne
	Ru de Galetas	Bazoches/B <i>Aval RD147</i>	44.280	5	Très mauvaise
	Ste-Rose (amont )	Rosoy le vieil Gué du bois fandeux	26.460	4	Mauvaise
	Ste-Rose (aval)	Chevannes <i>Bourg</i>	11.518	2 Bonne	
	Ru des Ardouzes	Dordives Chemin des buis	35.980	4	Mauvaise
	Cléry	Vernoy Les Vallées	45.324	5	Très mauvaise
	Cléry	Savigny sur Clairis La Mortoiserie	11.570	2	Bonne
	Cléry	Courtenay Aval Moulin Liffert	13.714	2	Bonne
	Cléry	Courtemaux Les petites Maisons	5.157	1	Excellente
	Cléry	Griselles Terre de Cotrangis	14.443	2	Bonne
Cléry	Cléry	Ferrières Les martinets	6.792	1	Excellente
	Cléry	Fontenay sur Loing Bois de Turelle	6.887	1	Excellente
	Ru de Pense-Folie (amont)	St Hilaire les Andrésis Les Chiches	30.034	4	Mauvaise
	Ru de Pense-Folie (aval)	St Hilaire les Andrésis La Garde Saule	11.883	2	Bonne
	Ru de bougis	Courtenay <i>La Genêtre</i> amont	10.081	2	Bonne
	Ru de Bougis	Courtenay La Genêtre aval	8.899	2	Bonne

Tableau 10 : résultats des IPR par station

#### 4.2 Analyse des IPR et comparatifs

Sur une majorité des stations, les notes et les classes de qualité obtenues par le calcul de l'IPR sont cohérentes avec l'analyse fonctionnelle du milieu, les résultats d'inventaires et les profils thermiques obtenus par le réseau de mesure. Les stations considérées comme fonctionnelles « a minima » sont en qualité « Bonne » tout comme celle que l'on a considérées bien fonctionnelles qui sont « Bonne » à « Excellente » en fonction des cortèges d'espèces présents ou en trop (espèces intrusives).

Toutefois, certaines incohérences apparaissent quelquefois avec l'outil qui ne prend pas en compte l'absence d'une espèce repère comme la truite ou qui ne tient pas compte des abondances.

Exemple: la station à l'aval de Courtenay que nous avons considérée comme perturbée à très perturbée avec l'absence totale de la truite, de la loche franche et de la lamproie, 3 espèces centrales attendues sur un tronçon de biotypologie B4. L'IPR nous donne une qualité « Bonne », ce que nous ne pouvons valider sur le plan écologique avec les résultats commentés ci-dessus.

Dans cet exemple, certaines métriques nécessaires au calcul du résultat de l'indice sont bonnes (le nombre d'espèces est cohérent avec le modèle par exemple, le nombre d'espèces « intrusives » ou « basales » est faible), l'indice place la station en classe « Bonne » alors qu'en réalité, nous considérons qu'il y a quelques réels problèmes sur ce tronçon.

Souvent trouvé trop complaisant avec la réalité par de nombreux experts, l'outil est quand même assez révélateur et fiable pour les stations vraiment très perturbées ou dégradées sur lesquelles les fonctionnalités écologiques ne sont plus du tout observées. C'est le cas pour les stations de Vernoy, Bazoches, Galetas, Pense Folie amont, Ste Rose amont et le ru des Ardouzes avec des classes de qualités « Mauvaise » à « Très mauvaise ».

On notera également que sur l'ensemble des stations et sur les deux bassins, aucune classe de qualité « Médiocre » n'a été trouvée.

#### PARTIE 4:

## Synthèse des perturbations, améliorations et actions pertinentes

A l'heure où de nombreux programmes de restauration et de renaturation des cours d'eaux et/ou d'actions sur les bassins versants sont en route, il apparait pertinent de dégager certaines actions qui ont auront une réponse mieux adaptée eu égard aux diagnostics précis que nous avons dressés.

Certes les actions de renaturation de portion de cours d'eau, les aménagements d'ouvrages et de restauration de la continuité écologique, les améliorations de la qualité de l'eau, les actions de maitrise foncière en lit majeur ont chacune un impact positif à petite échelle. Cependant face à la complexité géographique et à la fonctionnalité quelque fois fractionnée des écosystèmes, certaines actions ciblées peuvent apporter beaucoup plus de gain écologique que d'autres, c'était le principe méthodologique retenu dans les plans d'actions des P.D.P.G avec les « seuils d'efficacité technique » et les « modules d'actions cohérentes ». En gardant ce principe et en reprenant les principaux problèmes retenus comme facteurs limitants dans la partie 3 de cette étude, nous pouvons dégager quelques actions pertinentes et prioritaires pour améliorer les fonctionnalités écologiques et piscicoles sur les deux bassins.

## I. BV Cléry

Cours d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager
	<b>Tête de bassin secteur de Vernoy</b> Problèmes de température et de débit, espèces intrusives	Prélèvement AEP à la source, étangs sur cours ou sur sources à proximité	- Réflexion sur le partage de la ressource milieu naturel/AEP - vérification statuts plans d'eau (actions police de l'eau, antériorité, autorisation) Déconnexion ou suppression étangs sur cours
	Amont Courtenay (ancienne pisciculture) Problème de continuité et de morphologie importants, cloisonnement de la Cléry amont	Ouvrages et prélèvement d'eau non réglementés sur tributaire et cours principal pour alimenter plans d'eau ancienne pisciculture	Suppression ouvrages, suppression prélèvement pour plan d'eau (Plus d'usage aujourd'hui) vérification statuts plans d'eau (actions police de l'eau, antériorité, autorisation)
	Courtenay Centre  Répartition débit dans bras naturel à fort  valeur écologique actuellement sans  dynamique et peu alimenté – Continuité  écologique inexistante	Ouvrage déversoir de répartition d'alimentation des moulins, rehaussé et non fonctionnel	Déversoir à restaurer, à redimensionner ou à concevoir autrement (alimentation bras naturel prioritaire) avec franchissement piscicole
Cléry	Aval Courtenay Moulin Liffert Rivière en bief, qualité d'eau douteuse, continuité inexistante	Ouvrage jamais manœuvré, rejet St.Ep et polluant éventuellement accumulé dans ce bief	Ouvrages à supprimer ou à aménager, moulin abandonné.
	St-Hilaire-les-Andrésis amont Source de la Fontaine Servin n'alimente pas le cours naturel – cours naturel peu alimenté – déversoir des moulins non fonctionnel	Travaux anciens importants, source déviée vers le cours perché et en bief, cours naturel quasi inexistant à l'étiage	Bras de la source à reconnecter avec le cours naturel dans le fond du talweg, déversoir des moulins du Ratelet et du Liard et alimentation du bras naturel à revoir et éventuellement à reconnecter
	St-Hilaire Aval  Moulin des Andrésis/lavoir communal  Bras naturel sous-alimenté à bas débit -  continuité inexistante	Alimentation bras naturel mal calée, bief et lavoir favorisé à 80%	Déversoir à restaurer, à redimensionner ou à concevoir autrement (alimentation bras naturel prioritaire avec franchissement piscicole)
	Chantecoq « Fausse rivière » – Morphologie géométrie du lit, et substrat défavorable	Ancien curage sévère de ce bras. Plus de dynamique, ni d'habitat.	Renaturation par recharge alluvionnaire
	Courtemaux « Fausse rivière » – Morphologie géométrie du lit, et substrat défavorable	Ancien curage sévère d'une partie de ce bras. L'amont a été renaturé, l'aval est conforme.	Renaturation par recharge alluvionnaire sur secteurs dégradés

Cours d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager
	Chantecoq et Courtemaux Nombreux petits plans d'eau sur source	Réchauffement et perte par évaporation	Maitrise foncière et vérification statuts plans d'eau (actions police de l'eau, antériorité, autorisation) et suppression par restauration zones humides quand possibilité
	Amont St-Loup de Gonois Cloisonnement et fort impact de l'obstacle sur la rivière à l'amont (perte d'habitat)	Ouvrages et hydroélectricité. Impact sur la ligne d'eau très important	réflexion sur aménagement possible, gestion d'usage ou bras de contournement.
	St-Loup de G. Moulin de la Chantereine bras de décharge plus alimenté	Vannage du moulin toujours ouvert depuis quelques années	Vérifier franchissement sous moulin
	La Selle/B Moulin de Loinces Cloisonnement et inaccessibilité aux zones de frayères en amont	Vannages et déversoir avec hauteur de chute importante, mal gérés	Bras naturel à reconnecter dans prairie humide ou déversoir à aménager, bief à supprimer (moulin sans usage)
	Aval La Selle sur le Bied Perturbation dynamique et équilibre berges sur secteurs à haute valeur écologique	Piétinement/élargissement par bovins	Clôture et abreuvoirs à aménager
<b>Cléry</b> suite	La selle/B  Moulin Boyard  Marnage ajouté au piétinement amont  Continuité et circulation difficile	Vannage mal géré – chute résiduel même avec vannage ouvert	Déversoir ou chute principale à aménager, vannage à supprimer (moulin sans usage)
	Griselles Moulin des Aulnes – Moulin Tosset Continuité et circulation piscicole Relargage sédiment	Etang en connexion avec le Bief du moulin Tosset, vannages du Moulin Tosset mal gérés – Ruisseau de la Fontaine et ancien bras dégradé	Ancien bras de la Cléry contournant les deux moulins bouché et ruisseau de la Fontaine (la Sausselière) à renaturer et reconnecter. Etang à déconnecter du réseau hydro
	<b>Griselles Moulin du Grill</b> Blocage continuité, perte d'habitat sur bras de décharge et long bief	Déversoir obstrué, vannage abandonné	Déversoir à aménager, bras naturel à privilégier
	<b>Griselles Pont du Grill XIII<sup>è</sup></b> Blocage continuité et incision du lit à l'aval	Chute importante et transport sédimentaire perturbé	Recharge à l'aval du seuil maçonné, stopper l'incision, ouvrage /rampe de franchissement ou rivière de contournement (bras de crue existant)
	Fontenay/L – Ferrières Moulin de la Tannerie Blocage continuité et incision du lit à l'aval – relargage sédiment	Vannage reconstruit en 2004 en amont de l'ancien vannage détruit pour alimenter étang entre les deux bras	Vérification statuts plans d'eau et vannages (actions police de l'eau, antériorité, autorisation) Suppression ou gestion d'usages, déversoir fausse rivière à aménager
	Fontenay/L – Ferrières Fausse rivière des Collumeaux Habitat et morpho-dynamique dégradé	Travaux de curage	Renaturation par recharge sédimentaire
	Fontenay/L – Ferrières Seuil hydrométrique Blocage sédimentaire et perte d'habitat	Seuil fixe aménagé et retenue impactante	Echancrure dans seuil, ou déplacement du dispositif hydrométrique

Cours d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager				
Ru de	<b>Courtenay</b> Aval station AEP Secteur à fort enjeu salmonicole Incision et perte d'habitat	Anciens travaux de curage	Recharge alluvionnaire				
Bougis	<b>Courtenay</b> aval du ruisseau Perte de débit	Sources déviées dans étangs	Sources à reconnecter au cours d'eau, étang amont de la Genêtre à l'abandon à effacer, zones humides à restaurer.				
	<b>St Hilaire les Andrésis</b> Amont ruisseau Perte de débit	Prélèvements d'eau, étangs sur source	Actions police de l'eau – débit réservé, prise d'eau étangs et irrigation				
	St Hilaire les Andrésis Aval zone de pertes et amont résurgence - Dynamique dégradée, qualité d'eau douteuse, blocage circulation piscicole	Anciens travaux hydrauliques, curage, élargissement et multiples seuils transversaux	Echancrure dans seuil, arasement et recharge anti incision, renaturation pour création d'habitats				
Ru de Pense-folie	St Hilaire les andrésis Aval zones des fontaines de Pense folie Banalisation écoulements et habitats	Petits seuils transversaux, pont buse de la RD 32	Démantèlement seuil, aménagement par petite recharge de blocs, recharge sédimentaire anti-érosion et franchissabilité aval RD32				
	St-Hilaire les Andrésis/Chantecoq Aval camping et confluence Cléry Continuité et transport solide perturbé	Ancien radier de vannage, barrage avant confluence	Arasement ou échancrure dans dalle, suppression ouvrage proche confluence				
	Actions prioritaires avec fort gain écologique immédiat						

Tableau 11 : liste des actions à engager pour améliorer les fonctionnalités des écosystèmes du Bassin de la Cléry

## II. BV du Betz

Cours d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager	
	<b>Domats Tête de bassin</b> Continuité dynamique perturbé - réchauffement	Petits ouvrages, prélèvements d'eau et étangs sur source	-Démantèlement ouvrages, déconnexion prise d'eau étangs éventuels - Déconnexion étang et source du Metz- l'Abbesse	
Betz	Bazoches /B Réchauffement très importants espèces intrusives  Bazoches /B Moulin de Mizou Continuité et dynamique très perturbées	Réchauffement très importants  Confluence Ru de Galetas étang de Bailly		Déconnexion étang sur cours, déconnexion Douves ou gestion concertée des ouvrages transversaux
Detz		Ouvrage abandonné mais bloquant	Vérifier la situation actuelle et aménagement suppression vannage/ouvrages	
	<b>Le Bignon-Mirabeau</b> Réchauffement, MES, blocage continuité, qualité d'eau	Etang sur cours/lit mineur (étang de la vallée des Roullets), Château et sources proximales	Déconnexion/suppression étangs et ouvrages Restauration continuité source/Betz	

Cours	La difference Book and all all	C	A still a stil
d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager
	Chevry sous le Bignon Moulin Bourg et Moulin Cheminée Blocage continuité, perte dynamique et habitats	Seuils transversaux, division du cours en bras inutiles, vannages non- manœuvrés, prélèvement d'eau étangs et biefs	<ul> <li>Arasement petits seuils transversaux, gestion d'usage vannages de moulin ou contournement.</li> <li>Suppression et comblement bras de Betz inutile (la Gazonnerie), au lavoir et à l'aval du captage</li> </ul>
	Chevannes Gué des filles, Moulin Neuf et Gué des Gains Ralentissement dynamique et perte d'habitat	Seuil transversaux	Dérasement ou suppression petits seuils
	Bransles  Moulin Cuisset  Blocage continuité, perte et dégradation habitats dans un secteur à fort potentiel	- Divisions du cours d'eau en 3 bras Chute importante sur bras nord avec incision importante du bras - Ensoleillement et piétinement sur le bras central, encombrement excessif du bras sud	Restaurer la continuité du secteur, (aménagement chute, blocage incision, favoriser un écoulement sur les 3 avec réaménagement du lit mineur ) et mis en défend en conservant la prairie d'élevage
	Bransles  Lavoir et radier de Pont  ralentissement et banalisation des  écoulements, perte habitats	Seuil enrochement lavoir communal et ancien seuil Hydrométrique sous radier de Pont	Echancrure d'étiage pour dynamiser et restaurer les écoulements naturels
<b>Betz</b> suite	Bransles  Moulins de Brandard et Gros Lot  Continuité et circulation espèces  bloqués, perte habitats	Seuils/déversoirs, vannages mal gérés, bras de contournement existant sur les deux systèmes mais déconnectés et souvent à sec	Reconnexion et alimentation en eau des bras de contournement à privilégier
	Bransles Aval Gros lot et ZH des Canivelles ralentissement et banalisation des écoulements, perte habitats dans un secteur à fort potentiel	Un seuil important en enrochement à l'aval de la confluence des bras de Gros lot, plusieurs petits seuils transversaux dans les prairies et zones humides des Canivelles.	<ul> <li>Seuils sans usage et ouvrages illégaux à supprimer et démanteler. Matériaux à éparpiller dans le lit mineur</li> <li>Bourrelets d'anciens produits de curage en berge à remettre dans le lit dans le milieu du tronçon.</li> </ul>
	<b>Dordives ZH des Vielleux</b> Ralentissement et banalisation des écoulements, perte habitats dans un secteur à fort potentiel	Seuil (palplanches et enrochement) sans usage à l'aval de la RD 62	Suppression ouvrage
	Dordives Ancienne pisciculture/Moulin de Dordives Blocage continuité, cloisonnement et impact important sur ligne d'eau	Ouvrage à clapet (déversoir) avec forte chute, vannage du moulin à l'aval jamais manœuvré, une importante source se déverse dans le Bief	Equipement ou aménagement pour assurer la circulation des espèces au minimum-Gestion d'usages sur les vannes du Moulin pour chasse sédimentaire
	Dordives Déversoir rivière des Moines Transit sédimentaire et circulation des espèces perturbée dès la confluence, et ligne d'eau et habitats impactés jusqu'au franchissement de l'ancienne RN7	Déversoir à clapet non fonctionnel, route sur buse effondrée	Prélèvement pour rivière des Moines à repenser, déversoir à supprimer ou aménager avec transit sédimentaire et piscicole, route busée aval à démanteler à remplacer par un gué.
Ru de Galetas	Bazoches/B Etang sur cours Réchauffement important incompatible avec écosystèmes théoriques, apport de MES et espèces intrusives	Etang neuf et étang de Bailly en série sur cours inférieur du Ru de Galetas.	Contournement et alimentation à étudier, déconnexion à assurer.

Cours d'eau	Localisation et Perturbations	Causes	Actions pertinentes à envisager	
	Ervauville Etang de Cenant Apport de MES et espèces intrusives	Etang sur cours sur tête de bassin temporaire de la St Rose	Alimentation plan d'eau à revoir, contournement et déconnexion à envisager, rachat et maitrise foncière pou suppression	
Sainte- Rose	Rosoy le Vieil Etang des Noues Réchauffement important incompatible avec écosystèmes théoriques, apport de MES et espèces intrusives, impact sur ligne d'eau amont en zone apicale, blocage circulation piscicole et transit sédimentaire	Etang sur cours, hauteur de chute et retenue importante, qualité d'eau dégradée, débit réservé négligé à l'étiage	Alimentation plan d'eau à revoir, contournement et déconnexion à envisager, rachat et maitrise foncière pou suppression	
	Rosoy le Vieil environs du Bourg Blocage dynamique, transit sédimentaire, circulation des espèces et perte d'habitat	Petits seuils transversaux en zone résidentielle	Actions police de l'eau Suppression et arasement seuil	
	<b>De Rosoy à Pers en G.</b> Incision du lit, banalisation écoulement et perte d'habitat	Ancien curage et recalibrage de certains tronçons, couche d'armure disparue	Recharge sédimentaire dans les tronçons incisés	
	Amont Chevannes Franchissement RD33 Blocage circulation piscicole dans zone à fort enjeu écologique	Pont/buse métallique, déconnexion amont/aval et chute infranchissable de l'étiage au module	Aménagement d'échancrure, remplacement ouvrage d'artconnexion des circulation des espèces à restaurer	
	Chevannes Ouvrage du Bourg proche confluence zones de résurgences et écosystèmes salmonicoles perturbés par ralentissement/envasement, élargissement du lit mineur, continuité avec le Betz très impactée	Ouvrage vannage mal géré quasiment jamais ouvert, utilité douteuse	Prise d'eau pour <i>Moulin neuf</i> et déversoi inverse à la pente à revoir. Suppression impact de l'ouvrage sur la Ste-rose <u>fondamentale et prioritaire</u>	
	<b>Dordives – <i>Moulin Brûlé</i></b> Morphologie, substrat et qualité d'eau très perturbés	Piétinement et passage intensif d'animaux – aucune protection ni délimitation	Mis en défend – aménagement clôture e abreuvoirs	
Ru des Ardouzes	<b>Dordives – Moulin Brûlé</b> Blocage circulation espèces sur milieu à fort enjeu	Petits ouvrages et prélèvement d'eau proximal	Actions police de l'eau : petits ouvrages e prélèvement d'eau proximale ou en direct à interdire.	
	Dordives – La queue de l'étang Bransles – Vallée des Ardouzes Continuité, disparition écosystèmes,	Remblai ou busage du lit mineur temporaire – continuum amont/ aval disparu	- Actions police de l'eau : remblai et busage illicites - Reformer et protéger l'espace d'un lit	

Tableau 12 : liste des actions à engager pour améliorer les fonctionnalités des écosystèmes du Bassin du Betz

## III. Rappel

L'ensemble des perturbations et les localisations citées dans les tableaux 11 & 12 est décrit, analysé et illustré par des photographies et des extraits cartographiques dans la partie 3 de l'étude, au chapitre I « description et diagnostic de l'état fonctionnel actuel des écosystèmes » pour chaque masse d'eau.

## **CONCLUSION:**

L'état fonctionnel et écologique des écosystèmes aquatiques des deux bassins du Betz et de la Cléry sont assez disparates malgré leur proximité géographique et leurs similitudes d'orientation et d'étendue. Ces disparités sont présentes entre les deux bassins pour des raisons historiques et anthropiques, mais il ressort qu'il existe des disparités au sein même des bassins quand les milieux interagissent fortement avec leur environnement proche, ce qui conduit à des secteurs fonctionnels entourant des secteurs dégradés et inversement.

Cette étude a montré que le bassin de la Cléry possédait plus de potentialités productives à la base. Les différences de géologie et d'hydrogéologie des cours supérieurs et moyens des deux bassins expliquent ces différences : une alimentation régulière de l'amont vers l'aval par l'aquifère de la craie sur le bassin de la Cléry alors qu'elle n'est effective sur le bassin du Betz qu'à partir du tiers aval. Ces contacts avec l'eau souterraine confèrent une certaine stabilité hydrologique (débits plus soutenus) et thermique (compatibilité avec les espèces de référence), un rafraichissement et un rajeunissement des écosystèmes tandis que les éléments minéraux permettent aux organismes vivants un développement rapide et à la chaine trophique d'être plus riche. Pour autant, cette productivité n'est pas un gage de fonctionnement écologique majeur et les écosystèmes peuvent être fonctionnels tout en étant moins productifs.

## Le Betz et ses affluents

Il s'avère que ces écosystèmes et tout particulièrement les peuplements piscicoles sont très perturbés à dégradés de manière générale sur le bassin du Betz, même sur les secteurs où la nappe de la craie les alimente.

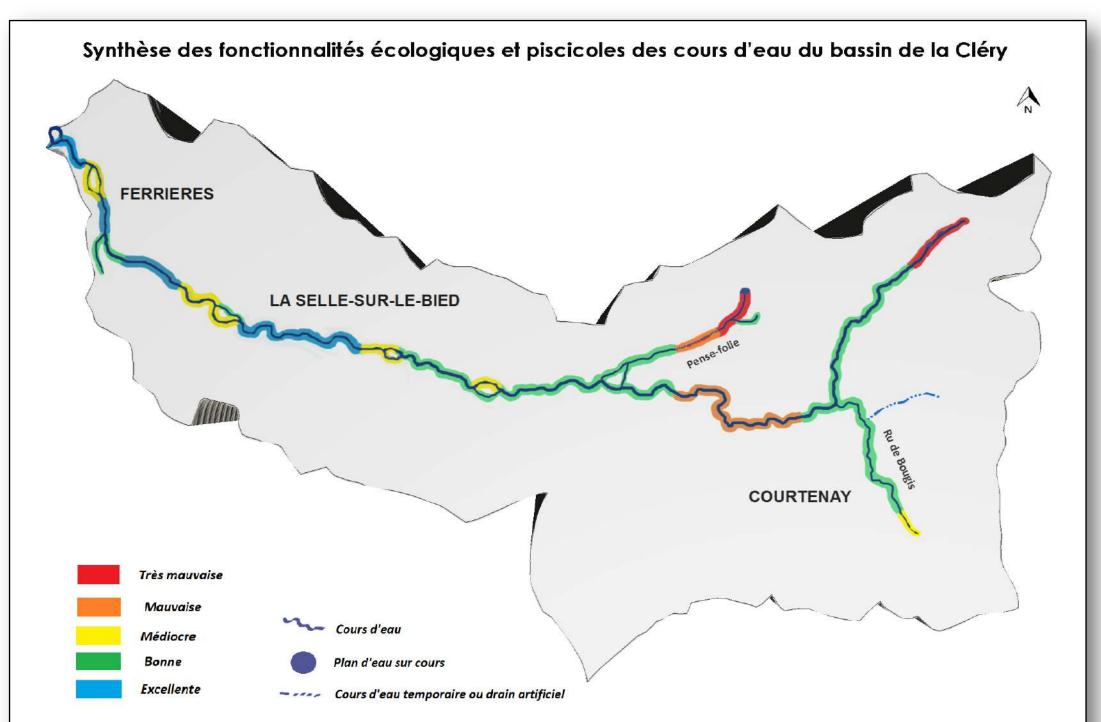
L'étude des températures et l'analyse du profil thermique des cours d'eau ont prouvé que des dégradations physico-chimiques et mécaniques importantes survenaient depuis le cours supérieur avec des étangs sur cours réchauffant l'eau de manière importante, apportant souvent une concentration en matière en suspension et des espèces non-représentatives du type d'écosystèmes. Sur le cours inférieur, le profil thermique redevient favorable mais le cloisonnement des milieux et les nombreuses retenues dégradent les vitesses d'écoulements, les transits solides et donc la diversité d'habitats nécessaire aux cycles biologiques des espèces d'eaux courantes. La truite espèce repère et indicatrice, se maintient difficilement sur la partie inférieure alors qu'elle est absente d'une bonne moitié du bassin versant. La situation des autres d'espèces attendues est aussi problématique avec une répartition morcelée pour certaines et des absences totales remarquées pour d'autres.

## La Cléry et ses affluents

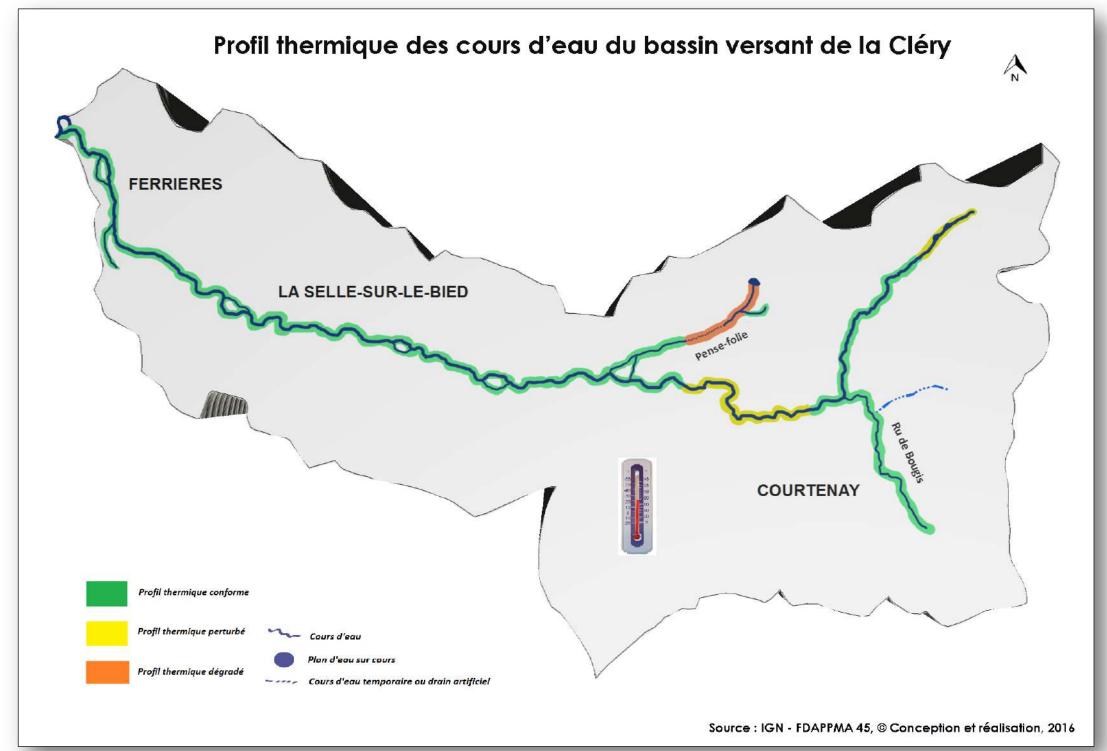
Sur l'ensemble du linéaire, une grande partie des écosystèmes sont fonctionnels. Les régimes thermiques sont conformes de manière générale, perturbés à très perturbés sur certains petits tronçons. Il en va de même pour les communautés biologiques et notamment les populations piscicoles qui sont bonnes et même parfois excellentes dans leur structure, même si certaines espèces non attendues issues d'étangs en tête de bassin viennent souvent troubler la composition des peuplements.

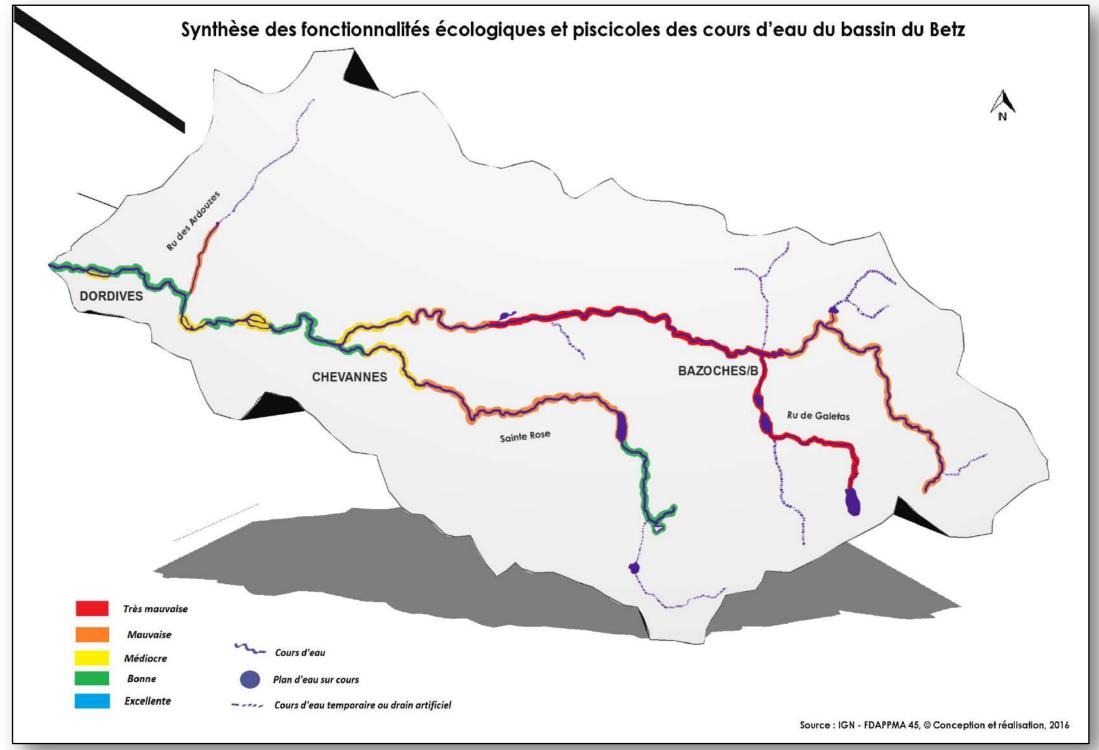
Certains linéaires assez longs sans perturbation, permettent l'expression de la richesse d'un cours d'eau frais de plaine, ou la truite de rivière et ses espèces d'accompagnement dominent la chaine du vivant aquatique. A contrario, on notera néanmoins quelques tronçons impactés par des suites de retenues assez rapprochées, des systèmes hydrauliques défaillants et d'anciens travaux ponctuels. On retiendra aussi les perturbations multiples autour de Courtenay ainsi que sur le ru de Pense-folie amont.

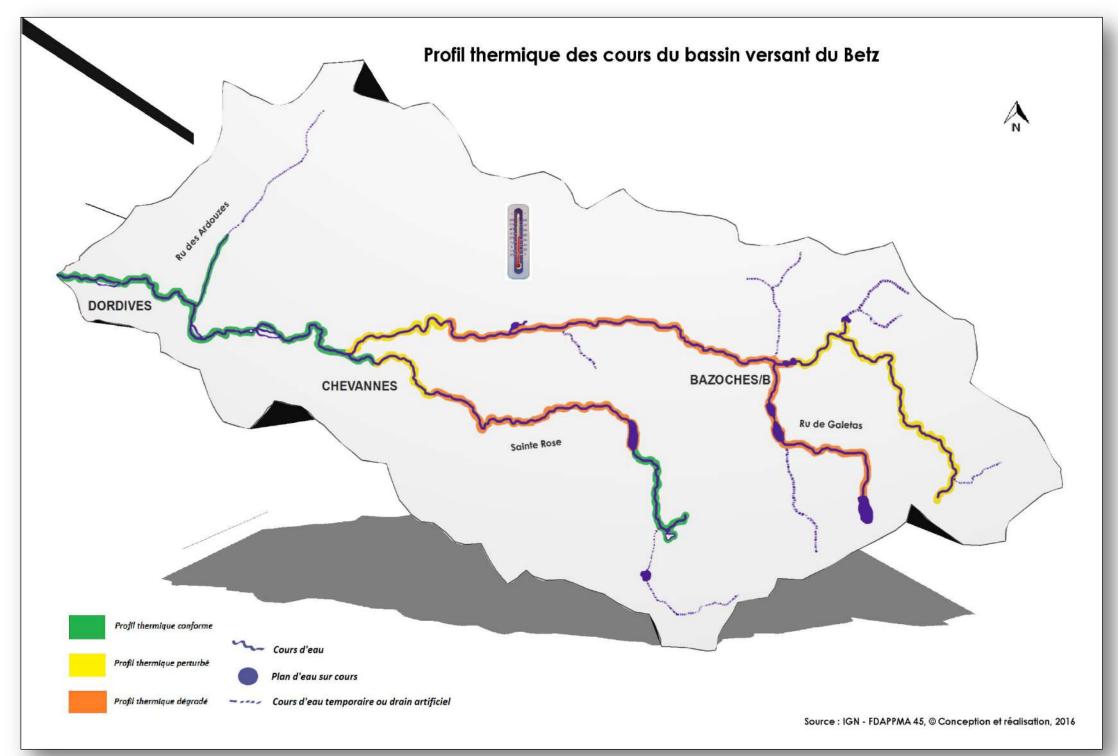
Enfin observons également que dans ce bilan plutôt positif, l'abondance moyenne à faible de certaines espèces piscicoles soulève des questions et il est certain que le cloisonnement de certains tronçons ajouté à la rupture de continuité aval/amont peut affaiblir le fort potentiel écologique et piscicole de ce bassin.



Source: IGN - FDAPPMA 45, © Conception et réalisation, 2016







# Listes des figures et tableaux

# <u>Listes des figures :</u>

Figure 1: Situation géographique régionale des 2 bassins
Figure 2: Maillage des stations d'étude 2013, 2014 et 2015
Figure 3: Organisation d'un chantier de pêche à l'électricité
Figure 4: Exemple de fiches relevées des caractéristiques du milieu
Figure 5: Traitement statistiques des données thermiques et mise en évidence des tendances indicatrices
Figure 6: Formule permettant le calcul du NTT
Figure 7: Niveau typologiques théoriques et peuplement de référence
Figure 8: Schéma synthétisant la démarche de comparaison du peuplement observé et du peuplement théorique
Figure 9: Texte et Normes pour l'Indice Poisson rivière
Figure 10: Schéma de principe de l'IPR
Figure 11: Cartographie du réseau hydrographique superficiel des bassins de la Cléry et du Betz
Figure 12: Situation des deux vallées au sein des hydro-écorégions françaises
, y
Figure 13: Géologie des bassins du Betz et de la Cléry
Figure 14: Coupes géologiques des vallées du Betz et de la Cléry; relation des lits avec le niveau de la nappe de la craie
Figure 15: Répartition et localisation des pertes, sources et résurgences de nappes sur les bassins du Betz et de la Cléry
Figure 16: Données et graphiques présentant les écoulements naturels mensuels du Betz
Figure 17: Données et graphiques présentant les écoulements naturels mensuels de la Cléry
Figure 18: Inventaires des zones naturelles remarquables (ZNIEFF 1 & 2) sur les deux bassins
Figure 19: La Cléry dans la traversée de Courtenay
Figure 20: La Cléry dans la traversée de St-Hilaires les A.
Figure 21: Plans d'eau, fausse rivière et cours de la Cléry dans la traversée de Chantecoq et Courtemaux
Figure 22: Tronçon de Courtemaux à la Chanteraine impacté par les ouvrages
Figure 23: Ancien bras de la Cléy cartographié sur IGN série bleue 1991
Figure 24: Ancien bras de la Cléry disparu de la cartographie sur IGN Géoportail 2016
Figure 25: Système hydraulique de la Tannerie
Figure 26: Le Betz dans les environs de Bazoches/B
Figure 27: Le Betz entre Bazoches/B et le Bignon-M.,les ouvragres de Mizou de la Garenne et du Chateau
Figure 28: Le Betz entre Chevannes et le Moulin de Madame à Bransles
Figure 20. La Ratz au niveau de l'ancien moulin de Cuiccet
Figure 29: Le Betz au niveau de l'ancien moulin de Cuisset
Figure 30: Le Betz, commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot
Figure 30: Le Betz, commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz, commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing
Figure 30: Le Betz, commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 41: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 42: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 41: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 42: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 43: Thermie du Ru de Bougis
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 40: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 42: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 43: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Pense-folie
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 41: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 42: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 43: Thermie du Ru de Bougis
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 40: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 42: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 43: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ru de Pense-folie
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Griselles Figure 41: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 43: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ruisseau de Pense-folie Figure 45: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 41: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 42: Thermie du Ru de Bougis Figure 43: Thermie du Ru de Bougis Figure 44: Thermie du Ruisseau de Pense-folie Figure 45: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B Figure 46: Thermie du Betz à l'aval de Chevannes
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 41: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 42: Thermie du Ru de Bougis Figure 45: Thermie du Ru de Bougis Figure 45: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B Figure 46: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B Figure 47: Thermie du Betz à Bransles Figure 48: Thermie du Betz à Bransles Figure 49: Thermie du Ru de Gatelas Figure 50: Thermie du Ru de Gatelas
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot
Figure 30: Le Betz , commune de Bransles et traversant les systèmes hydrauliques des moulins de Brandard et Gros-Lot Figure 31: Le Betz depuis "les Canivelles" jusqu'au système hydraulique de Dordives Figure 32: Le Betz depuis le moulin de Dordives à sa confluence avec le Loing Figure 33: Le Ru de Gatelas et sa chaîne d'étangs sur cours Figure 34: Sources et têtes du Bassin de la Ste-Rose Figure 35: Linéaire forestier et étang de la Noue sur la Ste-Rose Figure 36: La Ste-Rose depuis la RD-33 jusqu'à la confluence Figure 37: Ru et vallée des Ardouzes à Dordives Figure 38: Thermie de la Cléry à Vernoy et Courtenay Figure 39: Thermie de la Cléry à Savigny Figure 40: Thermie de la Cléry à Ferrières Figure 41: Thermie de la Cléry sur l'ensemble des stations situées sur le cours principal Figure 42: Thermie du Ru de Bougis Figure 45: Thermie du Ru de Bougis Figure 45: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B Figure 46: Thermie du Betz à Domats et à Bazoches/B Figure 47: Thermie du Betz à Bransles Figure 48: Thermie du Betz à Bransles Figure 49: Thermie du Ru de Gatelas Figure 50: Thermie du Ru de Gatelas

Figure 54: Richesse spécifique sur les 9 stations d'échantillonnage du bassin du Betz
Figure 55: Occurrences des espèces échantillonnées sur les stations du bassin du Betz
Figure 56: Biomasses rencontrées sur chacune des stations de la Cléry
Figure 57: Répartition des espèces capturées à Vernoy
Figure 58: Répartition des espèces capturées à Savigny
Figure 59: Répartition des espèces capturées à l'aval de Courtenay
Figure 60: Répartition des espèces capturées à l'amont de Courtemaux
Figure 61: Répartition des espèces capturées à Griselles
Figure 62: Répartition des espèces capturées à l'aval de Ferrières
Figure 63: Répartition des espèces capturées sur la station de Fontenay
Figure 64: Répartition des espèces capturées sur la station Bougis amont
Figure 65: Répartition des espèces capturées sur la station Bougis aval
Figure 66: Répartition des espèces capturées sur le P- Folie aval
Figure 67: Répartition des espèces capturées sur le P- Folie amont
Figure 68: Abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur les stations à l'amont de Courtenay
Figure 69: Abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur l'aval immédiat de Courtenay
Figure 70: Abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry les 3 stations intermédiaires
Figure 71: Abondance piscicole relative et typologie observée de la Cléry sur le secteur de Turelle à Fontenay/L
Figure 72: Abondance piscicole relative et typologie observée sur le ru de Bougis
Figure 73: Abondance piscicole relative et typologie observée sur le Pense-folie
Figure 74: Distribution des tailles des truites et pyramide des âges de l'échantillon de truites communes
Figure 75: Biomasses rencontrées sur chacune des stations du Bassin du Betz
Figure 76: Répartition des espèces capturées à Domats
Figure 77: Répartition des espèces capturées à Bazoches/B
Figure 78: Répartition des espèces capturées à Chevannes
Figure 79: Répartition des espèces capturées à Bransles
Figure 8o: Répartition des espèces capturées à Dordives
Figure 81: Répartition des espèces capturées à Dordives
Figure 82: Répartition des espèces capturées sur la Ste-Rose amont
Figure 83: Répartition des espèces capturées sur la Ste-Ros aval
Figure 84: Répartition des espèces capturées sur le Ru des Ardouzes
Figure 85: Abondance piscicole relative et typologie observée sur les stations amont du Betz
Figure 86: Abondance piscicole relative et typologie observée sur les stations intermédiaires du Betz
Figure 87: Abondance piscicole relative et typologie observée sur la station aval du Betz
Figure 88: Abondance piscicole relative et typologie observée sur le Ru de Galetas
Figure 89: Aabondance piscicole relative et typologie observée sur la Ste-Rose
Figure 90: Abondance piscicole relative et typologie observée sur le Ru des Ardouzes
Figure 91: Carte de synthèse état et fonctionnalités écologiques du BV Cléry
Figure 92: Carte de synthèse de la thermie du BV Cléry
Figure 93: Carte de synthèse de la thermie du BV Betz
Figure 94: Carte de synthèse état et fonctionnalités écologiques du BV Betz
Liste des tableaux :
Tableau 1 : Liste des stations ayant fait l'objet de recueils de données en 2013, 2014 ou 2015
Tableau 2: Classes d'abondance pour les espèces des niveaux typologiques B1 à B7 inféodées au bassin Seine
Tableau 3: Répartition et abondances optimales potentielles en fonction de la typologie
Tableau 4: Métriques intervenant dans le calcul de l'IPR
Tableau 5: Note de l'IPR et classe de qualité correspondante
Tableau 6: Niveaux typologiques théoriques des cours d'eau des bassins du Betz et de la Cléry
Tableau 7: Niveaux typologiques théoriques des cours d'eau des bassins du Betz et de la Cléry
Tableau 8: Liste des espèces capturées sur le bassin de la Cléry
Tableau 9: Liste des espèces capturées sur le bassin de la Clery
Tableau 10: Résultats des IPR par station
Tableau 11: Liste des actions à engager pour améliorer les fonctionnalités des écosystèmes du Bassin de la Cléry
Tableau 12: Liste des actions à engager pour améliorer les fonctionnalités des écosystèmes du Bassin de la Ciery
rabicao 12. Eiste des detions d'engager pour differiorer les fonctionnailtes des ecosystemes du Dassill du Detz

## Bibliographie

DELLIAUX, L. 2005. Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources Piscicoles. Fédération du Loiret pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique – 138 p + annexes.

DELLIAUX, L., 2002 - Suivi écologique et piscicole des cours d'eau du Loiret - Synthèse des données 2001 - Etude Agence de l'eau Seine Normandie / FDPPMA 45 - 47p.

GUILMET, M., 1989: Schéma Départemental de Vocation Piscicole du Loiret - 5 documents de travail par bassins et régions naturelles. FDPPMA 45 / DDAF 45.

GUILMET, M., 1990: Schéma Départemental de Vocation Piscicole du Loiret - Rapport de synthèse FDPPMA 45, DDAF 45 - 53p + annexes.

SRAE Centre, 1984 : Etude hydroécologique de la rivière Betz avant aménagement - 69p.

SECHET, K., 1997 : Etude diagnostic du Bassin Versant du Betz - Mémoire de fin d'étude INA Paris Grignon-33 p+ 20 p d'annexes.

AESN, SRAE Centre, 1987: Bassin du Loing, suivi des objectifs de qualité 1986, étude piscicole. 135p.

SRAE Centre, 1980, biotypologie des rivières de la région Centre- Appartenances typologiques piscicoles, 77p.

VIGNERON, T., 2001 : Réseau Hydrobiologique et Piscicole Loire Bretagne- Synthèse des données 1999-66p.

BAGLINIERE, J.L., MAISSE, G. (1993). La Truite, biologie et écologie. INRA – Ed. Quae 304 p.

BELLIARD, J., ROSET, N. (2006). L'indice poisson rivière (IPR), Notice de présentation et d'utilisation, CSP, Ed. avril 2006, 20 p.

BELLIARD, J., DITCHE, J.M., et ROSET, N. (2009): Guide pratique de mis en œuvre des opérations de pêche à l'électricité dans le cadre des réseaux de suivi des peuplements de poissons. ONEMA, mai 2008, 23 p.

VERNEAUX, J. (1973). : Cours d'eau de Franche-Comté (massif du Jura), Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs, Essai de biotypologie, Thèse Ann., Sci Univ, Besançon, 3 (9), 260p.

VERNEAUX, J. (1976a). Biotypologie de l'écosystème 'eaux courantes', La structure biotypologique, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1663, 5p.

VERNEAUX, J. (1976b). Biotypologie de l'écosystème 'eaux courantes', Les groupements socio-écologiques, Note, CR Acad., Sc., Paris, t 283, série D1791, 4p.

VERNEAUX, J (1981). Les poissons et la qualité des cours d'eau. Ann., Sci, Univ. Besançon, Biologie Animale, 4 (2), p 33-41.

ANNEXES

- <u>Annexe 1</u>: données piscicoles, résultats inventaires et descriptif des stations
- <u>Annexe 2</u>: données brutes températures

# <u>Annexe 1</u>:

Résultats bruts inventaires et descriptif des stations

## Echantillonnage du peuplement piscicole de la Cléry - Station de VERNOY

e Date : 2 octobre 2013 ⊕ Station : « les vallées Θ **Dispositif** : Pêche à une anode

 $\Theta$  Temps de pêches en mn : P1 : 35 mn - P2 : 19 mn

- ⊕ **Longueur** : 60 m

- ⊕ Largeur moyenne : 1.5 m
- ⊕ Nombre de passages : 2 (P1, P2)
  - ⊕ Participants : FD 45 & FD 89

Θ Descriptif et commentaires sur la station : Section de la Cléry en tête de bassin.

Les dimensions du cours d'eau sont relativement conformes à son état naturel théorique (largeur et distance à la source). L'incision et le tracé du cours d'eau sur ce secteur montre que le lit a malgré tout été remanié.

Les habitats sont essentiellement constitués par la granulométrie moyenne, les herbiers d'apium et de callitriche, et quelques racines. (recouvrement macrophytes : 40 % de la surface en eau)

Les faciès sont peu diversifiés. Peu d'alternance radiers/mouille. Pas de profond.

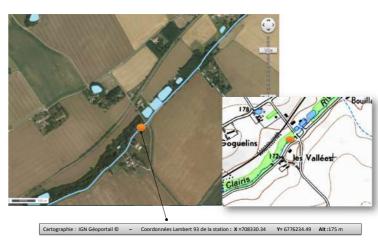
Substrat graveleux majoritaire, mais peu de diversité dans la granulométrie – Pierres et cailloux dominent – Ceux-ci ne sont par ailleurs pas colmatés.

Données sur l'ensemble de la station Densité et effectif estimés par la méthode Carle & Strub (1978)

		Effe	ectif	Effectif	Effectif	Densité	Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille max
Espèces	Code	P1	P2	total	estimé	minimum au 100 m <sup>2</sup>	estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
ABLE DE HECKEL	ABH	3	/	3	3	3.33	3.33	5	56	66
BOUVIERE	BOU	9	/	9	9	10	10	23	54	65
EPINOCHE	EPI	9	9	18	29	20	32.22	18	37	56
EPINOCHETTE	EPT	125	89	214	395	237.77	438.88	122	25	52
ECR, CALIFORNIENNE	PFL.	9	6	15	18	16.66	20	216	31	100
GOUJON	GOU	1	/	1	1	1.11	1.11	15	/	125
LOCHE FRANCHE	LOF	62	33	95	126	105.55	140	791	30	115
PERCHE	PER	1	/	1	1	1.11	1.11	9	/	95
Total		219	137	356	582			1199		

Détail biométrique des Ecrevisses capturées									
* **		*				-			
20	31	40		75		70	3		
21	0	65	2	75	0	00	3		
35		65		75		100			

#### Θ Situation géographique de la station



#### $\Theta\;$ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344

Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: caractéristiques de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Jeu de données thermiques Onema -Calcul de pente par IGN Géoportail .

Référencement de l'opération de pêche							
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération				
FdCléry 2_13	Cléry	Vernoy	02/10/2013				

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)
90	10,7	4,2	1,5	2,43	0,15	174	19,7	3,3	SEINE

I	Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
	NER	NEL 2 la a (a)	NTE	DIT	DIO	DII	DTI	
	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	
I	8,222	8,702	0,825	4,566	11,824	5,455	5,731	

Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée
45,324	5	Très mauvaise

Note de l'IPR	Classe de qualité		
< 7	Excellente		
] 7 - 16 ]	Bonne		
] 16 - 25 ]	Médiocre		
] 25 – 36 ]	Mauvaise		
> 36	Très mauvaise		

#### ⊖ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

- Peuplement piscicole dégradé Excepté la loche franche, l'ensemble des espèces apicales sont absentes : truite, chabot, vairon, lamproie de planer. Ces absences permettent de suspecter des problèmes physico-chimiques, et notamment des élévations de températures couplés à la faiblesse des débits à l'étiage.
- n observe quelques espèces en provenance d'étangs (Able de Heckel, bouvière, perche)
- Notons la présence simultanée de l'épinoche et de l'épinochette.
- L'Indice poisson rivière est très mauvais avec une note supérieure à 45.



Epinoche capturé sur la station



#### Station de Savigny/C - 2013

o Date : 2 octobre 2013 ⊕ Longueur station: 80 m

⊕ Largeur moyenne (section mouillée) : 3 m ⊕ Nombre de passages : 2 (P1, P2) e Station : la Mortoiserie ⊕ Dispositif : Pêche à trois anodes et trois épuisettes.

e Participants : FD45 & FD89

⊕ Surface prospectée : 240 m²

e Descriptif et commentaires sur la station : Section de la Cléry en amont de Courtenay représentant le cours supérieur qui n'a jamais échantillonnée auparavant.



Les dimensions du cours d'eau sont conformes à ses dimensions théoriques mais le profil en long a certainement été modifié (tracé).

Du fait d'une section très courante, les faciès sont uniquement représentés par des courants et quelques plats. Une fosse en sortie de pont busé à l'amont de la station. Les habitats sont essentiellement constitués par le racinaire et les bois mort dans le lit. La granulométrie quant à elle est bonne, avec pluseurs graviers, callloux et pierres grossières. Quelques massifs de callitriches à noter.

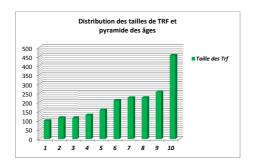
L'alternance ombre/ lumière est relativement bonne. Lit majeur côté droit occupée par une culture avec une grande bande enherbée et une strate arbustive diversifiée en berge. Le côté gauche est occupé par un bois et une ripisylve dense.

#### ⊖ Résultats des inventaires

Données sur l'ensemble de la station	
Estimation par la méthode Carle & Strub (1978)	

Espèces	Code	Effi	ectif	Effectif	Effectif	Densité minimum au	Densité estimé au	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi
Especes	Couc	P1	P2	total	estimé	100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
Снавот	CHA	86	56	142	227	59.16	94.58	712	25	100
BOUVIERE	BOUL	3	0	3	3	1.25	1.25	10	56	65
EPINOCHETTE	EPT	1	2	3	3	1.25	1.25	9	52	62
GARDON	GAIR	24	0	22	22	10	10	187	83	100
LAMPROIE DE PLANER	LPP	1	1	2	2	0.83	0.83	13	115	168
LOCHE FRANCHE	LOF	16	5	21	22	8.75	9.16	201	80	125
TANCHE	TAN	1	0	1	0	0.41	0.41	19	/	100
TRUITE COMMUNE	TRF	10	0	10	10	4.16	4.16	1661	100	455
ECREV. CALIF	PPL.	20	37	57	312	23.75	130	929	30	100
VAIRON	WI	1	0	1	1	0.41	0.41	3	/	76
Total		163	101	262	602			3744		
10111	Richesse			202	602		Productivité		male : 156 Kg/	На

Taille des truit	Taille des truites fario en mm					
100*	208					
115*	222					
115*	223					
129*	255					
156	455					
	issus de la reproduction /2013					



	Détail biométrique des <i>Ecrevisses</i> capturées							
Taille en mm	Sexe	Taille en mm	Sexe	Taille en mm	Sexe	Taille en mm	Sexe	
29	9	61	8	75	8	90	8	
30	₽	62	ੋੰ	75	₽	90	ੈ	
45	9	63	₽	75	₽	90	Ŷ	
45	9	65	9	79	₫	92	♂	
50	ð	65	9	80	9	95	₫	
51	ð	66	Ŷ.	80	8	100	P.	
55	9	68	3	81	8	100	₽	
55	9	68	3	84	8	102	3	
55	ð	68	Ŷ.	85	8	110	₫	
58	ð	69	3	85	₽	110	₫	
60	ð	70	3	86	8	112	₽	
60	ð	70	Ŷ.	87	₽		Ĭ	
60	♂	72	Ŷ.	88	₽		Ĭ	
60	Ŷ.	75	ð	88	₽			
60	Ŷ	75	3	90	₫			

#### $\Theta\,$ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

Peuplement conforme à une tête de bassin salmonicole dans sa composition. La présence et le développement de la truite sont avérés avec une petite population de truites natives et plusieurs classes d'âges représentées. Il y a reproduction sur ce secteur comme le montre les individus de l'année comptabilisés. (frayères observées sur le site lors de l'automne suivant). Un peuplement en espèces d'accompagnement complet dans sa structure (chabot, loche franche, vairon - lamproie de planer).

Es densités et biomasses en place sont en deçà de l'optimum. C'est le cas pour la truite mais également pour le peuplement en espèces d'accompagnement particulièrement pour la lamproie et le vairon qui ne trouve pas sur la station des habitats qui leur conviennent. La diversité d'habitats n'est pas optimale sur cette section assez droite et courante.

Cependant, le contraste est bien marqué avec la station de Vernoy quelques kilomètres au-dessus sur laquelle il n'y a aucune espèce référentielle alors qu'elles sont toutes présentes sur cette station. On observe encore des espèces en provenance d'étangs (gardon, bouvière, tanche) comme à Vernoy mais en proportion relative du peuplement global.

A noter une importante population d'écrevisse de californie

⇒ L'IPR est bon. Le nombre d'espèces et la présence/absence des espèces concordent relativement au modèle.



Photo : Truites capturées pendant l'opération.

#### ⊖ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344

Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire.

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Jeu de données thermiques de l'air université de Lyon/CSP - Calcul de pente par IGN Géoportail.

Référencement de l'opération de pêche							
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération				
FdCléry 1_13	Cléry	Mortoiserie	02/10/2013				

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (T <sub>JANVIER</sub> )	Unité hydrologique ( <b>HU</b> )
240	22,7	7,8	3	4,34	0,15	158	19,7	3,3	SEINE

Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)	
1,081	0,314	2,751	1,961	4,370	0,235	0,858	

Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée			
11,570	2	Bonne		

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

#### Inventaire piscicole - Cléry- Station de Chantecoq/Courtemaux - Juin 2015

Θ Dispositif: Pêche à deux anodes et trois épuisettes.

⊕ Participants : FD 45, SIVLO

e Caractéristiques physico-chimiques mesuré sur la station: Température de l'eau : 14,4 °C - Conductivité : 520 μS/cm-1

conditions project continues in the continue of the continue conti

Θ Débit journalier le jour de la pêche mesuré à la station hydrométrique des Collumeaux) : 1,250 m³/s

 $\Theta$  **Descriptif et commentaires sur la station :** Section de la Cléry en bon état après restauration multi-compartiments. Station étudiée auparavant en juin 2010 et juillet 2003.



Photo : vue de la station

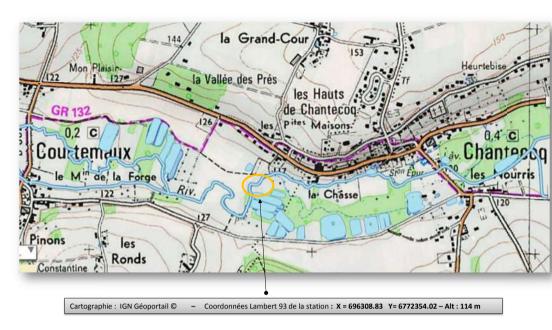
Les dimensions du cours d'eau sont relativement conformes à son état naturel théorique (largeur/profondeur/) mais le lit reste relativement enfoncé par rapport aux terrains annexes suite au curage de 1994. Les habitats ont bénéficié des aménagements des campagnes de travaux 2001 et 2002.

Les habitats sont assez diversifiés : racinaires, bois mort et encombres, radiers, macrophytes et bryophytes, et quelques fosses.

L'alternance ombre/ lumière est assez déséquilibrée, la station est très ombragée par un couvert arbustif et arborescent dense.

Echantillonnage du peuplement piscicole de la Cléry suite à la pollution de janvier 2015 – FDAAPPMA 45 – Juin 2015.

⊙ Situation géographique de la station



Echantillonnage du peuplement piscicole de la Cléry suite à la pollution de janvier 2015 – FDAAPPMA 45 – Juin 2015.

#### 

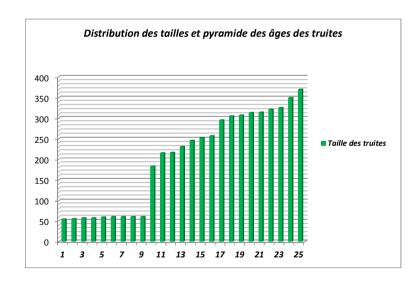
#### Données sur l'ensemble de la station Densité estimée par la méthode Carle & Strub (1978)

F	C . 1	Effe	ectif	Effectif	Effectif	Densité	Densité estimé au	Biomasse	Taille mini.	Taille max
Espèces	Code	P1	P2	total	estimé	minimum au 100 m2	100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
ANGUILLE	ANG	0	1	1	1	0.10	0.10	142	/	420
Снавот	CHA	223	146	369	622	37.84	63.79	1586	20	105
CHEVESNE	CHE	9	0	9	9	0.92	0.92	2820	223	370
Goujon	GOU	4	3	7	8	0.71	0.82	128	99	135
LAMPROIE DE PLANER	LPP	2	7	9	19	0.92	1.94	73	95	181
LOCHE FRANCHE	LOF	3	1	4	4	0.41	0.41	24	74	84
TANCHE	TAN	1	1	2	2	0.20	0.20	2	50	58
TRUITE COMMUNE	TRF	21	7	28	30	2.87	3.07	5892	51	370
TRUITE ARC	TAC	3	2	5	5	0.51	0.51	1606	257	351
ROTENGLE	ROT	0	1	1	1	0.10	0.10	184	/	230
VAIRON	VAI	43	15	58	64	5.94	6.56	204	35	100
Total		309	184	493	765			12 661		1

Echantillonnage du peuplement piscicole de la Cléry suite à la pollution de janvier 2015 – FDAAPPMA 45 – Juin 2015.

Taille des truites fario en mm						
51 *	57*	60*	231	305	326	
51*	57*	60*	246	308	350	
53*	59*	183	253	314	370	
54*	60*	216	257	315		
55*	60*	217	295	322		

Bilan Salmonidés					
Effectif total capturé = 33 poissons	Effectif total estimé = 35 poissons				
28 truites fario sauvages dont 12 truitelles de l'année	5 truites arc en ciel				



Echantillonnage du peuplement piscicole de la Cléry suite à la pollution de janvier 2015 – FDAAPPMA 45 – Juin 2015.

# **⊙** Analyse brute du peuplement.

- Peuplement conforme dans sa composition. Le caractère salmonicole est avéré avec une population bien équilibrée de truites, un peuplement complet en espèces d'accompagnement (chabot, loche franche, vairon, lamproie de planer).
- La distribution de taille de l'espèce repère est bonne, toutes les classes d'âges habituelles sont représentées et la pyramide des âges est relativement conforme à celle qu'on trouve sur la Cléry sur les secteurs fonctionnels, même si le nombre d'individus de l'année est légèrement faible
- Les autres espèces telles que les cyprinidés d'eaux vives (goujons, chevesnes) sont présentes également. Rappelons que la Vandoise est absente historiquement en amont de ferrières et que le spirlin est absent également en amont du Moulin Boyard à la Selle/Bied.
- On observe quelques espèces en provenance d'étangs (2 petites tanches et un rotengle).



Truite de l'année de 55 mm capturée pendant l'opération

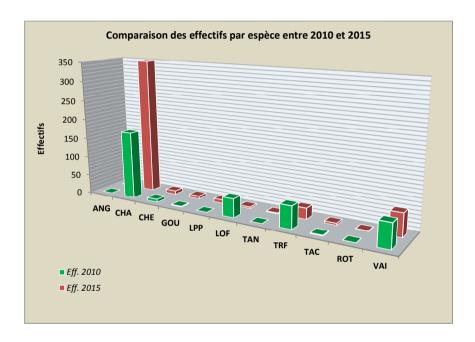
#### Θ Analyse comparée.

En comparant les résultats avec ceux de juin 2010, (même station, surface échantillonnée quasi-identique) on peut faire les observations suivantes :

 Stock de truites moins important qu'en 2010 : divisé par deux pour le stock global et par trois pour le stock de juvéniles.

	Nbre total TRF	Nbre d'individus 0⁺
2010	57	30
2015	28	12

- La situation des espèces d'accompagnement est assez hétéroclite :
  - o le chabot présente un stock plus important qu'en 2010
  - o Le stock de vairon est sensiblement identique sur une station qui lui est peu favorable
  - La population de loche franche présente des effectifs très faibles
  - o La lamproie est bien représentée et on ne la trouvait pas en 2001, 2003, 2010.
- Les goujons et chevesnes ont des effectifs comparables.



### **Θ** Commentaires

Soulignons également que l'effort de pêche a été plus important en 2015 avec deux passages successifs sur la station alors qu'en 2010, il n'y avait eu qu'un passage. Si l'on compare uniquement les deux premiers passages lors des deux opérations, les tendances sont les mêmes avec une accentuation de la diminution du stock de l'espèce repère. (21 TRF en 2015 contre 57 TRF en 2010).

Ces données ne permettent pas d'amener des conclusions hâtives sur l'impact direct de la pollution sur la rivière de janvier 2015 et sur le peuplement piscicole. Il y a en effet de nombreuses variations interannuelles sur les peuplements dues aux conditions hydrologiques et aux conditions de reproduction, notamment sur les petites espèces d'accompagnement. Néanmoins la baisse drastique du nombre de loches franches (espèces benthique dont la biologie est liée à la qualité des sédiments) et la baisse de 50 % du stock de truites constituent toutefois des éléments à charge permettant d'avancer l'hypothèse d'un « accident » sur le peuplement en place.

# Θ Approche indicielle : *Indice Poissons Rivière*

Le calcul de l'IPR n'a pas d'intérêt sur l'estimation de la perte du stock biologique, mais il permet de compléter la base de données sur le bassin et notamment sur ce secteur où il n'a jamais été calculé auparavant.

Référencement de l'opération de pêche						
N° de code ou de reférence d'eau Nom de la station l'opératie						
Fd-Cléry1_15	Cléry	Les petites maisons	28/05/2015			

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (T <sub>JUILLET</sub> )	Température moyenne de janvier (T <sub>IANVIER</sub> )	Unité hydrologique ( <b>HU</b> )
975	163,1	20,6	6,5	2	0,35	114	19,9	3,4	SEINE

Valeur de l'IPR	Classe de	e qualité associée
5,157	1	Excellente



### Inventaire piscicole - Cléry - Station de Griselles

Θ Longueur: 160 m

⊕Station : Terre de Cotrangis ⊖ Largeur moyenne : 6.5 m ⊖ Nombre de passages : 2 (P1, P2)

Θ Dispositif: Pêche à deux anodes et trois épuisettes.

Θ Caractéristiques physico-chimiques mesuré sur la station: Température de l'eau : 15,9 °C - Conductivité : 574 μS/cm<sup>-1</sup>

Θ Débit journalier le jour de la pêche (mesuré à la station hydrométrique des Collumeaux) : 1,130 m³/s

Θ Descriptif et commentaires sur la station : Section de la Cléry au milieu du bassin versant en bon état.



Les dimensions du cours d'eau sont conformes à son état naturel théorique (largeur/ profondeur/ forme des berges).

Θ Participants: FD 45, 77, 89, GPP Aappma

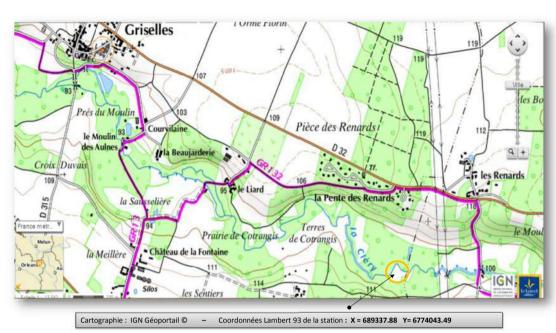
⊕ Surface prospectée : 1040 m²

Les habitats sont nombreux et diversifiés: racinaires, bois mort et encombres, sousberges, herbiers, gravières et fosses assez profondes.

L'alternance ombre/ lumière est déséquilibrée suite à la mise en lumière excessive de la rivière il y a peu et la couverture en algues filamenteuses sur les fonds sableux le révèle. C'est le seul signe de perturbation légère à mettre en relation avec le taux de nitrates en constante augmentation sur le bassin.

Photo : vue de l'amont de la station

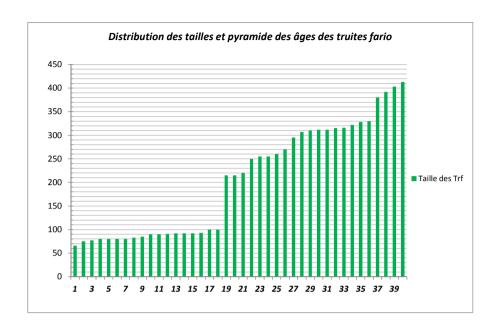
## Θ Situation géographique de la station



#### ⊙ Résultats des inventaires

#### Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

		Effe	ectif	Effectif	Effectif	Densité	Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi
Espèces	Code	P1	P2	total	estimé	minimum au 100 m2	estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
Anguille	ANG	2	1	3	3	0.28	0.28	953	465	630
Снавот	CHA	461	203	664	820	63.84	78.84	1753	30	105
CARPE	cco	2	0	2	2	0.19	0.19	1108	275	322
CHEVESNE	CHE	16	1	17	17	1.63	1.63	5635	215	385
EPINOCHETTE	EPT	51	11	62	64	5.96	6.15	48	26	57
GARDON	GAR	1	0	1	1	0.09	0.09	3	/	40
Goujon	gou	3	0	3	3	0.28	0.28	79	105	152
LAMPROIE DE PLANER	LPP	7	3	10	10	0.96	0.96	116	110	200
LOCHE FRANCHE	LOF	274	96	370	420	35.57	40.38	1784	25	100
PERCHE SOLEIL	PES	1	4	5	8	0.48	0.76	59	65	75
TANCHE	TAN	2	1	3	3	0.28	0.28	369	126	235
TRUITE COMMUNE	TRF	31	9	40	42	3.84	4	8051	75	413
TRUITE ARC	TAC	2	0	2	2	0.19	0.19	1656	362	494
Spirlin	SP1	48	10	58	60	5.57	5.76	399	76	125
Vairon	VAI	574	212	786	908	75.57	87.30	1637	35	96
Total		1475	551	2026	2363			23 650		
	Richesse	spécifiqu	e : 15				Bioma	sse minimale :	227 Kg/Ha	



### ⊖ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344

Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Jeu de données thermiques Onema - Calcul de pente par IGN Géoportail.

Référencement de l'opération de pêche						
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération			
FdCléry 1_14	FdCléry 1_14 Cléry		25/05/2014			

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)
1040	148,81	28,536	6,5	1,88	0,5	98	19,9	3,6	SEINE

ſ	Scores de	es métriques d'	occurrence	Scores des métriques d'abondance					
	NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)		
I	0,993	0,243	4,605	2,174	2,608	0,060	3,759		

Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée		
14,443	2	Bonne		

Note de l'IPR	Classe de qualité				
< 7	Excellente				
] 7 - 16 ]	Bonne				
] 16 - 25 ]	Médiocre				
] 25 – 36 ]	Mauvaise				
> 36	Très mauvaise				

# ⊙ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

- Peuplement conforme à une rivière fraiche de plaine avec une pente moyenne autour de 2 %.. Le caractère salmonicole est avéré avec une population de truites natives bien équilibrée et un peuplement en espèces d'accompagnement au complet (chabot, loche franche, vairon et lamproie de planer).
- Les abondances sont légèrement en deçà de l'optimum théorique pour la truite mais à un bon niveau pour les espèces d'accompagnement. A noter la population de spirlin qui est rare sur le Bassin du Loing mais bien revenu sur la Cléry depuis une dizaine d'années. Il est sur ce tronçon intermédiaire de la Cléry en limite de sa répartition. On ne l'observe pas sur la station réseau RHP/REF de la Selle sur le Bied.
- On observe quelques espèces en provenance d'étangs (carpe, tanche et perche soleil)
- L'Indice poisson rivière est bon avec une note autour de 14. Le nombre d'espèces et les espèces intrusives font baisser légèrement la note de l'IPR mais le modèle considère également l'épinochette comme perturbante (probabilité d'occurrence très faible sur la station : 0.001). Cette espèce a toujours été présente sur le bassin et dans ces milieux riches en végétation aquatique.



Photo: Truite sauvage femelle de 413 mm capturée pendant l'opération.

## ⊖ Profil et caractéristiques thermiques de la Cléry autour de Griselles – Suivi 2014

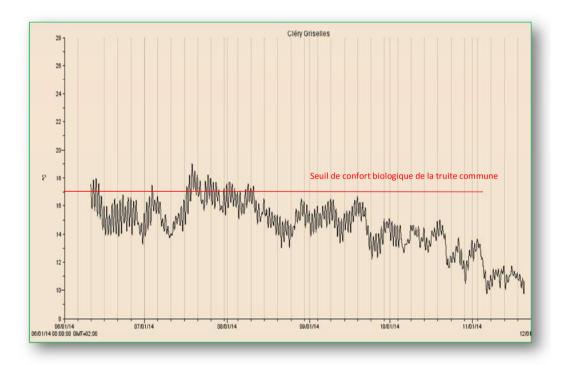
*Températures de l'eau de la rivière Cléry* enregistrées en amont de l'ile des Liard à Griselles. Sonde thermique « Hobbo » immergée le 10 juin 2014 et relevée le 20 novembre 2014. Températures enregistrées toutes les heures.

Analyse des données thermiques

# Statistiques générales de la série

- Nbre d'échantillons = 3905
- T° min relevé = 9.7 °C
- T° max relevé = 18.99 °C
- Moyenne = 14.53 °C





En abscisse les dates sont au format Mois/Jour/ Année – Ainsi les repères sur l'axe sont au 1<sup>er</sup> juillet, 1<sup>er</sup> aout, 1<sup>er</sup> septembre, 1<sup>er</sup> octobre...

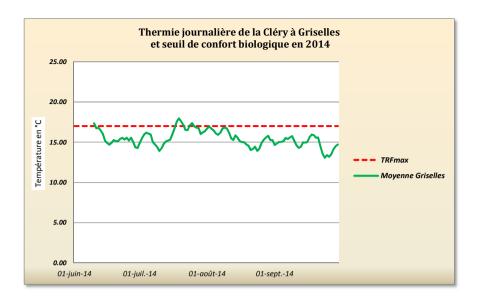
# \*\* Statistiques intervenant dans l'analyse biologique et typologique :

Il est généralement admis que les risques thermiques pour les cours d'eau se situent entre le 1 juin et le 30 septembre. On garde donc les données disponibles du 10 juin au 30 septembre : 2692 échantillons qui sont passés dans un tableur puis triées et analysées sur de multiples critères puis on dégage les tendances statistiques les plus intéressantes.

T°C mensuelle				
Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre
T°C Moyenne toutes données confondues	15,40	16,03	15,51	14,78
T°C Moyenne des maxis journaliers	16,44	16,95	16,22	15,56
T°C Moyenne des minis journaliers	14,46	15,29	14,88	14,07
	Mois			
Mois le plus chaud (en moyenne général)	Juillet			
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	Juillet			
Mois le plus froid (en moyenne général)	Septembre			
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	Septembre			
T°C moy. des maxis journaliers par plage de 10 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	18,12	<u>-</u>		
Plage entre :	17/07/14	et	26/07/14	inclus
T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	17,15			
Plage entre :	18/07/14	et	27/07/14	inclus
T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	17,48			
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14	inclus

Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14 Inclus
T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	16,59		_
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14 inclus

T°C journaliè	re					
Nbre de moy journalières supérieure à		Nombre de moy journalière	s dans les fourchettes de T°	Pourcentage de valeurs dans les fourchettes de T°		
n>25	0	]24 - 25]	0	[24 - 25[	0%	
n>24	0	]23 - 24]	0	[23 - 24[	0%	
n>23	0	]22 - 23]	0	[22 - 23[	0%	
n>22	0	]21 - 22]	0	[21 - 22[	0%	
n>21	0	]20 - 21]	0	[20 - 21[	0%	
n>20	0	]19 - 20]	0	[19 - 20[	0%	
n>19	0	]18 - 19]	0	[18 - 19[	0%	
n>18	0	]17 - 18]	7	[17 - 18[	6%	
n>17	7	]16 - 17]	25	[16 - 17[	22%	
n>16	32	]15 - 16]	45	[15 - 16[	40%	
n>15	77	]14 - 15]	29	[14 - 15[	26%	
n>14	106	]13 - 14]	7	[13 - 14[	6%	
n>13	113	]12 - 13]	0	[12 - 13[	0%	
n>12	113	]11 - 12]	0	[11 - 12[	0%	
n>11	113	]10 - 11]	0	[10 - 11]	0%	
n>10	113	]9 - 10]	0	[9 - 10[	0%	
n>9	113	Total	113	Total	100%	



### Conclusion:

Le profil thermique de la Cléry sur Griselles reste salmonicole et en adéquation avec la typologie théorique malgré quelques incursions horaires et journalières au-delà de 17°C ( mais sans grande gravité et sans mise en péril des populations piscicoles).



Espèces d'accompagnement de la truite sur la station

## Inventaire piscicole - Cléry - Station de Ferrières en Gâtinais - 2014

 $\odot$  Date : 26 juin 2014  $\odot$  Longueur station : 150 m  $\odot$  Surface prospectée : 1050 m<sup>2</sup>

o Station : Levée des Martinets o⊢Largeur moyenne (section mouillée) : 7 m o⊢Nombre de passages : 2 (P1, P2)

⊕ Dispositif : Pêche à trois anodes et trois épuisettes.
 ⊕ Participants : FD 45, 77, 89, & Aappma

e Caractéristiques physico-chimiques mesuré sur la station: Température de l'eau : 15,3 °C - Conductivité : 586 μS/cm¹

Θ Débit journalier le jour de la pêche (mesuré à la station hydrométrique des Collumeaux) : 1,130 m³/s

e Descriptif et commentaires sur la station : Section de la Cléry courante à forte végétation aquatique et perchée par rapport au fond de vallée.



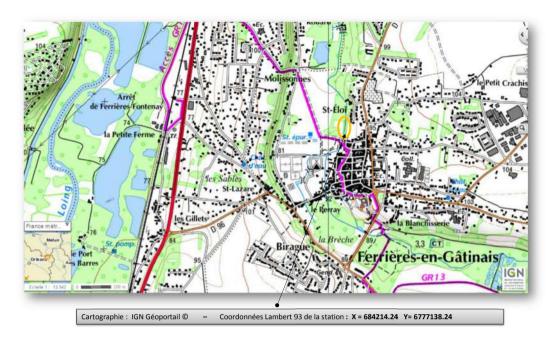
Photo: vue de la station

Les dimensions du cours d'eau sont conformes à ses dimensions théoriques mais la station est bordée par une levée. La berge et la ripisylve ne sont pas biogènes sur ce côté.

Du fait d'une section très courante, les faciès sont uniquement représentés par des courants et quelques plats. Peu de fosse ou alors peu profonde. Ce sont les végétaux aquatiques (macrophytes et hélophytes) qui forment et dessinent l'essentiel de la diversification des vitesses et des habitats. Notons quand même quelques racinaires et sous berges en rive droite.

L'alternance ombre/ lumière est relativement bonne même si la station bénéficie d'une grande lumière sur une bonne partie de la journée, ce qui est révélé par le superbe recouvrement en végétaux aquatiques.

### Θ Situation géographique de la station



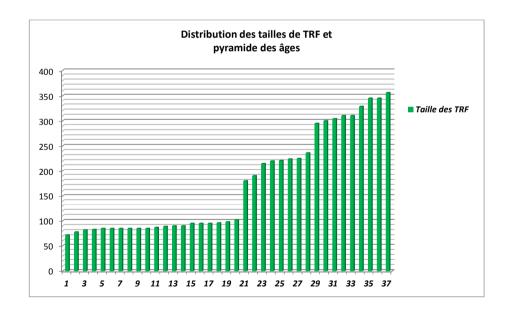
#### ⊙ Résultats des inventaires

### Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

Espèces Code	Code	Effe	ectif	Effectif	Effectif	Densité minimum au	Densité estimé au	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi
Especes	Code	P1	P2	total	estimé	100 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
ANGUILLE	ANG	8	7	15	21	1.42	2	4 167	340	745
Снавот	CHA	74	36	110	139	10,47	13.23	627	28	96
CHEVESNE	CHE	55	23	78	91	7.42	8.66	15 591	170	385
EPINOCHETTE	EPT	1	/	1	1	/	/	1	/	47
GARDON	GAR	4	2	6	6	0.57	0.57	1 309	235	296
Goujon	GOU	10	2	12	12	1.14	1.14	422	135	171
LOCHE FRANCHE	LOF	24	7	31	33	2.95	3.14	113	23	98
TANCHE	TAN	1	/	1	1	/	/	6	/	65
TRUITE COMMUNE	TRF	32	5	37	37	3.52	3.52	3 934	72	356
Spirlin	SPI	12	8	20	26	1.90	2.47	426	115	139
VAIRON	VAI	51	17	68	75	6.47	7.14	212	50	91
VANDOISE	VAN	98	20	118	122	11.23	11.61	11 073	180	255
Total		370	127	497	564			37 881		

	Taille des truites fario en mm							
72 *	85*	87*	95*	180	224	304	345	
78*	85*	89*	95*	190	225	310	356	
82*	85*	90*	96*	215	236	310	/	
83*	85*	90*	98*	220	295	328	/	
85*	85*	95*	102*	221	300	345	/	
	C	)+			1 <sup>+</sup> , 2 <sup>+</sup>	,3 <sup>+</sup> , 4 <sup>+</sup>		
= TRF 0+:	Individus issus	de la reproducti	ion 2013/2014 -	1 +, 2+, 3+, 4+	truite d'un an, d	eux, trois ans et	quatre ans	

Bilan Salmonidés						
Effectif total capturé = 37 poissons	Effectif total estimé = 37 poissons					
37 truites fario	:					
37 truites sauvages	0 truites d'élevage					
dont 21 truitelles de l'année						



# ⊙ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344



Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire.

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Jeu de données thermiques de l'air université de Lyon/CSP - Calcul de pente par IGN Géoportail.

Référencement de l'opération de pêche						
N° de code ou de référence	Nom de la station	Date de l'opération				
FdCléry 2_14	Cléry	Ferrières	26/06/2014			

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)
1050	195,03	39,054	7	2,4	0,3	86	19,8	3,7	SEINE

Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)	
0,396	0,809	0,574	0,828	3,528	0,579	0,078	

Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée	
6,792	1	Excellente

Note de l'IPR	Classe de qualité			
< 7	Excellente			
] 7 - 16 ]	Bonne			
] 16 - 25 ]	Médiocre			
] 25 – 36 ]	Mauvaise			
> 36	Très mauvaise			

# ⊙ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

- Peuplement conforme à une rivière fraiche de plaine en bas de bassin versant. Le caractère salmonicole est avéré avec une population bien équilibrée de truites natives, un peuplement en espèces d'accompagnement presque complet (chabot, loche franche, vairon lamproie de planer manquante) et un cortège de cyprinidés d'eaux vives (vandoise et spirlin en particulier).
- Les densités et biomasses en place sont en deçà de l'optimum. C'est le cas pour la truite (densité moins forte que les derniers inventaires sur Ferrières en 2009) mais également pour le peuplement en espèces d'accompagnement (chabot, vairon, loches franches) qui est en deçà des chiffres habituellement observés sur le bassin versant (cf. inventaire à Griselles la veille)
- Une très belle population de vandoise.
- On observe peu d'espèce en provenance d'étangs sur cette station excepté une petite tanche égarée.
- L'IPR est excellent. Le nombre d'espèces et la présence/absence des espèces concordent parfaitement au modèle.



⊙ Analyse des données thermiques :

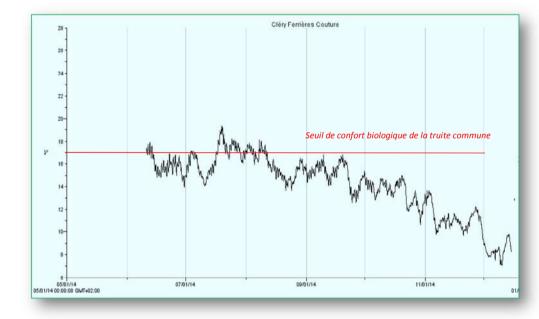
Températures de l'eau de la rivière Cléry enregistrées à la prairie de la couture à Ferrières (aval moulin de St-Eloi). Sonde thermique « Hobbo » immergée le 10 juin 2014 et relevée le 16 décembre 2014. Températures enregistrées toutes les heures.

Analyse des données thermiques

# Statistiques générales de la série

- Nbre d'échantillons = 4529
- T° min relevé = 7.07 °C
- T° max relevé = 19.37 °C
- Moyenne = **14.09** °C





En abscisse, les dates sont au format Mois/ Jour/ Année – Ainsi les repères sur l'axe sont au 1° juin, 1° juillet, 1° aout, 1° septembre, 1° octobre...

🕝 Statistiques intervenant dans l'analyse biologique et typologique :

Il est généralement admis que les risques thermiques pour les cours d'eau se situent entre le 1 juin et le 30 septembre. On garde donc les données disponibles du 10 juin au 30 septembre : 2692 échantillons qui sont passés dans un tableur puis triées et analysées sur de multiples critères puis on dégage les tendances statistiques les plus intéressantes.

T°C mensuelle				
Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre
T°C Moyenne toutes données confondues	15,90	16,55	15,88	15,05
T°C Moyenne des maxis journaliers	16,45	17,05	16,31	15,51
T°C Moyenne des minis journaliers	15,49	16,12	15,52	14,63

	Mois
Mois le plus chaud (en moyenne général)	Juillet
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	Juillet
Mois le plus froid (en moyenne général)	Septembre
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	Septembre

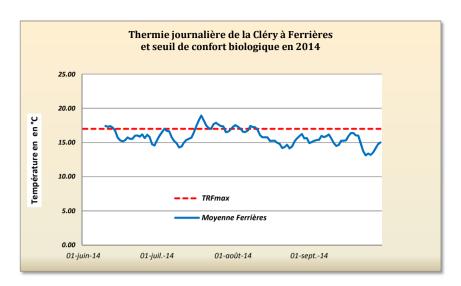
	T°C moy. des maxis journaliers par plage de 10 jours consécutifs			
Ī	T°C de la plage la plus élevée			
Ī	Plage entre :	17/07/14	et	26/07/14 inclus

T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	_		
Plage entre :	18/07/14	et	27/07/14 inclus

T	°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours consécutifs			
	T°C de la plage la plus élevée	17,65		
	Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14 inclus

-	T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours consécutifs			
	T°C de la plage la plus élevée	17,13		
	Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14 inclus

T°C journaliè	re						
	oy journalières érieure à	Nombre de moy journalières dans les fourchettes de T°			Pourcentage de valeurs dans les fourchettes de T°		
n>25	0	]24 - 25]	0		[24 - 25[	0%	
n>24	0	]23 - 24]	0		[23 - 24[	0%	
n>23	0	]22 - 23]	0		[22 - 23[	0%	
n>22	0	]21 - 22]	0		[21 - 22[	0%	
n>21	0	]20 - 21]	0		[20 - 21[	0%	
n>20	0	]19 - 20]	0		[19 - 20[	0%	
n>19	0	]18 - 19]	3		[18 - 19[	3%	
n>18	3	]17 - 18]	20		[17 - 18[	18%	
n>17	23	]16 - 17]	22		[16 - 17[	19%	
n>16	45	]15 - 16]	44		[15 - 16[	39%	
n>15	89	]14 - 15]	19		[14 - 15[	17%	
n>14	108	]13 - 14]	5		[13 - 14[	4%	
n>13	113	]12 - 13]	0		[12 - 13[	0%	
n>12	113	]11 - 12]	0		[11 - 12[	0%	
n>11	113	]10 - 11]	0		[10 - 11[	0%	
n>10	113	]9 - 10]	0		[9 - 10[	0%	
n>9	113	Total	113		Total	100%	



# <sup>™</sup> Conclusion:

Le profil thermique de la Cléry sur la station de Ferrières en Gâtinais reste salmonicole et en adéquation avec la typologie théorique malgré quelques incursions horaires et journalières au-delà de 17°C (sans grande gravité et sans mise en péril des populations piscicoles).



Spirlin capturé sur la station

### Inventaire piscicole sur la Cléry - Bois de Turelle (Fontenay/Ferrières)

 $\Theta$  Date: 16 juillet 2015  $\Theta$  Longueur: 145 m  $\Theta$  Surface prospectée: 1015 m<sup>2</sup>

 $\Theta$  Station : Turelle  $\Theta$  Largeur moyenne : 7 m  $\Theta$  Nombre de passages : 2 (P1+ P2)

ΘDispositif: Pêche à trois anodes et cinq épuisettes. Θ Participants: FD 45, 77, 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 18.3 °C - (Air à 38,5°) - Conductivité : 580 μS/cm<sup>-1</sup>

Θ **Débit** journalier le jour de la pêche mesuré à la station hydrométrique des Collumeaux) : 0,737 m3/s

Θ Descriptif de la station : station très diversifiée en zone forestière 1km en amont de la confluence avec le Loing – Caractères morphodynamiques du cours d'eau prononcés créant de nombreux habitats constitués d'encombres, herbiers, gravières, fosses, îlots – Eau translucide et substrat très propre. Alternance ombre lumière favorable (couvert forestier constitué d'arbres de haut-jet).

Faciès	Profondeur en m
Courant: 30 %	0.2
Plat: <b>40</b> %	0.4
Profond: 30 %	1

Typologie et qualité des habitats						
Végétation de bordure Moyenne Quelques hélophytes et graminées retombani						
Végétation aquatique	Importante	Apium (40 % de recouvrement), bryophytes				
Ombrage	Important	Zone forestière mais bonne alternance				
Racinaires et bois mort	Important	Nombreux bois mort et encombres, racinaires				
Granulométrie	Important	Conforme – Graviers, cailloux				





#### ⊙ Résultats des inventaires

#### Données sur l'ensemble de la station - 1015 m<sup>2</sup> Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

NG AF RO HA HE AR DU OTT	P1 24 3 1 9 13 0 13	P2 5 0 0 4 5 1 3	29 3 1 13 18 1	29 3 1 14 19	minimum au 100 m2 2,85 0,29 0,098 1,28 1,77	estimé au 100 m <sup>2</sup> 2,85 0,29 0,098 1,37 1,87	en g 8189 3647 22 67 2 468	en mm  352  188  /  38  57	en mm 724 670 154 93 330
AF RO HA HE AR	3 1 9 13 0	0 0 4 5	3 1 13 18 1	3 1 14 19	0,29 0,098 1,28 1,77	0,29 0,098 1,37	3647 22 67	188 / 38	670 154 93
RO HA HE AR DU	1 9 13 0	0 4 5	1 13 18 1	1 14 19	0,098 1,28 1,77	0,098 1,37	22 67	/ 38	154 93
HA HE AR	9 13 0 13	4 5 1	13 18 1	14 19	1,28 1,77	1,37	67		93
HE Ar Du	13 0 13	5 1	18 1	19	1,77	•	÷		
AR Du	0 13	1	1	<u> </u>		1,87	2 468	57	330
ou	13			1					350
		3			0,098	0,098	74	1	170
OΓ			16	16	1,57	1,57	366	112	155
· :	5	0	5	5	0,49	0,49	2006	296	430
PP	5	6	11	16	1,08	1,57	74	139	161
OF	230	94	324	386	31,92	38,02	825	27	95
ER	1	0	1	1	0,09	0,09	43	/	149
PI	11	4	15	16	1,47	1,57	95	56	113
RF	33	8	41	42	4,03	4,13	2278	70	350
A)	113	59	172	229	16,94	22,56	355	42	78
AN	7	1	8	8	0,78	0,78	656	41	250
	468	190	658	786			21 165		
F 7	R P F N	TR 1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	R 1 0 η 11 4 F 33 8 N 113 59 N 7 1	R         1         0         1           II         4         15           IF         33         8         41           IV         113         59         172           IV         7         1         8           468         190         658	R         1         0         1         1           II         4         15         16           IF         33         8         41         42           II         113         59         172         229           N         7         1         8         8           468         190         658         786	R         1         0         1         1         0,09           N         11         4         15         16         1,47           U         13         8         41         42         4,03           U         113         59         172         229         16,94           N         7         1         8         8         0,78           468         190         658         786	R         1         0         1         1         0,09         0,09           N         11         4         15         16         1,47         1,57           U         33         8         41         42         4,03         4,13           U         113         59         172         229         16,94         22,56           N         7         1         8         8         0,78         0,78           468         190         658         786	R         1         0         1         1         0,09         0,09         43           N         11         4         15         16         1,47         1,57         95           N         33         8         41         42         4,03         4,13         2278           N         113         59         172         229         16,94         22,56         355           N         7         1         8         8         0,78         0,78         656           468         190         658         786         21165	R         1         0         1         1         0,09         0,09         43         /           N         11         4         15         16         1,47         1,57         95         56           U         33         8         41         42         4,03         4,13         2278         70           U         113         59         172         229         16,94         22,56         355         42           N         7         1         8         8         0,78         0,78         656         41           468         190         658         786         21165         21165

## O Traitement, calcul et présentation de l'Indice Poisson Rivière (I.P.R)

Référencement de l'opération de pêche							
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération				
Fd-Cléry2_15	Cléry	Turelle	16/07/2015				

	Variables environnementales									
Surface echantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude ( <b>ALT</b> )	Température moyenne de juiller (T <sub>JUILLET</sub> )	Température moyenne de janvier (T <sub>JANVIER</sub> )	Unité hydrologique ( <b>HU</b> )	
1015	265	36	7	2,13	0,3	72	19,8	3,7	SEINE	

Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)	
0,014	0,010	2,833	1,759	0,783	0,900	0,627	

Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée
6,927	1	Excellente

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

# O Conclusion et synthèse :

☼ Cette section de la Cléry est toujours en (très) bon état écologique. L'occupation du sol, la forme du lit, la morphologie des berges, et la diversité des habitats sont parfaites. La température de l'eau, relevée le jour de la pêche, est assez élevée pour ce cours d'eau et elle est à mettre en corrélation avec les températures et les conditions hydro-climatiques de Juin et Juillet 2015.

S'agissant du peuplement, sa composition est très bonne. Toutes les espèces attendues sont présentes. Aucune espèce intrusive, ni de glissement typologique. Toutes les cyprinidés rhéophiles du bassin Seine sont présents (BAF, CHE, GOU, HOT, SPI, VAN, VAI) tandis que la truite et l'ensemble de ces espèces d'accompagnement le sont aussi. Ce qui est en harmonie avec la typologie théorique de cette section du cours d'eau du bas de bassin, proche du Loing.

□ L'Indice Poisson Rivière (IPR) est Excellent.

L'inventaire de 2009 sur la station concluait déjà à un indice Poisson excellent. Dans le détail, la densité de truites est meilleure et la composition du peuplement est encore meilleure (apparition de la lamproie de planer et du brochet, non capturés en 2009).

# **⊃** S'agissant des abondances :

- la truite est toujours en classe 1, proche des abondances trouvées sur les pêches de 2014 (densité comparable aux stations échantillonnées sur Ferrières et Griselles en 2014) et en deçà de la classe 2 qu'on devrait avoir sur la station.
- La vandoise et en deçà de l'abondance théorique et bien en deçà des densités rencontrés plus en amont sur Ferrières.
- La densité de chabots capturés est étrangement basse et c'est le seul élément négatif ou inexpliqué dans le bilan de cette opération.
- Les autres espèces ont des classes d'abondance proche de la densité théorique.



Truite de 350 mm capturée sur la station

# Ru de bougis

# Résultats partiels d'études – campagne 2013/2014

# Caractéristiques thermiques mensuelles

T°C mensuelle				
Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre
T°C Moyenne toutes données confondues	12,96	13,58	13,56	12,73
T°C Moyenne des maxis journaliers	13,99	14,44	14,33	13,51
T°C Moyenne des minis journaliers	12,30	12,94	12,98	12,26

	Mois
Mois le plus chaud (en moyenne général)	Juillet
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	Juillet
Mois le plus froid (en moyenne général)	Septembre
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	Septembre

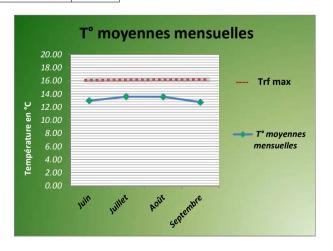
T°C de la plage la plus élevée 15,38  Plage entre : 08/08/2014 et 17/08/2014 inclus	T°C moy des maxis journaliers par plage de 10 jours consécutifs			
Plage entre: 08/08/2014 et 17/08/2014 inclus	T°C de la plage la plus élevée 15,38		•	
	Plage entre: 08/08/2014	et	17/08/2014	inclus

T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	14,49		_
Plage entre :	09/08/2014	et	17/08/2014 inclus

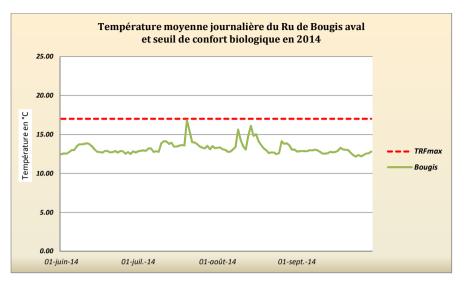
T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	14,79		_
Plage entre :	19/07/2014	et	17/08/2014 inclus

T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	13,90		
Plage entre :	07/07/13	et	18/18/2014 inclus

	Bougis
Juin	12,96
n valeurs	720
écartype	0,68
Interval de confiance	0,05
Température > 17°C	0
Participation T°>17°C	0%
Juillet	13,58
n valeurs	744
écartype	0,97
Interval de confiance	0,07
Température > 17°C	18
Participation T°>17°C	2%
Août	13,56
n valeurs	744
écartype	1,04
Interval de confiance	0,07
Température > 17°C	7
Participation T°>17°C	1%
Septembre	12,73
n valeurs	720
écartype	0,46
Interval de confiance	0,03
Température > 17°C	0
Participation T°>17°C	0%
Moyenne globale	13,21
n valeurs	2928
écartype	0,90
Interval de confiance	0,03
Température > 17°C	25
Participation T°>17°C	1%
TRF (T max)	17



# Caractéristiques thermiques journalières



## Conclusion sur le profil thermique :

Le Ru de Bougis sur son cours aval présente une thermie conforme aux exigences salmonicoles, ce qui est en adéquation avec son NTT (Niveau Typologie Théorique). Ce régime thermique est également conforme aux caractéristiques physiques d'un ruisseau de l'hydroécorégion « tables calcaires » non perturbé. C'est même un régime thermique très frais, plus froid que le drain principal du bassin ( la Cléry), pourtant alimentée d'un bout à l'autre par des sources. En effet une grande majorité des valeurs enregistrées sur le Ru de Bougis sont situées dans la fourchette 13-15 °C, ce qui montre l'impact et la part du débit des sources dans l'alimentation du cours d'eau sur ce secteur.

#### 1.1 Station amont

Θ Dispositif: Pêche à l'électricité à une anode et une épuisette à 2 passages

⊕ Station: Ru de Bougis aval station AEP

⊕ Largeur moyenne sect. mouillée : 3 m

⊖ Longueur station: 70 m

⊖ Choix station: Amont des étangs

⊕ Surface prospectée : 210 m2

o Objectif: étude 2013/2014 Fonctionnalité BV Betz et Cléry o Participants: FD 45 & FD 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques mesurées sur la station:

- Température de l'eau : 14,4°C - Conductivité : 508 S/cm<sup>2</sup>

Observation et tendance du débit : stable

### Θ Descriptif et commentaires sur la station :

-Tracé assez rectiligne bordé par un chemin communal et une culture céréalière.

-Substrat à granulométrie diversifié : blocs, pierres, cailloux/graviers — Végétation aquatique : faible recouvrement 5% - Racinaire important (aulnes)

### -Répartition des faciès :

Type d'écoulemen		Profondeur moyenne en m
Plats	30 %	0.30
Courant	50 %	0,20
Profonds	20 %	0.50

#### 

# Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

		Eff	ectif			Densité	Densité		Taille	Taille
Espèces	Code	<b>P</b> 1	P2	Effectif total	Effectif estimé	mini au 100 m2	estimé au 100 m <sup>2</sup>	Biomasse en g	mini, en mm	maxi en mm
BROCHET	BRO	1	/	1	1	0.47	0.47	23	/	165
Снавот	СНА	98	52	150	201	71.42	95.71	627	34	98
ECREVISSE DE CALIFORNIE	PCL	7	18	25	93	11.90	44.28	461	45	110
EPINOCHE	EPI	1	2	3	3	1.42	1.42	5	39	41
LOCHE FRANCHE	LOF	7	4	11	12	5.23	5.71	90	79	110
PERCHE	PER	8	1	9	9	4.28	4.28	124	61	128
PERCHE SOLEIL	PES	8	1	9	9	4.28	4.28	61	50	96
TANCHE	TAN	4	/	4	4	1.90	1.90	109	100	140
TRUITE COMMUNE	TRF	15	2	17	17	8.09	8.09	418	90	240
Total		149	80	229	349			1918		

Richesse spécifique: 9 Biomasse minimale: 91.33 Kg/Ha

#### ○ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344.



Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire.

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Données thermiques de l'air : Rogers C. & Pont D. 2005. base de données thermiques devant servir au calcul de l'Indice Poisson normalisé. Université de Lyon I / CSP - Calcul de pente par IGN Géoportail .

Référencement de l'opération de pêche								
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération					
FdBoug 1_13	Ru de Bougis	Bougis AEP	01/10/2013					

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)
210	37,7	7,9	3	5,8	0,2	154	19,8	3,3	SEINE

I	Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance					
	NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI		
	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)		
	1,182	3,302	1,337	0,807	2,204	0,112	1,138		

Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée	
10,081	2	Bonne	

Note de l'IPR	Classe de qual	ité
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

### ⊙ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

Le bilan du peuplement est mitigé. Il est composé du peuplement salmonicole typique (truite et espèces d'accompagnement) mais également d'espèces intrusives en provenance d'étangs (perche soleil, tanche, perche, brochet, épinoche). A noter la présence importante de l'écrevisse de californie (*Pacifastacus Leniusculus*), écrevisse d'eau froide qui se plait dans les cours d'eau à haut niveau typologique. Elle est présente partout sur le bassin à l'amont de Courtenay.

Le nombre d'espèces est au-delà du nombre attendu. (Cf. espèces intrusives)

A noter l'absence du vairon comme sur le ruisseau de Pense Folie. Régime thermique peut être trop froid. Les autres cyprinidés d'eaux vives et fraîches rencontrés généralement sur le bassin (goujon et chevesne) sont également absents.

La lamproie de planer est absente de cette station (faciès peu favorable) mais elle est présente sur la station avale.

On notera la présence de l'épinoche, rare pour être souligné. C'est souvent l'épinochette qui est présente sur le bassin.

L'IPR est bon malgré tout, car les effectifs et la densité en truites et en chabots sont favorables.

#### Vues de la station





#### 1.2 Station avale

⊕ Date: 1<sup>er</sup> octobre 2013

⊖ Dispositif : Pêche à l'électricité à une anode et une épuisette - un seul passage effectué

⊖ **Station** : Ru de Bougis à l'amont de la confluence ⊖ Largeur moy. sect. mouillée : 3,50 m

Θ Longueur : 100 m

Θ **Choix station**: aval des étangs Θ Surface prospectée : 350 m<sup>2</sup>

o Objectif: étude 2013/2014 Fonctionnalité BV Betz et Cléry → Participants: FD 45 & FD 89

⊖ Caractéristiques physico-chimiques mesurées sur la station:

- Température de l'eau : 14,2°C - Conductivité : 508 S/cm<sup>2</sup>

- Observation et tendance du débit : stable

#### $\Theta$ Descriptif et commentaires sur la station :

- Tracé beaucoup plus sinueux que la station amont, dans une prairie humide.

-Substrat moins minéral, sablo-limoneux sur la majorité du tronçon. Végétation aquatique représentée par quelques massifs de callitriches (recouvrement 25%) - Racinaire important (aulnes) et encombres dans le lit (bois mort).

#### -Répartition des faciès :

Type d'écoulement / Faciès		Profondeur moyenne en m
Plats	70 %	0.30
Courant	10 %	0,20
Profonds	20 %	0.60



Vue de la station, de l'occupation du sol et de la confluence (© IGN Géoportail

#### 

# Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

		Effectif		Ecc .:c	:c Ecc .:c	Densité		D.	Taille	Taille
Espèces	Code	<b>P</b> 1	P2	Effectif total	Effectif estimé	mini au 100 m2	estimé au 100 m <sup>2</sup>	Biomasse en g	mini. en mm	maxi en mm
Brochet	BRO	3	/	3	/	/	0.85	345	151	364
Снавот	СНА	94	/	94	/	/	26.85	472	35	100
ECREVISSE DE CALIFORNIE	PCL	29	/	29	/	/	8.28	463	45	110
GARDON	GAR	1	/	1	/	/	0.28	8	/	94
LAMPROIE DE PLANER	LPP	13	/	13	/	/	3.71	83	76	170
LOCHE FRANCHE	LOF	20	/	20	/	/	5.71	121	55	115
PERCHE	PER	22	/	22	/	/	6.28	363	22	363
PERCHE SOLEIL	PES	47	/	47	/	/	13.42	281	42	105
TANCHE	TAN	4	/	4	/	/	1.14	47	50	148
Truite commune	TRF	2	/	2	1	1	0.57	26	103	110
Total		235		235	/			2209		

### O Calcul de l'IPR − Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344.



Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire.

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Données thermiques de l'air : Rogers C. & Pont D. 2005. base de données thermiques devant servir au calcul de l'Indice Poisson normalisé. Université de Lyon I / CSP - Calcul de pente par IGN Géoportail .

Référencement de l'opération de pêche								
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération					
FdBoug2_13	Ru de Bougis	Bougis Conf.	01/10/2013					

	Variables environnementales									
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)	
350	38,35	8,6	3,5	5,8	0,25	147	19,8	3,3	SEINE	

Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
	NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI
	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)
	1,174	1,307	2,611	1,155	1,605	0,205	0,841

Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée	
8,899	2	Bonne	

Note de l'IPR	Classe de qualité		
< 7	Excellente		
] 7 - 16 ]	Bonne		
] 16 - 25 ]	Médiocre		
] 25 – 36 ]	Mauvaise		
> 36	Très mauvaise		

#### ⊙ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR



Le peuplement est bien perturbé. Les espèces intrusives dominent et la truite n'est présente que par deux juvéniles trouvées en haut de station sur l'unique radier. Les faciès et les habitats pourtant favorables à de nombreuses espèces, profitent aux espèces en provenance d'étangs et à l'Ecrevisse de californie qui dominent.



Le nombre d'espèces est au-delà du nombre attendu. (Cf. espèces intrusives)



Le vairon, le chevesne et le goujon sont absents (voir remarque station amont)



La lamproie de planer est bien présente et réhausse la note (faciès favorables).



L'IPR est bon malgré tout. Truite, chabot et lamproie de planer sont présents et représentatifs de la typologie théorique.

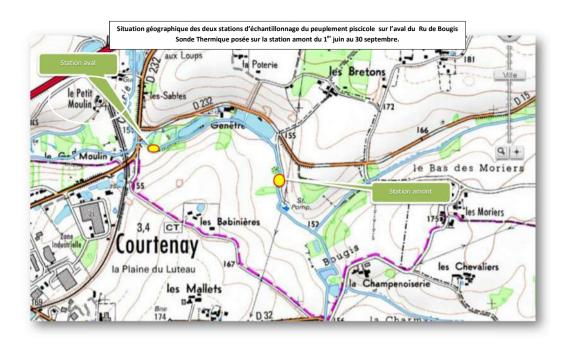
#### CONCLUSION

## L'aval du Ru de Bougis présente des caractéristiques actuelles contrastées :

- Un régime thermique très frais, favorable à la truite commune et à ses espèces d'accompagnement, la lamproie de planer, le chabot et la loche franche.
- Un débit stable à moyen terme qui suit la hauteur de la nappe de la craie
- Des habitats relativement disponibles en diversité et en nombres (racinaires, blocs, pierres, végétation sur certains troncons)
- Une absence d'ouvrage et de rupture de continuité sur ce secteur aval
- Une occupation du sol du lit majeur mixte, avec une tendance favorable au respect de la qualité du cours d'eau (prairie, bois, ripisylve importante)
- Des étangs captant une partie du débit (sources et nappe d'accompagnement)
- Un lit incisé par les anciens travaux de curage et de recalibrage et qui continue de s'enfoncer par érosion régressive avec décapage du substrat sur certains tronçons.
- Des peuplements piscicoles moyennement perturbés par de nombreuses espèces en provenance d'étangs et par le fractionnement et l'alternance des faciès favorables et défavorables.
- Les espèces repères et patrimoniales (TRF, LPP, CHA) sont toutefois encore présentes sur ce tronçon aval.

**☞ Les perspectives en termes de renaturation, de connaissances et de police de l'eau** sur ce petit bassin versant sont nombreuses avec effets directs sur l'état écologique (espèces patrimoniales) et la qualité de la ressource (AEP).

- Améliorer la connaissance du fonctionnement actuel du cours d'eau et de ses communautés biologiques par d'autres études thermiques, écologique et piscicoles sur les cours moyens et supérieurs en amont de la zone d'étude actuelle.
- Stopper l'incision du lit à partir de la résurgence et du captage AEP par une recharge sédimentaire.
- Déconnecter ou condamner l'étang (le plus amont de la zone d'études) de manière à reconnecter les sources qui l'alimentent exclusivement et rendre cet apport au ruisseau.
- Rechercher et caractériser les étangs sur cours qui alimentent le cours d'eau en espèces intrusives (nombreux plans d'eau autour des hameaux de St-Anne et du petit St-Anne) et surveiller leur vidange et leurs autorisations.
- Vérifier la conformité (rejet, grille, autorisations) des bassins de décantation de l'autoroute A6 situés sur le cours du Ru de la Grenouille (affluent de Ru de Bougis qui vient de la commune de Piffonds).



# Inventaires piscicoles et diagnostics du Ru de Pense-Folie

# I. <u>Opération amont</u>

Θ Date: 1<sup>er</sup> Aout 2013

⊕ Dispositif: Pêche à l'électricité à une anode et une épuisette à 1 passage (IPR)

⊕ **Station**: Pense-folie amont « Les Chiches **»** ⊕ Largeur moyenne: 1 m

Θ Longueur: 60 m

o Choix station : Amont de la zone de perte o Surface prospectée : 60 m2

o Objectif: étude 2013/2014 Fonctionnalité BV Betz et Cléry o Participants: FD 45

⊕ Caractéristiques physico-chimiques mesuré sur la station: Température de l'eau : 17,4°C -

Conductivité : 508  $\mu S/cm^{-1}$  - Débit très faible et en forte baisse

⊖ **Descriptif et commentaires sur la station :** Tracé rectiligne en zone agricole. Substrat a granulométrie très grossière – Hélophytes en pied de berges formant un habitat minimaliste mais ligne d'eau très faible.

### ⊙ Résultats des inventaires :

### Données brutes sur l'ensemble de la station

Espèces	Code	Effectif	Densité au 100 m2	Biomasse en g	Taille mini. en mm	Taille maxi en mm
BROCHET	BRO	3	5	103	148	165
CARPE	cco	1	1.66	410	/	238
EPINOCHE	EPI	1	1.66	10	/	65
GARDON	GAR	1	1.66	57	/	165
Goujon	gou	6	10	72	90	95
LOCHE FRANCHE	LOF	11	18.33	67	55	95
Perche	PER	4	6.66	89	50	130
ROTENGLE	ROT	1	1.66	43	/	140
TANCHE	TAN	3	5	100	80	145
	Total	31		951		
			_		_	
	Riche	sse spécifique	. 9	Biomasse n	ninimale:	158.5 Kg/Ha

#### 

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344.



Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Données thermiques de l'air: Rogers C. & Pont D. 2005. base de données thermiques devant servir au calcul de l'Indice Poisson normalisé. Université de Lyon I / CSP - Calcul de pente par IGN Géoportail.

Référencement de l'opération de pêche						
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération			
Fd_Pfolie_13	Pense-Folie	« Les chiches »	01/08/2013			

	Variables environnementales								
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique ( <b>HU</b> )
60	15,26	4	1	5,55	0,10	144	19,9	3,4	SEINE

Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance				
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)	
8,182	9,468	3,648	2,409	4,397	1,330	0,600	

Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée			
30,034	4	Mauvaise		

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

#### ⊕ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

- Peuplement très dégradé presque exclusivement composé d'espèces en provenance des étangs placés en tête de bassin et à l'amont de la station. Seule la loche franche est l'espèce attendue sur la station.
- Même le chabot est absent, alors que le substrat lui est très favorable. Cet absence met en évidence les problèmes de températures et de variation débit pouvant conduire jusqu'à la rupture découlement.
- On notera la présence de l'épinoche, rare pour être souligné. C'est souvent l'épinochette qui est présente sur le bassin.
- L'IPR est mauvais, ce qui est tout à fait en concordance avec les résultats de l'inventaire.



Photo ci-dessus : épinoche capturé pendant l'opération

Photo ci-dessous : vue des faciès de la station





# Θ Données thermiques et analyse:

Même si elles ne sont pas complètement développées dans ce compte rendu, l'étude des données thermiques révèle un régime dégradé par rapport à la typologie théorique du cours d'eau et incompatible avec la biologie de la truite et de ces espèces d'accompagnement (Cortège repère du bassin versant).

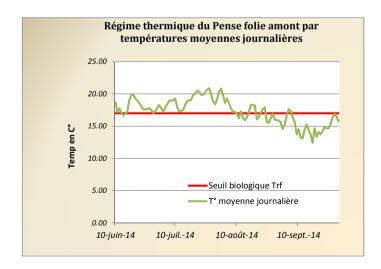
Sonde thermique « Hobbo » immergée sur la station, température de l'eau relevée et enregistrée toutes les heures : 2696 données thermiques analysées entre le 10 juin et le 30 septembre 2013

T°C moy des maxis journaliers par plage de 10 jours consécutifs				
T°C de la plage la plus élevée	21,91			
Plage entre :	18/07/13	et	27/07/13	inclus
T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours consécutifs				

T°C de la plage la plus élevée	20,22		_
Plage entre :	19/07/13	et	28/07/13 inclus

T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	21,11		_
Plage entre :	07/07/13	et	05/08/13 inclus

T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours consécutifs			
T°C de la plage la plus élevée	19,30		_
Plage entre :	07/07/13	et	05/08/13 inclus



## II. Opération aval

⊕ Date: 26 juin 2014

⊕ **Dispositif** : Pêche à l'électricité à une anode et deux épuisettes à 1 passage (IPR)

⊕ **Station** : Pense-folie aval « la Garde Saule **»** ⊕ Largeur moyenne : 2.5 m

Θ Longueur: 90 m

Θ **Choix station**: Aval résurgences Θ Surface prospectée : 225 m<sup>2</sup>

⊕ **Objectif** : étude 2013/2014 Fonctionnalité BV Betz et Cléry ⊕ **Participants** : FD 45

⊕ Caractéristiques physico-chimiques mesuré sur la station: Température de l'eau : 13,3°C -

Conductivité :  $626\,\mu\text{S/cm}^{-1}\,$  - Eau très claire et débit stable

⊖ **Descriptif et commentaires sur la station :** Station en zone de landes forestières et /prairies. Substrat grossier et fins assez diversifiés sur l'ensemble de la station – Herbiers d'apium sur la moitié aval, racinaires sur toute la station et fosses sur l'amont.

⊙ Résultats des inventaires :

### Données brutes sur l'ensemble de la station

Espèces	Code	Effectif	Densité au 100 m <sup>2</sup>	Biomasse en g	Taille mini. en mm	Taille man
BROCHET	BRO	1	0.44	258	/	280
Снавот	CHA	150	6.66	632	27	95
EPINOCHETTE	ЕРТ	1	44	1	/	32
GARDON	GAR	1	0.44	27	/	136
Goujon	gou	2	0.88	70	130	165
LOCHE FRANCHE	LOF	29	12.88	154	65	110
PERCHE	PER	18	8	519	101	172
PERCHE SOLEIL	PES	7	3.11	81	74	92
l'ruite de Rivière	TRF	8	3.55	1536	80	325
	Total	217		3278		

#### ⊖ Calcul de l'IPR – Indice Poisson Rivière

Indice selon la norme européenne EN 14011 et la norme française NF T90-344.



Données piscicoles utilisées : données du premier passage de l'inventaire

Données géographiques et physiques utilisées pour le calcul: dimensions et transects de la station relevés sur le terrain le jour de l'opération. Jeu de données thermiques université de Lyon - Calcul de pente par IGN Géoportail.

Référencement de l'opération de pêche						
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau Nom de la station Date d'l'opérati					
FdPense Folie14	Pense Folie	Garde Saule	26/06/2014			

Variables environnementales									
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant drainé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (TJUILLET)	Température moyenne de janvier (TJANVIER)	Unité hydrologique (HU)
225	25,5	7,9	2,5	5	0,3	125	19,9	3,4	SEINE

Scores de	Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance			
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII -2 log(p)	DTI -2 log(p)	
0,992	3,102	2,475	1,955	1,232	0,068	2,058	

Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée	
11,883	2	Bonne

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

#### ⊙ Analyse du peuplement et commentaire sur l'IPR

- Peuplement plus conforme que la station amont. La truite est présente avec plusieurs classes d'âges. Elle se reproduit sur cette portion du cours d'eau même si les effectifs en truitelles sont faibles sur cet inventaire. Le chabot est bien présent et se reproduit également.
- Le vairon est absent. Difficile d'expliquer son absence dans un contexte qui pourrait lui être favorable. (Problème de continuité avec la Cléry, température très froide ?).
- La lamproie de planer est absente mais les substrats ne lui sont pas favorables sur la station. Elle est cependant éventuellement présente à l'amont immédiat ou des plats courants avec dépôts sablo-graveleux et litières sont présents.
- On notera la présence la présence de quelques poissons en provenance d'étangs à mettre en corrélation avec les espèces trouvées à l'amont (perche en grand nombre, perche soleil et brochet)
- L'IPR est bon et serait meilleur sans la présence des poissons d'étangs.



Photo ci-dessus : Truite capturée pendant l'opération



Photo ci-contre : vue de la station

#### ⊙ Données thermiques et analyse :

Même si elles ne sont pas complètement développées dans ce compte rendu, l'étude des données thermiques révèle un régime compatible avec la typologie théorique du cours d'eau et très favorable à la biologie de la truite et de ces espèces d'accompagnement. (Cortège repère du bassin versant).

Sonde thermique « Hobbo » immergée sur la station, température de l'eau relevée et enregistrée toutes les heures : 2696 données thermiques analysées entre le 10 juin et le 30 septembre 2013.

T°C mensuelle				
Mois	Juin	Juillet	Aout	Septembre
T°C Moyenne toutes données confondues	15,15	13,56	13,06	12,76
T°C Moyenne des maxis journaliers	15,88	14,38	13,86	13,34
T°C Moyenne des minis journaliers	14,48	12,94	12,47	12,25

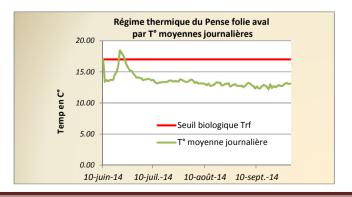
	Mois
Mois le plus chaud (en moyenne général)	Juin
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	Juin
Mois le plus froid (en moyenne général)	Septembre
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	Septembre

T°C moy des maxis journaliers par plage de 10 jours co			
T°C de la plage la plus élevée	17,29		
Plage entre :	18/06/13	et	27/06/13 inclus

T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours cor			
T°C de la plage la plus élevée	16,40		
Plage entre :	18/06/13	et	27/06/13 inclus

T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jours co			
T°C de la plage la plus élevée	15,52		_
Plage entre :	14/06/13	et	13/07/13 inclus

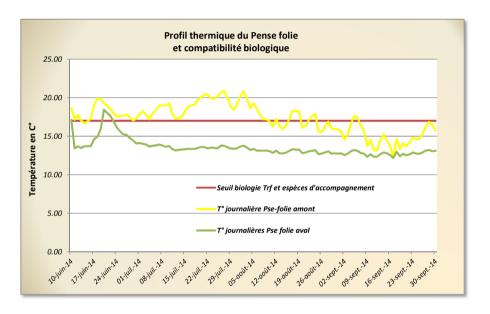
T°C moy des moy journalières par plage de 30 jours co			
T°C de la plage la plus élevée	14,73		
Plage entre :	10/06/13	et	09/07/13 inclus



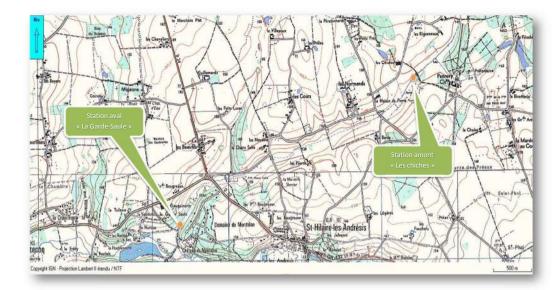
C.R opérations, IPR, analyse thermique Ruisseau de Pense Folie – FDAAPPMA 45 © 2015

#### ⊕ Conclusions:

- © Ces deux inventaires, ces indices et les deux campagnes de mesures thermiques permettent de dresser l'état écologique général du ruisseau de Pense Folie.
- Il est bien dégradé à l'amont sur le plan morphologique et hydrologique par les anciens travaux hydrauliques mais également par l'installation d'étangs qui perturbent fortement les régimes thermiques, les débits et les communautés biologiques.
- Après les zones de pertes et les résurgences, l'ensemble des compartiments écologiques « récupèrent ». Le régime thermique froid, l'habitat et les communautés biologiques permettent d'avoir un bon état, même si quelques perturbations persistent (rupture de continuité avec le milieu principal, portions sans habitat, et poissons d'étang venus de l'amont)



Station/Lieu	Valeur de l'IPR	Classe d	e qualité associée
Ru de Pense Folie amont	30,034	4	Mauvaise
Ru de Pense Folie aval	11,883	2	Bonne



C.R opérations, IPR, analyse thermique Ruisseau de Pense Folie – FDAAPPMA 45 © 2015

Page 10

### Inventaire piscicole sur le Betz à Domats

 $\Theta$  Date : 03 juillet 2013  $\Theta$  Longueur : 65 m  $\Theta$  Surface prospectée : 130 m<sup>2</sup>  $\Theta$  Station : Les Martinières  $\Theta$  Largeur moyenne : 2m  $\Theta$  Nombre de passages : 1

Θ Dispositif : Pêche à une anode et deux épuisettes. Θ Participants : FD 45, FD 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 15,2°C - Conductivité : 526

Θ Descriptif de la station : Cours supérieur du Betz traversant une zone forestière – Gabarit, substrat et habitat conformes – Léger colmatage (sable et limons)

Faciès	Profondeur en m
Courant : 50 %	0.1
Plat: 10 %	0.20
Profond: 40 %	0.40

	Typologie et qualité des habitats										
Végétation de bordure	Faible	Quelques graminées retombant									
Végétation aquatique	Nulle	Aucune végétation									
Ombrage	Important	Zone forestière									
Racinaires et bois mort	Moyen	Racinaires de qualité									
Granulométrie	Important	Diversifié – cailloux, pierres									

Données	s sur l'enser	nble de l	a station -	Densité estimée pa	ar la méthode Ca	arle & Strub (1978	3)		
Espèces	Code	Effectif P1 %		Code		Densité estimé au 100 m <sup>2</sup>	Biomasse en g	Taille mini. en mm	Taille maxi en mm
Bouvière	BOU	12 2.85		9.23	30	46	61		
Снавот	CHA	145 34.52		111.53	417	41	89		
GARDON	GAR	193	45.95	148.46	59	59	125		
Goujon	GOU	7	1.66	5.38	73	85	126		
LOCHE FRANCHE	LOF	61	14.52	46.92	271	64	107		
ROTENGLE	ROT	2	0.47	1.53	25	98	107		
Total		420			875				
Richess	e: 6		Productivité piscicole minimale : 67.30 Kg/Ha						

Référencem	éférencement des opérations de pêche			Scores des r	nétriques d'oc	currence	Scores des	métriques d	'abondance				
N° de code ou dé	Nom du cours		Date de	NER	NEL	MIE	DIT	00	DI	DTI	0.0000000000000000000000000000000000000	Mark Texas	- 74 (CA) (CA) (CA)
niférence	Quan	Nom de la station	Espiration	2 Yegipt	2 logipt	2 leg(p)	Ziogipi	-2log(p)	2 logipl	Z log(p)	Valeur de l'I	PR Classe de q	ualité associée
FdMatt 201	3 Betz	Les Martinière	03/07/2013	3.049	4.468	0.144	6.174	10.915	0.018	8 226	32 994	4	Mauvaise

### Inventaire piscicole sur le Betz à Bazoches/B

 $\begin{array}{lll} \Theta \ \mbox{Date} : 03 \ \mbox{juillet} \ 2013 & \Theta \ \mbox{Longueur} : 85 \ \mbox{m} & \Theta \ \mbox{Surface prospect\'ee} : 425 \ \mbox{m}^2 \\ \Theta \ \mbox{Station} : \mbox{Gu\'e de Marjolaine} & \Theta \ \mbox{Largeur moyenne} : 5 \ \mbox{m} & \Theta \ \mbox{Nombre de passages} : 1 \ \mbox{(P1)} \end{array}$ 

Θ Dispositif : Pêche à deux anodes et deux épuisettes. Θ Participants : FD 45, 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques: température de l'eau : 20,7 °C - Conductivité : 326 μS/cm<sup>-1</sup>

Θ Descriptif de la station : Station bien encombrée – Eaux troubles et chaude – Gabarit et substrat conforme à la typologie

Faciès	Profondeur en m
Courant: 10 %	0.15
Plat: 70 %	0.30
Profond: 20 %	0.70

	Typologie et quo	alité des habitats
Végétation de bordure	Nulle	Pas de strate herbacée, ni hélophytes
Végétation aquatique	Nulle	Pas de végétation aquatique
Ombrage	Important	Ripisylve importante, surtout en rive gauche
Racinaires et bois mort	Important	Nombreux encombres sur la moitié avale
Granulométrie	Moyen	Granulo. grossière importante

Espèces	Code	Effe P1	ectif %	Densité estimé au 100 m <sup>2</sup>	Biomasse en g	Taille mini. en mm	Taille maxi en mm	
Bouviere	BOU	331	38	77.88	571	42	79	
Breme	BRE	7	8.0	1.64	16	28	100	
BROCHET	BRO	1	0.1	0.23	30	/	165	
CARPE COMMUNE	cco		0.3	0.70	5541	439	579	
EPINOCHETTE	EPT	11	0.1	0.23	1	//	20	
CHEVESNE	CHE	10	1.1	2.35	1142	68	278	
GARDON	GAR	147	16	34.58	2047	60	220	
Goujon	GOU	311	35	73.17	1404	52	100	
LOCHE FRANCHE	LOF	29	3	6.82	79	34	83	
PERCHE SOLEIL	PES	1	0.1	0.23	2	/	39	
PERCHE	PER	14	1.6	3.29	310	34	200	
ROTENGLE	ROT	12	1.3	2.82	215	122	201	
SANDRE	SAN	2 0.2		0.47	2	52	52	
Total		869			11 360			
Richess	e spécifique	: 13	- 1	Productivité piscicole minimale : 267,29 Kg/Ha				

Référenceme	ent des opera	tions de pêch	10	Scores des	metriques d'oc	currence	Scores des	métriques d	abondance	, , ,		
Nº de code su de	Non-dummer:	Demonstra	Date de	NER.	MEL	NTE	OFF	DVD	DR	DH	manufacture and	NAME AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PARTY.
neference	tfear	Non de la slation	Capitation	2 logipti	2 legipt	2 log(p)	-2 (region)	Clogist	- (tiggs)	-2 kiplet	Valeur de IIPR	Classe de qualité associée
EdMano 201	Betz	Manolaines	03/07/2013	8.559	11.221	10.743	3.874	8.711	0.067	4.773	47 948	5 Très maiaraise

### Inventaire piscicole sur Ru de Galletas à Bazoches/B

 Θ Date : 01 Aout 2013
 Θ Longueur : 60 m
 Θ Surface prospectée : 120 m²

 Θ Station : Aval RD 147
 Θ Largeur moyenne : 2 m
 Θ Nombre de passages : 1 (P1)

Θ Dispositif: Pêche à une anode. Θ Participants: FD 45

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 22,7 °C - Conductivité : 252 μS/cm<sup>-1</sup>

 $\Theta$  **Descriptif de la station :** Eaux chaudes et turbides, lit limono- argileux peu diversifié et très colmaté par des sédiments fins. Habitats essentiellement constitués par les encombres –unique faciès courant après le radier du pont.

Faciès	Profondeur en m
Courant : 05 %	0.1
Plat: 75 %	0.3
Profond: 20 %	0.6 -0.7

	Typologie et qualité des habitats									
Végétation de bordure Nulle /										
Végétation aquatique	Nulle	/								
Ombrage	Important	Couvert forestier								
Racinaires et bois mort	Important	Encombres importants								
Granulométrie	Nulle	Envasé et colmaté								

		Eff	ectif	Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi	
Espèces	Code	P1	%	estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm	
ABLE OF HECKEL	ABH	1	0.35	0.83	2	/	55	
BOUVIERE	BOU	53	18.92	44.16	108	31	60	
Breme	BRE 7		2.5	5.83	71	43	117	
CHEVESNE	CHE	9	3.21	7.5	129	95	120	
GARDON	GAR	124	44.28	103.33	1249	84	144	
Gotgon	GOU	75	26.78	62.5	649	34	133	
LOCHE PRANCHE	LOF	4	1.42	3.33	22	51	92	
PERCHE	PER	7	2.5	5.83	82	62	129	
Total	Total 280			2 312		ł		
Riches	se spécifiqu	ie:8		Productiv	ité piscicole m	inimale : 192.66	Kg/Ha	

Référencem	Référencement des opérations de pêche			Scores des	métriques d'oc	currence	Scores des	métriques d	'abondance			
HE de code so de	Sendines	mean market in	Date de	NER	HEL	NTE	DIT	DO	DI	.010	Augusta page	
référence	diau	Non de la statue	Copérators	2 hotel	2(1000)	2 hours	Jingipi	-Triggel	-2 legipi	-2/ugipi	Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée
EdGallet 201	Ru de galleta	Avai RD 147	01/08/2013	8.872	11.224	0.654	5.931	12.361	0.108	5 130	44.280	5 Très mauvaiso

### Inventaire piscicole sur le Betz à Chevannes

 $\Theta$  Date : 04 juillet 2013  $\Theta$  Longueur : 100 m  $\Theta$  Surface prospectée :500 m²  $\Theta$  Station : Les bois de Chevannes  $\Theta$  Largeur moyenne :5 m  $\Theta$  Nombre de passages : 1 P1

ΘDispositif: Pêche à deux anodes et deux épuisettes. Θ Participants: FD 45, 77, 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 16,8 °C - Conductivité : 477 μS/cm<sup>-1</sup>

ODescriptif de la station : Envasé et très encombré sur 70 % du linéaire – Seul le haut de la station est conforme (substrat, vitesse, lumière)

Faciès	Profondeur en m
Courant: 15 %	0.2
Plat: 55 %	0.5
Profond: 30 %	0.7

		Typologie et quo	alité des habitats
	Végétation de bordure	Moyen	Quelques Hélophytes sur berges ouvertes
Γ	Végétation aquatique	Faible	Apium et callitr. sur le radier en haut de station
Γ	Ombrage	Fort	Mauvaise alternance ombre /lumière
Г	Racinaires et bois mort	Important	Beaucoup de bois mort
Г	Granulométrie	Faible	Envasé et colmaté sauf sur radier supérieur

Espèces	Code	Effe	ectif	Densité estimé au	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi
Especes	Code	P1	%	100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
ANGUILLE	ANG	6	0.8	1,2	1598	403	602
CHABOT	CHA	180	26.2	36	997	30	100
EPINOCHETTE	EPT	. 24	3.5	4,8	25	42	50
GARDON	GAR	25	3.5	5	878	70	194
Gorjon	GOU	7	0.1	1,4	121	102	138
Hybride Cyprinide	HYB	11	0.1	0,2	164	:/	230
LOCHE FRANCHE	LOF	39	5.6	7,8	166	39	108
Perche	PER	14	2	2,8	160	47	165
ROTENGLE	ROT	4	0.5	0,8	29	65	124
SANDRE	SAN	2	0.2	0.4	3	49	.53
TANCHE	TAN	13	2	2,6	99	65	170
TRUITE COMMUNE	TRF	1	0.1	0,2	135	/	232
VAIRON	VAI	369	53.8	73,8	820	18	109
Total		685			5 195		

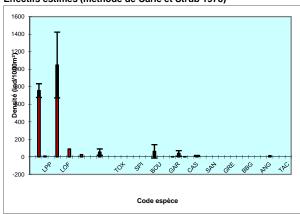
Référencement des opér	ations de pêche	Scores des	Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance					
N° de code su de Moro du saues	Date de	MOR.	NEL	NTE	DIT	DID	Dit	DB	Andrews	SAN COLUMN TO SERVICE	Market Company
ofference of eau	Plem de la station (l'opération	2 hglet	2 lagiol	Ziogipi	2 legist	-21ratel	-2 logici	2 log(p)	Valeur de l'IPR	Classe de qui	ilité associée
FdChev_2013 Betz	Les Bois de C 04/07/2013	1.936	1.543	2.725	1.313	3.715	0.137	3.607	14.976	2	Bonne

# Synthèse des résultats

Cours d'eau : BETZ Lieu-dit : LE LAVOIR Date : 04/09/2015

Effectifs et biomasses estimés (méthode de														
Carle et Strub 1978)	ANG	CAS	СНА	EPI	EPT	GAR	GOU	LOF	PER	TAN	TRF	VAI		Total
Effectifs capturés au 1er passage (ind)	8	3	261	16	0	6	11	48	0	2	5	197		557
Effectifs capturés au 2nd passage (ind)	1	3	112	0	11	8	10	6	2	0	1	139		293
Densitées estimées (ind/1000m²)	15	12	757	27	63	40	55	90	3	3	10	1048		2123
Effectif capturé/estimé (%)	100	86	82	100	29	58	64	100	100	100	100	53		67
Biomasses capturées au 1er passage (g)														
Biomasses capturées au 2nd passage (g)														
Biomasses estimées (kg/ha)														
Biomasse capturée/estimée (%)														

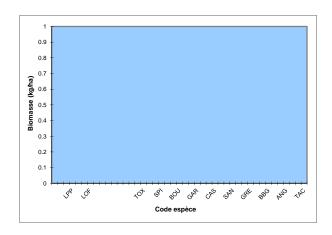
# Effectifs estimés (méthode de Carle et Strub 1978)



Note Indice	Poissons Riv	vière (IPR) :		9.9					
<= 7	<= 7 <b>]7-16]</b> ]16-25] ]25-36]								
Excellente	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise					
	Scores des métriques de l'IPR								
	Nombre total d'espèces								
N	lombre d'espèc	es rhéophiles	i	2.39					
N	lombre d'espèc	es lithophiles	i	1.80					
	Densité totale	d'individus		2.32					
ı	Densité d'indivi	dus tolérants		1.22					
De	ensité d'individ	us invertivore	s	0.07					
D	ensité d'individ	us omnivores	,	1.91					

# Scores d'Intégrité Ichtyologique (/20)

Data(a)	1/9									
Date(s)	2011									
SI2Eau	9.9									
SI2Habitat	5.1									
SI2Global	7.5									



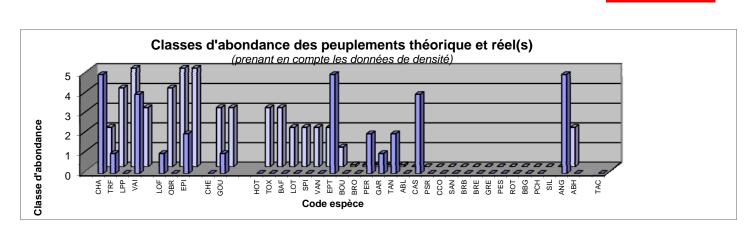
# Classes d'abondance de truite fario (référentiel CSP DR6)

	Densités (ind./ha)	Biomasses (kg/ha)		
Observée	100	0		
Très importante	> 7000	> 300		
Importante	]4000;7000]	]200;300]		
Assez importante	]2200;4000]	]125;200]		
Moyenne	]1200;2200]	]75;125]		
Assez faible	]700;1200]	]50;75]		
Faible	]400;700]	]30;50]		
Très faible	< 400	< 30		

# Peuplement théorique (Verneaux) type B 5.5 (calculé)

Si les données antérieures font défaut, effacer les séries vides dans les "données sources" du graphique ci-dessous :

Effacer cette ligne!



### Inventaire piscicole sur le Betz à Dordives

⊕ Date : 04 juillet 2013 ⊕ Longueur : 135 m ⊕ Surface prospectée : 945 m²

e Station : Lavoir/ Pont de Dordives e Largeur moyenne : 7 m e Nombre de passages : 2 (P1, P2)

⊕ Dispositif : Pêche à deux anodes et trois épuisettes.
 ⊕ Participants : FD 45, 77, 89, GPP Aappma

 $\Theta \textbf{Caract\'eristiques physico-chimiques mesur\'e sur la station}: \ \ \text{Temp\'erature } \ \ \text{de l'eau}: 14,8 \ \text{°C} - \ \ \text{Conductivit\'e}: 610 \ \mu \text{S/cm}^{-1}$ 

Θ Descriptif et commentaires sur la station : Section du Betz en bon état général en bas de bassin

Faciès	Profondeur en m
Courant : 40 %	0.10
Plat: 30 %	0.40
Profond: 30 %	1

	Typologie et quo	Typologie et qualité des habitats								
Végétation de bordure	Moyen	Quelques Hélophytes sur berges ouvertes								
Végétation aquatique	Bonne	Apium et callitr, bryophytes sur la moitié avale								
Ombrage	Moyen	Bonne alternance ombre /lumière								
Racinaires et bois mort	Moyen	Quelques litières et racinaires								
Granulométrie	Importante	Substrat conforme et bien diversifié								



Photo : vue de la station

Les dimensions du cours d'eau sont conformes à son état naturel théorique (largeur/ profondeur/ forme des berges). Station méandriforme, prairie humide et jardin enherbée en occupation du sol environnant la station ;

Les habitats sont nombreux et diversifiés : racinaires, granulométrie varié et herbiers, radiers et fosses assez profondes ;

-

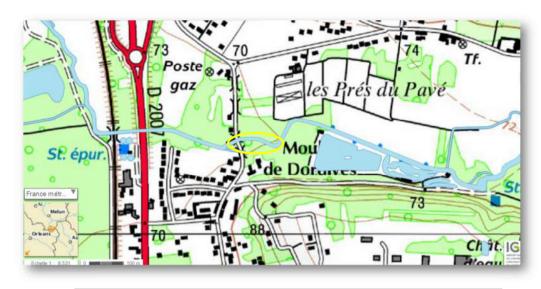
L'alternance ombre/ lumière est bonne et équilibrée.

#### ⊖ Résultats des inventaires

#### Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

		Eff	ectif	Effectif	Effectif	Densité	Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi
Espèces	Code	P1	P2	total	estimé	minimum au 100 m2	estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm
ANGUILLE	ANG	30	11	41	45	4.33	4.76	7 338	270	750
BARBEAU	BAF	1	/	1	1	0.10	0.10	3 325	/	695
BROCHET	BRO	5	0	5	5	0.52	0.52	859	215	425
Снавот	CHA	193	121	314	499	33.22	52.80	1 801	51	104
CARASSIN ARGENTE	CAG	1	0	1	1	0.10	0.10	84	/	229
CARPE COMMUNE	cco	1	0	1	1	0.10	0.10	2 468	/	540
CHEVESNE	CHE	16	0	16	16	1.69	1.69	3 614	90	362
EPINOCHETTE	EPT	2	7	9	19	0.95	2.01	4	44	48
GARDON	GAR	10	6	16	19	1.69	2.01	1426	108	265
Goujon	gou	12	1	13	13	1.37	1.37	240	101	158
LOCHE FRANCHE	LOF	48	18	66	74	6.98	7.83	309	43	101
ECREVISSE AMÉRIC.	OCL	0	1	1	1	0.10	0.10	5	/	51
PERCHE	PER	29	11	40	44	4.23	4.65	1049	46	175
PERCHE SOLEIL.	PES	11	7	18	22	1.90	2.32	67	63	95
Poisson Chat	PCH	5	0	5	5	0.52	0.52	312	127	190
TRUITE COMMUNE	TRF	4	0	4	4	0.42	0.42	251	143	206
SALMONIDAE HYB	нув	1	0	1	1	0.10	0.10	439	/	345
VAIRON	VAI	99	0	99	99	10.47	10.47	211	35	85
VANDOISE	VAN	20	1	21	21	2.22	2.22	2 174	100	296
Total		488	184	672	890			25 976		
	Richesse	spécifiqu	ie:19				Biomas	se minimale : 2	74.87 Kg/Ha	

### Θ Situation géographique de la station



Cartographie: IGN Géoportail © - Coordonnées Lambert 93 de la station: X = 682734.81 Y=6783594.55 Alt: 70 m

# **⊙** Traitement, calcul et présentation de l'Indice Poisson Rivière (I.P.R)

Référencement de l'opération de pêche										
N° de code ou de référence	Nom du cours d'eau	Nom de la station	Date de l'opération							
FdDordi_2013	Betz	Lavoir Dordives	04/07/2013							

	Variables environnementales										
Surface échantillonnée (SURF)	Surface du bassin versant dramé (SBV)	Distance à la source (DS)	Largeur moyenne en eau (LAR)	Pente du cours d'eau (PEN)	Profondeur moyenne (PROF)	Altitude (ALT)	Température moyenne de juillet (Tjuillet)	Température movenne de janvier (T <sub>JANVIER</sub> )	Unité hydrologique (HU)		
945	101,82	33,3	7	2,3	0,4	70	20	3,7	SEINE		

Scores de	s métriques d	'occurrence	Scores des métriques d'abondance					
NER -2 log(p)	NEL -2 log(p)	NTE -2 log(p)	DIT -2 log(p)	DIO -2 log(p)	DII DTI -2 log(p) -2 log(p)			
0,235	0,195	8,873	0,910	2,041	0,213	0,750		

Valeur de l'IPR	Classe de	e qualité associée
13,217	2	Bonne

Note de l'IPR	Classe de qualité	
< 7	Excellente	
] 7 - 16 ]	Bonne	
] 16 - 25 ]	Médiocre	
] 25 – 36 ]	Mauvaise	
> 36	Très mauvaise	

#### **Θ** Commentaires

La diversité spécifique est forte et même au de la biotypologie théorique. La productivité et la biomasse totale sont bonnes.

Concernant la composition du peuplement, une majorité d'espèce attendue sont présentes :

- la truite et ses espèces d'accompagnement (chabot, loche franche, vairon). Cependant l'effectif de truite commune est très faible et la structure de sa population est déséquilibrée (pas d'adulte). La lamproie de planer est absente alors que de nombreux habitats lui sont favorables sur le secteur.
- Le groupement de cyprinidés d'eau vive est incomplet alors que la station est proche de la confluence avec le Loing. (Un seul individu de barbeau, pas de hotu, pas de spirlin)
- Le brochet est présent
- Forte population d'anguille
- La lote a disparu (bien présente sur la station en 1984 et 1989) comme sur le reste du bassin du Loing.
- Plusieurs espèces en décalage avec le niveau typologique viennent perturber le peuplement : poisson chat, perche soleil, carassin, carpe, salmonidé hybride....

### **Θ** Conclusion

Ce tronçon est en très bon état physique, mais les petites perturbations dans la qualité du peuplement piscicole reflètent bien les problèmes rencontrés sur l'ensemble du bassin versant à l'amont, et illustre également la rupture de la continuité écologique avec le Loing à l'aval.

En comparaison avec les autres affluents du Loing en rive droite (Cléry, Ouanne) sur des stations situées en bas de bassin versant, le Betz est moins fonctionnel. Il manque certaines espèces tandis que d'autres non attendues sur ce type de milieu sont présentes.

L'IPR est bon mais pas excellent.



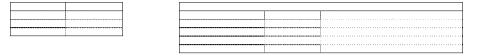
#### Inventaire piscicole sur la Ste-Rose à Rozov le vieil

Θ Date: 27 juin 2013  $\Theta$  Longueur : 60 m Θ Surface prospectée :180 m<sup>2</sup> OStation : Gué du Bois fandeux Θ Largeur moyenne : 3 m

Θ Dispositif: Pêche à une anodes et deux épuisettes. Θ Participants : FD 45

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 16,5 °C - Conductivité : 349 μS/cm-1

 $\Theta$  Descriptif de la station : lit rectiligne et incisé – substrat sableux assez uniforme – quelques massifs de callitriches (recouvrement 15%) – quelques fosses et racinaires forment l'essentiel de l'habitat – régime hydrologique et qualité de l'eau perturbé par étangs sur cours



	Données sur l'ensemble de la station										
Espèces		Effectif			Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi			
	Code	P1	%		estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm			
Снавот	CHA	79	24.92		43.88	77	25	99			
CHEVESNE	CHE	3	0.94		1.66	7	26	70			
GARDON	GAR	1	0,31		0.55	3	/	70			
Goujon	GOU	23	7,25		12.77	87	55	95			
LOCHE FRANCHE	LOF	42	13,24		23.33	257	28	118			
PERCHE	PER	46	14.51		25.55	59	50	52			
PERCHE SOLEIL	PES	2	0.63		1.11	7	53	58			
TANCHE	TAN	120	37,85		66.66	1031	65	120			
TRUITE ARC EN CIEL	TAC	1	0,63		0.55	350	/	320			
Total		317				1878					
Riches	9		Productivité piscicole minimale : 104.33 Kg/Ha								

Référencement des opérations de pêche				Scores des	métriques d'oc	currence	Scores des	métriques d	abondance				
M' de code ou de	Non du cours	G VIII	Date de	NER	HEL	ME	011	DO	CH	DN	Non-service and	From the	200 00 00
référence	des	Non de la station	Expération	2 legipt	2 legipt	2 logist	-2 log(z)	-2legipl	-2 log(p)	-Riegipi	Valeur de I'IPR	Classe de qu	ualité associée
EdStrose 1.1	SSI Rose	Bois fandeux	27/06/2013	3.355	5.980	1.094	2.546	9.313	0.121	4.052	26.460	4	Marnaise

### Inventaire piscicole sur la Ste-Rose à Chevannes

Θ Date: 23 octobre 2013 Θ Longueur : 70 m **⊙ Surface prospectée** : 210 m<sup>2</sup>  $\Theta$  Station : Aval résurgence bourg ⊙ Nombre de passages : 2 (P1, P2) Θ Largeur moyenne : 3m

Θ Dispositif: Pêche à une anode et deux épuisettes. Θ Participants : FD 45, FD 77

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 12,5 °C - Conductivité : N.C

O Descriptif de la station : Station relativement conforme – Eaux très claires, belle granulométrie, et substrat non colmaté, faciès diversifié (ouvrage du bourg ouvert)

Faciès	Profondeur en m
Courant : 60 %	0.30
Plat: 30 %	0.20
Profond: 10 %	0.50

	Typologie et qualité des habitats										
	Végétation de bordure	Nulle	Remblai en Rd, racinaire en Rg								
ſ	Végétation aquatique	Faible	Bryophytes								
ſ	Ombrage	Moyen	Bonne alternance ombre /lumière								
ſ	Racinaires et bois mort	Important	Racinaires de qualité, litières								
ſ	Granulométrie	Important	Diversifié – cailloux, pierres, blocs								

#### Données sur l'ensemble de la station Densité estimé par la méthode Carle & Strub (1978)

		Eff	ectif	Effectif	Effectif	Densité	Densité	Biomasse	Taille	Taille
Espèces	Code	<b>P</b> 1	P2	total	estimé	mini au 100 m2	estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	mini. en mm	maxi en mm
ANGUILLE	ANG	2	0	2	2	0.95	0.95	198	352	432
Снавот	CHA	91	57	148	227	70.47	108.09	860	41	100
EPINOCHETTE	EPT	62	41	103	163	49.04	77.61	117	36	69
LOCHE FRANCHE	LOF	5	9	14	29	6.66	13.80	103	63	125
TANCHE	TAN	1	/	1	1	0.47	0.47	5	/	70
TRUITE COMMUNE	TRF	1	/	1	1	0.47	0.47	12	/	102
VAIRON	VAI	26	9	35	38	16.66	18.09	226	64	112
Total		188	116	304	461			1 521		
Ric	hesse sp	écifiqu	e:7				Biomass	se minimale	: 72.42 Kg	/Ha

Référencement des opérations de pêche				80	ores des r	nétriques d'o	currence	Scores des métriques d'abondance							
N° de code ou de Nom du cours Dele de Primerce d'eu Rom dé la stélan l'application		140	2 Inglot	Mil. 2 logisi	-MTE. Zhodel	DiT -Ziogipi	CHO -2 logipi	DII -2 logini	DTI -2 logipi	Va	leur de l'IPR	Classe de qua	ilté associée		
FdStrose 2-13	St Rose	Chevannes	23/10/2013		1349	1.197	0.598	0.399	5.698	0.131	2.146		11,518	2	Bonne

### Inventaire piscicole sur Ru des Ardouses à Dordives

 $\begin{array}{lll} \Theta \ \, {\rm Date} : 01 \ \, {\rm Aout} \ \, 2013 & \Theta \ \, {\rm Longueur} : 60 \ \, m & \Theta \ \, {\rm Surface} \ \, {\rm prospect\'ee} : 66 \ \, m^2 \\ \Theta \ \, {\rm Station} : {\rm Le \ \, Mez} & \Theta \ \, {\rm Largeur} \ \, {\rm moyenne} : 1 \ \, m & \Theta \ \, {\rm Nombre \ \, de \ \, passages} : 1 (P1) \end{array}$ 

Θ Dispositif: Pêche à une anode.

Θ Participants : FD 45

 $\Theta$  Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 12,8 °C - Conductivité : 770  $\mu$ S/cm<sup>-1</sup>

ODescriptif de la station : Eaux très claire – substrat calcaire très propre – lit encombré et cloisonné par les hélophytes

Faciès	Profondeur en m
Courant : 50 %	0.1
Plat: 50 %	0.2
Profond: 00 %	1

Typologie et qualité des habitats									
Végétation de bordure	Important	Hélophytes quasi envahissant							
Végétation aquatique	Important	Apium							
Ombrage	Moyen	Mauvaise alternance ombre /lumière							
Racinaires et bois mort	Faible	Beaucoup de bois mort							
Granulométrie	Important	Quelques blocs							

Données sur l'ensemble de la station										
		Effectif			Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi		
Espèces	Code	P1	%		estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm		
EPINOCHETTE	EPT	2	100		3.33	2	39	42		
Total		2				2				
Richess	se spécifique	e: 1		Productivité piscicole minimale : 0.16 Kg/Ha						

Référencement des opérations de pêche				Scores des métriques d'occurrence			Scores des métriques d'abondance						
N° de code ou de	Nom du cours		Date de	NER	NEL	NTE	DIT	DIO	DII	DTI			
référence	deau	Nom de la station	l'opération	2 log(p)	2 log(p)	2 log(p)	-2 log(p)	-2 log(p)	-2log(p)	-2 log(p)	Valeur de l'IPR	Classe de qu	alité associée
Fd Ardouses	Ru des Ardou	Le Mez	01/08/2013	6.736	7.700	6.612	0.294	1.922	6.363	6.354	35.980	4	Mauvaise

# Inventaire piscicole sur la Cléry à Courtenay (Moulin Liffert)

 $\begin{array}{lll} \Theta \, \text{Date} : \, 25 \, \text{juin} \, 2014 & \Theta \text{Longueur} : 80 \, \text{m} & \Theta \text{Surface prospect\'ee} : 440 \, \text{m}^2 \\ \Theta \text{Station} : \, \text{Moulin Liffert} & \Theta \text{Largeur moyenne} : 5,5 \, \text{m} & \Theta \text{Nombre de passages} : 1 \, (\text{P1}) \end{array}$ 

 ΘDispositif : Pêche à deux anodes et deux épuisettes.
 Θ Participants : FD 45, 77, 89

Θ Caractéristiques physico-chimiques: Température de l'eau : 15,7 °C - Conductivité : 617 μS/cm<sup>-1</sup>

ODescriptif de la station : Station pauvre en habitat, couche importante de sédiments fins.

Faciès	Profondeur en m			
Courant: 5 %	0.2			
Plat: 90 %	0.4			
Profond: 5 %	0.8			

	Typologie et qu	alité des habitats
Végétation de bordure	Nulle	/
Végétation aquatique	Moyenne	Potamots crépus et callitr (60 % de recouvrement)
Ombrage	Nulle	/
Racinaires et bois mort	Nulle	/
Granulométrie	Nulle	Envasé et colmaté

		Eff	fectif	Г	Densité	Biomasse	Taille mini.	Taille maxi	
Espèces	Code	P1	%		estimé au 100 m <sup>2</sup>	en g	en mm	en mm	
ANGUELE	ANG	5	1.27		1.13	1266	417	690	
Снавот	CHA	47	11.98		10.68	655	26	60	
CHEVESNE	CHE	12	3.06		2.72	9889	202	475	
Евросиетте	EPT	4	1.02		0.90	2	22	52	
Goujan	GOU	11	2.80	1	2.5	258	96	140	
TRUITE ARC EN CIEL	TAC	7	1.78	1	1.59	2312	285	326	
VAIRON	VAI	306	78.06		69.54	1234	64	91	
Total		392				15 616			
Richess	e spécifiqu	e: 7			Productiv	ité piscicole m	inimale : 354.90	Kg/Ha	

Valeur de l'IPR	Classe de qualité associée				
13.714	2	Bonne			

# <u>Annexe 2 :</u>

Données températures enregistrées

Températures moyennes journalières sur la Cléry à Vernoy et Courtenay (liffert) et sur le Betz à Domats, Bazoches et Dordives

Date	T° Confort	Liffert	Vernoy	Bazoches	Domats	Dordives
01-juin-13	17.00					
02-juin-13	17.00					
03-juin-13	17.00					
04-juin-13	17.00					
05-juin-13	17.00					
06-juin-13	17.00					
07-juin-13	17.00					
08-juin-13	17.00					
09-juin-13	17.00					
10-juin-13	17.00	15.01	13.85	19.29	16.28	
11-juin-13	17.00	14.57	13.53	18.93	15.82	15.71
12-juin-13	17.00	15.16	13.76	19.14	16.05	15.26
13-juin-13	17.00	14.86	13.47	18.60	15.35	14.76
14-juin-13	17.00	14.01	13.50	17.76	14.79	13.92
15-juin-13	17.00	14.19	13.35	17.53	15.32	14.20
16-juin-13	17.00	14.43	13.45	18.26	15.32	14.38
17-juin-13	17.00	16.01	14.50	20.42	16.63	15.50
18-juin-13	17.00	16.70	15.09	21.93	16.92	15.95
19-juin-13	17.00	16.90	15.37	22.03	17.08	15.98
20-juin-13	17.00	18.21	17.29	19.41	18.49	17.09
21-juin-13	17.00	16.70	16.05	18.59	17.85	17.90
22-juin-13	17.00	16.03	14.94	18.33	17.18	17.15
23-juin-13	17.00	15.21	14.11	18.06	16.30	15.98
24-juin-13	17.00	14.59	13.55	17.86	15.48	15.14
25-juin-13	17.00	14.36	13.20	17.91	15.06	14.73
26-juin-13	17.00	14.00	13.08	18.01	14.48	14.36
27-juin-13	17.00	14.09	13.36	18.17	14.30	14.40
28-juin-13	17.00	14.06	13.27	18.18	14.20	14.20
29-juin-13	17.00	14.29	13.65	17.71	14.51	14.32
30-juin-13	17.00	14.34	13.64	18.05	14.47	14.40
01-juil-13	17.00	14.99	14.00	19.72	15.09	14.83
02-juil-13	17.00	15.34	14.21	20.86	15.34	15.11
03-juil-13	17.00	15.39	14.18	20.84	15.47	15.11
04-juil-13	17.00	15.07	14.16	20.06	15.04	14.90
05-juil-13	17.00	15.60	14.57	20.92	15.43	15.17
06-juil-13	17.00	16.16	15.01	21.96	15.87	15.65
07-juil-13	17.00	16.69	15.32	23.09	16.34	16.14
08-juil-13	17.00	17.01	15.35	23.12	16.56	16.41
09-juil-13	17.00	16.91	15.34	23.61	16.45	16.39
10-juil-13	17.00	17.14	15.63	23.82	16.56	16.39
11-juil-13	17.00 17.00	16.63	15.05	22.49	15.80 15.07	15.92 15.26
12-juil-13	17.00 17.00	15.95 16.04	14.68	20.44	15.07 15.10	15.36 15.36
13-juil-13	17.00 17.00	16.04	14.70	21.33	15.19 15.42	15.36 15.30
14-juil-13 15-juil-13	17.00 17.00	16.08 16.53	14.84 15.81	21.60 22.35	15.42 15.90	15.39 15.64
15-juil-13 16-juil-13	17.00 17.00	16.53	15.81	22.35	15.90 16.14	15.64 15.92
17-juil-13	17.00	16.89	15.89	22.79	16.14	15.95
17-juil-13 18-juil-13	17.00	16.89	15.88	22.96	16.03	16.21
10-Juli-13	17.00	10.00	13.00	22.90	10.52	10.21

19-juil-13	17.00	17.22	16.30	23.61	17.04	16.48
20-juil-13	17.00	17.57	16.69	23.70	17.35	16.64
21-juil-13	17.00	17.72	16.38	23.98	17.21	16.69
22-juil-13	17.00	17.76	16.64	24.82	16.78	16.45
23-juil-13	17.00	17.67	16.62	24.03	17.44	16.26
24-juil-13	17.00	17.44	15.92	22.95	19.67	16.77
25-juil-13	17.00	17.54	15.91	23.93	18.24	18.05
26-juil-13	17.00	18.14	16.76	23.33	19.55	17.63
27-juil-13	17.00	18.25	17.20	23.82	19.86	18.47
28-juil-13	17.00	17.73	16.45	22.58	20.75	18.60
29-juil-13	17.00	17.24	16.40	22.66	19.03	19.42
30-juil-13	17.00	16.80	16.77	22.20	17.78	17.69
31-juil-13	17.00	17.08	16.53	22.39	17.44	17.01
01-août-13	17.00	17.68	16.97	23.64	17.62	16.97
02-août-13	17.00	18.28	17.32	24.66	18.04	17.22
03-août-13	17.00	17.97	16.73	23.87	17.36	16.97
04-août-13	17.00	16.66	15.65	23.09	16.20	16.16
05-août-13	17.00	17.03	16.68	23.32	16.34	16.06
06-août-13	17.00	16.74	16.56	22.56	16.05	15.95
07-août-13	17.00	16.61	16.18	21.76	16.43	15.47
08-août-13	17.00	16.10	16.26	20.85	18.35	15.26
09-août-13	17.00	16.07	15.90	20.38	17.28	15.38
10-août-13	17.00	15.93	15.54	20.50	16.45	15.61
11-août-13	17.00	15.23	15.30	20.10	15.71	14.98
12-août-13	17.00	15.65	15.47	20.48	15.81	15.07
13-août-13	17.00	15.09	14.89	19.53	14.68	14.74
14-août-13	17.00	14.76	14.59	19.13	14.13	14.44
15-août-13	17.00	15.09	14.72	19.43	14.44	14.55
16-août-13	17.00	15.59	14.95	19.95	14.92	14.84
17-août-13	17.00	16.48	15.67	20.76	15.67	15.44
18-août-13	17.00	16.47	15.52	20.96	15.91	15.58
19-août-13	17.00	16.38	15.77	20.81	15.82	15.51
20-août-13	17.00	15.20	14.50	19.77	14.38	14.75
21-août-13	17.00	15.12	14.79	19.73	14.29	14.66
22-août-13	17.00	15.52	15.07	19.85	14.69	14.95
23-août-13	17.00	15.85	15.29	20.25	15.12	15.17
24-août-13	17.00	16.26	15.61	20.73	15.51	15.39
25-août-13	17.00	15.15	14.11	19.17	14.23	14.58
26-août-13	17.00	14.62	14.46	18.58	13.95	14.17
27-août-13	17.00	15.00	15.09	18.56	14.57	14.52
28-août-13	17.00	15.29	15.49	18.96	14.98	14.84
29-août-13	17.00	14.72	14.94	18.64	14.15	14.43
30-août-13	17.00	14.84	14.51	18.61	14.14	14.20
31-août-13	17.00	14.85	14.70	18.53	14.11	14.18
01-sept-13	17.00	14.66	14.70	18.18	14.09	14.25
02-sept-13	17.00	14.13	14.12	17.61	13.25	13.75
03-sept-13	17.00	14.55	14.64	17.89	13.82	14.00
04-sept-13	17.00	15.42	15.58	18.91	14.78	14.57
05-sept-13	17.00	16.02	15.69	19.71	15.63	15.25
06-sept-13	17.00	15.89	15.26	19.83	15.57	15.23
00 3cpt 13	17.00	13.03	13.20	15.05	13.57	15.25

07-sept-13	17.00	15.12	14.54	19.10	14.74	14.76
08-sept-13	17.00	14.63	14.11	18.76	14.16	14.34
09-sept-13	17.00	13.66	12.95	17.43	13.08	13.52
10-sept-13	17.00	14.05	13.65	17.34	13.66	13.75
11-sept-13	17.00	13.12	12.77	16.31	12.71	13.24
12-sept-13	17.00	13.00	12.68	15.76	12.72	13.16
13-sept-13	17.00	13.73	13.76	15.99	13.55	13.43
14-sept-13	17.00	14.97	14.17	16.32	14.50	13.86
15-sept-13	17.00	14.58	14.61	16.24	15.48	13.89
16-sept-13	17.00	13.93	13.54	16.06	14.72	13.86
17-sept-13	17.00	12.91	12.69	15.10	13.57	13.10
18-sept-13	17.00	14.29	14.47	15.59	14.65	13.95
19-sept-13	17.00	13.45	13.38	15.38	14.26	13.46
20-sept-13	17.00	13.69	13.48	15.68	14.30	13.60
21-sept-13	17.00	13.62	13.24	15.68	13.84	13.41
22-sept-13	17.00	13.80	13.55	16.03	13.96	13.56
23-sept-13	17.00	14.26	14.08	16.62	14.42	13.87
24-sept-13	17.00	14.16	13.94	16.70	14.11	13.79
25-sept-13	17.00	14.24	13.80	16.69	14.10	13.82
26-sept-13	17.00	14.51	14.30	16.99	14.45	14.00
27-sept-13	17.00	15.11	14.74	17.49	15.00	14.42
28-sept-13	17.00	15.44	15.12	18.09	15.47	14.75
29-sept-13	17.00	15.43	14.72	17.98	15.15	14.65
30-sept-13	17.00	14.92	14.14	17.62	14.69	14.19

	Liffert	Vernoy	Bazoches	Domats	Dordives
n>25	0	0	0	0	0
n>24	0	0	3	0	0
n>23	0	0	17	0	0
n>22	0	0	29	0	0
n>21	0	0	34	0	0
n>20	0	0	50	1	0
n>19	0	0	65	5	1
n>18	4	0	85	9	4
n>17	19	3	97	21	11
n>16	45	20	106	39	26
n>15	71	51	113	68	57
n>14	103	85	113	102	92
n>13	111	109	113	111	112
n>12	113	113	113	113	112
n>11	113	113	113	113	112
n>10	113	113	113	113	112
n>9	113	113	113	113	112
N valeurs	Liffert	Vernoy	Bazoches	Domats	Dordives
]24 - 25]	0	0	3	0	0
]23 - 24]	0	0	14	0	0
]22 - 23]	0	0	12	0	0
]21 - 22]	0	0	5	0	0
]20 - 21]	0	0	16	1	0

140 201		0	4.5	4	4
]19 - 20] ]18 - 19]	0	0	15	4	3
	4	0	20	4	7
]17 - 18]	15	3	12	12	
]16 - 17]	26	17	9	18	15
]15 - 16]	26	31	7	29	31
]14 - 15]	32	34	0	34	35
]13 - 14]	8	24	0	9	20
]12 - 13]	2	4	0	2	0
]11 - 12]	0	0	0	0	0
]10 - 11]	0	0	0	0	0
]9 - 10]	0	0	0	0	0
Total	113	113	113	113	112
	Liffert	Vernoy	Bazoches	Domats	Dordives
[24 - 25[	0%	0%	3%	0%	0%
[23 - 24[	0%	0%	12%	0%	0%
[22 - 23[	0%	0%	11%	0%	0%
[21 - 22[	0%	0%	4%	0%	0%
[20 - 21[	0%	0%	14%	1%	0%
[19 - 20[	0%	0%	13%	4%	1%
[18 - 19[	4%	0%	18%	4%	3%
[17 - 18[	13%	3%	11%	11%	6%
[16 - 17[	23%	15%	8%	16%	13%
[15 - 16[	23%	27%	6%	26%	28%
[14 - 15[	28%	30%	0%	30%	31%
[13 - 14[	7%	21%	0%	8%	18%
[12 - 13[	2%	4%	0%	2%	0%
[11 - 12[	0%	0%	0%	0%	0%
[10 - 11[	0%	0%	0%	0%	0%
[9 - 10[	0%	0%	0%	0%	0%
	100%	100%	100%	100%	100%
	Liffert	Vernoy	Bazoches	Domats	Dordives
n>25	0%	0%	0%	0%	0%
n>24	0%	0%	3%	0%	0%
n>23	0%	0%	15%	0%	0%
n>22	0%	0%	26%	0%	0%
n>21	0%	0%	30%	0%	0%
n>20	0%	0%	44%	1%	0%
n>19	0%	0%	58%	4%	1%
n>18	4%	0%	75%	8%	4%
n>17	17%	3%	86%	19%	10%
n>16	40%	18%	94%	35%	23%
n>15	63%	45%	100%	60%	51%
n>14	91%	75%	100%	90%	82%
n>13	98%	96%	100%	98%	100%
n>12	100%	100%	100%	100%	100%
n>11	100%	100%	100%	100%	100%
n>10	100%	100%	100%	100%	100%
n>9	100%	100%	100%	100%	100%
					/-

T° de la Cléry à Savigny et du ru de Galetas à Bazoches

Statistiques mensuelles.	Ru de Galetas	Cléry à Savigny
Juin	20.37	14.22
n valeurs	720	720
écartype	2.59	0.98
Interval de confiance	0.19	0.07
Température > 17°C	671	0
Participation T°>17°C	93%	0%
Juillet	20.69	14.83
n valeurs	744	744
écartype	2.26	0.93
Interval de confiance	0.16	0.07
Température > 17°C	724	16
Participation T°>17°C	97%	2%
Août	19.53	14.37
n valeurs	744	744
écartype	1.19	0.86
Interval de confiance	0.09	0.06
Température > 17°C	734	0
Participation T°>17°C	99%	0%
Septembre	17.31	13.81
n valeurs	720	720
écartype	1.88	0.68
Interval de confiance	0.14	0.05
Température > 17°C	432	0
Participation T°>17°C	60%	0%
Moyenne globale	19.49	14.31
n valeurs	2928	2928
écartype	2.43	0.94
Interval de confiance	0.09	0.03
Température > 17°C	2561	16
Participation T°>17°C	87%	1%
TRF (Tmax)	17	17

Ru de Galetas								
T°C mensuelle								
Mois	6	7	8	9				
T°C Moyenne toutes données confondues	20.37	20.69	19.53	17.31				
T°C Moyenne des maxis journaliers	22.53	22.49	20.67	18.63				
T°C Moyenne des minis journaliers	18.52	19.19	18.51	16.15				
	Maia	1						
Main la alva alcand (an managa a sérénal)	Mois							
Mois le plus chaud (en moyenne général)	7							
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	6							
Mois le plus froid (en moyenne général)	9							
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	9		İ					
T°C moy des maxis journaliers par plage de 10 jour	s consécutifs							
T°C de la plage la plus élevée	25.05							
Plage entre :	06/06/14	et	15/06/14	inclus				
T°C moy des moy journalières par plage de 10 jours	s consécutifs							
T°C de la plage la plus élevée	22.91							
Plage entre :	06/06/14	et	15/06/14	inclus				
T°C moy des maxis journaliers par plage de 30								
jours consécutifs								
T°C de la plage la plus élevée	22.85							
Plage entre :	12/07/14	et	10/08/14	inclus				
T°C moy des moy journalières par plage de 30								
jours consécutifs								
T°C de la plage la plus élevée	21.11							
Plage entre :	12/07/14	et	10/08/14	inclus				
<u> </u>								

Cléry à Savigny								
T°C mensuelle								
Mois	6	7	8	9				
T°C Moyenne toutes données confondues	14.22	14.83	14.37	13.81				
T°C Moyenne des maxis journaliers	15.40	15.76	15.21	14.52				
T°C Moyenne des minis journaliers	13.25	14.08	13.72	13.15				
	Mois							
Mois le plus chaud (en moyenne général)	7							
Mois le plus chaud (avec les maxis journaliers)	7							
Mois le plus froid (en moyenne général)	9							
Mois le plus froid (avec les minis journaliers)	9							
T°C moy des maxis journaliers par plage de 10 jo	urs consécuti	fs						
T°C de la plage la plus élevée	16.72							
Plage entre :	16/07/14	et	25/07/14	inclus				
T°C moy des moy journalières par plage de 10 jou	ırs consécutif	s						
T°C de la plage la plus élevée	15.60							
Plage entre :	17/07/14	et	26/07/14	inclus				
T°C moy des maxis journaliers par plage de 30 jo	urs consécuti	fs						
T°C de la plage la plus élevée	16.16							
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14	inclus				
T°C moy des moy journalières par plage de 30 jou	urs consécutif	S						
T°C de la plage la plus élevée	15.09							
Plage entre :	16/07/14	et	14/08/14	inclus				

		Moyenne		Max		Min		Amplit	ude jour
	Confort	Ru de Galetas	Cléry à Savigny		Savigny		Savigny	Ru de Galetas	Cléry à Savigny
01-juin-14	17.00	19.98	13.37	21.00	14.33	18.52	12.40	2.48	1.92
02-juin-14	17.00	20.20	13.56	21.28	14.61	19.09	12.79	2.19	1.83
03-juin-14 04-juin-14	17.00 17.00	20.08 19.53	13.48 13.58	21.00 20.42	14.33 14.33	18.90 18.90	12.50 13.17	2.10 1.52	1.83 1.15
04-juin-14 05-juin-14	17.00	19.10	13.24	20.42	14.52	17.57	12.30	3.05	2.21
06-juin-14	17.00	20.56	13.85	23.20	15.95	17.86	12.21	5.34	3.74
07-juin-14	17.00	22.75	14.80	24.93	16.24	20.71	13.75	4.22	2.49
08-juin-14	17.00	24.23	15.23	26.59	16.62	22.05	14.23	4.54	2.39
09-juin-14	17.00	24.54	15.42	26.68	16.81	22.72	14.42	3.97	2.39
10-juin-14	17.00 17.00	24.08 23.99	15.37 15.42	25.22 26.10	16.33 16.81	22.91 22.33	14.52 14.42	2.31 3.76	1.82 2.39
11-juin-14 12-juin-14	17.00	23.70	15.36	26.10	16.71	21.66	14.42	4.53	2.39
13-juin-14	17.00	23.13	15.09	26.00	16.52	20.71	13.85	5.29	2.68
14-juin-14	17.00	22.00	14.65	23.87	15.76	20.23	13.75	3.64	2.01
15-juin-14	17.00	20.08	14.04	21.76	14.90	18.33	13.17	3.43	1.73
16-juin-14	17.00	19.59	13.95	22.43	15.09	17.28	12.88	5.15	2.21
17-juin-14	17.00	18.87	13.83	20.90	14.90	17.28	13.08	3.62	1.82
18-juin-14 19-juin-14	17.00 17.00	19.39 19.87	14.10 14.29	22.53 23.39	15.38 15.66	17.09 17.09	13.08 13.27	5.43 6.29	2.30 2.40
20-juin-14	17.00	19.02	13.89	21.38	15.09	17.00	12.88	4.38	2.21
21-juin-14	17.00	18.97	14.01	22.81	15.66	16.14	12.69	6.67	2.97
22-juin-14	17.00	19.87	14.41	23.68	16.05	17.09	13.08	6.58	2.97
23-juin-14	17.00	19.31	14.10	21.09	14.52	17.95	13.56	3.14	0.96
24-juin-14	17.00	19.31	14.27	22.53		16.71	12.98	5.81	2.78
25-juin-14	17.00	19.54	14.37	21.66	15.57	17.67	13.37	4.00	2.20
26-juin-14 27-juin-14	17.00 17.00	18.43 19.12	13.79 14.22	21.28 20.42	15.09 15.38	15.86 17.67	12.50 13.27	5.43 2.76	2.59 2.11
28-juin-14	17.00	18.03	13.70	19.57	14.13	17.07	13.46	2.78	0.67
29-juin-14	17.00	16.72	13.63	17.67	14.42	16.05	13.27	1.62	1.15
30-juin-14	17.00	17.12	13.53	19.66	14.61	14.90	12.50	4.76	2.12
01-juil-14	17.00	18.97	13.96	21.76	15.00	17.00	13.08	4.76	1.92
02-juil-14	17.00	20.26	14.30	23.58		17.28	13.08	6.30	2.68
03-juil-14	17.00	21.19	14.58	24.64	16.05	18.43	13.27	6.22	2.78
04-juil-14 05-juil-14	17.00 17.00	21.00 20.15	14.75 14.86	22.43 21.28	15.76 15.57	20.42 19.19	14.23 14.33	2.01 2.10	1.53 1.24
05-juil-14 06-juil-14	17.00	19.78	14.65	20.81	15.47	19.19	14.13	1.52	1.34
07-juil-14	17.00	18.14	13.82	19.19	14.23	17.09	13.27	2.09	0.96
08-juil-14	17.00	17.92	13.93	19.19	15.00	16.90	13.37	2.28	1.63
09-juil-14	17.00	17.21	13.57	18.24		16.62	13.17	1.62	0.77
10-juil-14	17.00	17.84	14.08	18.52	14.23	16.71	13.56	1.81	0.67
11-juil-14	17.00	18.16	14.21	18.62	14.80	17.86	13.75	0.76	1.05
12-juil-14 13-juil-14	17.00 17.00	19.16 19.49	14.25 14.34	20.71 20.23	14.61 14.71	17.95 19.19	13.85 14.13	2.76 1.05	0.77 0.57
13-juil-14 14-juil-14	17.00	19.49	14.54 14.58	20.23	15.38	18.14	13.94	2.76	1.44
15-juil-14	17.00	20.72	14.51	22.91	15.76	18.71	13.46	4.20	2.30
16-juil-14	17.00	22.13	14.93	24.93	16.43	19.57	13.85	5.36	2.58
17-juil-14	17.00	23.94	15.39	26.68	16.90	21.38	14.23	5.31	2.67
18-juil-14	17.00	24.52	15.71	27.47	17.09	21.95	14.52	5.52	2.58
19-juil-14 20-juil-14	17.00 17.00	24.39 22.83	15.82 17.17	26.10 24.16	16.71 18.24	22.91 21.47	15.19 15.47	3.19 2.69	1.53 2.76
20-juil-14 21-juil-14	17.00	21.43	15.99	22.43		20.33	15.47	2.10	1.05
22-juil-14	17.00	20.75	14.98	21.66		20.23	14.80	1.43	0.67
23-juil-14	17.00	21.80	15.32	24.16	16.71	19.95	14.42	4.21	2.29
24-juil-14	17.00	22.64	15.43	25.13	16.71	20.42	14.52	4.70	2.20
25-juil-14	17.00	22.36	15.16	24.55	16.33	20.52	14.33	4.03	2.01
26-juil-14	17.00	21.55 21.22	15.02	23.58	16.24	19.47 19.19	14.04	4.11 4.30	2.20
27-juil-14 28-juil-14	17.00 17.00	20.98	15.01 15.08	23.48 22.43	16.33 15.76	19.19	14.04 14.61	4.30 2.48	2.29 1.15
29-juil-14	17.00	19.59	14.45	20.90	14.71	18.90	14.33	2.00	0.38
30-juil-14	17.00	20.86	14.98	23.39	16.24	19.00	14.23	4.39	2.01
31-juil-14	17.00	21.05	14.77	23.10	15.86	19.00	13.85	4.10	2.01
01-août-14	17.00	21.87	15.03	24.06	16.24	19.95	14.13	4.11	2.10
02-août-14	17.00	21.61	14.98	23.00	16.05	20.33	14.33	2.68	1.72
03-août-14 04-août-14	17.00 17.00	20.61 20.05	14.63 14.56	21.66 21.28	15.66 15.28	19.57 19.19	13.94 14.04	2.10 2.10	1.72 1.24
05-août-14	17.00	19.17	14.25	21.38	15.20	17.09	13.17	4.28	2.01
06-août-14	17.00	19.18	14.21	20.23	14.80	18.52	13.65	1.71	1.15
07-août-14	17.00	19.65	14.65	21.47	15.47	18.33	13.94	3.14	1.53
08-août-14	17.00	20.46	15.14	21.86		19.57	14.04	2.29	2.96
09-août-14	17.00	19.81	15.51	20.71	16.90	18.62	14.80	2.09	2.10
10-août-14 11-août-14	17.00 17.00	20.02 18.12	15.22 14.48	21.00 19.28	16.62 15.28	19.57 17.00	14.52	1.43	2.10 1.44
11-aout-14 12-août-14	17.00 17.00	18.12	14.48 14.11	18.43	14.90	16.52	13.85 13.37	2.28 1.90	1.54
13-août-14	17.00	18.22	15.11	19.95	16.71	16.71	13.85	3.24	2.87
14-août-14	17.00	19.79	15.66	20.62	16.43	19.09	15.28	1.52	1.15
15-août-14	17.00	19.08	14.65	19.95	15.19	18.52	14.33	1.43	0.86
16-août-14	17.00	19.60	14.59	21.38	15.28	18.14	13.94	3.24	1.34
17-août-14	17.00	19.54	14.26	20.42	14.90	18.52	13.65	1.90	1.25
18-août-14 19-août-14	17.00 17.00	19.27 19.15	14.10 13.73	19.95 20.33	14.42 14.52	18.71 17.95	13.94 13.08	1.24 2.38	0.48 1.44
20-août-14	17.00	19.13	13.58	20.33	14.13	18.24	13.08	1.90	1.06
21-août-14	17.00	19.00	13.12	20.52		17.38	12.21	3.14	1.74

22-août-14	17.00	19.18	13.31	20.14	14.33	18.14	12.59	2.00	1.73
23-août-14	17.00	19.08	13.43	19.66	14.04	18.52	13.08	1.14	0.96
24-août-14	17.00	18.87	13.00	20.04	13.75	17.67	12.11	2.38	1.64
25-août-14	17.00	18.69	13.40	19.66	13.75	18.24	12.98	1.43	0.77
26-août-14	17.00	18.64	14.52	19.47	15.19	18.14	13.75	1.33	1.44
27-août-14	17.00	19.37	14.49	20.23	14.80	18.62	14.23	1.62	0.57
28-août-14	17.00	20.03	14.81	21.00	15.76	19.28	14.23	1.71	1.53
29-août-14	17.00	20.51	14.69	21.19	15.28	19.76	14.23	1.43	1.05
30-août-14	17.00	20.02	14.11	21.19	14.90	18.71	13.27	2.48	1.63
31-août-14	17.00	19.92	14.19	20.71	14.80	19.38	13.85	1.33	0.96
01-sept-14	17.00	18.84	13.76	19.76	14.52	17.67	12.88	2.09	1.63
02-sept-14	17.00	19.00	13.88	20.14	14.80	17.86	13.08	2.28	1.73
03-sept-14	17.00	18.97	14.04	19.95	15.09	17.86	13.17	2.09	1.92
04-sept-14	17.00	18.99	13.92	19.76	14.52	18.24	13.37	1.52	1.15
05-sept-14	17.00	18.88	13.96	20.04	14.61	17.76	13.27	2.28	1.34
06-sept-14	17.00	19.35	14.22	20.23	14.90	18.71	13.85	1.52	1.05
07-sept-14	17.00	18.97	14.19	20.42	15.09	17.67	13.46	2.76	1.63
08-sept-14	17.00	19.05	14.28	20.71	15.28	17.67	13.46	3.05	1.82
09-sept-14	17.00	19.06	14.31	20.42	15.09	17.95	13.65	2.47	1.44
10-sept-14	17.00	18.08	13.94	19.19	14.71	16.81	13.27	2.38	1.44
11-sept-14	17.00	17.07	13.47	17.95	14.04	15.95	12.79	2.00	1.25
12-sept-14	17.00	16.35	13.40	17.76	14.13	15.09	12.69	2.67	1.44
13-sept-14	17.00	16.44	13.57	18.14	14.52	15.09	12.69	3.05	1.83
14-sept-14	17.00	17.20	13.92	18.43	14.52	16.14	13.37	2.29	1.15
15-sept-14	17.00	17.26	13.96	18.90	14.71	15.86	13.27	3.05	1.44
16-sept-14	17.00	17.31	14.00	19.19	14.90	15.66	13.17	3.52	1.73
17-sept-14	17.00	18.17	14.39	19.28	15.09	17.19	13.85	2.09	1.25
18-sept-14	17.00	18.89	14.57	20.33	15.09	17.67	13.94	2.66	1.15
19-sept-14	17.00	18.68	14.34	19.38	14.90	17.95	13.85	1.43	1.05
20-sept-14	17.00	18.28	14.29	19.66	15.00	17.28	13.75	2.38	1.25
21-sept-14	17.00	18.11	14.65	18.90	15.00	17.48	14.13	1.43	0.86
22-sept-14	17.00	15.68	13.53	17.19	14.04	14.71	12.98	2.48	1.06
23-sept-14	17.00	14.54	12.97	15.86	13.56	13.46	12.40	2.39	1.16
24-sept-14	17.00	13.78	12.74	15.38	13.46	12.21	12.11	3.17	1.35
25-sept-14	17.00	14.83	13.10	16.43	13.65	13.65	12.59	2.77	1.06
26-sept-14	17.00	14.38	12.85	16.14	13.56	12.69	12.11	3.45	1.45
27-sept-14	17.00	14.73	13.13	16.81	14.04	12.98	12.40	3.83	1.64
28-sept-14	17.00	15.51	13.43	17.19	14.33	13.85	12.50	3.34	1.83
29-sept-14	17.00	16.09	13.57	16.81	14.04	15.38	13.17	1.43	0.87
30-sept-14	17.00	16.77	13.84	17.76	14.42	16.24	13.56	1.52	0.86

	Ru de Galetas	Cléry à Savigny
n>25	0	0
n>24	5	0
n>23	9	0
n>22	14	0
n>21	24	0
n>20	41	0
n>19	78	0
n>18	101	0
n>17	110	1
n>16	115	1
n>15	117	23
n>14	121	79
n>13	122	118
n>12	122	122
n>11	122	122
n>10	122	122
n>9	122	122
N valeurs	Ru de Galetas	Cléry à Savigny
<b>N valeurs</b> ]24 - 25]	Ru de Galetas 5	Cléry à Savigny
	5 4	
]24 - 25]	5	0
]24 - 25] ]23 - 24]	5 4	0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21]	5 4 5 10 17	0 0 0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20]	5 4 5 10 17 37	0 0 0 0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19]	5 4 5 10 17 37 23	0 0 0 0 0 0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18]	5 4 5 10 17 37	0 0 0 0 0
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17	5 4 5 10 17 37 23 9	0 0 0 0 0 0 0 0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16]	5 4 5 10 17 37 23 9 5	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15]	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17   15 - 16   14 - 15   13 - 14	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2 4	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56 39
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17   15 - 16   14 - 15   13 - 14   12 - 13	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17   15 - 16   14 - 15   13 - 14   12 - 13   11 - 12	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2 4 1 0	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56 39
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17   15 - 16   14 - 15   13 - 14   12 - 13   11 - 12   10 - 11	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2 4 1 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56 39 4
24 - 25   23 - 24   22 - 23   21 - 22   20 - 21   19 - 20   18 - 19   17 - 18   16 - 17   15 - 16   14 - 15   13 - 14   12 - 13   11 - 12	5 4 5 10 17 37 23 9 5 2 4 1 0	0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 22 56 39 4

16.24	13.56	1.52
Ru	de Gale	Cléry à Savigny
[24 - 25[	4%	0%
[23 - 24[	3%	0%
[22 - 23[	4%	0%
[21 - 22[	8%	0%
[20 - 21[	14%	0%
[19 - 20[	30%	0%
[18 - 19[	19%	0%
[17 - 18]	7%	1%
[16 - 17[	4%	0%
[15 - 16[		18%
[14 - 15[	3%	46%
[13 - 14[	1%	32%
[12 - 13[	0%	3%
[11 - 12[	0%	0%
[10 - 11[	0%	0%
[9 - 10[	0%	0%
	100%	100%
Ru	de Gale	Cléry à Savigny
n>25	0%	0%
n>24	4%	0%
n>23	7%	0%
n>22	11%	0%
n>21	20%	0%
n>20	34%	0%
n>19	64%	0%
n>18	83%	0%
n>17	90%	1%
n>16	94%	1%
n>15	96%	19%
n>14	99%	65%
n>13	100%	97%
n>12	100%	100%
n>11	100%	100%
n>10	100%	100%
n>9	100%	100%

		T°Rı	ı de Bougis		
		Moyenne	Max	Min	Amplitude jour
	<b>T°Confort</b>	Bougis	Bougis	Bougis	Bougis
01-juin-14	17.00	12.46	13.46	11.72	1.74
02-juin-14	17.00	12.55	13.56	12.01	1.55
03-juin-14	17.00	12.53	13.17	11.82	1.35
04-juin-14	17.00	12.73	13.65	12.21	1.45
05-juin-14	17.00	12.73	14.42	12.21	2.21
06-juin-14	17.00	13.00	14.42	11.82	2.89
•		13.48	15.00	12.59	2.40
07-juin-14	17.00				
08-juin-14	17.00	13.73	15.00	12.98	2.02
09-juin-14	17.00	13.72	14.80	12.88	1.92
10-juin-14	17.00	13.79	14.71	13.08	1.63
11-juin-14	17.00	13.87	15.28	13.17	2.11
12-juin-14	17.00	13.73	15.00	12.98	2.02
13-juin-14	17.00	13.42	14.80	12.59	2.21
14-juin-14	17.00	13.05	13.75	12.50	1.25
15-juin-14	17.00	12.76	13.46	12.30	1.16
16-juin-14	17.00	12.73	13.65	12.21	1.45
17-juin-14	17.00	12.66	13.56	12.21	1.35
18-juin-14	17.00	12.87	13.85	12.30	1.54
19-juin-14	17.00	12.86	13.85	12.21	1.64
20-juin-14	17.00	12.68	13.75	12.01	1.74
21-juin-14	17.00	12.73	14.23	12.01	2.22
22-juin-14	17.00	12.85	14.33	12.11	2.22
23-juin-14	17.00	12.66	12.98	12.30	0.68
24-juin-14	17.00	12.86	14.04	12.01	2.03
25-juin-14	17.00	12.83	13.85	12.11	1.74
26-juin-14	17.00	12.52	13.46	11.82	1.64
27-juin-14	17.00	12.73	13.65	12.11	1.54
28-juin-14	17.00	12.49	12.69	12.30	0.39
29-juin-14	17.00	12.81	13.27	12.50	0.77
30-juin-14	17.00	12.67	13.65	12.01	1.64
01-juil-14	17.00	12.83	13.85	12.01	1.64
01-juil-14 02-juil-14	17.00	12.89	14.04	12.21	1.73
-			14.33		2.12
03-juil-14	17.00	12.95		12.21	
04-juil-14	17.00	12.90	13.56	12.50	1.06
05-juil-14	17.00	13.19	13.94	12.79	1.16
06-juil-14	17.00	13.20	13.75	12.88	0.87
07-juil-14	17.00	12.74	13.08	12.40	0.68
08-juil-14	17.00	12.83	13.56	12.50	1.06
09-juil-14	17.00	12.75	13.08	12.50	0.58
10-juil-14	17.00	13.87	14.71	12.79	1.92
11-juil-14	17.00	14.13	14.80	13.65	1.15
12-juil-14	17.00	14.09	14.42	13.85	0.57
13-juil-14	17.00	13.78	14.33	13.46	0.86
14-juil-14	17.00	13.92	14.71	13.46	1.25
15-juil-14	17.00	13.42	14.42	12.69	1.73
16-juil-14	17.00	13.44	14.42	12.69	1.73
17-juil-14	17.00	13.54	14.71	12.79	1.92
18-juil-14	17.00	13.63	14.71	12.88	1.83
19-juil-14	17.00	13.57	14.33	13.08	1.25
20-juil-14	17.00	16.81	18.90	13.27	5.63
21-juil-14	17.00	15.49	16.90	14.80	2.10
22-juil-14	17.00	14.01	14.52	13.65	0.86
23-juil-14	17.00	13.95	15.00	13.27	1.73

24-juil-14	17.00	13.75	14.61	13.08	1.54
25-juil-14	17.00	13.46	14.04	12.98	1.06
26-juil-14	17.00	13.31	14.33	12.69	1.64
27-juil-14	17.00	13.19	14.33	12.59	1.73
28-juil-14	17.00	13.53	14.42	12.79	1.63
29-juil-14	17.00	13.09	13.37	12.88	0.48
30-juil-14	17.00	13.49	14.42	12.98	1.44
•					
31-juil-14	17.00	13.22	14.04	12.69	1.35
01-août-14	17.00	13.29	14.23	12.79	1.44
02-août-14	17.00	13.32	14.42	12.79	1.63
03-août-14	17.00	13.07	13.65	12.59	1.06
04-août-14	17.00	13.03	13.75	12.59	1.16
05-août-14	17.00	12.76	13.46	12.21	1.25
06-août-14	17.00	12.79	13.37	12.40	0.96
07-août-14	17.00	13.08	13.94	12.59	1.35
08-août-14	17.00	13.36	14.33	12.69	1.64
09-août-14	17.00	15.62	16.52	14.71	1.81
10-août-14	17.00	14.25	14.90	13.65	1.25
11-août-14	17.00	13.45	14.13	12.98	1.15
12-août-14	17.00	13.06	13.65	12.59	1.06
13-août-14	17.00	14.81	17.57	12.69	4.88
14-août-14	17.00	16.09	16.90	15.47	1.43
15-août-14	17.00	14.81	15.38	14.33	1.05
16-août-14	17.00	15.02	15.57	14.52	1.05
17-août-14	17.00	14.11	14.80	13.56	1.25
18-août-14	17.00	13.63	14.23	13.27	0.96
19-août-14	17.00	13.21	13.85	12.69	1.16
20-août-14	17.00	12.96	13.56	12.59	0.96
21-août-14	17.00	12.60	13.37	12.01	1.35
22-août-14	17.00	12.69	13.46	12.21	1.25
23-août-14	17.00	12.68	13.08	12.40	0.68
24-août-14	17.00	12.45	13.08	11.92	1.16
25-août-14	17.00	12.59	12.88	12.30	0.58
26-août-14	17.00	14.12	15.38	12.88	2.50
27-août-14	17.00	13.79	14.33	13.37	0.96
28-août-14	17.00	13.73	15.09	13.27	1.82
29-août-14	17.00	13.59	14.13	13.08	1.02
30-août-14	17.00	13.05	13.75	12.40	1.35
31-août-14	17.00	13.06	13.56	12.79	0.77
01-sept-14	17.00	12.80	13.65	12.79	1.45
		12.81	13.75	12.21	1.43
02-sept-14 03-sept-14	17.00	12.88	13.75	12.40	1.35
•	17.00			12.40	1.35
04-sept-14	17.00	12.84	13.65		
05-sept-14	17.00	12.83	13.56	12.40	1.16
06-sept-14	17.00	12.98	13.65	12.59	1.06
07-sept-14	17.00	12.93	13.56	12.50	1.06
08-sept-14	17.00	13.03	14.04	12.40	1.64
09-sept-14	17.00	12.94	14.04	12.50	1.54
10-sept-14	17.00	12.75	13.56	12.30	1.25
11-sept-14	17.00	12.53	13.37	12.01	1.35
12-sept-14	17.00	12.55	13.46	12.11	1.35
13-sept-14	17.00	12.57	13.37	12.01	1.35
14-sept-14	17.00	12.75	13.46	12.30	1.16
15-sept-14	17.00	12.70	13.56	12.21	1.35
16-sept-14	17.00	12.74	13.75	12.11	1.64
17-sept-14	17.00	12.91	13.65	12.50	1.16

18-sept-14	17.00	13.29	14.04	12.69	1.35
19-sept-14	17.00	13.06	13.75	12.69	1.06
20-sept-14	17.00	13.03	13.75	12.59	1.16
21-sept-14	17.00	12.99	13.37	12.69	0.68
22-sept-14	17.00	12.64	13.37	12.21	1.16
23-sept-14	17.00	12.34	13.17	11.92	1.26
24-sept-14	17.00	12.15	12.98	11.63	1.36
25-sept-14	17.00	12.35	12.88	12.01	0.87
26-sept-14	17.00	12.19	13.08	11.63	1.45
27-sept-14	17.00	12.34	13.27	11.82	1.45
28-sept-14	17.00	12.52	13.27	12.01	1.26
29-sept-14	17.00	12.59	13.08	12.30	0.77
30-sept-14	17.00	12.79	13.56	12.50	1.06

n>25	0
n>24	0
n>23	0
n>22	0
n>21	0
n>20	0
n>19	0
n>18	0
n>17	0
n>16	2
n>15	5
n>14	13
n>13	59
n>12	122
n>11	122
n>10	122
n>9	122

## T° journalières Betz à Chevannes

	nplitude jour
01-juin-14 17.00 13.98 14.80 13.17	1.63
02-juin-14 17.00 14.25 14.90 13.75	1.15
03-juin-14 17.00 14.16 14.90 13.37	1.54
04-juin-14 17.00 14.35 14.90 12.98	1.92
05-juin-14 17.00 14.06 15.00 13.27	1.73
06-juin-14 17.00 14.51 16.05 13.27	2.78
07-juin-14 17.00 15.54 16.71 14.71	2.00
08-juin-14 17.00 16.04 17.19 15.19	2.00
09-juin-14 17.00 16.40 17.38 15.47	1.91
10-juin-14 17.00 16.17 16.71 15.66	1.05
11-juin-14 17.00 16.09 17.09 15.38	1.72
12-juin-14 17.00 15.92 16.90 15.09	1.81
13-juin-14 17.00 15.59 16.62 14.61	2.01
14-juin-14 17.00 15.06 15.76 14.52	1.24
15-juin-14 17.00 14.35 14.90 13.75	1.15
16-juin-14 17.00 14.13 14.90 13.37	1.54
17-juin-14 17.00 13.93 14.52 13.46	1.06
18-juin-14 17.00 14.32 16.81 13.46	3.35
19-juin-14 17.00 15.64 16.71 14.80	1.91
20-juin-14 17.00 15.45 16.24 14.80	1.43
21-juin-14 17.00 13.57 14.80 12.69	2.11
22-juin-14 17.00 12.70 13.46 12.11	1.35
23-juin-14 17.00 12.51 12.88 12.11	0.77
24-juin-14 17.00 12.56 13.37 11.92	1.45
25-juin-14 17.00 12.58 13.27 12.01	1.26
26-juin-14 17.00 12.89 13.94 11.63	2.32
27-juin-14 17.00 13.77 14.33 13.27	1.06
28-juin-14 17.00 13.58 14.33 13.37	0.96
29-juin-14 17.00 13.57 14.13 12.88	1.25
30-juin-14 17.00 13.53 14.33 12.69	1.64
01-juil-14 17.00 14.03 14.90 13.27 02-juil-14 17.00 14.19 15.09 13.37	1.63
02-juil-14 17.00 14.19 15.09 13.37 03-juil-14 17.00 14.40 15.28 13.56	1.73 1.72
03-juli-14 17.00 14.40 13.26 13.36 04-juil-14 17.00 14.55 15.00 14.23	0.77
04-juli-14 17.00 14.55 15.00 14.25 05-juil-14 17.00 14.68 15.00 14.33	0.77
06-juil-14 17.00 14.61 14.90 14.33	0.58
07-juil-14 17.00 14.01 14.90 14.33 14.33 14.33	0.77
08-juil-14 17.00 14.25 14.80 13.85	0.77
09-juil-14 17.00 13.85 14.42 13.56	0.86
10-juil-14 17.00 13.90 14.33 13.65	0.67
11-juil-14 17.00 14.87 15.76 14.23	1.53
12-juil-14 17.00 15.81 16.52 15.19	1.34
13-juil-14 17.00 16.09 16.24 15.95	0.29
14-juil-14 17.00 15.84 16.33 15.28	1.05
15-juil-14 17.00 15.84 16.71 14.90	1.81
16-juil-14 17.00 16.36 17.57 15.47	2.10
17-juil-14 17.00 16.69 18.62 15.47	3.14
18-juil-14 17.00 16.64 17.86 15.66	2.19
19-juil-14 17.00 16.79 17.48 16.24	1.24
20-juil-14 17.00 16.66 17.09 16.24	0.86
21-juil-14 17.00 15.90 16.52 15.47	1.05
22-juil-14 17.00 15.50 15.95 15.19	0.76
23-juil-14 17.00 15.73 16.81 15.19	1.62
24-juil-14 17.00 16.07 17.00 15.19	1.81
25-juil-14 17.00 15.94 16.71 15.28	1.43
26-juil-14 17.00 15.64 16.24 15.00	1.24
27-juil-14 17.00 15.25 15.86 14.52	1.34

28-juil-14	17.00	15.63	16.14	15.19	0.95
29-juil-14	17.00	15.15	15.66	14.90	0.76
30-juil-14	17.00	15.50	16.24	14.90	1.34
31-juil-14	17.00	15.37	16.05	14.61	1.43
01-août-14	17.00	15.51	16.33	14.80	1.53
02-août-14	17.00	15.49	15.86	15.09	0.76
03-août-14	17.00	15.05	15.47	14.52	0.96
04-août-14	17.00	14.89	15.19	14.52	0.67
05-août-14	17.00	14.39	14.90	13.75	1.15
06-août-14	17.00	14.44	14.71	14.13	0.57
07-août-14	17.00	14.71	15.38	14.13	1.15
07-août-14 08-août-14	17.00	15.15	15.95	14.52	1.43
09-août-14	17.00				
		15.28	15.76	14.80	0.96
10-août-14	17.00	15.17	15.76	14.71	1.05
11-août-14	17.00	14.61	15.09	14.13	0.96
12-août-14	17.00	14.39	14.71	13.94	0.77
13-août-14	17.00	14.89	16.24	14.13	2.10
14-août-14	17.00	17.03	17.48	16.14	1.33
15-août-14	17.00	16.50	17.09	16.24	0.86
16-août-14	17.00	16.30	16.90	15.66	1.24
17-août-14	17.00	15.95	16.43	15.38	1.05
18-août-14	17.00	15.68	16.05	15.38	0.67
19-août-14	17.00	15.08	15.66	14.52	1.15
20-août-14	17.00	14.92	15.47	14.42	1.05
21-août-14	17.00	14.28	15.00	13.56	1.44
22-août-14	17.00	14.25	15.00	13.75	1.25
23-août-14	17.00	14.30	14.71	14.04	0.67
24-août-14	17.00	13.93	14.71	13.17	1.54
25-août-14	17.00	14.27	14.61	13.94	0.67
26-août-14	17.00	15.06	16.14	14.52	1.62
27-août-14	17.00	15.62	16.05	15.28	0.76
28-août-14	17.00	16.11	16.90	15.66	1.24
29-août-14	17.00	16.10	16.43	15.66	0.76
30-août-14	17.00	15.41	16.14	14.71	1.43
31-août-14	17.00	15.31	15.66	14.90	0.76
01-sept-14	17.00	14.50	15.09	13.75	1.34
02-sept-14	17.00	14.51	15.28	13.75	1.53
03-sept-14	17.00	14.48	15.19	13.85	1.34
04-sept-14	17.00	14.41	14.90	13.94	0.96
05-sept-14	17.00	14.23	14.71	13.85	0.86
06-sept-14	17.00	14.59	15.28	14.33	0.96
07-sept-14	17.00	14.40	14.71	13.94	0.77
08-sept-14	17.00	14.31	14.80	13.75	1.05
09-sept-14	17.00	14.35	14.80	13.85	0.96
10-sept-14	17.00	13.97	14.33	13.46	0.86
11-sept-14	17.00	13.53	13.94	12.98	0.96
12-sept-14	17.00	13.32	13.85	12.79	1.06
13-sept-14	17.00	13.43	14.04	12.88	1.16
14-sept-14	17.00	13.68	14.13	13.27	0.87
15-sept-14	17.00	13.60	14.23	13.08	1.15
16-sept-14	17.00	13.74	14.33	13.17	1.15
17-sept-14	17.00	14.01	14.52	13.65	0.86
18-sept-14	17.00	14.01	14.52	13.65	0.86
•	17.00	14.05	14.52	13.75	0.86
19-sept-14	17.00	13.97	14.51	13.75	0.86
20-sept-14					
21-sept-14	17.00 17.00	13.79	14.04 13.56	13.56	0.48
22-sept-14	17.00	13.24	13.56	12.88	0.68
23-sept-14	17.00	12.86	13.37	12.50	0.87
24-sept-14	17.00	12.67	13.37	12.11	1.26

.26
.45
.73
.58
.96
)

n>25	0
n>24	0
n>23	0
n>22	0
n>21	0
n>20	0
n>19	0
n>18	0
n>17	1
n>16	16
n>15	48
n>14	89
n>13	112
n>12	122
n>11	122
n>10	122
n>9	122
N valeurs	0
]24 - 25]	0
]23 - 24]	0
]22 - 23]	0
]21 - 22]	0
]20 - 21]	0
]19 - 20]	0
]18 - 19]	0
]17 - 18]	1
]16 - 17]	15
]15 - 16]	32
]14 - 15]	41
]13 - 14]	23
]12 - 13]	10
]11 - 12]	0
]10 - 11]	0
]9 - 10]	0
Total	122

[24 - 25[	0%
[23 - 24[	0%
[22 - 23[	0%
[21 - 22[	0%
[20 - 21[	0%
[19 - 20[	0%
[18 - 19[	0%
[17 - 18[	1%
[16 - 17[	12%
[15 - 16[	26%
[14 - 15[	34%
[13 - 14[	19%
[12 - 13[	8%
[11 - 12[	0%
[10 - 11[	0%
[9 - 10[	0%
	100%
	10070
	0
n>25	<b>0</b>
n>25 n>24	0
	<b>0</b>
n>24	0% 0% 0%
n>24 n>23	0 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22	0 0% 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22 n>21	0% 0% 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20	0% 0% 0% 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17 n>16 n>15	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17 n>16 n>15 n>14 n>13	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13% 39%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17 n>16 n>15 n>14 n>13 n>12	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13% 13% 39% 73% 92% 100%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17 n>16 n>15 n>15 n>11	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13% 13% 39% 73% 92%
n>24 n>23 n>22 n>21 n>20 n>19 n>18 n>17 n>16 n>15 n>14 n>13 n>12	0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 13% 13% 39% 73% 92% 100%

## T° moyennes journalières de la Cléry à Griselles

GRISELLES

	T°Confort	T°
01-juin-14	17.00	
02-juin-14	17.00	
03-juin-14	17.00	
04-juin-14	17.00	
•	17.00	
05-juin-14		
06-juin-14	17.00	
07-juin-14	17.00	
08-juin-14	17.00	
09-juin-14	17.00	
10-juin-14	17.00	17.36
11-juin-14	17.00	16.73
12-juin-14	17.00	16.81
13-juin-14	17.00	16.49
14-juin-14	17.00	16.03
15-juin-14	17.00	15.20
•		
16-juin-14	17.00	14.92
17-juin-14	17.00	14.70
18-juin-14	17.00	14.91
19-juin-14	17.00	15.27
20-juin-14	17.00	15.15
21-juin-14	17.00	15.13
22-juin-14	17.00	15.42
23-juin-14	17.00	15.54
24-juin-14	17.00	15.33
25-juin-14	17.00	15.56
-		
26-juin-14	17.00	15.21
27-juin-14	17.00	15.55
28-juin-14	17.00	15.01
29-juin-14	17.00	14.36
30-juin-14	17.00	14.28
01-juil-14	17.00	14.95
02-juil-14	17.00	15.49
03-juil-14	17.00	15.95
04-juil-14	17.00	16.19
05-juil-14	17.00	16.08
06-juil-14	17.00	15.94
•		
07-juil-14	17.00	15.04
08-juil-14	17.00	14.72
09-juil-14	17.00	14.41
10-juil-14	17.00	13.91
11-juil-14	17.00	14.23
12-juil-14	17.00	14.77
13-juil-14	17.00	15.10
14-juil-14	17.00	15.22
15-juil-14	17.00	15.31
16-juil-14	17.00	15.95
17-juil-14	17.00	16.74
17-juii-14 18-juil-14	17.00	17.56
19-juil-14	17.00	17.97
20-juil-14	17.00	17.59
21-juil-14	17.00	17.15
22-juil-14	17.00	16.52
23-juil-14	17.00	16.49

24-juil-14	17.00	17.09
25-juil-14	17.00	17.38
26-juil-14	17.00	16.98
27-juil-14	17.00	16.80
•		
28-juil-14	17.00	16.77
29-juil-14	17.00	16.02
30-juil-14	17.00	16.22
31-juil-14	17.00	16.38
01-août-14	17.00	16.72
02-août-14	17.00	16.93
03-août-14	17.00	16.67
04-août-14	17.00	16.45
05-août-14	17.00	16.09
06-août-14	17.00	15.92
07-août-14	17.00	16.18
08-août-14	17.00	16.71
09-août-14	17.00	16.81
10-août-14	17.00	16.72
11-août-14	17.00	16.18
12-août-14	17.00	15.47
13-août-14	17.00	15.27
14-août-14	17.00	15.85
15-août-14	17.00	15.53
16-août-14	17.00	15.11
17-août-14	17.00	15.02
18-août-14		14.99
	17.00	
19-août-14	17.00	14.69
20-août-14	17.00	14.56
21-août-14	17.00	14.02
22-août-14	17.00	14.17
23-août-14	17.00	14.44
24-août-14	17.00	13.93
25-août-14	17.00	14.21
26-août-14	17.00	14.93
27-août-14	17.00	15.28
28-août-14	17.00	15.60
29-août-14	17.00	15.80
30-août-14	17.00	15.26
31-août-14	17.00	15.27
01-sept-14	17.00	14.65
02-sept-14	17.00	14.84
03-sept-14	17.00	15.03
04-sept-14	17.00	15.04
•		
05-sept-14	17.00	15.13
06-sept-14	17.00	15.52
07-sept-14	17.00	15.40
08-sept-14	17.00	15.60
09-sept-14	17.00	15.75
10-sept-14	17.00	15.18
11-sept-14	17.00	14.64
	17.00	14.29
12-sept-14		
13-sept-14	17.00	14.43
14-sept-14	17.00	14.98
15-sept-14	17.00	14.95
16-sept-14	17.00	15.01
17-sept-14	17.00	15.62
•		

18-sept-14	17.00	15.95
19-sept-14	17.00	15.87
20-sept-14	17.00	15.55
21-sept-14	17.00	15.58
22-sept-14	17.00	14.50
23-sept-14	17.00	13.57
24-sept-14	17.00	13.07
25-sept-14	17.00	13.38
26-sept-14	17.00	13.19
27-sept-14	17.00	13.49
28-sept-14	17.00	14.11
29-sept-14	17.00	14.49
30-sept-14	17.00	14.72

n. 05	^	
n>25	0	
n>24	0	
n>23	0	
n>22	0	
n>21	0	
n>20	0	
n>19	0	
n>18	0	
n>17	7	
n>16	32	
n>15	77	
n>14	106	
n>13	113	
n>12	113	
n>11	113	
n>10	113	
n>9	113	
]24 - 25]	0	
]23 - 24]	0	
]22 - 23]	0	
]21 - 22]	0	
]20 - 21]	0	
]19 - 20]	0	
]18 - 19]	0	
]17 - 18]	7	
]16 - 17]	25	
]15 - 16]	45	
]14 - 15]	29	
]13 - 14]	7	
]12 - 13]	0	
]11 - 12]	0	
]10 - 11]	0	
]9 - 10]	0	
Total	113	

[24 - 25	0%	
[23 - 24]	0%	
[22 - 23	0%	
[21 - 22	0%	
[20 - 21	0%	
[19 - 20	0%	
[ <mark>18 - 19</mark>	0%	
[ <mark>17 - 18</mark>	6%	
[16 - 17	22%	
[15 - 16	40%	
[14 - 15	26%	
[13 - 14	6%	
[12 - 13	0%	
[11 - 12	0%	
[10 - 11	0%	
[9 - 10[	0%	
	100%	
n>25	0%	
n>24	0%	
n>23	0%	
n>22	0%	
n>21	0%	
n>20	0%	
n>19	0%	
n>18	0%	
n>17	6%	
n>16	28%	
n>15	68%	
n>14	94%	
n>13	100%	
n>12	100%	
n>11	100%	
n>10	100%	
n>9	100%	 

T° journalières sur les deux stations de la Ste-Rose : moy, min, max.

		Moye	enne	М	ax		Min
	<b>T</b> °confort	Ste rose aval	Ste rose à Roso	Ste rose aval	Ste rose à Roso	Ste rose aval	Ste rose à Rosoy
01-juin-14	17.00						
02-juin-14	17.00						
03-juin-14	17.00						
04-juin-14	17.00						
05-juin-14	17.00						
06-juin-14	17.00						
07-juin-14	17.00						
08-juin-14	17.00						
09-juin-14	17.00	#DI\ //OI	00.00	0.00	05.00	0.00	00.00
10-juin-14	17.00	#DIV/0!	22.38	0.00	25.90	0.00	20.23
11-juin-14	17.00	12.49 12.01	18.92	12.69	25.13	12.21	16.33
12-juin-14	17.00 17.00	12.01	18.43 17.72	12.40 11.82	18.81 18.43	11.72 11.53	18.05 16.52
13-juin-14 14-juin-14	17.00	11.82	16.66	12.21	17.76	11.53	16.05
15-juin-14	17.00	11.83	17.20	12.11	17.76	11.63	16.71
16-juin-14	17.00	11.65	16.79	11.92	17.75	11.53	15.66
17-juin-14	17.00	11.78	18.71	12.21	19.95	11.53	17.76
18-juin-14	17.00	11.88	19.83	12.59	20.62	11.72	19.19
19-juin-14	17.00	12.14	20.09	15.19	21.00	11.63	19.28
20-juin-14	17.00	16.73	20.10	17.57	20.81	15.57	19.66
21-juin-14	17.00	15.43	18.96	16.81	19.76	14.52	18.52
22-juin-14	17.00	12.93	18.32	14.23	18.81	12.11	17.95
23-juin-14	17.00	12.85	17.65	13.17	18.33	12.50	17.19
24-juin-14	17.00	12.55	17.13	12.98	17.76	12.30	16.71
25-juin-14	17.00	12.12	16.74	12.40	17.28	11.82	16.24
26-juin-14	17.00	11.86	16.33	12.11	17.09	11.63	15.47
27-juin-14	17.00	11.81	16.51	11.92	17.09	11.72	16.05
28-juin-14	17.00	11.76	16.63	11.92	16.90	11.72	16.33
29-juin-14	17.00	11.80	16.77	11.92	17.09	11.72	16.52
30-juin-14	17.00	11.78	16.42	12.01	17.28	11.63	15.38
01-juil-14	17.00	11.83	17.82	12.11	18.81	11.63	16.90
02-juil-14	17.00	11.89	18.70	12.21	19.28	11.72	17.95
03-juil-14	17.00	11.86	18.66	12.11	19.28	11.72	17.95
04-juil-14	17.00	11.82	17.63	12.21	18.24	11.63	17.09
05-juil-14	17.00	11.83	18.16	12.11 12.21	19.00	11.63	17.38
06-juil-14 07-juil-14	17.00 17.00	11.85 11.90	18.64 19.41	12.21	19.85 20.62	11.63 11.72	17.48 18.24
07-juil-14 08-juil-14	17.00	11.85	19.42	12.30	20.71	11.72	18.33
09-juil-14	17.00	11.83	19.04	12.21	21.38	11.72	16.62
10-juil-14	17.00	11.87	19.83	12.30	21.47	11.72	18.71
11-juil-14	17.00	11.83	17.31	12.21	18.90	11.72	15.76
12-juil-14	17.00	11.84	16.57	12.30	20.33	11.72	13.17
13-juil-14	17.00	11.84	16.57	12.11	19.76	11.72	13.65
14-juil-14	17.00	11.85	17.14	12.21	21.66	11.72	12.79
15-juil-14	17.00	11.88	18.35	12.21	22.53	11.72	13.85
16-juil-14	17.00	11.91	18.92	12.30	22.33	11.72	15.57
17-juil-14	17.00	11.94	19.21	12.30	23.29	11.82	15.00
18-juil-14	17.00	12.00	19.70	12.40	23.77	11.82	15.76
19-juil-14	17.00	12.05	20.46	12.50	24.06	11.82	17.67
20-juil-14	17.00	12.09	20.53	12.50	23.97	11.82	17.38
21-juil-14	17.00	12.11	20.70	12.59	24.26	11.82	17.28
22-juil-14	17.00	12.10	20.72	12.59	25.51	11.92	17.38
23-juil-14	17.00	12.16	20.05	12.69	24.26	11.92	17.76
24-juil-14	17.00	11.98	20.20	12.11	22.05	11.92	18.43
25-juil-14	17.00	12.05	21.50	12.30	23.97	11.92	19.38
26-juil-14	17.00	12.16	21.47	12.88	23.48	11.92	20.14
27-juil-14 28-juil-14	17.00 17.00	12.46 16.51	23.50 24.23	12.79 18.14	23.97 25.51	12.21 12.21	23.00 22.72
20-juii- 14	17.00	10.51	24.23	10.14	20.01	12.21	ZZ.1 Z

29-juil-14	17.00	15.44	23.45	16.90	25.22	14.33	22.72
30-juil-14	17.00	13.31	21.71	14.13	23.10	12.79	21.19
•	17.00	12.70	21.04	12.98	21.76	12.79	19.66
31-juil-14							
01-août-14	17.00	12.49	22.04	12.88	25.32	12.30	19.95
02-août-14	17.00	12.51	22.58	12.79	26.68	12.30	19.28
03-août-14	17.00	12.42	19.56	12.69	21.19	12.30	17.57
04-août-14	17.00	12.40	18.28	12.69	22.14	12.30	14.71
05-août-14	17.00	12.45	19.53	12.79	24.06	12.30	15.47
06-août-14	17.00	12.40	18.05	12.69	20.62	12.30	15.47
07-août-14	17.00	12.36	17.75	12.59	19.47	12.30	16.52
08-août-14	17.00	12.36	18.37	12.59	19.09	12.21	17.95
09-août-14	17.00	12.45	18.37	12.88	20.71	12.21	16.24
10-août-14	17.00	12.38	16.76	12.59	19.66	12.21	13.85
11-août-14	17.00	12.38	15.49	12.59	19.38	12.21	11.43
12-août-14	17.00	12.43	17.25	12.59	21.38	12.30	14.13
13-août-14	17.00	12.38	14.51	12.59	17.86	12.21	10.94
14-août-14	17.00	12.37	14.22	12.69	18.62	12.11	9.87
15-août-14	17.00	12.40	15.09	12.79	19.57	12.11	10.85
16-août-14	17.00	12.43	16.61	12.79	21.95	12.21	11.53
17-août-14	17.00	12.50	18.28	12.88	22.43	12.30	14.13
18-août-14	17.00	12.50	18.79	12.69	20.90	12.40	17.00
19-août-14	17.00	12.48	17.99	12.69	20.23	12.30	13.75
20-août-14	17.00	12.32	14.47	12.79	18.90	12.01	10.36
21-août-14	17.00	12.36	14.97	12.88	19.95	12.01	10.75
22-août-14	17.00	12.45	16.23	12.88	20.90	12.11	12.21
23-août-14	17.00	12.45	16.90	12.88	22.05	12.21	12.59
24-août-14	17.00	12.50	18.07	12.69	20.23	12.40	16.62
25-août-14	17.00	12.34	14.50	12.40	16.24	12.21	12.69
26-août-14	17.00	12.35	14.94	12.69	19.09	12.11	12.11
27-août-14	17.00	12.40	16.12	12.69	18.33	12.30	14.90
28-août-14	17.00	12.40	16.33	12.69	19.19	12.21	13.65
29-août-14	17.00	12.28	14.46	12.69	18.52	12.01	10.36
30-août-14	17.00	12.32	14.81	12.69	19.47	12.01	10.94
31-août-14	17.00	12.32	15.17	12.59	19.00	12.11	11.43
01-sept-14	17.00	12.32	14.53	12.50	16.62	12.11	12.11
02-sept-14	17.00	12.30	13.01	12.50	18.52	11.82	8.58
02-sept-14 03-sept-14	17.00	12.22	14.38	12.09	19.57	11.92	9.87
04-sept-14	17.00	12.32	16.14	12.79	21.19	12.11	12.01
•							
05-sept-14	17.00	12.49	18.05	12.98	22.91	12.21	14.42
06-sept-14	17.00	12.47	17.18	12.88	20.81	12.21	14.52
07-sept-14	17.00	12.38	15.64	12.69	17.57	12.21	14.23
08-sept-14	17.00	12.31	14.98	12.50	17.38	12.21	11.63
09-sept-14	17.00	12.21	13.36	12.50	17.67	11.92	9.18
10-sept-14	17.00	12.25	13.60	12.40	16.05	12.11	9.77
11-sept-14	17.00	12.16	12.69	12.40	15.95	12.01	9.47
12-sept-14	17.00	12.21	12.67	12.40	14.90	12.01	9.97
13-sept-14	17.00	12.32	14.93	12.50	16.43	12.21	13.46
14-sept-14	17.00	12.39	15.60	12.59	16.33	12.30	14.61
15-sept-14	17.00	12.29	15.90	12.50	16.33	12.11	15.47
16-sept-14	17.00	12.22	15.59	12.30	16.14	12.11	15.19
17-sept-14	17.00	12.12	14.40	12.30	15.00	12.01	14.04
18-sept-14	17.00	12.28	15.47	12.40	15.86	12.21	14.80
19-sept-14	17.00	12.19	14.96	12.30	15.66	12.11	14.52
20-sept-14	17.00	12.26	15.37	12.40	15.95	12.21	14.90
21-sept-14	17.00	12.28	15.00	12.40	15.66	12.11	14.23
22-sept-14	17.00	12.28	15.37	12.30	16.14	12.21	14.61
23-sept-14	17.00	12.30	15.36	12.50	17.19	12.21	13.85
24-sept-14	17.00	12.28	14.58	12.40	17.95	12.11	12.11
25-sept-14	17.00	12.28	14.62	12.50	18.24	12.21	10.65
26-sept-14	17.00	12.30	15.78	12.50	19.19	12.21	12.59

27-sept-14	17.00	12.35	16.54	12.69	19.19	12.21	14.23
28-sept-14	17.00	12.37	17.80	12.59	19.85	12.30	16.05
29-sept-14	17.00	12.35	17.13	12.50	18.81	12.30	16.14
30-sept-14	17.00	12.32	16.71	12.40	17.00	12.30	16.43

	Ste rose à Rosoy	Ste rose aval
n>25	0	0
n>24	0	1
n>23	0	3
n>22	0	6
n>21	0	10
n>20	0	18
n>19	0	27
n>18	0	46
n>17	0	60
n>16	2	79
n>15	4	91
n>14	4	108
n>13	5	111
n>12	83	113
n>11	112	113
n>10	112	113
n>9	112	113
	te rose à Rosoy	Ste rose aval
<b>N valeurs</b> [24 - 25]	ste rose à Rosoy 0	1
	_	1
]24 - 25]	0	1 2 3
]24 - 25] ]23 - 24]	0	1 2 3
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23]	0 0	1 2 3 4 8
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22]	0 0 0	1 2 3 4 8 9
[24 - 25] [23 - 24] [22 - 23] [21 - 22] [20 - 21]	0 0 0 0	1 2 3 4 8
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18]	0 0 0 0 0 0 0	1 2 3 4 8 9 19
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17]	0 0 0 0 0 0 0 0	1 2 3 4 8 9 19 14
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16]	0 0 0 0 0 0 0	1 2 3 4 8 9 19 14 19
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15] ]13 - 14]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15] ]13 - 14] ]12 - 13]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15] ]13 - 14] ]12 - 13] ]11 - 12]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2 2	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12 17 3 2
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15] ]13 - 14] ]12 - 13] ]11 - 12] ]10 - 11]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2 2 0 1 78	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12 17 3 2 0
]24 - 25] ]23 - 24] ]22 - 23] ]21 - 22] ]20 - 21] ]19 - 20] ]18 - 19] ]17 - 18] ]16 - 17] ]15 - 16] ]14 - 15] ]13 - 14] ]12 - 13] ]11 - 12]	0 0 0 0 0 0 0 0 0 2 2 2 0 1 78 29	1 2 3 4 8 9 19 14 19 12 17 3 2

ş	Ste rose à Rosoy	Ste rose aval
[24 - 25[	0%	1%
[23 - 24[	0%	2%
[22 - 23[	0%	3%
[21 - 22[	0%	4%
[20 - 21[	0%	7%
[19 - 20[	0%	8%
[18 - 19[	0%	17%
[17 - 18[	0%	12%
[16 - 17[	2%	17%
[15 - 16[	2%	11%
[14 - 15[	0%	15%
[13 - 14[	1%	3%
[12 - 13[	70%	2%
[11 - 12[	26%	0%
[10 - 11[	0%	0%
[9 - 10[	0%	0%
	100%	100%
5	Ste rose à Rosoy	Ste rose aval
n>25	0%	0%
n>24	0%	1%
n>23	0%	3%
n>22	0%	5%
n>21	0%	9%
n>20	0%	16%
n>19	0%	24%
n>18	0%	41%
n>17	0%	53%
n>16	2%	70%
n>15	4%	81%
n>14	4%	96%
n>13	4%	98%
n>12	74%	100%
n>11	100%	100%
n>10	100%	100%
n>9	100%	100%

## T° ru des Ardouzes - Moyennes journalières

	<b>T°Confort</b>	T°moyennes journalières Ru des Ardouzes
01-juin-13	17.00	,
02-juin-13	17.00	
03-juin-13	17.00	
04-juin-13	17.00	
05-juin-13	17.00	
06-juin-13	17.00	
07-juin-13	17.00	
08-juin-13	17.00	
-	17.00	
09-juin-13		
10-juin-13	17.00	12.10
11-juin-13	17.00	12.19
12-juin-13	17.00	12.20
13-juin-13	17.00	12.13
14-juin-13	17.00	12.15
15-juin-13	17.00	12.15
16-juin-13	17.00	12.19
17-juin-13	17.00	12.29
18-juin-13	17.00	12.30
19-juin-13	17.00	12.42
20-juin-13	17.00	12.33
21-juin-13	17.00	12.23
22-juin-13	17.00	12.21
23-juin-13	17.00	12.18
24-juin-13	17.00	12.17
25-juin-13	17.00	12.17
26-juin-13	17.00	12.16
27-juin-13	17.00	12.18
28-juin-13	17.00	12.14
29-juin-13	17.00	12.19
30-juin-13	17.00	12.20
01-juil-13	17.00	12.26
02-juil-13	17.00	12.24
03-juil-13	17.00	12.23
04-juil-13	17.00	12.24
05-juil-13	17.00	12.28
06-juil-13	17.00	12.33
07-juil-13	17.00	12.37
08-juil-13	17.00	12.38
09-juil-13	17.00	12.36
10-juil-13	17.00	12.40
11-juil-13	17.00	12.31
12-juil-13	17.00	12.31
13-juil-13	17.00	12.31
14-juil-13	17.00	12.32
15-juil-13 16-juil-13	17.00	12.34
17-juil-13	17.00 17.00	12.36 12.35
17-juii-13 18-juil-13	17.00	12.38
19-juil-13	17.00	12.40
20-juil-13		12.41
20-juil-13 21-juil-13	17.00 17.00	12.38
21-juil-13 22-juil-13	17.00	12.36
22-juil-13 23-juil-13	17.00	12.39
24-juil-13	17.00	12.37
24-juil-13 25-juil-13	17.00	12.37
26-juil-13	17.00	12.59
27-juil-13	17.00	12.49
-, juii 10	17.00	12.TU

28-juil-13	17.00	12.39
		12.39
29-juil-13	17.00	
30-juil-13	17.00	12.39
31-juil-13	17.00	12.39
01-août-13	17.00	12.44
02-août-13	17.00	12.45
03-août-13	17.00	12.40
04-août-13	17.00	12.37
05-août-13	17.00	12.38
06-août-13	17.00	12.34
07-août-13	17.00	12.33
08-août-13	17.00	12.35
09-août-13	17.00	12.36
10-août-13	17.00	12.32
11-août-13	17.00	12.28
12-août-13	17.00	12.31
13-août-13	17.00	12.26
14-août-13	17.00	12.27
15-août-13	17.00	12.28
16-août-13		12.30
	17.00	
17-août-13	17.00	12.35
18-août-13	17.00	12.34
19-août-13	17.00	12.34
20-août-13	17.00	12.27
21-août-13	17.00	12.29
22-août-13	17.00	12.31
23-août-13	17.00	12.32
24-août-13	17.00	12.31
25-août-13	17.00	12.24
26-août-13	17.00	12.28
27-août-13		
	17.00	12.30
28-août-13	17.00	12.31
29-août-13	17.00	12.26
30-août-13	17.00	12.26
31-août-13	17.00	12.24
01-sept-13	17.00	12.24
02-sept-13	17.00	12.22
03-sept-13	17.00	12.26
04-sept-13	17.00	12.30
05-sept-13	17.00	12.32
06-sept-13	17.00	12.29
•	17.00	12.26
07-sept-13		
08-sept-13	17.00	12.25
09-sept-13	17.00	12.19
10-sept-13	17.00	12.24
11-sept-13	17.00	12.19
•		
12-sept-13	17.00	12.18
13-sept-13	17.00	12.26
14-sept-13	17.00	12.32
15-sept-13	17.00	12.37
16-sept-13	17.00	12.24
•		12.19
17-sept-13	17.00	
18-sept-13	17.00	12.31
19-sept-13	17.00	12.21
20-sept-13	17.00	12.25
21-sept-13	17.00	12.20
22-sept-13	17.00	12.22
•		
23-sept-13	17.00	12.26
24-sept-13	17.00	12.25

25-sept-13	17.00	12.23
26-sept-13	17.00	12.28
27-sept-13	17.00	12.32
28-sept-13	17.00	12.32
29-sept-13	17.00	12.32
30-sept-13	17.00	12.28

	T°moyennes journalières Ru des Ardouzes
n>25	0
n>24	0
n>23	0
n>22	0
n>21	0
n>20	0
n>19	0
n>18	0
n>17	0
n>16	0
n>15	0
n>14	0
n>13	0
n>12	112
n>11	112
n>10	112
n>9	112
N valeurs	T°moyennes journalières Ru des Ardouzes
]24 - 25]	0
]23 - 24]	0
]22 - 23]	0
]21 - 22]	0
]20 - 21]	0
]19 - 20]	0
]18 - 19]	0
]17 - 18]	0
]16 - 17]	0
]15 - 16]	0
]14 - 15]	0
]13 - 14]	0
]12 - 13]	112
]11 - 12]	0
]10 - 11]	0
]9 - 10]	0
Total	112
_	T°moyennes journalières Ru des Ardouzes
[24 - 25[	0%
[23 - 24[	0%
[22 - 23[	0%
[21 - 22[	0%
[20 - 21[	0%
[19 - 20[	0%
[18 - 19[	0%
[17 - 18[	0%
[16 - 17[	0%
[15 - 16[	0%
[14 - 15[	0%
[13 - 14[	0%
[12 - 13[	100%
[11 - 12[	0%

[10 - 11[	0%
[9 - 10[	0%
	100%
	T°moyennes journalières Ru des Ardouzes
n>25	0%
n>24	0%
n>23	0%
n>22	0%
n>21	0%
n>20	0%
n>19	0%
n>18	0%
n>17	0%
n>16	0%
n>15	0%
n>14	0%
n>13	0%
n>12	100%
n>11	100%
n>10	100%
n>9	100%

## Thermie Cléry à Ferrières T° moyennes journalières

	T° Confort Γ	° enregistrée
01-juin-14	17.00	cinegistree
•		
02-juin-14	17.00	
03-juin-14	17.00	
04-juin-14	17.00	
05-juin-14	17.00	
06-juin-14	17.00	
07-juin-14	17.00	
08-juin-14	17.00	
09-juin-14	17.00	
10-juin-14	17.00	17.40
-	17.00	17.40
11-juin-14		
12-juin-14	17.00	17.39
13-juin-14	17.00	17.17
14-juin-14	17.00	16.68
15-juin-14	17.00	15.72
16-juin-14	17.00	15.30
17-juin-14	17.00	15.16
18-juin-14	17.00	15.32
19-juin-14	17.00	15.73
20-juin-14	17.00	15.53
21-juin-14	17.00	15.54
	17.00	
22-juin-14		15.99
23-juin-14	17.00	16.04
24-juin-14	17.00	15.86
25-juin-14	17.00	16.18
26-juin-14	17.00	15.64
27-juin-14	17.00	16.13
28-juin-14	17.00	15.78
29-juin-14	17.00	14.74
30-juin-14	17.00	14.56
01-juil-14	17.00	15.31
02-juil-14	17.00	15.97
•		
03-juil-14	17.00	16.49
04-juil-14	17.00	17.01
05-juil-14	17.00	16.70
06-juil-14	17.00	16.62
07-juil-14	17.00	15.75
08-juil-14	17.00	15.21
09-juil-14	17.00	14.89
10-juil-14	17.00	14.29
, 11-juil-14	17.00	14.41
12-juil-14	17.00	15.03
13-juil-14	17.00	15.37
13-juil-14 14-juil-14		
•	17.00	15.53
15-juil-14	17.00	15.70
16-juil-14	17.00	16.44
17-juil-14	17.00	17.38
18-juil-14	17.00	18.23
19-juil-14	17.00	18.92
20-juil-14	17.00	18.27
21-juil-14	17.00	17.50
22-juil-14	17.00	17.11
23-juil-14	17.00	16.97
24-juil-14	17.00	17.65
27 juli-17	17.00	17.00

n>25	0	
n>24	0	
n>23	0	
n>22	0	
n>21	0	
n>20	0	
n>19	0	
n>18	3	
n>17	23	
n>16	45	
n>15	89	
n>14	108	
n>13	113	
n>12	113	
n>11	113	
n>10	113	
n>9	113	
N valeurs	0	
]24 - 25]	0	
]23 - 24]	0	
]22 - 23]	0	
]21 - 22]	0	
[20 - 21]	0	
]19 - 20]	0	
118 - 19	3	
]17 - 18]	20	
]16 - 17]	22	
]15 - 16]	44	
]14 - 15]	19	
]13 - 14]	5	
]12 - 13]	0	
]11 - 12]	0	
110 - 111	0	
<u>19 - 101</u>	0	
Total	113	
	0	
[24 - 25[	0%	
[23 - 24[	0%	
[22 - 23[	0%	
[21 - 22[	0%	
[20 - 21[	0%	
[19 - 20[	0%	
[18 - 19]	3%	
[17 - 18]	18%	
[16 - 17[	19%	
[15 - 16[	39%	
[14 - 15]	17%	
[13 - 14[	4%	
[12 - 13[	0%	
[11 - 12]	0%	
[11 14	0 /0	

25-juil-14	17.00	17.88
•		
26-juil-14	17.00	17.63
27-juil-14	17.00	17.41
28-juil-14	17.00	17.38
29-juil-14	17.00	16.51
30-juil-14	17.00	16.57
31-juil-14	17.00	16.90
, 01-août-14	17.00	17.30
02-août-14	17.00	17.55
03-août-14	17.00	17.30
04-août-14		
	17.00	17.02
05-août-14	17.00	16.57
06-août-14	17.00	16.54
07-août-14	17.00	16.74
08-août-14	17.00	17.42
09-août-14	17.00	17.26
10-août-14	17.00	17.22
11-août-14	17.00	16.82
12-août-14	17.00	16.04
13-août-14	17.00	15.76
14-août-14	17.00	15.78
15-août-14	17.00	15.74
16-août-14	17.00	15.21
17-août-14	17.00	15.25
18-août-14	17.00	15.26
19-août-14	17.00	14.92
20-août-14	17.00	14.79
21-août-14	17.00	14.20
22-août-14	17.00	14.33
23-août-14	17.00	14.65
24-août-14	17.00	14.14
		14.14
25-août-14	17.00	
26-août-14	17.00	15.14
27-août-14	17.00	15.59
28-août-14	17.00	15.93
29-août-14	17.00	16.22
30-août-14	17.00	15.58
31-août-14	17.00	15.64
01-sept-14	17.00	14.92
02-sept-14	17.00	15.05
03-sept-14	17.00	15.24
04-sept-14	17.00	15.36
05-sept-14	17.00	15.39
•		
06-sept-14	17.00	15.97
07-sept-14	17.00	15.79
08-sept-14	17.00	15.94
09-sept-14	17.00	16.17
10-sept-14	17.00	15.57
11-sept-14	17.00	14.92
12-sept-14	17.00	14.49
13-sept-14	17.00	14.64
14-sept-14	17.00	15.25
15-sept-14	17.00	15.25
16-sept-14	17.00	15.23
•		
17-sept-14	17.00	15.95
18-sept-14	17.00	16.38

[10 - 11[	0%	
[9 - 10[	0%	
	100%	
	0	
n>25	0%	
n>24	0%	
n>23	0%	
n>22	0%	
n>21	0%	
n>20	0%	
n>19	0%	
n>18	3%	
n>17	20%	
n>16	40%	
n>15	79%	
n>14	96%	
n>13	100%	
n>12	100%	
n>11	100%	
n>10	100%	
n>9	100%	

19-sept-14	17.00	16.38
20-sept-14	17.00	16.03
21-sept-14	17.00	16.00
22-sept-14	17.00	14.82
23-sept-14	17.00	13.73
24-sept-14	17.00	13.12
25-sept-14	17.00	13.39
26-sept-14	17.00	13.19
27-sept-14	17.00	13.51
28-sept-14	17.00	14.13
29-sept-14	17.00	14.75
30-sept-14	17.00	15.01